

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2020 B 07740

Numéro SIREN : 422 551 176

Nom ou dénomination : EUTELSAT SA

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2022 sous le numéro de dépôt 60196

Groupe Eutelsat S.A.

Société anonyme au capital de 658 555 372,80 euros

Siège social : 32, boulevard Gallieni, 92130 Issy Les Moulineaux

422 551 176 R.C.S. Nanterre

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022

Certifié conforme l'original



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros, sauf données par action)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Produits des activités ordinaires	6.1	1 237,2	1 154,5
Coûts des opérations	6.2	(94,6)	(93,2)
Frais commerciaux et administratifs	6.2	(212,9)	(191,4)
Dotations aux amortissements	7.1.1, 7.1.2, 7.1.3	(463,2)	(437,3)
Autres produits et charges opérationnelles	6.3	(66,8)	47,2
Résultat opérationnel		399,7	479,7
Coût de la dette nette		(65,9)	(57,7)
Autres produits et charges financiers		(22,0)	(1,8)
Résultat financier	6.4	(87,9)	(59,5)
Résultat courant avant impôt		311,7	420,2
Impôts sur les sociétés	6.5	(42,6)	(66,2)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	7.2	-	(71,5)
Résultat net		269,1	282,5
Part attribuable au Groupe		263,7	282,5
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		5,4	-
Résultat de base et dilué par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat Communications	6.6	0,260	0,276

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Résultat net		269,1	282,5
<i>Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global</i>			
Écart de conversion	7.6.4	(16,5)	117,3
Effet d'impôt	7.6.4	(9,3)	21,0
Variations de juste valeur des instruments de couverture ⁽¹⁾	7.6.3	1,6	(43,3)
Effet d'impôt	7.6.3	15,0	10,6
<i>Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global</i>			
Variations des engagements de retraite	7.7	20,1	56,8
Effet d'impôt		(5,2)	(14,7)
Total autres éléments de gains et pertes du résultat global		5,8	147,6
Total état du résultat global		274,9	430,2
Part attribuable au Groupe		269,5	430,2
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		5,4	-

⁽¹⁾ Les variations de juste valeur des instruments de couverture ne concernent que les couvertures de flux de trésorerie, les couvertures d'investissement net à l'étranger étant présentées en écarts de conversion

ETATS CONSOLIDES DE LA SITUATION FINANCIERE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Actif			
Écarts d'acquisition	7.1.1	438,8	487,4
Immobilisations incorporelles	7.1.1	232,9	214,4
Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	7.1.2	3 730,4	3 677,6
Droits d'utilisation sur contrats de location	7.1.3	517,5	452,9
Titres des sociétés mises en équivalence	7.2	-	605,7
Actifs financiers non courants	7.4.3	70,6	40,5
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats non courants	7.3	37,7	34,0
Actifs d'impôts différés	7.8	7,7	1,2
Total des actifs non courants		5 035,5	5 513,8
Stocks		8,1	12,9
Créances clients et comptes rattachés	7.3.1	245,3	247,8
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats courants	7.3	17,4	18,8
Autres actifs courants		42,5	32,2
Actif d'impôt exigible		28,3	29,3
Actifs financiers courants	7.4.3	26,8	65,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.4.1	855,0	677,0
Total des actifs courants		1 223,4	1 083,1
Total de l'actif		6 258,9	6 596,9

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Passif			
Capital social	7.6.1	658,6	658,6
Primes liées au capital		8,0	8,0
Réserves et résultat consolidés		1 394,5	1 624,3
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Total capitaux propres		2 061,1	2 290,9
Dettes financières non courantes	7.4.2	2 766,5	2 359,8
Dettes locatives non courantes	7.4.3	411,6	365,9
Autres passifs financiers non courants	7.4.3	89,0	94,7
Dettes sur immobilisations non courantes	7.4.3	188,7	134,1
Passifs de contrats clients non courants	7.3.3	117,5	159,2
Provisions non courantes	7.7	83,0	17,6
Passifs d'impôts différés	7.8	142,9	142,4
Total des passifs non courants		3 799,2	3 273,8
Dettes financières courantes	7.4.2	45,4	338,3
Dettes locatives courantes	7.4.3	24,1	59,8
Autres dettes et passifs financiers courants	7.4.3	117,4	299,0
Fournisseurs et comptes rattachés		84,4	76,0
Dettes sur immobilisations courantes	7.4.3	25,0	163,3
Impôt à payer		20,8	23,6
Passifs de contrats clients courants	7.3.3	69,0	65,2
Provisions courantes	7.7	12,6	7,1
Total des passifs courants		398,6	1 032,2
Total du passif et des capitaux propres		6 258,9	6 596,9

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Flux d'exploitation			
Résultat net		269,1	282,5
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	71,5
Charges d'impôts et d'intérêts, autres éléments d'exploitation		138,0	(18,1)
Dotations aux amortissements et aux provisions		458,2	448,2
Impôts différés	7.8	(17,9)	13,0
Variations des clients et comptes rattachés		79,9	5,7
Variations des actifs sur contrats clients et autres actifs		6,0	4,0
Variations des fournisseurs et comptes rattachés		(12,6)	(3,2)
Variations des passifs de contrats clients et autres passifs		19,2	31,2
Impôts payés		(49,5)	(28,0)
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation		890,3	806,8
Flux d'investissements			
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles	7.1.1, 7.1.2	(183,4)	(177,2)
Remboursements d'assurance		6,6	-
Cessions ⁽¹⁾		41,5	-
Produit de libération de la bande C	2.2	-	86,1
Acquisitions de titres de participation et autres mouvements ⁽²⁾		(48,0)	(491,9)
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement		(183,3)	(582,9)
Flux de financement			
Distributions		-	(202,6)
Augmentation des emprunts	7.4.2	800,0	-
Remboursement des emprunts	7.4.2	(1 287,9)	(117,4)
Remboursement des dettes locatives	7.4.3	(91,5)	(14,1)
Frais d'émission d'emprunt		(5,2)	(2,3)
Intérêts et autres frais financiers payés		(74,2)	(73,5)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle ⁽³⁾		(8,8)	-
Primes et soultes payées sur instruments financiers dérivés		(6,0)	(6,7)
Autres variations		-	-
Trésorerie utilisée par les opérations de financement		(673,5)	(416,6)
Incidence des variations de change sur la trésorerie		(6,5)	14,7
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie		26,9	(178,0)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		828,1	855,0
Trésorerie à la clôture de l'exercice		855,0	677,0
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie à clôture de l'exercice</i>	7.4.1	855,0	677,0
<i>dont Découverts compris dans les dettes à clôture de l'exercice</i>		-	-

⁽¹⁾ Au 30 juin 2021, les cessions incluent le versement de 41,5 millions d'euros d'euros lié à la cession des d'Eurobroadband Infrastructure et ses filiales.

⁽²⁾ Au 30 juin 2021, les acquisitions de titres de participation incluent le paiement de 48,2 millions d'euros au titre de l'acquisition de Big Blu Europe dont 6,8 millions d'euros en compte séquestre. Au 30 juin 2022, elles incluent le paiement de 494,9 millions d'euros lié à l'acquisition de participations dans OneWeb Holdings Limited (voir note 3.2.1) ainsi que le remboursement du compte séquestre au titre de l'acquisition de Big Blu Europe pour 3,9 millions d'euros (voir note 3.2.2).

⁽³⁾ Au 30 juin 2021, les opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle incluent le paiement d'un complément de prix lié à l'acquisition des parts minoritaires d'Eutelsat International intervenue sur l'exercice clos le 30 juin 2020.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros sauf données par actions)	Capital social			Réserves et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Nombre	Montant	Primes				
Au 30 juin 2020	1 013 162 112	658,6	8,0	1 193,0	1 859,6	70,4	1 930,0
Résultat net de la période	-	-	-	263,7	263,7	5,4	269,1
Autres éléments de gains et pertes du résultat global ⁽¹⁾	-	-	-	5,8	5,8	-	5,8
Total du résultat global	-	-	-	269,5	269,5	5,4	274,9
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres ⁽²⁾	-	-	-	(68,0)	(68,0)	(75,8)	(143,8)
Au 30 juin 2021	1 013 162 112	658,6	8,0	1 394,5	2 061,1	-	2 061,1
Résultat net de la période	-	-	-	282,5	282,5	-	282,5
Autres éléments de gains et pertes du résultat global ⁽¹⁾	-	-	-	147,6	147,6	-	147,6
Total du résultat global	-	-	-	430,1	430,1	-	430,1
Distributions de dividendes	-	-	-	(202,6)	(202,6)	-	(202,6)
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres ⁽²⁾	-	-	-	2,3	2,3	-	2,3
Au 30 juin 2022	1 013 162 112	658,6	8,0	1 624,3	2 290,9	-	2 290,9

⁽¹⁾ Les variations des autres éléments de gains et pertes du résultat global comprennent les gains et pertes actuariels constatés sur les avantages postérieurs à l'emploi ainsi que la variation de la réserve de réévaluation sur les instruments financiers (cf. Note 7.6.3) et de la réserve de conversion (cf. Note. 7.6.4), nets des effets d'impôts associés.

⁽²⁾ Au 30 juin 2021, les transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres correspondent principalement à la cession d'EBI

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. PRESENTATION GENERALE.....	9
1.1 Activité.....	9
1.2 Exercice fiscal	9
1.3 Approbation des comptes	9
NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	9
2.1 Prise de participation dans ONEWEB Holdings Ltd.....	9
2.2 Processus de libération de la Bande C	9
2.3 Lancement et mise en service du satellite Eutelsat Quantum.....	9
2.4 Impacts du conflit russo-ukrainien.....	10
NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11
3.1 Périmètre de consolidation	11
3.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation	13
NOTE 4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	15
4.1 Bases de préparation des comptes	15
4.2 Règles de présentation.....	15
4.3 Jugements comptables et estimations significatives	15
NOTE 5. INFORMATION SECTORIELLE	16
NOTE 6. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT	17
6.1 Chiffre d'affaires.....	17
6.2 Charges opérationnelles.....	18
6.3 Autres produits et charges opérationnels.....	20
6.4 Résultat financier	21
6.5 Impôt sur les sociétés.....	21
6.6 Résultat par action	22
NOTE 7. NOTES ANNEXES DU BILAN	23
7.1 Actifs immobilisés.....	23
7.2 Titres mis en équivalence.....	30
7.3 Créances, actifs et passifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats.	31
7.4 Actifs et passifs financiers	35
7.5 Juste valeur des instruments financiers.....	42
7.6 Capitaux propres	45
7.7 Provisions	46
7.8 Actifs et passifs d'impôts.....	49
NOTE 8. PARTIES LIEES.....	50
NOTE 9. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	52
NOTE 10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	52

NOTE 1. PRESENTATION GENERALE

1.1 ACTIVITE

Exploitant de la capacité sur 36 satellites, le Groupe est l'un des leaders dans les services fixes par satellite. Il exploite et fournit principalement de la capacité pour des Services Vidéo, des Données Fixes, ainsi que des Services aux gouvernements et offre également de la capacité dans des applications de Connectivité (Haut Débit Fixe et Connectivité Mobile). Grâce à sa flotte de satellites, le Groupe couvre l'ensemble du continent européen, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Afrique sub-saharienne, une partie importante des continents asiatiques et le continent américain.

1.2 EXERCICE FISCAL

L'exercice a une durée de 12 mois du 1^{er} juillet au 30 juin.

1.3 APPROBATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés au 30 juin 2022 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 25 juillet 2022. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 6 octobre 2022.

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 PRISE DE PARTICIPIATION DANS ONEWEB HOLDINGS LTD

Le 27 avril 2021, le Groupe a annoncé une prise de participation de 550 millions de dollars dans OneWeb Holdings Ltd. L'opération a été finalisée le 8 septembre 2021. La constellation OneWeb bénéficie de droits prioritaires importants en matière de fréquences, garantis par l'Union Internationale des Télécommunications, et opèrera 648 satellites en orbite basse offrant une faible latence. Le 29 juin 2021, Bharti Global a également exercé une option d'achat de titres pour un montant de 350 millions de dollars amenant la participation d'Eutelsat à 20,52% une fois l'opération close le 8 septembre 2021.

Le 5 octobre 2021, Eutelsat a annoncé sa participation à une partie de la dernière option d'achat de Bharti Global dans OneWeb Holdings Ltd pour un montant total de 165 millions de dollars. Cette opération a porté, une fois les autorisations réglementaires obtenues le 22 décembre 2021, la participation d'Eutelsat à 25,13 %.

Le 28 février 2022, Hanwha Systems UK Ltd a finalisé sa prise de participation à hauteur de 300 millions de dollars portant la participation d'Eutelsat à 22,91 %.

Cette participation, financée en totalité par les liquidités disponibles du Groupe, est consolidée au 30 juin 2022 en appliquant la méthode de la mise en équivalence, le Groupe détenant une influence notable dans la structure.

Les impacts de cette acquisition sont présentés dans la Note 3.2 « Principales évolutions du périmètre de consolidation ».

2.2 PROCESSUS DE LIBERATION DE LA BANDE C

Dans le cadre de la libération des fréquences 3,7-4 GHz (bande C) sur le territoire américain faisant suite à la décision fédérale publiée par la FCC (le régulateur américain des communications) le 3 mars 2020, le Groupe a mis en place un plan de transition qui comporte deux phases correspondant chacune à la libération de certaines fréquences et donnant lieu au paiement d'incitations financières à hauteur de 125 millions de dollars U.S. pour la première phase et 382 millions de dollars pour la seconde phase.

En Octobre 2021, la FCC a validé la certification de la première phase du plan de transition du Groupe. Un produit de 125 millions de dollars a dans ce cadre été comptabilisé en autres produits opérationnels. Les fonds correspondants ont été reçus en Décembre 2021. Les travaux relatifs au plan de transition de la seconde phase sont finalisés pour les stations terrestres revendiquées par le Groupe et doivent encore faire l'objet d'une validation par la FCC.

2.3 LANCEMENT ET MISE EN SERVICE DU SATELLITE EUTELSAT QUANTUM

Le satellite EUTELSAT QUANTUM a été lancé avec succès le vendredi 30 juillet 2021 et mis en service le 10 Novembre 2021. Positionné à 48° Est, ce satellite ouvre une nouvelle ère dans les services satellitaires commerciaux. Grâce à sa programmation par logiciel, le satellite est doté d'une flexibilité en orbite qui permet à ses utilisateurs, en particulier ceux opérant sur les marchés gouvernementaux et de la mobilité, de définir et de paramétrer eux-mêmes les performances et la couverture de leurs services.

2.4 IMPACTS DU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Eutelsat est exposé à hauteur de 6,7% de son chiffre d'affaires de l'exercice 2021-22 à des clients russes et n'a pas d'exposition significative à l'Ukraine en termes de chiffre d'affaires. Le Groupe loue également de la capacité sur quatre satellites appartenant à l'opérateur russe RSCC desservant principalement les clients russes mentionnés ci-dessus et représentant une dette actualisée de 319 millions d'euros au 30 juin 2022. Bien que le Groupe possède deux filiales en Russie, la quasi-totalité des opérations avec les clients et fournisseurs russes sont portées par des filiales situées en dehors du territoire russe. Le Groupe ne présente pas d'arriérés de paiement significatifs avec ses clients russes au 30 juin 2022.

Au 30 juin 2022, Eutelsat SA détient une créance de 37 millions de dollars vis-à-vis du fournisseur d'immobilisations ILS suite à la résiliation d'un contrat de lanceur. Sa recouvrabilité sera à réévaluer régulièrement en fonction de l'évolution de la situation.

De plus, la constellation en orbite basse OneWeb, dans laquelle Eutelsat détient une participation de 22,9 %, a dû suspendre les six lancements restants prévus à partir du cosmodrome de Baïkonour. Depuis, OneWeb a conclu des accords avec SpaceX et New Space India lui permettant de reprendre les lancements de satellites.

NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent la Société Eutelsat S.A., ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Groupe »).

PRINCIPES COMPTABLES

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister. La part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe est comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle.

Les comptes des sociétés sous contrôle conjoint sont consolidés par mise en équivalence lorsque celles-ci sont qualifiées de coentreprises et suivant le pourcentage d'intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat lorsqu'elles sont qualifiées d'activités conjointes.

Les comptes des entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%.

3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2022, la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle au 30 juin 2022	% d'intérêt au 30 juin 2022
Eutelsat S.A.	France	IG	100,00%	100,00%
Sous-groupe Eutelsat S.A.				
Eutelsat Konnect Services	France	IG	100,00%	100,00%
Fransat S.A.S	France	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat do Brasil LTDA ⁽¹⁾	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Participações LTDA ⁽²⁾	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Satmex International BV ⁽³⁾	Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
Satelites Mexicanos S.A. de C.V. ⁽⁴⁾	Mexique	IG	100,00%	100,00%
EAS Delaware Corp.	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
SMVS Administracion S de R.L de C.V. ⁽⁵⁾	Mexique	IG	100,00%	100,00%
SMVS Servicios Tecnicos S de R.L de C.V ⁽⁶⁾	Mexique	IG	100,00%	100,00%
Satmex USA LLC ⁽⁷⁾	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Servicos de Telecom. do Brasil Ltda ⁽⁸⁾	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Latam Corp.	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Skylogic S.p.A.	Italie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Russia ⁽⁹⁾	Russie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Services & Beteiligungen GmbH	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Inc.	États-Unis	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat America Corp.	États-Unis	IG	100,00%	100,00%
ES 172 LLC	États-Unis	IG	100,00%	100,00%
EA 172 UK	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
ES 174E LTD	Chypre	IG	100,00%	100,00%

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle au 30 juin 2022	% d'intérêt au 30 juin 2022
Eutelsat UK Limited	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Polska spZoo	Pologne	IG	100,00%	100,00%
Skylogic Mediterraneo S.r.l	Italie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Madeira Unipessoal Lda	Madère	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Asia Pte.Ltd	Singapour	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Australia Pty Ltd	Australie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat International Ltd	Chypre	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Networks LLC ⁽¹⁾	Russie	IG	100,00%	100,00%
Taurus Satellite Holding Limited	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Broadband4Africa Limited	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Konnect Africa France	France	IG	100,00%	100,00%
BB4A Israel Ltd	Israël	IG	100,00%	100,00%
Konnect Africa Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
Konnect South Africa Ltd	Afrique du Sud	IG	100,00%	100,00%
Konnect Africa RDC ⁽¹⁾	République démocratique du Congo	IG	100,00%	100,00%
Konnect Broadband Tanzania Limited	Tanzanie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat BH D.O.O. SARAJEVO ⁽²⁾	Bosnie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Bulgaria ⁽²⁾	Bulgarie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat MENA FZ-LLC	Dubaï	IG	100,00%	100,00%
Noorsat Media City Ltd	Chypre	IG	100,00%	100,00%
Noor El Sharq Satellite	Jordanie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Cyprus Ltd	Chypre	IG	100,00%	100,00%
Sat Internet Services GmbH	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Getinternet GmbH	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Orbitcom GmbH	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Europasat Iberica s.l	Espagne	IG	100,00%	100,00%
Europasat France	France	IG	100,00%	100,00%
Bigblu Operations Limited ⁽²⁾	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Bigblu Services Holding Limited ⁽²⁾	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Bigblu Services Limited ⁽²⁾	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BBE Bigblu Broadband Ellada ⁽²⁾	Grèce	IG	100,00%	100,00%
Bigblu Broadband Ireland Limited ⁽²⁾	Irlande	IG	100,00%	100,00%
Open Sky S.p.A	Italie	IG	100,00%	100,00%
Europasat SP .Zo.o ⁽¹⁾	Pologne	IG	100,00%	100,00%
Satelite de Sabedoria – Servicios de Internet Unipessoal LDA	Portugal	IG	100,00%	100,00%
OneWeb Holdings Limited ⁽³⁾	Royaume-Uni	MEE	22.91%	22.08%

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

⁽¹⁾ Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 31 décembre pour des raisons légales ou historiques.

⁽²⁾ Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 30 novembre pour des raisons historiques.

⁽³⁾ Société dont l'exercice fiscal est clos au 31 mars.

Les autres sociétés ont un exercice fiscal clos au 30 juin.

3.2 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.2.1 Exercice clos le 30 juin 2022

Investissement dans OneWeb Holdings Ltd

Le 8 septembre 2021, le Groupe a finalisé une prise de participation de 550 millions de dollars dans la société OneWeb Holdings Ltd. La constellation OneWeb bénéficie de droits prioritaires importants en matière de fréquences et opérera 648 satellites en orbite basse offrant une faible latence. Concomitamment, Bharti Global a exercé une option d'achat de titres pour un montant de 350 millions de dollars, amenant la participation d'Eutelsat à 20,52% une fois l'opération close le 8 septembre 2021.

Le 6 octobre 2021, Eutelsat a annoncé sa participation à une partie de la dernière option d'achat de Bharti Global dans OneWeb Holdings Ltd pour un montant total de 165 millions de dollars. Cette opération a porté, une fois les autorisations réglementaires obtenues le 22 décembre 2021, la participation d'Eutelsat à 25,13 %.

Le 28 février 2022, Hanwha Systems UK Ltd a finalisé sa prise de participation à hauteur de 300 millions de dollars portant la participation d'Eutelsat à 22,91 %.

Le Groupe exerce une influence notable dans OneWeb Holdings Ltd : le Groupe dispose de sièges au conseil d'administration de la société, participe aux décisions relatives au pilotage de la société et lui amène une expertise technique essentielle. En conséquence, cette participation est consolidée par mise en équivalence.

L'évaluation du goodwill au 30 juin 2022 est provisoire. L'allocation du prix d'acquisition au 8 septembre 2021 s'établit comme suit :

Bilan à 100%	Au 8 septembre 2021	
	(en millions d'euros)	(en millions de dollar)
Actifs non courant	1 541.1	1 827.7
Actifs courants	970.8	1 151.3
Total Actif	2 511.8	2 979.0
Passif non courant	120.3	142.7
Passif courant	164.6	195.3
Total Passif	284.9	337.9
Situation nette (100%)	2 226.9	2 641.1
Quote-part acquise du Groupe dans la situation nette	457.0	542.0
Goodwill résiduel provisoire	7.6	9.0
Contrepartie transférée	464.5	550.9
Prix d'acquisition	464.5	550.9

La seconde augmentation de capital du 22 décembre 2021 a conduit à un goodwill complémentaire préliminaire de 8,4 millions d'euros.

Acquisition de BigBlu Operations Ltd

Le Groupe a finalisé le 30 septembre 2020 l'acquisition de 100% des titres de capital de BigBlu Operations Ltd réglés en numéraire pour 40 millions de livres sterling (44 millions d'euros). La société et ses filiales opèrent les activités haut débit par satellite en Europe du groupe Bigblu Broadband. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du Groupe consistant à se développer dans le domaine du haut-débit par satellite en Europe.

L'évaluation du goodwill a été finalisée dans les 12 mois suivant la prise de contrôle et intègre notamment la valeur de la relation clients acquise au cours de cette opération a été évaluée de façon distincte et qui constitue un actif incorporel.

L'allocation du prix d'acquisition (sur la base du versement réalisé au bénéfice du vendeur pour 40 millions de livres sterling) au 30 Juin 2022 s'établit comme suit :

	(en millions de livres sterling)	(en millions d'euros)
Relation client	4,7	5,2
Immobilisations incorporelles	1,1	1,2
Immobilisations corporelles	4,0	4,4
Droits d'utilisation	0,8	0,8
Stocks	0,3	0,3
Créances clients	6,6	7,3
Actifs liés aux contrats clients	11,0	12,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	0,2
Autres actifs	7,1	7,8
Total Actif	35,9	39,4
Dettes locatives	0,8	0,8
Dette fournisseurs	22,8	25,1
Passifs liés aux contrats clients	12,2	13,4
Autres dettes	10,4	12,2
Impôt différés passifs	0,9	1,0
Total Passif	47,1	52,6
Goodwill résiduel provisoire	51,5	57,0
Contrepartie transférée	40,2	43,8
Prix d'acquisition	40,2	43,8

Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables de BigBlu Operations Ltd, n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs au cours de l'exercice clos au 30 Juin 2022. Le prix d'acquisition a fait l'objet d'un ajustement de 2,8 millions de livres sterling versé en Janvier 2022.

Au 30 juin 2021, l'allocation provisoire du prix d'acquisition s'établissait comme suit :

	(en millions de livres sterling)	(en millions d'euros)
Relation client	4,7	5,2
Immobilisations incorporelles	1,0	1,1
Immobilisations corporelles	4,0	4,5
Droits d'utilisation	0,8	0,8
Stocks	0,3	0,3
Créances clients	7,3	8,1
Actifs liés aux contrats clients	11,0	12,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	0,2
Autres actifs	7,4	8,1
Total Actif	36,7	40,6
Dettes locatives	0,8	0,8
Dette fournisseurs	22,9	25,1
Passifs liés aux contrats clients	12,2	13,5
Autres dettes	10,5	12,1
Impôt différés passifs	0,9	1,0
Total Passif	47,2	52,6
Goodwill résiduel provisoire	48,3	53,2
Contrepartie transférée	37,7	41,1
Prix d'acquisition	37,7	41,1

3.2.2 Exercice clos le 30 juin 2021

Cession d'Euro Broadband Infrastructure

Le 30 avril 2021, le Groupe a finalisé la cession de sa participation dans Euro Broadband Infrastructure Sàrl (EBI). Cette cession a été réglée en numéraire pour un montant initial de 143 millions d'euros. L'impact net résultant de cette cession dans le tableau de flux de trésorerie du Groupe s'élève à 41,5 millions d'euros, après prise en compte notamment de la trésorerie détenue par EBI à la date de la cession (qui représentait un montant de 100,9 millions d'euros). Par ailleurs, des immobilisations corporelles pour un montant total de 131,7 millions d'euros, constituées principalement du satellite KA SAT opéré par EBI, ont été sorties du périmètre de consolidation lors de cette cession. Les impacts de cette opération sur le résultat du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 sont présentés dans la note 6.3 « Autres produits et charges opérationnels ».

NOTE 4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

4.1 BASES DE PREPARATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés au 30 juin 2022 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date et dont les textes sont disponibles à l'adresse Internet suivante : http://ec.europa.eu/commission/index_fr

Le Groupe applique depuis le 1er juillet 2021 les nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous et adoptées par l'Union Européenne :

- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16, en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence – Phase II
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : présentation des principes comptables ;
- Amendements à l'IFRS 16 Contrats de location : Covid-19 – Loyers ;
- Amendements à IAS 8 Principes comptables : définition des estimations comptables.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

4.2 REGLES DE PRESENTATION

4.2.1 Conversion des états financiers et transactions en devises étrangères

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro.

Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Les éléments bilanciaux sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat qui proviennent des variations de taux de change sont présentés en écarts de conversion dans les capitaux propres. Le Groupe ne consolide aucune société dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat de change.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

La principale devise étrangère utilisée est le dollar U.S. Le taux de clôture retenu est de 1,051 dollar U.S. pour 1 euro et le taux moyen de la période est de 1,138 dollar U.S. pour 1 euro.

4.2.2 Présentation des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, qui est inférieur à 12 mois. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

4.3 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES

La préparation des états financiers consolidés du Groupe requiert le recours à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 30 juin 2022, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de l'estimation des provisions et l'appréciation des passifs éventuels, de la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt, et de l'évaluation du risque clients.

NOTE 5. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe considère qu'il n'opère que dans un seul secteur opérationnel se fondant sur l'appréciation des services rendus et la nature des risques associés, plutôt que sur leur destination. Il s'agit de la fourniture de services de communications par satellite pour la vidéo, les réseaux d'entreprise et à haut débit, et les mobiles, principalement aux opérateurs de communications et diffuseurs internationaux, intégrateurs de réseaux d'entreprise et entreprises pour leurs besoins propres.

Les indicateurs de performance suivis par la Directrice générale et la Directrice financière, qui forment le principal organe de décision opérationnel du Groupe, sont les suivants :

- le chiffre d'affaires ;
- l'EBITDA défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciations d'actifs, autres produits et charges opérationnels et le taux de marge de l'EBITDA par rapport au chiffre d'affaires ;
- les investissements cash couvrant les acquisitions de satellites, d'autres immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements au titre des facilités de crédit à l'exportation et au titre des dettes locatives, les investissements cash s'entendent nets des produits d'assurance y afférent, le cas échéant ;
- le cash-flow discrétionnaire défini comme les flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation duquel sont soustraits les investissements cash ainsi que les intérêts et autres frais financiers payés nets des produits d'intérêt reçus ;
- le ratio de dette nette sur EBITDA (voir note 7.4.4 « Dette nette »).

Le reporting interne est une présentation du compte de résultat consolidé du Groupe suivant une répartition de postes différente des états financiers consolidés afin de faire ressortir ces indicateurs de performance mais dont les principaux agrégats sont identiques à ceux figurant dans les comptes consolidés du Groupe. Le reporting est établi conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

La majeure partie des actifs du Groupe est constituée des satellites en orbite, le reste des actifs étant principalement localisé en France, en Italie et au Mexique.

NOTE 6. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT

6.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

PRINCIPES COMPTABLES

La majorité des contrats concernent la fourniture de services de capacité satellitaire auprès de clients distributeurs (qui revendent la capacité à des utilisateurs finaux) et de clients utilisateurs (qui utilisent la capacité pour leurs propres besoins). Ces contrats couvrent généralement des périodes allant de plusieurs mois à plusieurs années à l'exception de certains contrats portant sur de la fourniture de capacité occasionnelle de courte durée. Pour l'ensemble de ces contrats, le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, au fur et à mesure du transfert du contrôle de la capacité au client sur la période contractuelle en fonction du volume d'unités de capacité satellitaire vendu (exprimé en Mhz ou Mbps selon les contrats). Cette méthode permet de reconnaître le chiffre d'affaires correspondant au niveau de service rendu à nos clients pour une période donnée en tenant compte des éventuelles variations de volume d'unités vendues au cours du contrat.

Certains contrats incluent des contreparties variables telles que des prix variables ou des périodes de gratuité. Pour ces contrats, le Groupe estime le montant de contrepartie auquel il aura droit en échange de la fourniture des services promis au client et en tient compte dans la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors qu'il est hautement probable que la levée ultérieure de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du chiffre d'affaires comptabilisé.

Le Groupe prend parfois à sa charge des frais marketing (promotion, publicité, ...) ou techniques (principalement des achats et installations d'antennes) pour le compte de certains clients. Lorsque ces frais ne sont pas distincts du service transféré au client, ils constituent une même obligation de performance avec le service de capacité et la contrepartie payable au client est reconnue en réduction du chiffre d'affaires sur la durée du contrat. Lorsque la contrepartie payable au client est octroyée en contrepartie d'un service distinct de la part du client et correspond à la juste valeur du service pour le Groupe elle est comptabilisée en charges opérationnelles.

Certains contrats prévoient la possibilité d'une résiliation anticipée, moyennant le versement d'indemnités. Lorsque ces indemnités sont versées dans le cadre d'une modification de contrat qui ne porte pas sur des services distincts du contrat existant, les services du contrat amendé ne forment qu'une seule et même obligation de performance avec les services partiellement remplis à la date de modification. Ces indemnités sont alors étalées sur la durée de vie du contrat modifié.

Dans le cadre de son activité de Haut Débit Fixe, le Groupe vend à ses clients des terminaux en complément de la fourniture de capacité satellitaire. Suivant le type de terminal et le cadre contractuel qui peut varier suivant la zone géographique adressée et le type de client (distributeur ou utilisateur final), le Groupe détermine si la vente de terminal constitue une obligation de performance distincte de la fourniture de capacité, ou si elle ne forme, avec la fourniture de capacité, qu'une seule obligation de performance. Lorsque le terminal constitue une obligation de performance distincte du service de capacité, le chiffre d'affaires et la charge d'achat de l'équipement sont intégralement reconnus lors du transfert de contrôle du terminal. Dans le cas où la vente de terminal et de capacité constitue une même obligation de performance, le chiffre d'affaires du service de capacité est reconnu sur la durée moyenne de la relation client et celui du terminal sur la durée moyenne d'utilisation de l'équipement. La charge d'achat du terminal est étalée sur la même durée que la vente, en tant qu'un coût d'exécution du contrat. L'actif et le passif relatifs à l'étalement de l'achat et de la vente du terminal sont présentés de manière distincte en autres actifs et passifs de contrats clients.

6.1.1 Chiffre d'affaires par application

Le chiffre d'affaires par application se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Broadcast	741,0	696,9
Données & Vidéo Professionnelle	161,4	158,5
Services aux gouvernements	151,4	144,4
Haut Débit Fixe	80,2	68,7
Connectivité Mobile	67,2	79,9
Total Activités opérationnelles	1 201,2	1 148,3
Autres Revenus	36,0	6,2
Total	1 237,2	1 154,5
Taux de change EUR/USD	1,188	1,138

Les autres revenus incluent l'effet de couverture de change euros / dollars, la rémunération de services de conseil ou d'ingénierie fournis à des tiers ainsi que des indemnités de fin de contrat.

6.1.2 Chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation des clients, se présente comme suit :

(en millions d'euros et pourcentage)	30 juin 2021		30 juin 2022	
Régions	Montant	%	Montant	%
France	81,4	6,5	73,7	6,4
Italie	146,0	11,8	129,7	11,2
Royaume-Uni	66,2	5,4	68,9	6,0
Europe (autres)	325,7	26,3	310,1	26,9
Amériques	231,0	18,7	235,1	20,4
Moyen-Orient	241,3	19,5	214,5	18,6
Afrique	94,1	7,6	99,5	8,6
Asie	35,2	2,9	33,9	2,9
Autres ⁽¹⁾	16,4	1,3	(10,9)	(0,9)
Total	1 237,2	100,0	1 154,5	100,0

⁽¹⁾ Les autres revenus incluent l'effet de couverture de change du chiffre d'affaires euros/dollars qui s'élève à (11,8) millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2022 contre 15,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

6.1.3 Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires futur correspondant aux contrats d'attribution de capacité ou de services (y compris les contrats pour les satellites en cours d'approvisionnement). Il s'établit à 4,0 milliards d'euros au 30 juin 2022. Le carnet de commandes sécurisé, qui correspond aux exigences requises par IFRS 15 et excluant le chiffre d'affaires soumis à des clauses de rupture anticipées, s'élève à 3,2 milliards d'euros. Le montant du carnet de commande sécurisé à échéance à moins de 5 ans s'élève à 2,5 milliards d'euros, dont 1,6 milliard à moins de 2 ans.

6.2 CHARGES OPERATIONNELLES

Les coûts des opérations incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance-vie en orbite des satellites.

Les frais commerciaux et administratifs comprennent essentiellement les coûts du personnel administratif et commercial, l'ensemble des dépenses de marketing et de publicité ainsi que les frais généraux rattachés.

Les charges opérationnelles relatives aux dépréciations sur les créances commerciales et les actifs sur contrat clients s'élèvent à 23,5 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 32,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021).

6.2.1 Charges de personnel

Les charges de personnel (y compris la participation légale des salariés) se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Coûts des opérations	58,5	54,9
Charges commerciales et administratives	90,3	80,9
Total	148,8	135,8

Les salariés d'Eutelsat S.A. bénéficient d'un Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE) alimenté par versements volontaires des salariés, d'un dispositif de Compte Epargne Temps (CET) et d'un accord d'intéressement conclu pour une durée de trois ans assis sur des objectifs révisables annuellement.

6.2.2 Effectifs

Le Groupe compte 1 093 salariés équivalent temps plein à la clôture au 30 juin 2022 contre 1 132 à la clôture au 30 juin 2021.

Le nombre moyen d'employés, en équivalent temps plein sur l'exercice, s'établit comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2022
Opérations	511	510
Fonctions commerciales et administratives	598	602
Total	1 109	1 112

6.2.3 Rémunération en actions et assimilés

PRINCIPES COMPTABLES

Les paiements fondés sur des actions sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des plans et sont comptabilisés en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans dénoués en actions ou des autres passifs financiers pour les plans dénoués en trésorerie. Ils sont réévalués à chaque clôture afin de tenir compte de l'évolution des hypothèses d'acquisition des droits (taux de rotation du personnel, probabilité d'atteinte des critères de performance) et, pour les plans dénoués en trésorerie, de l'évolution des conditions de marché (cours de bourse).

Le Groupe a octroyé des actions fictives à certains salariés en novembre 2019, novembre 2020, novembre 2021. L'attribution de ces actions fictives est généralement soumise à une condition de présence et à l'atteinte de conditions de performance.

La charge constatée au titre de ces plans (hors charges sociales) s'est élevée à 1,4 millions d'euros sur l'exercice clos le 30 juin 2022 contre 2,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

Les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Caractéristiques des plans	Plan novembre 2019	Plan novembre 2020	Plan novembre 2021
Période d'acquisition	Juillet 2019 - Juin 2022	Juillet 2020 - Juin 2023	Juillet 2021 - Juin 2024
Mode de règlement	Trésorerie	Trésorerie	Trésorerie
Nombre maximal d'actions attribuables à l'origine	144 963	287 597	206 094
Nombre de bénéficiaires	16	21	24
Nombre d'actions et conditions de performance des plans d'actions fictives			
Nombre d'actions total en circulation	90 113	235 592	176 121
Objectifs de performance	Chiffre d'affaires, <i>cash-flow</i> libre discrétionnaire et CSR	Chiffre d'affaires, <i>cash-flow</i> libre discrétionnaire et CSR	Chiffre d'affaires, <i>cash-flow</i> libre discrétionnaire et CSR
Juste valeur des actions au 30 juin 2022			
Juste valeur	10,96€	10,20€	9,51€
Valorisation totale du plan au 30 juin 2022 (en millions d'euros) ⁽¹⁾	0,7	1,3	0,5
Charge de l'exercice			
Charge de l'exercice clos le 30 juin 2022 (en millions d'euros)⁽¹⁾	0,2	0,7	0,5

⁽¹⁾ Hors charges sociales

6.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

PRINCIPES COMPTABLES

Les autres produits et charges opérationnels sont constitués des produits et charges inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils comprennent notamment les dépréciations d'actifs, le coût des échecs au lancement et les remboursements d'assurance y afférant, les litiges non commerciaux nets des frais engagés, les frais de restructuration, les résultats de cession d'immobilisations et les conséquences des évolutions de périmètre (frais d'acquisitions et résultats de cession).

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Autres produits opérationnels	1,3	108,0
Autres charges opérationnelles	(68,1)	(60,8)
Total	(66,8)	47,2

Au 30 juin 2022, les autres produits opérationnels comprennent le produit de libération de la phase 1 de la bande C pour 106,6 millions d'euros (voir note 2.2). Les autres charges opérationnelles incluent principalement les dépréciations sur des satellites et lanceurs pour 33,8 millions d'euros, des coûts de restructuration pour 7,2 millions d'euros et un ajustement de l'impact de cession d'EBI pour 10,9 millions d'euros.

Au 30 juin 2021, les autres charges opérationnelles incluent principalement les dépréciations sur des satellites pour 27,9 millions ainsi que des charges relatives à des litiges non commerciaux pour 13,9 millions d'euros, l'impact de la cession d'EBI pour 8,8 millions d'euros et la restructuration d'activités non significatives pour 6 millions d'euros.

6.4 RESULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Charges d'intérêts après couverture	(63,4)	(60,2)
Intérêts sur dettes locatives	(14,3)	(11,9)
Frais d'émission d'emprunt & commissions	(5,6)	(8,9)
Intérêts capitalisés	17,1	16,2
Coût de la dette brute	(66,1)	(64,7)
Produits financiers	0,2	7,0
Coût de la dette nette	(65,9)	(57,7)
Variation des instruments financiers dérivés	-	(0,9)
Résultat de change	(16,0)	16,6
Autres	(6,0)	(17,5)
Résultat financier	(87,9)	(59,5)

La charge d'intérêts comprend respectivement 9,2 millions d'euros et 9,5 millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022 de charges liées à l'exercice et à la résiliation d'instruments de pré-couverture destinés à fixer le taux d'intérêt des émissions obligataires d'octobre 2018, de juin 2019 et octobre 2020.

Le montant des intérêts capitalisés est dépendant de l'avancement et du nombre des programmes de constructions satellitaires constatés au cours de l'exercice concerné. Le taux d'intérêt retenu pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables est de 2,55% au 30 juin 2022 contre 2,38% au 30 juin 2021.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2022 et 2021 incluent notamment la part inefficace de la valeur temps des instruments dérivés qualifiés dans une relation de couverture.

6.5 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt du Groupe se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Charge d'impôt courant	(60,5)	(53,2)
Produit (charge) d'impôt différé	17,9	(13,0)
Total impôt sur les sociétés	(42,6)	(66,2)

Le rapprochement de la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence, avec la charge d'impôt réelle, s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Résultat courant avant impôt	311,7	420,2
Taux d'impôt de droit commun en France	32,0%	28,41%
Charge d'impôt théorique	(99,8)	(119,4)
Bénéfices non taxables	72,5	62,6
Différences de taux d'imposition	3,1	1,7
Utilisation de pertes fiscales	-	0,4
CVAE	(2,8)	(2,2)
Impôts différés nés au cours de l'exercice antérieur et reconnus sur la période	-	-
Autres différences permanentes	(15,6)	(9,4)
Charge d'impôt	(42,6)	(66,3)
Taux d'impôt effectif	13,7%	15,8%

Les autres différences permanentes intègrent principalement l'impact des différences de change et des effets d'inflation sur les positions d'impôts différés de la filiale Satellites Mexicanos pour respectivement 15,2 millions d'euros et (5,3) millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022.

6.6 RESULTAT PAR ACTION

PRINCIPES COMPTABLES

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires d'Eutelsat Communications par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant chaque période considérée. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour le calcul des résultats par action (de base et dilué).

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Résultat net	269,1	282,5
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux participations ne donnant pas le contrôle	(5,4)	-
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action	263,7	282,5
Nombre moyen d'actions	1 013 162 112	1 013 162 112

NOTE 7. NOTES ANNEXES DU BILAN

7.1 ACTIFS IMMOBILISES

7.1.1 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

PRINCIPES COMPTABLES

Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise est évaluée à sa juste valeur et inclut les clauses de rémunération éventuelles en tenant compte de leur probabilité de survenance. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en autres produits et charges opérationnels lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exerçable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur. Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur en date d'acquisition, le profit ou la perte en découlant est comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisitions sont évalués dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise, à la date du regroupement, pour un montant égal à la différence entre la somme de la juste valeur de la contrepartie versée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an au niveau du seul segment opérationnel du Groupe.

Contrats clients et relations associées

Les contrats clients et relations associées, acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière telles que celles fondées sur les revenus ou la valeur de marché. Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie économique, estimée sur la base de la durée moyenne des relations contractuelles existant à la date d'acquisition et de taux de renouvellement attendus.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de frais de développement capitalisés, de licences et de droits orbitaux.

Les frais de développement sont capitalisés et amortis sur une durée comprise entre 3 et 7 ans dès lors que le Groupe peut démontrer :

- la capacité technique à réaliser l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- l'intention et la capacité d'achever le développement de l'actif, et de l'utiliser ou de le vendre,
- la capacité à utiliser ou vendre l'actif,
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cet actif,
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'actif,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'actif durant sa phase de développement.

Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou durant la phase de recherche d'un projet interne) sont reconnues en charges dans les frais commerciaux et administratifs lorsqu'elles sont encourues.

Les droits orbitaux et les licences sont amortis sur leur durée d'utilisation, généralement respectivement comprises entre 13 et 23 ans et entre 1 et 13 ans.

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Total
Immobilisations brutes			
Valeur brute au 30 juin 2020	401,5	585,9	987,4
Acquisitions	-	21,2	21,2
Transferts	-	12,7	12,7
Variations de change	(15,9)	(15,0)	(30,9)
Cessions et mises au rebut	-	(5,3)	(5,3)
Entrée de périmètre	53,2	6,3	59,5
Sortie de périmètre	-	(6,3)	(6,3)
Valeur brute au 30 juin 2021	438,8	600,0	1 038,4
Acquisitions	-	12,4	12,4
Transferts	-	11,5	11,5
Variations de change	44,9	37,0	81,9
Cessions et mises au rebut	-	(3,2)	(3,2)
Entrée de périmètre	3,7	-	3,7
Valeur brute au 30 juin 2022	487,4	657,2	1 144,6
Amortissements et dépréciations			
Amortissements cumulés au 30 juin 2020	-	(323,1)	(323,1)
Dotations aux amortissements	-	(59,0)	(59,0)
Transferts et autres	-	2,8	2,8
Variations de change	-	0,4	0,4
Reprises (cessions et mises au rebut)	-	6,0	6,0
Sortie de périmètre	-	6,2	6,2
Amortissements cumulés au 30 juin 2021	-	(366,7)	(366,7)
Dotations aux amortissements	-	(55,8)	(55,8)
Transferts et autres	-	0,3	0,3
Variations de change	-	(18,8)	(18,8)
Reprises (cessions et mises au rebut)	-	1,5	1,5
Dépréciation	-	(3,2)	(3,2)
Amortissements cumulés au 30 juin 2022	-	(442,7)	(442,7)
Valeur nette au 30 juin 2020	401,5	262,8	664,3
Valeur nette au 30 juin 2021	438,8	232,9	671,7
Valeur nette au 30 juin 2022	487,5	214,4	701,9

PRINCIPES COMPTABLES

Les satellites et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs.

Le coût des satellites comprend toutes les dépenses encourues pour leur mise en service, notamment les coûts de construction, de lancement, d'assurance au lancement, les intérêts capitalisés, les primes d'intéressement et autres coûts directement attribuables à la supervision du programme (études, frais de personnel et prestations de conseil).

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés pour la part encourue au cours de la période de construction. En l'absence d'emprunt spécifiquement adossé à l'immobilisation en cours de construction, les intérêts capitalisés sont calculés à partir d'un taux de capitalisation égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts du Groupe.

Les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- 12 à 24 ans pour les satellites,
- 5 à 10 ans pour les équipements de surveillance du trafic,
- 2 à 5 ans pour les équipements informatiques,
- 3 à 10 ans pour les aménagements et agencements des constructions.

Les satellites sont amortis à compter de leur mise en service technique. Le délai observé entre le lancement d'un satellite et sa mise en service technique peut varier entre un et neuf mois, suivant le mode de propulsion utilisé par le satellite.

Le Groupe revoit chaque année les durées d'utilité résiduelles de ses satellites en orbite, en se fondant à la fois sur leur utilisation prévue et sur l'évaluation technique de leur durée de vie. En cas de réduction ou d'allongement de la durée d'utilité, le plan d'amortissement est revu de façon prospective.

Les immobilisations en cours de construction comprennent principalement les jalons de paiements, représentatifs de l'avancement de la construction des satellites en cours, ainsi que les avances versées au titre des lanceurs et des assurances au lancement.

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Immobilisations brutes				
Valeur brute au 30 juin 2020	6 198,7	479,4	1 061,3	7 739,3
Acquisitions	1,8	27,8	379,4	409,0
Cessions	-	(5,1)	-	(5,1)
Mises au rebut	(155,6)	(14,6)	-	(170,2)
Variations de change	(63,0)	(1,8)	(0,4)	(65,1)
Entrée de périmètre	-	4,5	-	4,5
Sortie de périmètre	(296,0)	(68,4)	-	(364,4)
Transferts et autres	182,5	33,5	(226,0)	(10,3)
Valeur brute au 30 juin 2021	5 868,3	455,4	1 214,4	7 538,0
Acquisitions	7,6	26,0	276,5	310,0
Cessions	-	(1,2)	-	(1,2)
Mises au rebut	(136,6)	(2,1)	(1,7)	(140,4)
Variations de change	155,0	5,3	0,4	160,7
Entrée de périmètre	-	-	-	-
Sortie de périmètre	-	-	-	-
Transferts et autres	167,7	10,5	(281,5)	(103,3)
Valeur brute au 30 juin 2022	6 062,0	494,0	1 208,1	7 763,9
Amortissements et dépréciations				
Amortissements cumulés au 30 juin 2020	(3 488,8)	(392,9)	(1,2)	(3 882,9)
Dotations aux amortissements	(312,4)	(27,0)	-	(339,4)
Dépréciations	(16,2)	-	-	(16,2)
Reprises (cessions)	-	5,0	-	5,0
Reprises (mises au rebut)	155,6	13,3	-	169,0
Variations de change	27,0	1,1	-	28,1
Sortie de périmètre	175,3	57,4	-	232,7
Transferts et autres	(1,6)	(3,3)	1,2	(3,7)
Amortissements cumulés au 30 juin 2021	(3 461,1)	(346,4)	-	(3 807,5)
Dotations aux amortissements	(290,2)	(29,7)	-	(319,8)
Dépréciations	(12,0)	-	-	(12,0)
Reprises (cessions)	-	0,9	-	0,9
Reprises (mises au rebut)	136,6	1,0	-	137,6
Variations de change	(82,6)	(3,1)	-	(85,8)
Transferts et autres	-	0,3	-	0,3
Amortissements cumulés au 30 juin 2022	(3 709,2)	(377,0)	-	(4 086,2)
Valeur nette au 30 juin 2020	2 709,9	86,6	1 060,1	3 856,7
Valeur nette au 30 juin 2021	2 407,0	109,0	1 214,4	3 730,4
Valeur nette au 30 juin 2022	2 352,8	117,0	1 208,1	3 677,6

Les transferts portant sur les satellites au cours de la période close le 30 juin 2022 correspondent à la mise en service du satellite Eutelsat Quantum lancé au cours de la période. Au 30 juin 2022, la ligne « Transferts et autres » relative aux immobilisations en cours reflète les impacts de la résiliation de deux contrats de lanceurs pour un montant d'actifs de 90 millions d'euros.

Le Groupe a constaté une dépréciation sur un satellite pour respectivement 12,0 millions d'euros et 16,2 millions d'euros aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021.

Les dates d'entrée en service attendues des satellites en cours de construction à la date d'arrêté des comptes sont les suivantes :

Projets	Années
Konnnect VHTS, EUTELSAT 10B, Hotbird 13F et Hotbird 13G	Année calendaire 2023
EUTELSAT 36 D	Année calendaire 2024

7.1.3 Droits d'utilisation sur contrats de location

PRINCIPES COMPTABLES

Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation d'un actif spécifique sont comptabilisés à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation, assortis d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location, c'est-à-dire qu'ils transfèrent le contrôle du bien sur la totalité de la durée de la location.

Les droits d'utilisation sont généralement amortis sur la durée de la location correspondant à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur du droit d'utilisation et de la dette locative est déterminé, pour chaque contrat, en fonction du taux marginal d'endettement correspondant estimé.

Les actifs de faible valeur unitaire ainsi que les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois sont comptabilisés en charge.

Les droits d'utilisation ont évolué comme suit sur l'exercice clos le 30 juin 2022 :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Total
Immobilisations brutes			
Valeur brute au 30 juin 2020	850,9	34,8	885,7
Nouveaux contrats	-	40,1	40,1
Modifications de contrats et résiliations anticipées de contrats	(3,2)	(12,7)	(15,9)
Mises au rebut	-	(0,7)	(0,7)
Variation de change	-	(0,4)	(0,4)
Entrée de périmètre	-	0,8	0,8
Valeur brute au 30 juin 2021	847,7	61,9	909,6
Nouveaux contrats	-	0,1	0,1
Modifications de contrats et résiliations anticipées de contrats	-	0,3	0,3
Mises au rebut	-	-	-
Variation de change	-	1,0	1,0
Entrée de périmètre	-	-	-
Valeur brute au 30 juin 2022	847,7	63,4	911,0
Amortissements et dépréciations			
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2020	(311,4)	(18,0)	(329,4)
Dotations aux amortissements	(54,4)	(10,5)	(64,9)
Dépréciations	(11,7)	-	(11,7)
Reprises (modifications et résiliations anticipées de contrats)	1,6	11,5	13,1
Reprises (mise au rebut)	-	0,7	0,7
Variations de change	-	0,1	0,1
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2021	(375,9)	(16,1)	(392,1)
Dotations aux amortissements	(53,0)	(8,9)	(61,9)
Dépréciations	(4,3)	-	(4,3)
Reprises (modifications et résiliations anticipées de contrats)	-	0,1	0,1
Reprises (mise au rebut)	0,4	-	0,4
Variations de change	-	(0,4)	(0,4)
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2022	(432,8)	(25,3)	(458,1)
Valeur nette au 30 juin 2020	539,5	16,8	556,3
Valeur nette au 30 juin 2021	471,8	45,8	517,5
Valeur nette au 30 juin 2022	414,9	38,1	452,9

Les droits d'utilisation des satellites portent essentiellement sur les contrats de location Express AT1, Express AT2, Express AM6, Express 36C et Astra 2G. Les durées de location sur ces contrats couvrent la durée de vie attendue de ce type de satellite, à ce titre, aucun de ces contrats ne comporte d'options d'achat au terme du contrat.

Aucune option de renouvellement n'a été retenue pour établir la durée des contrats de location.

Le Groupe a constaté des dépréciations sur des droits d'utilisation de répéteurs sur certains satellites pour respectivement 4,3 millions d'euros et 11,7 millions d'euros aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021.

PRINCIPES COMPTABLES

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles non amorties

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que la marque, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Actifs amortissables

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il est relevé un indice externe ou interne indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables (par exemple la perte d'un client important ou un incident technique sur un satellite).

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. En déterminant ses UGT, le Groupe prend en compte les conditions d'utilisation de sa flotte, et notamment la capacité de certains satellites à servir de *back-up* pour d'autres satellites.

Les UGT correspondent aux positions orbitales, portant un ou plusieurs satellites, ainsi que les contrats clients et relations associées (après prise en compte de l'interdépendance technique ou économique de leurs flux de trésorerie).

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs. Ces flux sont générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité, actualisés en utilisant le WACC du Groupe défini pour le test de dépréciation, et construits à partir du plan moyen terme approuvé par la Direction générale et revu par le Conseil d'administration. Les revenus de ce plan sont établis à partir du carnet de commandes par satellite, des études de marché ainsi que du plan de déploiement des satellites existants et futurs. Les coûts du plan pris en compte dans le test de dépréciation comprennent essentiellement les coûts d'assurance en orbite, les coûts techniques et commerciaux directement attribuables aux satellites testés et la charge d'impôt. Au-delà d'une durée maximum de cinq ans, les flux de trésorerie sont estimés en appliquant des taux d'évolution constants.

La juste valeur diminuée des frais de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou d'une unité) lors d'une opération, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts d'opération.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées sous les rubriques autres produits autres charges opérationnels.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition du Groupe sont suivis au niveau du seul segment opérationnel d'Eutelsat.

La valeur recouvrable des écarts d'acquisition a été estimée sur la base de la valeur d'utilité déterminée à partir d'une valorisation du Groupe fondée sur les flux de trésorerie futurs. Cette analyse intègre une part significative de jugement de la Direction du Groupe.

Les flux de trésorerie retenus sont basés sur le plan d'affaires à 5 ans du Groupe approuvé par le Conseil d'Administration en février 2022 et mis à jour en juillet 2022 couvrant les périodes allant jusqu'à l'exercice 2025-26, sur le plan à long terme défini de manière constante sur un horizon couvrant les périodes allant jusqu'à l'exercice 2033-34, et sur une valeur terminale. Le Groupe considère pertinent d'utiliser des projections au-delà de 5 ans, compte tenu de la visibilité long terme dont il dispose pour une part significative de son activité et de son profil de croissance attendu que le plan à long terme permet de mieux appréhender.

S'agissant des paramètres financiers tels que le WACC (retenu à 7,86%) et le taux de croissance à long terme utilisé dans la valeur terminale, les analyses de sensibilité montrent qu'une hausse du WACC de 44bp ou une baisse du taux de croissance à long terme de 103bp pourraient conduire à une valeur d'utilité inférieure à l'actif net comptable des actifs testés au 30 juin 2022. Un taux de croissance à l'infini nul ne conduirait pas à une valeur d'utilité inférieure à l'actif net comptable des actifs testés.

Par ailleurs, les principales hypothèses opérationnelles pouvant impacter la valeur recouvrable des actifs sont le niveau d'EBITDA et le montant d'investissement. Les hypothèses opérationnelles du plan à long terme se fondent sur des modèles de marché internes sur la trajectoire de chacun des segments d'activité du Groupe ainsi que sur des études stratégiques externes. Les analyses de sensibilité montrent qu'une diminution de l'EBITDA de 2,7% sur chaque année des plans utilisés et sur la valeur terminale n'entraînerait pas non plus de reconnaissance d'une dépréciation sur les écarts d'acquisition.

Les tests de dépréciation mis en œuvre au 30 juin 2022 sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés n'ont pas conduit à enregistrer de charges de dépréciation.

Actifs amortissables

Concernant les tests de dépréciation des satellites au 30 juin 2022, les flux de trésorerie utilisés sont fondés sur la période du plan d'affaires à 5 ans approuvé par le Conseil d'Administration en février 2022 et mis à jour en juillet 2022 puis sur des flux de trésorerie étendus jusqu'à la fin de vie de chaque satellite sur la base d'un taux normatif de croissance. Pour les satellites concernés, il est à noter que les tests de dépréciation au 30 juin 2022 s'appuient sur des flux de trésorerie incluant les fonds restant à recevoir au titre de la deuxième phase de la libération des fréquences de la Bande C aux Etats-Unis d'Amérique pour un montant de 382 millions de dollars avant impôt. Ces tests ont conduit à enregistrer une charge de dépréciation relative à un satellite détenu en propre pour respectivement 12,0 millions d'euros et 16,5 millions d'euros aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021 (voir Note 7.1.2 « Immobilisations corporelles et immobilisations en cours ») et une charge de dépréciation sur des droits d'utilisation pour respectivement 4,3 millions d'euros et 11,7 millions d'euros aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021 (voir Note 7.1.3 « Droits d'utilisation sur contrats de location »).

7.1.5 Engagements d'achats

En complément des éléments comptabilisés au bilan, le Groupe est engagé auprès de fournisseurs pour l'acquisition d'immobilisations (satellites et autres immobilisations) et la réalisation de prestations de services pour un montant total de 840 millions d'euros au 30 juin 2021 et pour 574 millions d'euros au 30 juin 2022.

L'échéancier aux 30 juin 2021 et 30 juin 2022 des paiements futurs au titre de ces engagements s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2021	Au 30 juin 2022
Echéance à moins de 1 an	395	300
Entre 1 et 2 ans	291	109
Entre 2 et 3 ans	21	23
Entre 3 et 4 ans	122	126
Echéance à plus de 4 ans	11	16
Total	840	574

7.2 TITRES MIS EN EQUIVALENCE

PRINCIPES COMPTABLES

Les participations du Groupe consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence et en cas d'indice de perte de valeur, la valeur comptable peut être amenée à être dépréciée dans le cas où sa valeur recouvrable serait inférieure à celle-ci.

Valeur de la participation dans OneWeb Holdings Ltd.

Au 30 juin 2022, les titres des sociétés mises en équivalence représentent la valeur de mise en équivalence de la société OneWeb Holdings Ltd, et le résultat des sociétés mises en équivalence correspond à la quote-part du Groupe dans le résultat de OneWeb Holdings Ltd.

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Participations à l'ouverture	-	-
Acquisitions de titres	-	613,3
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-	(71,5)
Ecart de conversion	-	63,8
Participations à la clôture	-	605,7

Dans le cadre du conflit russo-ukrainien, la constellation en orbite basse OneWeb a dû suspendre six lancements prévus à partir du cosmodrome de Baïkonour. Un test de perte de valeur de la participation dans OneWeb Holdings Ltd. a été effectué afin de déterminer si sa valeur recouvrable était supérieure à sa valeur comptable. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2022.

Les principales données financières de OneWeb Holdings Ltd sur la base du dernier arrêté des comptes au 31 mars 2022, sont les suivantes :

(en millions de dollars)	31 mars 2022
Résultat net	(388,8)
Bilan	
Actifs non courants	2 021,7
Actifs courants	1 161,0
Capitaux propres	2 794,2
Passifs non courants	281,0
Passifs courants	107,5

(en millions d'euros)	31 mars 2022
Quote-part d'actif net du Groupe	
Situation nette	2 511,4
Pourcentage de détention	22,91%
Quote-part d'actif net du Groupe	575,4
Goodwill	16,8
Ajustement de la quote-part du Groupe dans la situation nette	(0,4)
Valeur comptable des intérêts du Groupe au 31 mars 2022	591,7
Quote part de résultat net de mars à juin 2022	(19,6)
Ecart de conversion	33,5
Valeur comptable des intérêts du Groupe au 30 juin 2022	605,7

7.3 CREANCES, ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS ET COUTS D'OBTENTION ET D'EXECUTION DES CONTRATS

PRINCIPES COMPTABLES

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations, comptabilisées en frais commerciaux et administratifs, afin de couvrir les risques de pertes attendues. Ces dépréciations sont établies sur la base d'une approche statistique des pertes de crédit attendues par marché et par région, après prise en compte des dépôts et garanties reçus, et complétées, le cas échéant, par une dépréciation spécifique en cas de manquement à des paiements contractuels ou de difficultés financières significatives d'un client.

Les actifs de contrats clients incluent les actifs relatifs au chiffre d'affaires reconnu au titre des prix variables ou des périodes de gratuité non encore facturés au client. Les coûts d'obtention des contrats correspondent aux contreparties payées au client. Les coûts d'exécution des contrats incluent l'étalement des coûts des ventes de terminaux de l'activité Haut Débit.

Les passifs de contrats sont composés des avances reçues des clients ou facturées en amont de la fourniture des services.

Les créances clients, actifs et passifs de contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats se synthétisent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Actifs		
Créances clients et comptes rattachés	245,3	247,8
Actifs sur contrats clients	40,3	41,7
Coûts d'exécution des contrats	5,4	3,2
Coûts d'obtention des contrats	9,3	7,9
Total actifs courants et non courants	300,4	300,6
<i>Dont part non courante</i>	<i>37,7</i>	<i>34,0</i>
<i>Dont part courante</i>	<i>262,7</i>	<i>266,6</i>
Passifs		
Passifs financiers - Garanties et engagements reçus	48,5	40,1
Passifs de contrats clients	186,4	224,4
Total passifs courants et non courants	234,9	264,5
<i>Dont part non courante</i>	<i>152,9</i>	<i>186,9</i>
<i>Dont part courante</i>	<i>82,0</i>	<i>77,5</i>

7.3.1 Créances clients

Les créances clients échues et non échues se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Créances non échues	112,5	117,6
Créances échues entre 0 et 90 jours	42,6	42,5
Créances échues entre 90 et 365 jours	58,7	48,9
Créances échues depuis plus de 365 jours	128,0	130,2
Dépréciation	(96,5)	(91,3)
Total	245,3	247,8

Les créances échues depuis plus de 365 jours comprennent des facturations de dépôts de garantie pour un montant de 10,1 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 15,5 millions d'euros au 30 juin 2021). Celles-ci ne présentent pas de risque de dépréciation au compte de résultat. La provision de dépréciation d'un montant de 91,3 millions d'euros au 30 juin 2022 couvre 76% des créances échues depuis plus de 365 jours hors dépôts facturés et représente 41% de la totalité des créances échues.

Par ailleurs, étant donné la nature des activités et des géographies dans lesquelles il opère, le Groupe est amené régulièrement à recouvrer des créances échues depuis plus d'un an.

Le risque de crédit, lié au fait qu'un client n'honore pas sa dette à l'échéance fixée, est suivi au niveau de chaque entité sous la supervision des responsables financiers assistés pour les plus importantes d'entre elles par un credit manager et conformément aux instructions communiquées par le service recouvrement du Groupe. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs. Selon l'appréciation des responsables financiers, les entités peuvent être conduites à se couvrir contre le risque de crédit en obtenant de la part des clients des garanties bancaires auprès d'établissements financiers de premier rang et des compagnies d'assurance et des dépôts de garantie.

Le risque de crédit est réduit par les garanties et engagements reçus suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2021		30 juin 2022	
	Valeur des créances	Valeur de la garantie	Valeur des créances	Valeur de la garantie
Dépôts de garantie reçus	82,4	20,8	64,1	14,1
Garanties bancaires ou cautions d'assurances	15,0	25,1	18,6	20,4
Garanties maison-mère	5,2	5,2	2,9	2,9
Total	102,6	51,0	85,6	37,4

Les dépôts de garantie sont comptabilisés en passifs financiers. Les garanties bancaires et garanties de maisons-mères n'apparaissent pas au bilan.

Les 10 premiers clients du Groupe représentent 35 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2022 (35% au 30 juin 2021). Les cinq premiers représentent 20 % du chiffre d'affaires (24 % au 30 juin 2021).

Les dépréciations des créances clients ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Total
Valeur au 30 juin 2020	119,2
Dotations (reprises) nettes	25,6
Reprises utilisées	(44,9)
Variations de change	(1,5)
Sortie de périmètre	(1,9)
Valeur au 30 juin 2021	96,5
Dotations (reprises) nettes	22,9
Reprises utilisées	(29,5)
Variations de change	1,5
Valeur au 30 juin 2022	91,3

7.3.2 Actifs de contrats clients, coûts d'obtention et d'exécution des contrats non courants

(en millions d'euros)	Total
Actifs de contrats clients au 30 juin 2020	42,8
Consommation d'actifs de contrats clients sur la période	(12,5)
Nouveaux actifs de contrats clients comptabilisés sur la période	9,3
Reprises (dépréciations) nettes	1,6
Ecart de conversion	(0,9)
Actifs de contrats clients au 30 juin 2021	40,3
Consommation d'actifs de contrats clients sur la période	(5,8)
Nouveaux actifs de contrats clients comptabilisés sur la période	5,7
Reprises (dépréciations) nettes	0,7
Ecart de conversion	0,8
Actifs de contrats clients au 30 juin 2022	41,7

Les coûts d'obtention et d'exécution des contrats se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Total
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2020	49,2
Consommation des coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients sur la période	(14,6)
Nouveaux coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients comptabilisés sur la période	8,2
Entrée de périmètre	12,3
Sortie de périmètre	(40,6)
Ecart de conversion	0,2
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2021	14,7
Consommation des coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients sur la période	(4,5)
Nouveaux coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients comptabilisés sur la période	0,9
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2022	11,1

7.3.3 Passifs de contrats clients

Les passifs de contrats clients se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Total
Passifs de contrats clients au 30 juin 2020	187,5
Reconnaissance du chiffre d'affaires sur la période	(42,5)
Nouveaux passifs de contrats clients comptabilisés sur la période	56,4
Ecart de conversion	(4,1)
Entrée de périmètre	13,5
Sortie de périmètre	(24,5)
Passifs de contrats clients au 30 juin 2021	186,4
Reconnaissance du chiffre d'affaires sur la période	(77,1)
Nouveaux passifs de contrats clients comptabilisés sur la période	107,5
Ecart de conversion	7,7
Passifs de contrats clients au 30 juin 2022	224,4

PRINCIPES COMPTABLES

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée des comptes de caisse et des dépôts à vue bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les dépôts à court terme à échéance de moins de trois mois à l'origine, les comptes à terme, ainsi que des parts d'OPCVM facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, la valeur liquidative étant établie et publiée quotidiennement et soumise à un risque négligeable de changement de valeur. Les parts d'OPCVM sous option de juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisées à leur juste valeur, les gains et pertes, réalisés ou latents, liés au changement de la juste valeur de ces actifs étant comptabilisés dans le résultat financier.

Dettes financières

Les dettes financières sont constituées d'emprunts bancaires, d'emprunts obligataires et de dettes structurées. Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Ces coûts sont présentés en frais et primes d'émission et étalés sur la durée de l'emprunt.

Actifs financiers

A l'exception des instruments financiers dérivés et des titres non consolidés, les actifs financiers sont comptabilisés en coût amorti. Une dépréciation est constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indicateur de perte de valeur. Les titres non consolidés sont valorisés à la juste valeur.

Passifs financiers

Les dettes locatives reconnues en contrepartie des droits d'utilisation correspondent à la somme des paiements futurs actualisés des contrats de location. Le taux d'actualisation retenu pour évaluer ces dettes est déterminé par contrat en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le contrat.

Lorsque le Groupe octroie des promesses d'achat fermes ou conditionnelles de leur participation à des actionnaires minoritaires, le montant correspondant des participations ne donnant pas le contrôle est reclassé en passif financier pour la juste valeur de l'engagement. Le passif financier est réévalué à chaque clôture en contrepartie des capitaux propres, en l'absence de précisions apportées par les normes IFRS.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations ultérieures de juste valeur étant enregistrées en résultat financier. Les instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture.

Les opérations de couverture s'effectuent en ayant recours à des instruments financiers dérivés, dont les variations de juste valeur ont pour but de compenser l'exposition des éléments couverts à ces mêmes variations. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres, dans les autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global, pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace sont constatées en résultat financier. Le Groupe dispose d'instruments financiers dérivés destinés à couvrir des flux de trésorerie (*forwards* et *forwards KI*) ainsi que l'investissement net de ses filiales au Mexique, à Singapour et à Dubaï (*cross currency swap*). Les options *forwards*, *forwards KI*, et la composante taux du *cross currency swap* sont présentées en actif ou passif financier selon la position et la composante change est incluse dans la dette nette du Groupe.

Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte affecte ce dernier. Les gains et pertes ainsi transférés sont comptabilisés dans le résultat au niveau de l'élément couvert.

7.4.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Trésorerie	331,1	82,5
Équivalents de trésorerie	523,9	594,5
Total	855,0	677,0

7.4.2 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Taux	30 juin 2021	30 juin 2022	Échéance
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	Variable	69,0	39,9	Juin 2026
Crédit <i>in fine</i> BEI	0,488 %	200,0	200,0	Décembre 2028
Emprunt obligataire 2022	3,125 %	300,0	-	Octobre 2022
Emprunt obligataire 2025	2,000 %	800,0	800,0	Octobre 2025
Emprunt obligataire 2027	2,250 %	600,0	600,0	Juillet 2027
Emprunt obligataire 2028	1,500 %	600,0	600,0	Octobre 2028
Dettes structurées				
	Variable	14,2	0,0	Mai 2024
	0,65%	67,0	0,0	Juin 2022
	0,75%	80,0	80,0	Juin 2023
	0,90%	53,0	53,0	Juin 2024
Sous-total des dettes (part non courante)		2 783,2	2 372,9	
Frais et primes d'émission		(16,7)	(13,1)	
Total des dettes (part non courante)		2 766,5	2 359,8	
Dettes structurées	Variable	7,1	-	
Emprunt obligataire 2022	3,125 %	-	300,0	Octobre 2022
Intérêts courus non échus		38,2	38,3	
Total des dettes (part courante)		45,4	338,3	
Total		2 811,9	2 698,0	

La totalité de l'endettement est libellée en euros.

Le crédit *in fine* et les dettes structurées sont assortis d'un covenant financier qui prévoit un rapport entre l'endettement total net et EBITDA inférieur ou égal à 4,0 pour 1. Les covenants des crédits *in fine* prévoient également pour chaque prêteur la possibilité de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A ou d'Eutelsat Communications. Les obligations sont également assorties d'un covenant bancaire qui prévoit pour chaque prêteur la possibilité de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A ou d'Eutelsat Communications accompagné d'une dégradation de la notation d'Eutelsat S.A. Au 30 juin 2022, le Groupe respecte l'ensemble des covenants bancaires.

Les contrats de crédit ne comportent ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs mais comportent des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles prévues dans ce type de contrat de prêt) limitant la capacité d'Eutelsat S.A. et de ses filiales, notamment à consentir des sûretés, contracter des dettes supplémentaires, céder des actifs, s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) et modifier la nature de l'activité de la Société et de ses filiales.

Les contrats de crédit comportent un engagement de conserver des polices d'assurance « Lancement plus un an » pour tout satellite localisé à 13° Est et, pour tout autre satellite, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, le Groupe dispose au 30 juin 2022 de lignes de crédit actives d'un montant total non tiré de 1 209,0 millions d'euros (1050,0 millions d'euros au 30 juin 2021). Ces lignes sont assorties de covenants bancaires de même type que ceux existants sur le crédit *in fine* et les dettes structurées.

L'échéancier des dettes, hors frais et primes d'émission et intérêts courus non échus, au 30 juin 2022 est le suivant :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	39,9	-	39,9	-
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	-	-	200,0
Dettes structurées	133,0	-	133,0	-
Emprunt obligataire 2022	300,0	300,0	-	-
Emprunt obligataire 2025	800,0	-	800,0	-
Emprunt obligataire 2027	600,0	-	-	600,0
Emprunt obligataire 2028	600,0	-	-	600,0
Total	2 672,9	300,0	972,9	1 400,0

7.4.3 Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs financiers se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Titres de participation non consolidés	14,7	17,7
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	39,0	-
Autres actifs financiers	43,7	87,8
Total	97,4	105,5
<i>Dont part courante</i>	26,8	65,0
<i>Dont part non courante</i>	70,6	40,5

⁽¹⁾ Voir Note 7.4.5 « Instruments financiers dérivés ».

Au 30 juin 2022, les autres actifs financiers comprennent des sommes à recevoir de fournisseurs de lanceurs dont les contrats ont été résiliés pour un montant de 46,7 millions d'euros.

Les autres dettes et passifs financiers se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Dettes locatives	435,6	425,7
Autres créiteurs	103,4	225,8
Dettes sur immobilisations	213,7	297,5
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	29,1	105,7
Dettes sociales	51,5	43,6
Dettes fiscales	22,3	18,6
Total	855,7	1 116,9
<i>Dont part courante</i>	166,4	522,1
<i>Dont part non courante</i>	689,3	594,8

⁽¹⁾ Voir Note 7.4.5 « Instruments financiers dérivés ».

Les autres créiteurs comprennent le capital non appelé par OneWeb Holdings Ltd au 30 juin 2022 pour 128,4 millions d'euros.

Au fur et à mesure de la construction de certains satellites, des acceptations de jalons entraînent la reconnaissance d'une immobilisation en cours et d'une dette fournisseurs. Les dettes sur immobilisation non courantes représentent un montant de 134,1 millions d'euros au 30 juin 2022 et incluent les acceptations de jalons ayant pour échéance la livraison des satellites.

La variation des dettes locatives sur la période se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	Nouveaux contrats	Flux de trésorerie	Autres	Effets de change	Variation des intérêts courus	30 juin 2022
Satellites	384,0	-	(8,2)	(0,1)	-	3,5	379,2
Immobilier	47,1	0,1	(2,3)	(0,1)	0,7	-	45,6
Autres	4,5	-	(3,6)	-	-	-	0,9
Total	435,6	0,1	(14,1)	(0,2)	0,7	3,5	425,7

Les dettes locatives comprennent les intérêts courus de 2,2 millions d'euros au 30 juin 2021 et de 3,5 millions d'euros au 30 juin 2022.

7.4.4 Dette nette

La dette nette se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	69,0	39,9
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	200,0
Emprunts obligataires	2 300,0	2 300,0
Dettes structurées	221,2	133,0
Part change du <i>cross currency swap</i>	(38,7)	41,3
Dettes locatives	434,0	420,6
Dette brute	3 185,5	3 134,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(855,0)	(677,0)
Dette nette	2 330,5	2 457,8

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2020	Flux de trésorerie	Flux non cash	Effets de change	var. de juste valeur et autres	30 juin 2021
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	483,1	(414,1)	-	-	-	69,0
Crédit <i>in fine</i> BEI	-	200,0	-	-	-	200,0
Emprunts obligataires	2 200,0	100,0	-	-	-	2 300,0
Tirage RCF	300,0	(300,0)	-	-	-	-
Dettes structurées	246,1	(73,7)	48,8	-	-	221,2
Part change du <i>cross currency swap</i>	(4,3)	-	-	-	(34,4)	(38,7)
Dettes locatives	489,6	(91,5)	34,9	0,1	0,8	434,0
Total	3 714,4	(579,3)	83,7	0,1	(33,6)	3 185,5

Le flux de trésorerie de 100 millions d'euros sur les emprunts obligataires correspond, d'une part, au remboursement de l'emprunt obligataire échu au cours de l'exercice 2021 pour (500,0) millions d'euros, et, d'autre part, à une nouvelle émission obligataire pour 600,0 millions d'euros arrivant à échéance en octobre 2028 (voir Note 2.5).

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	Flux de trésorerie	Flux non cash	Effets de change	var. de juste valeur et autres	30 juin 2022
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	69,0	(29,1)	-	-	-	39,9
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	-	-	-	-	200,0
Emprunts obligataires	2 300,0	-	-	-	-	2 300,0
Dettes structurées	221,2	(88,2)	-	-	-	133,0
Part change du <i>cross currency swap</i>	(38,7)	-	-	-	80,0	41,3
Dettes locatives	434,0	(14,1)	0,1	0,7	(0,1)	420,6
Total	3 185,5	(131,4)	0,1	0,7	79,9	3 134,8

7.4.5 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une évaluation par un expert indépendant qui est rapprochée des valorisations transmises par les contreparties bancaires. Le tableau ci-après présente les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés par type de contrat :

(en millions d'euros)	Notionnels		Justes valeurs		Variation de juste valeur sur la période	Impact résultat (hors coupons)	Impact capitaux propres (hors coupons)
	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022			
Vente à terme synthétique à barrière active (Eutelsat S.A.)	235,5	487,8	(0,4)	(47,4)	(47,0)	(0,9)	(46,1)
Cross Currency Swap	572,0	646,8	10,3	(58,3)	(68,6)	-	(68,6)
Total des instruments de change	807,5	1 134,6	9,9	(105,7)	(115,6)	(0,9)	(114,7)
Swap pré-hedge	-	-	-	-	-	-	-
Total des instruments de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers dérivés	807,5	1 134,6	9,9	(105,7)	(115,6)	(0,9)	(114,7)

Au 30 juin 2022, le montant cumulé des justes valeurs des instruments financiers dérivés ressort en négatif pour 105,7 millions d'euros (voir Note 7.4.3 « Actifs et passifs financiers »).

Les coupons des instruments de taux qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisés directement en résultat. La variation comptabilisée en capitaux propres au titre de ces instruments correspond à la variation de juste valeur hors coupon. Les coupons du *cross currency swap* et des *forwards* qualifiés de couverture d'investissement net à l'étranger, ainsi que la variation de juste valeur hors-coupon, sont comptabilisés directement en capitaux propres.

La juste valeur et les échéances des instruments dérivés qualifiés de couverture se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat au 30 juin 2021						
	Total	À 1 an au plus	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	À plus de 5 ans
Couverture du risque de change	9,9	(0,4)	-	-	10,3	-	-
Total net au 30 juin 2021	9,9	(0,4)	-	-	10,3	-	-

(en millions d'euros)	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat au 30 juin 2022						
	Total	À 1 an au plus	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	À plus de 5 ans
Couverture du risque de change	(105,7)	(47,4)	-	(58,3)	-	-	-
Total net au 30 juin 2022	(105,7)	(47,4)	-	(58,3)	-	-	-

7.4.6 Gestion des risques

Le Groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de change et de taux d'intérêt. Pour y faire face, le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie suite à des variations des taux d'intérêts et des cours de change.

Risque de change

Par ses opérations de vente de capacité satellitaire, le Groupe est principalement receveur de devises, et majoritairement de dollar U.S. Le Groupe est donc majoritairement exposé au risque de change dollar U.S./euro.

Afin de se couvrir contre les risques liés à la fluctuation des taux de change, le Groupe peut être amené à utiliser des ventes à terme ou des ventes à termes synthétiques à barrière activante de dollars U.S. contre euros, exercées ou non en fonction du taux de change à leur date d'expiration. Le Groupe ne peut néanmoins garantir qu'il parviendra à couvrir systématiquement tous ses contrats libellés en dollar U.S. Par ailleurs, afin de couvrir le risque de conversion, le Groupe peut également avoir recours à la création de passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs. Parmi les instruments de couverture utilisés, le Groupe peut avoir recours à des produits dérivés de change (*cross currency swaps et forwards*) documentés en couverture d'investissement net à l'étranger. Le Groupe a ainsi mis en place un swap de devises euro dollar U.S. pour un notionnel de 680 millions de dollars afin de couvrir son investissement net dans deux filiales basées au Mexique, à Singapour et à Dubaï.

Compte tenu de son exposition au risque de change, le Groupe estime qu'une hausse de 10% de la valeur du taux euro/ dollar U.S générerait (hors instruments de change) une baisse du chiffre d'affaires de 43,8 millions d'euros et une baisse des charges opérationnelles de 4,9 millions d'euros. Elle entraînerait également une variation négative de 162 millions d'euros de la réserve de conversion du Groupe et une hausse de 62 millions d'euros sur la part change du *cross currency swap* comptabilisée en dettes financières.

Risque de taux

Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêt en conservant une partie de sa dette à taux fixe (emprunts obligataires d'Eutelsat S.A.) et si nécessaire par une politique de couverture ou de pré-couverture.

Compte tenu de l'ensemble des instruments financiers dont dispose le Groupe au 30 juin 2022, une augmentation de dix points de base (+0,1%) du taux d'intérêt EURIBOR aurait un impact négligeable sur la charge d'intérêts et la réévaluation des instruments financiers entraînant un impact sur le compte de résultat.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. Le Groupe minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en acquérant des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée.

Le Groupe n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat.

Au 30 juin 2022, le risque de contrepartie n'est pas significatif sur ces opérations.

Risque de liquidité

Le Groupe gère le risque de liquidité en tenant compte de la maturité des investissements financiers, des actifs financiers et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires *in fine*, de lignes de crédit bancaire *revolving*, d'emprunts obligataires et de contrats de location de satellites.

La maturité contractuelle de la dette du Groupe se présente comme suit :

Au 30 juin 2021 (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Echéancier au 30 juin 2021					
			juin-22	juin-23	juin-24	juin-25	juin-26	Au-delà de 5 ans
Prêt auprès d'Eutelsat Communications S.A.	(69,0)	(69,0)	-	(69,0)	-	-	-	-
Emprunts obligataires	(2 286,8)	(2 555,9)	(47,9)	(338,5)	(38,5)	(38,5)	(838,5)	(1 254,0)
Crédit in fine BEI	(199,8)	(207,4)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(202,4)
Dettes structurées	(218,1)	(227,3)	(9,9)	(76,3)	(88,1)	(53,0)	-	-
Dettes locatives	(434,0)	(434,0)	(0,3)	(22,2)	(46,5)	(50,4)	(51,8)	(262,8)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	(28,8)	(28,8)	(0,4)	-	-	(28,4)	-	-
Total dettes financières	(3 236,5)	(3 522,4)	(59,5)	(507,0)	(174,1)	(171,3)	(891,3)	(1 719,2)
Autres passifs financiers	(181,3)	(181,3)	(120,7)	(60,6)	-	-	-	-
Total passifs financiers	(3 417,8)	(3 703,7)	(180,2)	(567,6)	(174,1)	(171,3)	(891,3)	(1 719,2)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	38,7	38,7	-	-	-	38,7	-	-
Actifs financiers	59,5	59,5	26,7	32,8	-	-	-	-
Trésorerie	331,1	331,1	331,1	-	-	-	-	-
Equivalent de trésorerie	523,9	523,9	523,9	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	953,2	953,2	881,7	32,8	-	38,7	-	-
Position nette	(2 464,6)	(2 750,5)	701,5	(600,4)	(174,1)	(132,6)	(891,3)	(1 719,2)

⁽¹⁾ Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

Au 30 juin 2022 (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Echéancier au 30 juin 2022					
			juin-23	juin-24	juin-25	juin-26	juin-27	Au-delà de 5 ans
Prêt auprès d'Eutelsat Communications S.A.	(39,9)	(39,9)	-	(39,9)	-	-	-	-
Crédit <i>in fine</i> BEI	(199,8)	(207,3)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(202,4)
Emprunts obligataires	(2 289,6)	(2 517,4)	(347,9)	(38,5)	(38,5)	(838,5)	(22,5)	(1 231,5)
Dettes structurées	(130,5)	(134,5)	(81,0)	(53,5)	-	-	-	-
Dettes locatives	(420,6)	(420,6)	(54,8)	(51,0)	(52,2)	(54,7)	(55,9)	(152,1)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	(105,7)	(105,7)	(47,4)	-	(58,3)	-	-	-
Total dettes financières	(3 186,1)	(3 425,4)	(532,1)	(183,9)	(150,0)	(894,2)	(79,4)	(1 586,0)
Autres passifs financiers	(288,0)	(288,0)	(251,6)	(36,4)	-	-	-	-
Total passifs financiers	(3 474,1)	(3 713,4)	(783,7)	(220,3)	(150,0)	(894,2)	(79,4)	(1 586,0)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	105,5	105,0	65,0	40,5	-	-	-	-
Trésorerie	594,5	594,5	594,5	-	-	-	-	-
Equivalent de trésorerie	82,5	82,5	82,5	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	782,5	782,0	742,0	40,5	-	-	-	-
Position nette	(2 691,4)	(2 931,4)	(41,7)	(179,8)	(150,0)	(894,2)	(79,4)	(1 586,0)

⁽¹⁾ Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

7.5 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le montant pour lequel un actif financier pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

7.5.1 Juste valeur des actifs

Les tableaux suivants ventilent chaque actif composé d'instruments financiers en indiquant sa juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(en millions d'euros)	Total	Valeur nette comptable au 30 juin 2021			
		Coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur par le résultat	Juste valeur au 30 juin 2021
Actifs non courants					
Prêts et avances à long terme	32,8	18,1	-	14,7	32,8
Actifs sur contrats clients	30,4	30,4	-	-	30,4
Actifs courants					
Créances clients	245,3	245,3	-	-	245,3
Actifs sur contrats clients	9,8	9,8	-	-	9,8
Autres créances	42,5	42,5	-	-	42,5
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					
Qualifiés de couverture	39,0	-	39,0	-	39,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Trésorerie	523,9	-	-	523,9	523,9
Equivalent de trésorerie ⁽²⁾	331,1	-	-	331,1	331,1

⁽¹⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché)

⁽²⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

(en millions d'euros)	Total	Valeur nette comptable au 30 juin 2022			
		Coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur par le résultat	Juste valeur au 30 juin 2022
Actifs non courants					
Prêts et avances à long terme	40,5	22,8	-	17,7	40,5
Actifs sur contrats clients	34,0	34,0	-	-	34,0
Actifs courants					
Créances clients	247,8	247,8	-	-	247,8
Actifs sur contrats clients	18,8	18,8	-	-	18,8
Autres créances	32,2	32,2	-	-	32,2
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					
Qualifiés de couverture	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Trésorerie	594,5	-	-	594,5	594,5
Equivalent de trésorerie ⁽²⁾	82,5	-	-	82,5	82,5

⁽¹⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché)

⁽²⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

A l'exception des instruments financiers dérivés et des titres non consolidés, la valeur comptable des actifs constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

7.5.2 Juste valeur des passifs

Les tableaux suivants ventilent chaque passif composé d'instruments financiers en indiquent sa juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(en millions d'euros)	Valeur nette comptable au 30 juin 2021				Juste valeur au 30 juin 2021
	Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	
Dettes financières					
Emprunts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	69,0	69,0	-	-	69,0
Emprunts à taux variable	218,1	218,1	-	-	218,1
Emprunt obligataire ⁽¹⁾	2 286,8	2 286,8	-	-	2 453,4
Emprunts à taux fixe	199,8	199,8	-	-	199,8
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers					
Non courants	472,1	472,1	-	-	472,1
Courants	140,7	140,7	-	-	140,7
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾					
Qualifiés de couverture	29,1	29,1	-	-	29,1
Fournisseurs et comptes rattachés	84,4	84,4	-	-	84,4
Dettes sur immobilisations	213,7	213,7	-	-	213,7

⁽¹⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

⁽²⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

(en millions d'euros)	Valeur nette comptable au 30 juin 2022				Juste valeur au 30 juin 2022
	Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	
Dettes financières					
Emprunts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	39,9	39,9	-	-	39,9
Emprunts à taux variable	130,5	130,5	-	-	130,5
Emprunt obligataire ⁽¹⁾	2 289,6	2 289,6	-	-	2 156,5
Emprunts à taux fixe	199,8	199,8	-	-	199,8
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers					
Non courants	402,3	402,3	-	-	402,3
Courants	311,3	311,3	-	-	311,3
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾					
Qualifiés de couverture	105,7	-	105,7	-	105,7
Fournisseurs et comptes rattachés	76,0	76,0	-	-	76,0
Dettes sur immobilisations	297,5	297,5	-	-	297,5

⁽¹⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

⁽²⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

A l'exception des emprunts obligataires et des instruments financiers dérivés, la valeur comptable des passifs financiers constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

Les justes valeurs des emprunts obligataires de niveau 1 (prix coté sur un marché) se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Emprunt obligataire 2022	312,1	302,3
Emprunt obligataire 2025	856,9	776,3
Emprunt obligataire 2027	657,1	561,2
Emprunt obligataire 2028	627,3	516,7
Total	2 453,4	2 156,5

7.6 CAPITAUX PROPRES

PRINCIPES COMPTABLES

Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés à des augmentations ou réduction de capital sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

7.6.1 Capital social

Au 30 juin 2022, le capital social d'Eutelsat S.A. est composé de 1 013 162 112 actions, d'une valeur nominale de 0,65 euro. Il n'y a pas eu de mouvement sur la période close au 30 juin 2022.

7.6.2 Dividendes

Le 7 octobre 2021, les actionnaires réunis en Assemblée Générale Mixte ont décidé de distribuer un montant brut de 0,20 euro par action, soit un montant total de 202,6 millions d'euros totalement prélevé sur le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2021.

Lors de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2022, aucun dividende ne sera proposé au titre de l'exercice clos au 30 juin 2022.

7.6.3 Variation de la réserve de réévaluation des instruments dérivés

La réserve de réévaluation des instruments dérivés qualifiés de couverture (incluant l'effet d'impôt) a évolué comme suit sur l'exercice :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2021	(35,8)
Variations de juste valeur en capitaux propres recyclables en résultat	(32,7)
Solde au 30 juin 2022	(68,5)

La réserve de réévaluation des instruments dérivés inclut (6,6) millions d'euros de débouclément de *forwards* documenté en couverture d'investissement net à l'étranger.

7.6.4 Réserves de conversion

La réserve de conversion (incluant l'effet d'impôt) a évolué comme suit sur l'exercice :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2021	102,6
Variation nette sur la période	138,3
Solde au 30 juin 2022	240,9

La principale devise générant des écarts de conversion est le dollar US.

La réserve de conversion au 30 juin 2022 inclut (58,3) millions d'euros au titre du *cross currency swap* documenté en couverture d'investissement net à l'étranger ainsi que (112,2) millions d'euros relatifs au *cross currency swap* échu.

7.7 PROVISIONS

PRINCIPES COMPTABLES

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relative à l'actualisation est comptabilisée en charges financières.

L'évolution des provisions entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	Reprise		Reclassement	Variation de périmètre	Constat en capitaux propres	Variation de change	30 juin 2022
		Dotation	Utilisée					
Garantie financière donnée à un fonds de pension	59,8	0,9	(4,3)	-	-	(55,4)	-	1,1
Indemnités de départ en retraite	14,6	1,3	(0,2)	-	(3,1)	(1,4)	-	11,2
Autres avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	5,4	0,2	(0,1)	(0,2)	-	-	-	5,3
Total avantages postérieurs à l'emploi	80,0	2,4	(4,6)	(0,2)	(3,1)	(56,8)	-	17,6
Litiges commerciaux, salariaux et fiscaux	15,6	0,9	(3,3)	(6,8)	(0,1)	-	0,7	7,1
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Total provisions	95,6	3,4	(7,9)	(7,0)	(3,2)	(56,8)	0,7	24,7
<i>Dont part non courante</i>	83,0	-	-	-	-	-	-	17,6
<i>Dont part courante</i>	12,6	-	-	-	-	-	-	7,1

⁽¹⁾ Les autres avantages postérieurs à l'emploi concernent essentiellement des indemnités de fin de contrat dans diverses filiales.

7.7.1 Garantie financière donnée à un fonds de pension

Eutelsat S.A. a donné une garantie financière au fonds de pension en charge du régime de retraite mis en place par l'Organisation Inter Gouvernementale (OIG) lors de l'apport par cette dernière de son activité opérationnelle à Eutelsat S.A. en 2001. Ce régime de retraite à prestations définies a été fermé et les droits acquis gelés préalablement à l'apport. La garantie financière octroyée par Eutelsat S.A. est évaluée et comptabilisée de manière similaire à un engagement de retraite à prestations définies bien que le Groupe n'ait pas repris directement les engagements souscrits auprès de l'OIG sur le plan juridique. Cette garantie peut être exercée à certaines conditions en comblement de sous-financements futurs, sans qu'il existe de seuil quantitatif déclenchant l'appel de cette garantie.

En 2017, la garantie financière a été appelée pour un montant de 35,9 millions d'euros sur la base des projections de déficit du régime et un accord a été conclu avec le fonds de pension pour neuf paiements de 4,0 millions d'euros répartis entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2025.

En 2021, un nouvel accord remplaçant le précédent a été conclu avec le fonds de pension, portant le montant total des paiements dus au fonds au 30 juin 2022 à 38 millions d'euros, avec un échéancier allant jusqu'au 30 juin 2029.

Ces paiements pourront évoluer en fonction des futures situations financières établies annuellement.

L'évolution des obligations et des actifs du régime entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	207,5	199,1
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	-
Coût financier	3,1	3,0
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gains)/pertes	(4,6)	(48,2)
Prestations versées	(6,9)	(7,9)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	199,1	146,0

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture	123,9	139,3
Rendement attendu des actifs du régime	1,8	2,0
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gains)/pertes	16,4	7,2
Contributions versées	4,1	4,3
Prestations versées	(6,9)	(7,9)
Juste valeur des actifs du fonds à la clôture	139,3	145,0

La durée moyenne pondérée des obligations est de 14,3 ans.

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime n'incluent aucun instrument financier émis par Eutelsat S.A. ni aucun bien immobilier ou mobilier détenu ou utilisé par Eutelsat S.A. Le rendement effectif des actifs du régime s'élève à 18,2 millions d'euros et 9,2 millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022, respectivement.

Les évaluations actuarielles ont été réalisées sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2021	30 juin 2022
Taux d'actualisation	1,50%	3,35%
Taux d'augmentation des pensions	1,75%	2,00%

Une baisse de 25 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation de la provision de 5,2 millions d'euros.

Les provisions ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Provision à l'ouverture de l'exercice	83,7	59,8
Charge nette comptabilisée en résultat	1,2	0,9
(Gains) / pertes actuarielles	(21,0)	(55,4)
Contributions versées	(4,1)	(4,3)
Provision à la clôture de l'exercice	59,8	1,1

7.7.2 Indemnités de départ retraite et assimilés

PRINCIPES COMPTABLES

Les régimes de retraite du Groupe sont constitués de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées en « Charges de personnel » sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services sont rendus par les bénéficiaires des régimes.

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe s'est engagé à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations. L'évaluation de ces prestations s'effectue sur la base de la méthode actuarielle des *unités de crédit projetées* consistant à projeter les montants des paiements futurs attendus sur la base d'hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite) et financières (augmentation des salaires et actualisation). La charge de l'exercice correspondant au coût des services rendus est constatée en « Charges de personnel » et les effets de l'actualisation dans le résultat financier. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Régimes à prestations définies

Les engagements de retraite à prestations définies du Groupe sont principalement constitués du régime d'indemnités de départ en retraite des salariés d'Eutelsat S.A.

Aux 30 juin 2021 et 2022, la situation du régime se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	14,6	14,6
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,0	1,1
Coût financier	0,2	0,2
Écarts actuariels	0,9	(1,4)
Indemnités versées	(2,0)	(0,2)
Autres	-	(3,1)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	14,6	11,2

La durée moyenne pondérée des obligations est de 11,4 ans.

L'évaluation actuarielle effectuée a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2021	30 juin 2022
Taux d'actualisation	1,25%	3,25%
Taux d'augmentation des salaires	0% durant 2 ans puis 2%	0% durant 1 an puis 2,0%

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'obligations privées de première catégorie (AA et AAA) d'une durée cohérente avec celle du régime valorisé.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations patronales versées au régime de retraite obligatoire en France au cours de l'exercice à ce titre s'élèvent à 6,3 millions d'euros et 6,3 millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022 respectivement.

Les salariés, à l'exception des mandataires sociaux salariés, bénéficient par ailleurs d'une retraite sur-complémentaire par capitalisation, à contributions définies, financée par des cotisations salariales et patronales égales à 6% du salaire annuel brut dans la limite de huit fois le plafond de la Sécurité sociale française. Les cotisations patronales versées au cours de l'exercice à ce titre s'élèvent à 2,0 millions d'euros et 2,0 millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022 respectivement.

7.7.3 Litiges et passifs éventuels

PRINCIPES COMPTABLES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges commerciaux. Le Groupe exerce son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus, et constitue une provision dès lors qu'il s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou trop peu étayés, aucune provision n'a été comptabilisée.

7.8 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS

7.8.1 Actifs et passifs d'impôts différés

PRINCIPES COMPTABLES

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions en utilisant la méthode bilancielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés par nature ont évolué de la manière suivante entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	Variation de change et reclassements	Résultat de la période	Constat en capitaux propres	30 juin 2022
Impôts différés actifs					
Instruments financiers dérivés	46,3	(2,7)	(8,9)	28,6	63,3
Déficits reportables	15,4	0,4	(11,3)	-	4,4
Provisions client	22,3	0,1	3,7	-	26,1
Garantie financière donnée au fonds de pension	5,6	-	0,3	(14,3)	(8,4)
Provisions pour risques et charges	6,0	0,1	(1,3)	-	4,8
Actifs incorporels et corporels	28,5	1,0	(12,6)	-	16,8
Autres	10,1	2,0	5,8	-	17,9
Total impôts différés actifs	134,2	0,9	(24,3)	14,3	125,0
Impôts différés passifs					
Instruments financiers dérivés	(5,8)	2,7	(0,6)	0,1	(3,7)
Actifs incorporels	(0,9)	-	(0,6)	-	(1,5)
Actifs corporels	(224,3)	(8,5)	11,4	-	(221,4)
Autres	(38,4)	(4,8)	3,6	-	(39,6)
Total impôts différés passifs	(269,4)	(10,7)	13,7	0,1	(266,2)
Position nette active / (passive)	(135,2)	(9,8)	(10,6)	14,3	(141,2)
Reflété comme suit dans les comptes :					
Impôts différés actifs	7,7				1,2
Impôts différés passifs	(142,9)				(142,4)
Total	(135,2)				(141,2)

L'actif ou le passif d'impôt différé correspond à la somme des positions nettes des entités consolidées.

Les impôts différés passifs portent essentiellement sur les différences temporelles taxables générées par :

- la comptabilisation à la juste valeur des contrats clients et relations associées et des autres immobilisations incorporelles dans le cadre des acquisitions d'Eutelsat S.A. et de Satmex ;
- les amortissements accélérés pratiqués sur les satellites au niveau fiscal.

L'échéancier de recouvrement des actifs d'impôts différés sur déficits reportables est présenté dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Echéanciers des pertes fiscales reportables activées	14,9	10,5	-	0,2	4,3
Total	14,9	10,5	-	0,2	4,3

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un stock de pertes fiscales reportables non reconnues pour un montant de 146,3 millions d'euros au 30 juin 2022 (131,6 millions d'euros au 30 juin 2021) dont les dates d'expiration sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Dates d'expiration des pertes fiscales reportables non reconnues	146,6	-	1,0	1,2	144,4
Total	146,6	-	1,0	1,2	144,4

7.8.2 Procédure de vérification

La société Eutelsat S.A., appartenant au groupe d'intégration fiscale dont Eutelsat Communications S.A. est la société mère intégrante, a fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité sur les exercices clos aux 30 juin 2012, 2013 et 2014. En décembre 2016, elle a reçu une proposition de rehaussement relative aux exercices clos aux 30 juin 2013 et 2014. Suite à l'exercice de recours précontentieux et aux discussions qui s'en sont suivies, les montants réclamés par l'administration fiscale ont été sensiblement réduits. Un désaccord persiste sur certains rehaussements, sur lesquels Eutelsat estime disposer d'arguments solides en défense.

La société a également fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité au titre des exercices clos aux 30 juin 2015, 2016 et 2017 et a reçu en décembre 2018 puis en décembre 2019, des propositions de rehaussements relatives à ces deux exercices. La société a répondu à cette ces propositions de rehaussements et a contesté la quasi-totalité des chefs de redressements. Fin mai 2022, le service vérificateur a répondu aux observations de la société. Elle indique maintenir la majorité des rehaussements initiaux. La société conteste cette position et a initié l'ensemble des recours précontentieux à cet effet.

Une procédure de vérification de comptabilité de la société au titre des exercices clos aux 30 juin 2018, 2019 et 2020 est en cours. La société a reçu une proposition interruptive de prescription portant sur l'exercice 2018 qu'elle a contestée dans son intégralité. Les opérations de vérification sont toujours en cours en ce qui concerne les exercices 2019 et 2020.

NOTE 8. PARTIES LIEES

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires directs ou indirects, et leurs filiales, qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe ;
- des actionnaires minoritaires des entités que le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale ; et
- des principaux dirigeants.

8.1 PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le Groupe considère que la notion de principaux dirigeants regroupe, dans le contexte de gouvernance d'Eutelsat, le Comité exécutif présidé par le Directeur Général ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

Les rémunérations allouées au Comité exécutif se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Rémunérations ⁽¹⁾	7,7	11,0
Total avantages court terme	7,7	11,0
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	0,06	0,06
Paielements fondés sur les actions ⁽³⁾	0,4	0,5
Total avantages long terme	0,46	0,56

⁽¹⁾ Elles incluent les salaires bruts y compris part variable, les primes, les avantages en nature, l'intéressement, la participation et les charges sociales versés.

⁽²⁾ Ils correspondent au coût des services passés des régimes de retraite à prestations définies.

⁽³⁾ Ils correspondent à la charge enregistrée au compte de résultat au titre des rémunérations en actions.

En cas de fin de mandat de la Directrice Générale et du Directeur Général Délégué, il est prévu un engagement de non-concurrence, rémunéré par le versement pendant 18 mois de 50% de la rémunération fixe. Cet engagement prévoit que le Directeur général et le Directeur général délégué s'abstiennent pendant cette durée de travailler directement ou indirectement pour tout opérateur de satellites.

Les rétributions des membres du Conseil d'administration perçues au titre de l'exercice clos au 30 juin 2022 s'élèvent à 0,9 million d'euros (0,8 million d'euros au titre de l'exercice clos au 30 juin 2021).

8.2 AUTRES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées autres que les principaux dirigeants se résument comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Chiffre d'affaires	25,4	8,0
Résultat financier	12,9	12,5
Créances brutes (y compris factures à établir)	79,9	28,4
Dettes (y compris factures à recevoir)	470,0	356,0

Le chiffre d'affaires porte sur la fourniture de services liés au suivi et au contrôle des satellites.

Les dettes comprennent les contrats de location au titre des satellites Express AT1, Express AT2, Express AM6 et Eutelsat 36C.

NOTE 9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTE 10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	EY				Mazars			
	Montant N	%	Montant N-1	%	Montant N	%	Montant N-1	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels consolidés								
Eutelsat S.A.	116	28%	167	47%	116	24%	122	25%
Filiales	301	72%	184	52%	375	76%	360	73%
Sous-total	417	85%	351	99%	491	98%	482	98%
Services autres que la certification des comptes								
Eutelsat S.A.	-	-	3	1%	3	30%	-	-
Filiales	71	100%	-	-	7	70%	7	2%
Sous-total	71	15%	3	1%	10	2%	7	2%
Total	488	100%	354	100%	501	100%	489	100%

Les services autres que la certification des comptes correspondent essentiellement aux travaux réalisés dans le cadre de revues financières non réglementées.,



EUTELSAT S.A.

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 658 555 372,80 euros
Siège social : 32 boulevard Galliéni,
92130 Issy les Moulineaux
422 551 176 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

INTRODUCTION.....	5
1 - POINTS-CLES DE L'EXERCICE.....	5
1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	5
1.2 PERFORMANCE PAR APPLICATION.....	6
1.3 PERFORMANCE FINANCIERE.....	6
1.4 AUTRES INDICATEURS OPERATIONNELS.....	6
1.4.1 Répéteurs opérationnels et utilisés.....	6
1.4.2 Carnet de commandes.....	7
2 - PRESENTATION DES ACTIVITES, DES MARCHES ET DE LA STRATEGIE DU GROUPE.....	8
2.1 ACTIVITES DU GROUPE.....	8
2.1.1 Broadcast.....	8
2.1.2 Connectivité.....	9
2.2 PRINCIPAUX MARCHES ET CONCURRENCE.....	11
2.2.1 Le marché des Services Fixes par Satellites.....	12
2.2.2 Activité Broadcast – perspectives de marché.....	14
2.2.3 Applications de Connectivité – perspectives de marché.....	16
2.3 STRATEGIE DU GROUPE.....	18
2.3.1 Maximisation du <i>cash-flow</i> libre.....	18
2.3.2 Retour à la croissance en saisissant les opportunités de long terme dans la Connectivité.....	19
2.5 STRATEGIE EN MATIERE EXTRA-FINANCIERE.....	22
3 - RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE.....	23
4 - PRINCIPAUX RISQUES CONCERNANT LE GROUPE ET DISPOSITIFS DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DE CES RISQUES.....	24
4.1. RISQUES OPERATIONNELS.....	24
4.2 RISQUES RELATIFS A L'EVOLUTION DU MARCHE DES TELECOMMUNICATIONS PAR SATELLITE.....	28
4.3 RISQUES LIES AUX CLIENTS.....	30
4.4 RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION.....	31
4.5 RISQUES FINANCIERS.....	34
4.6 DISPOSITIFS DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MIS EN PLACE PAR LA SOCIETE.....	37
4.6.1 Procédures relatives à la flotte de satellites et à son exploitation.....	37
4.6.2 Procédures relatives à la prévention et la gestion des autres risques opérationnels du Groupe.....	40
4.6.3 Prévention et gestion des risques commerciaux du Groupe.....	43
4.6.4 Gestion des risques financiers.....	43

5 - UNE FLOTTE JEUNE COUVRANT PRESQUE L'ENSEMBLE DU GLOBE	45
5.1 LA FLOTTE DE SATELLITES D'EUTELSAT	45
5.2 ACTIVITE DE LA FLOTTE.....	47
5.3 UNE POLITIQUE ACTIVE D'INVESTISSEMENTS.....	47
5.4 SERVICES DE LANCEMENTS ASSOCIES AUX SATELLITES EN COURS DE CONSTRUCTION	48
6 - ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	49
6.1 ORGANIGRAMME SIMPLIFIE DU GROUPE	49
6.2 PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS	50
7 - COMPTES CONSOLIDES CLOS AU 30 JUIN 2022 - INFORMATIONS FINANCIERES	52
7.1 BILAN CONSOLIDE SIMPLIFIE D'EUTELSAT S.A.....	52
7.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SIMPLIFIE D'EUTELSAT S.A.....	52
7.2.1 Analyse de l'activité de l'exercice	52
7.2.2 Évolution des charges opérationnelles au 30 juin 2022.....	53
7.2.3 Dotations aux amortissements et autres charges ou produits opérationnels	54
7.2.4 Résultat opérationnel.....	54
7.2.5 Résultat financier.....	54
7.2.6 Impôt sur les sociétés.....	54
7.2.8 Résultat net consolidé	54
7.2.9 Résultat net attribuable au Groupe.....	54
7.3 LIQUIDITE ET RESSOURCES FINANCIERES DU GROUPE.....	55
7.3.1 Situation de l'endettement net du Groupe.....	55
7.3.2 Description des instruments financiers en vigueur au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022	56
7.4 INSTRUMENTS FINANCIERS	57
7.5 LITIGES	58
8 - COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2022 - INFORMATIONS FINANCIERES	59
8.1 PRINCIPES COMPTABLES ET FINANCIERS	59
8.2 EXTRAITS DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2022	59
9 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	60
9.1 CODE DE REFERENCE UTILISE POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE POLITIQUE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	60
9.2 DISSOCIATION DES FONCTIONS DE PRESIDENT ET DE DIRECTEUR GENERAL	60
9.3 DIRECTION GENERALE DU GROUPE EUTELSAT S.A.	60
9.4 LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL APPORTEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	60

9.5	POLITIQUE DE MIXITE ET DIVERSITE ET DE REPRESENTATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	60
9.6	MISSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	61
9.7	LES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	61
9.8	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES FRANÇAISES ET ETRANGERES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2022.....	61
9.9	JETONS DE PRESENCE VERSES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	68
9.10	INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL DE LA SOCIETE.....	68
10	AUTRES INFORMATIONS PRESENTEES.....	70
10.1	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	70
10.2	TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES.....	70
10.3	CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES VISEES A L'ARTICLE 39.4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS.....	70
10.4	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE.....	70
10.5	ACQUISITION D' ACTIONS PAR LA SOCIETE.....	70
10.6	PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL.....	70
10.7	POLITIQUE DE DIVIDENDES.....	71
10.8	AFFECTATION DU RESULTAT.....	71
10.9	INFORMATION ENVIRONNEMENTALE.....	71
10.10	DELEGATIONS DE POUVOIRS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR LES ASSEMBLEES GENERALES DES ACTIONNAIRES.....	71
10.11	EVENEMENTS POST CLOTURE.....	71
10.12	ECHEANCIER DES PAIEMENTS FOURNISSEURS ET CLIENTS.....	71
10	OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE.....	72
	ANNEXE 1 - COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022.....	73
	ANNEXE 2 - COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022.....	74
	ANNEXE 3 – TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES (ART. R.225-102 DU CODE DE COMMERCE).....	75
	ANNEXE 4 – TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	76
	ANNEXE 5 – RAPPORT DE VERIFICATION DE L'INFORMATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.....	77

Cher(s) actionnaire(s),

Il nous appartient de vous présenter un rapport de gestion concernant l'activité d'Eutelsat Communications (la Société) et du Groupe Eutelsat¹ au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Nous vous présentons aussi les comptes annuels ainsi que les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2022, ces derniers comptes prenant en considération les relations intragroupes avec nos filiales ou des sociétés liées.

Le présent rapport a été arrêté par le Conseil d'administration du 9 septembre 2022.

INTRODUCTION

Exploitant de la capacité sur 36 satellites, positionnés de 139° Ouest à 174° Est et diffusant 7 000 chaînes de télévision, le Groupe est l'un des leaders dans les Services Fixes par Satellite (SFS).

Il exploite et fournit principalement de la capacité pour des Services Broadcast, ainsi que pour des applications de Connectivité (Données Fixes, Services aux gouvernements, Haut Débit Fixe et Connectivité Mobile), à fort potentiel de croissance à long terme.

Grâce à sa flotte de satellites, le Groupe couvre l'ensemble du continent européen, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Afrique sub-saharienne, une partie importante des continents asiatiques et le continent américain, ce qui lui donne potentiellement accès à près de 100 % de la population mondiale. Le Groupe est également investi dans l'opérateur OneWeb qui développe une constellation globale en orbite basse.

1 - POINTS-CLES DE L'EXERCICE

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux faits marquants de l'exercice sont les suivants :

Chiffre d'affaires des Activités opérationnelles de 1 148 millions d'euros sur une base publiée, en baisse de 3,8 % sur une base comparable ; Chiffre d'affaires du quatrième trimestre en légère hausse par rapport au troisième trimestre après un troisième trimestre globalement stable par rapport au deuxième trimestre

Performance financière résiliente malgré la baisse du chiffre d'affaires

- Une rentabilité parmi les plus élevées du secteur avec une marge d'EBITDA de 74,8 %, stable sur un an.
- Maintien d'une génération de trésorerie élevée
- Ratio Dette nette / EBITDA à 3,27x (contre 2,88x il y a un an) en amont du produit lié à la phase 2 de la bande C.

Mise en place de tous les éléments pour mettre en œuvre le « pivot Telecom »

- Opportunité massive à long terme pour les besoins en connectivité B2B et B2C.
- Lancement réussi de notre solution de services managés Eutelsat Advance avec un démarrage commercial prometteur, notamment dans le segment maritime.
- Réorganisation autour de deux pôles d'activité, la Vidéo et la Connectivité, afin de renforcer l'orientation client, de gagner en efficacité et de favoriser le retour à la croissance, dans le cadre du projet Comète.
- Entrée en service de capacités substantielles à partir de l'exercice 2023-24 avec d'importants engagements fermes sécurisés.

Une coopération étroite avec OneWeb qui progresse bien malgré les difficultés liées à la crise Russe

- Finalisation de l'investissement dans OneWeb avec une augmentation de la participation initiale faisant d'Eutelsat le second actionnaire de OneWeb.

¹ Le Groupe Eutelsat ou le Groupe désigne Eutelsat S.A. et l'ensemble des sociétés contrôlées directement ou indirectement par Eutelsat Communications.

- Partenariat global de distribution destiné aux principaux segments de la connectivité, renforçant la coopération et illustrant les synergies opérationnelles entre les deux groupes.
- Partenariat commercial exclusif, par l'intermédiaire duquel Eutelsat prend un engagement ferme pour de la capacité de OneWeb et bénéficie d'une utilisation exclusive sur certaines régions de vente et segments prédéterminés, en particulier l'Europe continentale et le segment des bateaux de croisière au niveau global.
- Suite à la suspension des opérations à Baikonur, OneWeb a conclu des accords avec SpaceX et New Space India lui permettant de reprendre les lancements de satellites.
- Poursuite d'une bonne dynamique commerciale soulignant l'important potentiel de long terme.

1.2 PERFORMANCE PAR APPLICATION

Pour une analyse de la performance par application il convient de se reporter à la section 7.2.1 « Analyse de l'activité de l'exercice » du présent document.

1.3 PERFORMANCE FINANCIERE

	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22	Variation réelle
Chiffre d'affaires - M€	1 237,2	1 154,5	-6,7 %
Rentabilité			
EBITDA ² - M€	929,7	869,9	-6,4 %
Marge d'EBITDA - %	75,1%	75,3%	+0,2 pt
Résultat net attribuable au Groupe - M€	263,7	282,5	+7,1 %

L'EBITDA, la marge d'EBITDA, le ratio Dette Nette / EBITDA, les investissements « cash » et le *cash-flow* libre discrétionnaire sont des Indicateurs Alternatifs de Performance dont la définition et le calcul figurent ci-dessous.

Pour plus de détail il convient de se reporter à la section 7 de ce document.

1.4 AUTRES INDICATEURS OPERATIONNELS

1.4.1 Répéteurs opérationnels et utilisés

Au 30 juin 2022, le nombre de répéteurs opérationnels s'établit à 1 361 unités, en baisse de 16 unités par rapport au 30 juin 2021, reflétant principalement la fin de vie en orbite stable du satellite EUTELSAT 174A.

Le nombre de répéteurs utilisés ressort à 996, en hausse de 15 unités sur un an, reflétant notamment la montée en puissance de l'activité de mobilité maritime qui est partiellement compensée par l'effet des campagnes de renouvellement avec l'administration américaine ainsi que le renouvellement partiel avec Nilesat.

Le taux de remplissage s'établit ainsi à 73,2 % contre 71,2 % un an plus tôt.

	30 juin 2021	30 juin 2022
Nombre de répéteurs opérationnels ⁽¹⁾	1 377	1 361
Nombre de répéteurs utilisés ⁽²⁾	981	996
Taux de remplissage	71,2 %	73,2 %
Note : données calculées sur la base du nombre de répéteurs équivalents 36 MHz hors capacité HTS ; (1) Nombre de répéteurs sur les satellites en orbite stable, hors capacité de secours. (2) Nombre de répéteurs utilisés sur les satellites en orbite stable.		

² Résultat opérationnel avant dotation aux amortissements, dépréciation d'actifs et autres produits et (charges) opérationnels.

1.4.2 Carnet de commandes

Au 30 juin 2022, le carnet de commandes s'établit à 4,0 milliards d'euros, en baisse de 7,5 % par rapport au 30 juin 2021, reflétant principalement sa consommation naturelle.

Le carnet de commandes équivaut à 3,5 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2021-22 et le Broadcast représente 62% du total.

	30 juin 2021	30 juin 2022
Valeurs des contrats (en milliards d'euros)	4,4	4,0
<i>En année du chiffre d'affaires</i>	3,5	3,5
Poids du Broadcast	64%	62 %
Note : Le carnet de commandes représente les revenus futurs provenant d'accords de capacité ou de services et peut inclure des contrats pour des satellites en cours d'acquisition ;		

2 - PRESENTATION DES ACTIVITES, DES MARCHES ET DE LA STRATEGIE DU GROUPE

2.1 ACTIVITES DU GROUPE

Exploitant de la capacité sur 36 satellites³, positionnés de 139° Ouest à 174° Est, Eutelsat couvre l'ensemble de la région EMEA⁴ et des Amériques, ainsi qu'une partie importante du continent asiatique. Le Groupe fournit ses services aux radiodiffuseurs et aux opérateurs de réseaux, directement ou par l'intermédiaire de distributeurs.

Au 30 juin 2022, Eutelsat a enregistré un chiffre d'affaires de 1 152 millions d'euros dont 61 % pour le Broadcast. Le carnet de commandes s'élevait à 4,0 milliards d'euros dont 62 % pour le Broadcast.

2.1.1 Broadcast

Le Broadcast (« Distribution Vidéo ») représente 61 % du chiffre d'affaires Eutelsat au 30 juin 2022, soit 697 millions d'euros.

Eutelsat fournit à ses clients une capacité de diffusion et des services associés afin de leur permettre de transmettre des programmes de télévision essentiellement vers des foyers équipés pour la réception directe par satellite ou dans une bien moindre mesure, vers des foyers raccordés au câble ou aux réseaux IP. Le Groupe occupe une place centrale dans la chaîne audiovisuelle, du lieu de reportage jusqu'à l'écran du téléspectateur.

Avec 7 216 chaînes TV (dont 2 132 en Haute Définition) diffusées *via* les ressources en orbite, Eutelsat est leader de marché non seulement en Europe, mais aussi dans les marchés émergents tels que la Russie, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Ses positions orbitales phares de télédiffusion bénéficient régulièrement du lancement de nouvelles chaînes de télévision et de l'essor de nouveaux formats de diffusions (Haute Définition, Ultra Haute Définition).

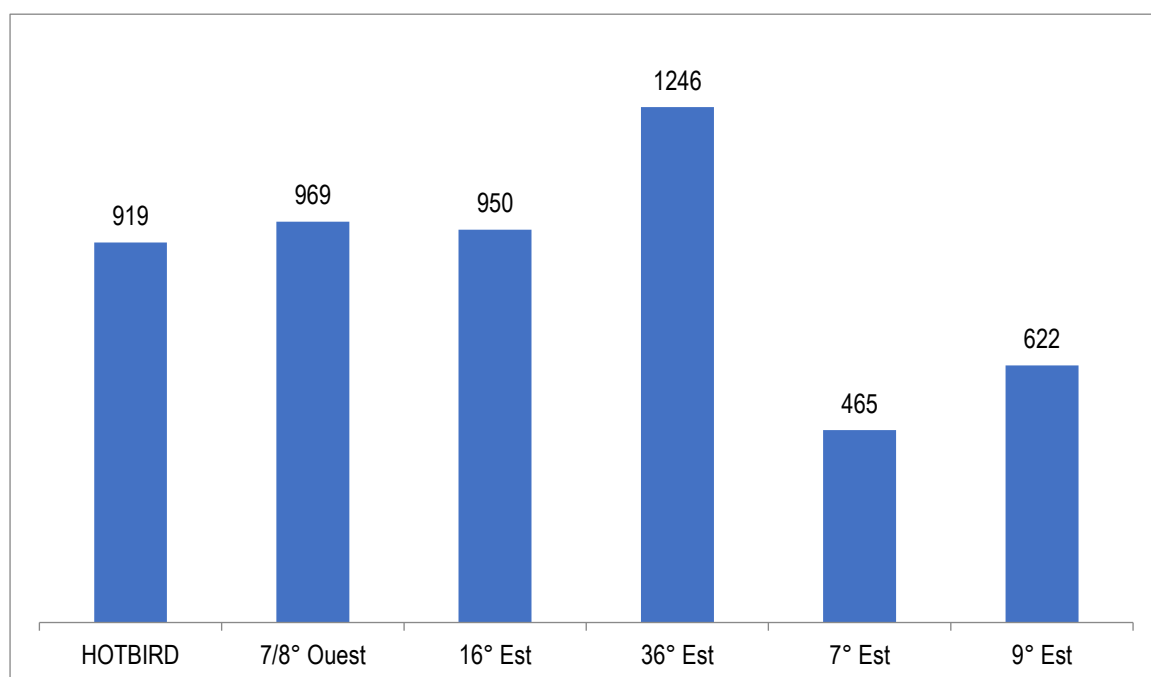
Eutelsat est un des pionniers du développement de la transmission audiovisuelle de contenus en Ultra Haute Définition. Le Groupe a par exemple lancé la chaîne de démonstration HOTBIRD 4K1, encodée au format HEVC et diffusée avec un balayage de 50 images par seconde et une profondeur de couleurs de 10-Bit. Il s'agissait alors de la première chaîne en Ultra Haute Définition en Europe avec ce nouveau standard. Au total, 22 chaînes uniques en UHD sont diffusées sur la flotte du Groupe, principalement en Europe et en Russie.

Dans cette application, les relations d'Eutelsat avec ses principaux clients télédiffuseurs sont établies sur le long terme avec des parcs conséquents (parfois plusieurs millions) d'antennes pointées vers les satellites du Groupe. Parmi les clients de la capacité satellitaire du Groupe pour la distribution Vidéo figurent par exemple : Sky Italia et Rai en Italie, nc+ et Cyfrowy Polsat en Pologne, Nova et OTE en Grèce, United Group (Total TV) dans les Balkans, DigiTurk en Turquie, Al Jazeera Sport et BeinMedia au Moyen-Orient, TricolorTV et NTV+ en Russie, Multichoice, Canal+ Overseas et ZAP en Afrique, ou encore Millicom en Amérique latine. Des distributeurs tels que Nilesat, Telespazio ou Arquiva peuvent également compter parmi les clients.

³ Au 30 juin 2022.

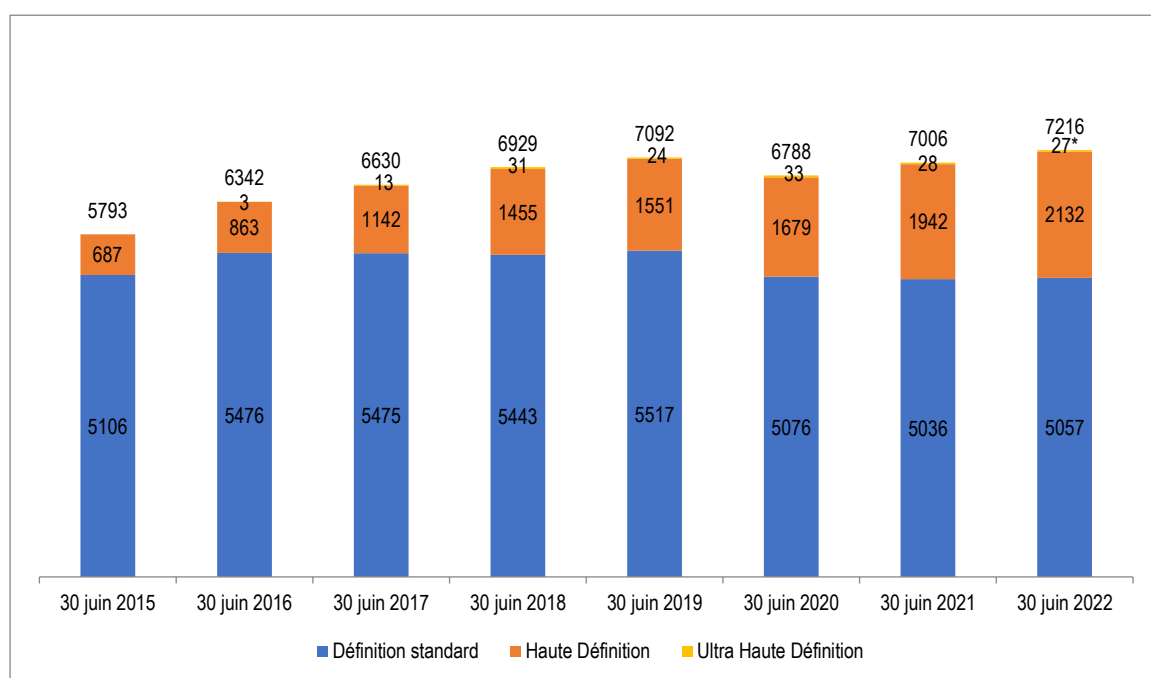
⁴ La région EMEA est composée de l'Europe occidentale, de l'Europe centrale, de la Russie et Asie centrale, de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne.

Chaînes diffusées sur les satellites du Groupe aux principales positions orbitales de télédiffusion



Source : Eutelsat Communications.

Nombre total de chaînes diffusées sur les satellites du Groupe



Source : Eutelsat Communications.

* Dont 22 chaînes uniques en UHD.

2.1.2 Connectivité

2.1.2.1 Haut Débit Fixe

Le Haut Débit Fixe représente 6 % du chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2022, soit 69 millions d'euros.

Le Groupe offre des solutions d'accès Internet Fixe pour les particuliers et les entreprises avec en particulier des produits de connectivité IP.

Opérant en bande Ka, EUTELSAT KONNECT, entré en service au cours de l'exercice 2020-21 apporte 75 Gbps de capacité à travers un réseau de 65 faisceaux et marque un tournant dans l'évolution des satellites multifaisceaux grâce à des niveaux de flexibilité sans précédent. Avec un coût par Gbps commercialisable nettement inférieur à celui des actifs précédemment opérés, il permet de proposer une solution d'accès à internet haut débit à des conditions tarifaires compétitives, destinée à aux foyers situés dans les zones non couvertes par les réseaux terrestres de très haut débit.

Dans un premier temps, la couverture du satellite est répartie entre l'Europe, avec environ 55 % de la capacité centrée sur les régions à forte demande – à savoir la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni – et l'Afrique, où le satellite a renforcé considérablement et remplacé la capacité fournie par un opérateur tiers.

En France et en Italie, la capacité du satellite est commercialisée respectivement par Orange et Telecom Italia. En Espagne et au Portugal, elle est distribuée par Hispasat. Dans les autres pays couverts (notamment Royaume-Uni, Irlande, Allemagne, Autriche), Eutelsat commercialise ses propres offres de détail destinées aux populations situées hors des zones couvertes par la fibre. Les forfaits proposent des vitesses ultrarapides (de 30 à 100 Mbps) et des données illimitées, garantissant aux abonnés éloignés des réseaux traditionnels des vitesses comparables à celles de la fibre optique avec une gamme de tarifs compétitifs et abordables (de 30 euros/mois à 70 euros/mois) avec des coûts d'installation réduits, associés à la gratuité de l'installation et à la fourniture de tous les équipements inclus dans le tarif mensuel pour la plus grande partie de la clientèle.

En Afrique, le Groupe adresse les besoins de connectivité des particuliers, des entreprises et des gouvernements avec des services actifs dans une quinzaine de pays à ce stade en particulier en République démocratique du Congo, au Nigeria, en Afrique du Sud, au Cameroun, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et en Tanzanie avec la perspective de servir un nombre croissant de marchés nationaux à terme. Eutelsat commercialise en direct ses propres offres, adaptées au marché africain, dans certains pays (par exemple, en République démocratique du Congo ou en Côte d'Ivoire) et s'appuie sur des partenaires dans d'autres (par exemple, Coolink au Nigeria ou Paratus et Vox en Afrique du Sud, Intersat au Sénégal). Les services qui avaient commencé grâce à la location de capacité HTS sur la flotte de l'opérateur Yahsat ont été migrés sur le satellite EUTELSAT KONNECT.

Par ailleurs, Eutelsat fournit de la capacité en bande Ka pour l'accès à Internet par satellite en Amérique latine sur le satellite EUTELSAT 65 WEST A, cette capacité étant en grande partie vendue à EchoStar. Eutelsat offre également, depuis l'automne 2016, des services d'accès à Internet par satellite en Russie sur le satellite EUTELSAT 36C, notamment par l'intermédiaire d'un partenariat avec Tricolor.

2.1.2.2 Données et Vidéo professionnelle

Les Données et la Vidéo Professionnelle représentent un chiffre d'affaires de 159 millions d'euros sur l'exercice 2021-22, contribuant à environ 14 % des revenus du Groupe.

Les Données Fixes incluent d'une part, les Réseaux d'Entreprise et d'autre part, l'Interconnexion de réseaux mobiles et le Trunking. L'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen-Orient représentent l'essentiel du chiffre d'affaires de cette activité :

- Les Réseaux d'Entreprise par satellite permettent aux entreprises de connecter par satellite l'intégralité de leur réseau dans les zones reculées grâce à des terminaux VSAT au sol. Ce segment de marché est desservi principalement par l'intermédiaire de distributeurs. Les utilisateurs finaux opèrent par exemple dans les secteurs de la grande distribution, la banque ou encore l'industrie pétrolière, minière ou gazière. Ce segment qui est servi généralement par l'intermédiaire de distributeurs spécialisés représente plus de la moitié des revenus des Services de Données Fixes d'Eutelsat.
- Sur le segment des raccordements de réseaux mobiles (« Backhaul ») et connexion à la dorsale Internet (« Trunking »), les clients d'Eutelsat sont les intégrateurs et opérateurs de télécommunications souhaitant raccorder, grâce aux satellites, leurs plateformes locales aux réseaux internationaux (Internet, voix) ou étendre leurs réseaux mobiles dans les zones difficiles d'accès.

Concernant la Vidéo Professionnelle, le Groupe fournit :

- des liaisons point-à-point aux chaînes de télévision ou aux plateformes de télédiffusion, leur permettant d'acheminer leurs programmes vers des téléports dédiés afin qu'ils soient repris sur les satellites proposant les services de diffusion de chaînes de télévision. Ces liaisons de vidéo professionnelle peuvent aussi permettre d'établir des réseaux maillés, utilisés pour les échanges de programmes de chaînes de télévision ;
- des liaisons pour la transmission de reportages d'actualité (« Satellite News Gathering » ou SNG) au format IP standard ou en Haute Définition. Les clients du Groupe sont notamment l'Union Européenne de Radiotélévision, Sky, Globecast, Arqiva, ainsi que les professionnels du reportage vidéo et des fédérations sportives.

Dans ces applications de Vidéo professionnelle, la capacité peut être allouée en permanence ou en utilisation occasionnelle, cette dernière partie étant sensible à la tenue d'événements spécifiques, par exemple sportifs.

2.1.2.3 Services aux gouvernements

Les Services aux gouvernements représentent 12 % du chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2022, soit 144 millions d'euros.

Les missions gouvernementales nécessitent aujourd'hui des communications mondiales fiables qui puissent être déployées rapidement dans le monde entier. Ainsi, les satellites du Groupe, permettant une large couverture avec une qualité de service élevée, assurent des liaisons directes entre l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique. Qu'il s'agisse de sites fixes ou d'usages en mobilité, la demande de services par satellite répond généralement à trois types de besoins : l'interconnexion de sites dispersés ou éloignés des grandes artères terrestres de communications haut débit ; la garantie de disponibilité immédiate de capacité ; et la sécurité et la fiabilité.

Le Groupe adresse notamment les besoins en connexions satellitaires des militaires, des systèmes de renseignements, de surveillance, de sécurité et de reconnaissance en particulier de l'administration américaine, qui représente indirectement la majorité du chiffre d'affaires de cette application. Par ailleurs, le Groupe opère également la charge utile GEO-3 du Service européen de navigation par recouvrement géostationnaire (EGNOS), embarquée à bord du satellite EUTELSAT 5 WEST B dans le cadre d'un contrat de 15 ans signé en 2017 avec l'Agence européenne de navigation par satellites (GSA). Par ailleurs, la GSA a mandaté le Groupe pour assurer le développement, l'intégration et l'exploitation de son service de nouvelle génération EGNOS GEO-4 sur le satellite EUTELSAT HOTBIRD 13G, dont l'entrée en service est prévue en 2023, un contrat portant sur une durée de 15 ans qui représente une valeur totale de 100 millions d'euros.

Outre la GSA, les principaux clients de cette activité sont des distributeurs spécialisés qui adressent les besoins de l'administration américaine par l'intermédiaire de contrats dont les principaux termes sont fixés de manière pluriannuelle mais caractérisés par des options de sortie annuelle.

2.1.2.4 Connectivité Mobile

La Connectivité Mobile représente 7 % du chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2022, soit 80 millions d'euros. La capacité du Groupe est utilisée pour fournir de la Connectivité sur les avions ou sur les navires.

Le Groupe dispose d'un portefeuille d'actifs permettant de fournir de la capacité dédiée à la Connectivité Mobile (aérienne ou maritime) notamment aux positions orbitales 3° Est, 10° Est, 172° Est, 33° Est, 70° Est, 115° Ouest et 117° Ouest. Grâce à son portefeuille de ressources orbitales et de satellites, il est également en mesure de fournir des services sur des satellites en orbite inclinée, qui peuvent être relocalisés en fonction des opportunités de marché dans cette application. Dans la chaîne de valeur, le Groupe est un pur fournisseur de capacité et ses clients sont donc des distributeurs/intégrateurs comme par exemple Panasonic, Anuvu, Marlink, Gogo, ViaSat, ou Speedcast ou des opérateurs télécoms comme China Unicom ou Telenor qui commercialisent ensuite un service complet aux compagnies aériennes ou de shipping.

Depuis quelques années, le Groupe a également développé son activité maritime avec notamment des accords avec Speedcast, Marlink ou Telenor portant sur de la capacité à de multiples positions orbitales. Peu présent dans le segment de la connectivité des bateaux de croisière, le Groupe l'est davantage dans le segment de la marine marchande ou des bateaux de luxe.

Le satellite EUTELSAT 10B dont l'entrée en service est prévue en 2023 constituera un relai de croissance important pour cette application. Il apporte en effet une capacité incrémentale significative dont la couverture est particulièrement adaptée aux routes maritimes et aériennes.

Les contrats sont dans cette application généralement des contrats pluriannuels de longue durée.

2.2 PRINCIPAUX MARCHES ET CONCURRENCE

Les opérateurs de Services Fixes par Satellite (SFS) exploitent des satellites géostationnaires, placés en orbite dans l'espace à approximativement 36 000 kilomètres de la Terre, sur son plan équatorial. Ces satellites sont particulièrement adaptés à la transmission de signaux vers un nombre illimité d'antennes terrestres fixes orientées en permanence vers le satellite. Ils sont donc l'un des moyens de communication les plus efficaces et les plus économiques pour assurer une transmission d'un point fixe vers un nombre illimité de points fixes, comme le requièrent par exemple les services de télévision. Ils sont également adaptés pour connecter entre eux un ensemble de sites sur de vastes zones géographiques (réseaux privés d'entreprise, animation de points de ventes), assurer l'extension des couvertures de réseaux de téléphonie mobile et l'accès à Internet et aux données mobiles dans des zones géographiques peu ou mal desservies par les réseaux terrestres ou encore établir ou restaurer des réseaux de communication dans des situations d'urgence.

La croissance de la télévision dans les pays émergents, les besoins croissants en matière d'accès à Internet, qu'il soit Fixe ou en situation de mobilité et la nécessité de compléter par satellite la couverture des réseaux terrestres afin que les services numériques soient accessibles sur tous les territoires, sont trois facteurs porteurs pour le secteur des SFS.

Selon Euroconsult, le secteur des SFS a généré un chiffre d'affaires mondial de 10,1 milliards de dollars U.S. en 2021.

Ventilation du chiffre d'affaires du secteur SFS par région



Source : Euroconsult, édition 2021, sur la base du revenu « wholesale » total pour les opérateurs SFS.

2.2.1 Le marché des Services Fixes par Satellites

2.2.1.1 Un marché avec de la visibilité

Eutelsat est présent sur les segments affichant la plus forte résilience.

La visibilité sur le marché des SFS est portée par plusieurs facteurs :

- les satellites représentent la technologie de diffusion de contenus la plus efficace et la plus économique pour couvrir de larges zones géographiques ;
- les barrières à l'entrée restent élevées, du fait d'un encadrement réglementaire international complexe et du haut niveau d'investissements et d'expertise technique requis ;
- les clients ont besoin de sécuriser à long terme la disponibilité de capacité satellitaire, notamment dans le domaine des retransmissions Vidéo ;
- les coûts élevés de transfert des services en cas de changement d'opérateur satellitaire, notamment pour le Broadcast, favorisent les partenariats de long terme.

La visibilité du marché est notamment élevée pour le Broadcast, premier marché d'Eutelsat, ce qui se traduit par un carnet de commandes qui représente plus de trois années de chiffre d'affaires du Groupe.

Par ailleurs, le satellite bénéficie en tant qu'infrastructure de distribution de contenus de la tendance séculaire de progression constante des usages et du trafic de données dans le monde.

2.2.1.2 Une augmentation des usages portée par la révolution numérique

Eutelsat est un acteur majeur de la distribution de contenus Vidéo

Les modes de consommation de la télévision évoluent progressivement. L'augmentation de la taille des écrans pousse à l'amélioration de la qualité de l'image et au développement de la Haute Définition et de l'Ultra Haute Définition, générant des besoins accrus en bande passante. Même si les usages couplant la télévision traditionnelle avec Internet se développent, se traduisant par la montée en puissance de la télévision connectée et à la consommation multi-écrans, la consommation de télévision linéaire reste cependant le premier mode de consommation de contenus Vidéo.

Le satellite reste l'infrastructure de distribution donnant aux plateformes de distribution payantes ou gratuites l'accès à l'audience la plus large à un coût compétitif avec la meilleure qualité d'image possible.

2.2.1.3 Un environnement concurrentiel en évolution

Parts de marchés des opérateurs dans le monde (sur la base du chiffre d'affaires)



Source : Euroconsult, 2021.

Les trois principaux opérateurs historiques que sont Intelsat, SES et Eutelsat ont une part de marché de plus de 50 % dans le secteur des SFS. Par ailleurs, certains opérateurs régionaux ont également lancé depuis plusieurs années des programmes d'investissement afin de s'étendre sur leurs marchés et de concurrencer les opérateurs globaux. Leurs programmes peuvent toutefois se heurter à des obstacles, tels que le montant élevé des investissements, le niveau d'expertise requis ou les efforts commerciaux nécessaires et la complexité de l'environnement réglementaire international. Par ailleurs, pour certaines applications non-vidéo, l'évolution technologique avec l'arrivée de satellites HTS puis VHTS offre des débits plus importants à des coûts de production compétitifs.

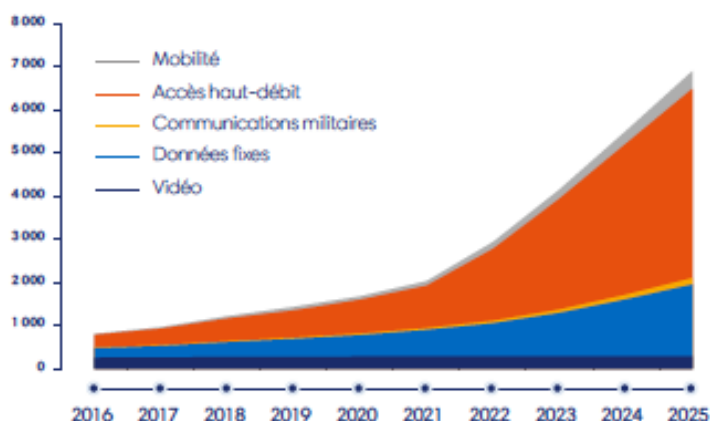
Enfin, plusieurs projets de constellations en orbite basse sont en train d'émerger bien qu'ils soient à des degrés d'avancement divers : ces constellations en orbite basse reposent sur des principes différents par rapport aux satellites géostationnaires : des orbites plus basses (allant de quelques centaines de km à quelques milliers de km) ce qui donne des temps de latences inférieurs à ceux des satellites géostationnaires, des satellites standardisés, plus petits, avec une masse moindre, mais plus nombreux (de quelques dizaines à plusieurs milliers) et offrant à terme une couverture globale. Bien qu'elles aient pour ambition à terme d'adresser une multitude d'usages (Haut Débit Fixe, Mobilité, Gouvernement, Données Fixes), elles ne serviront pas les marchés du Broadcast qui représentent plus de 60 % du chiffre d'affaires du Groupe. Outre OneWeb dans lequel le Groupe a investi (voir ci-après), on peut citer parmi ces projets, Starlink (SpaceX) qui est d'ores et déjà en service, ainsi que plusieurs constellations qui ne sont pas encore opérationnelles à ce stade, comme Kuiper (Amazon) ou Lightspeed (Telesat).

Ces investissements couplés à la croissance des opérateurs établis et aux innovations technologiques se traduisent par une augmentation de l'offre de capacité satellitaire sur le marché qu'il convient toutefois de distinguer selon les applications. Si l'offre de capacité géostationnaire régulière dans le monde devrait enregistrer, d'après Euroconsult, une contraction de 19 % entre 2020 et 2025, l'offre en capacité HTS destinée à la Connectivité devrait être multipliée par trois sur la même période.

2.2.1.4 Une double dynamique de marché

Dans le marché de la capacité satellitaire, l'activité historique par excellence, le Broadcast se caractérise par sa résilience mais est attendue en légère décroissance dans les années à venir malgré des poches d'opportunités dans les marchés émergents, compte tenu d'une contraction de la demande dans les marchés matures (Europe). D'autres activités historiques, notamment la Vidéo Professionnelle sur la flotte géostationnaire enregistrent un déclin du chiffre d'affaires depuis plusieurs années. Parallèlement, de nouveaux marchés à forte croissance émergent dans les activités, dites « de Connectivité ». Celles-ci incluent l'internet Haut Débit Fixe ainsi que les activités de Données Fixes, Services aux gouvernements et Connectivité Mobile, dont certaines sont des activités historiques qui bénéficient d'un second souffle compte tenu des évolutions technologiques et des innovations dans l'industrie satellitaire. Elles présentent un potentiel de croissance très significatif pour les opérateurs de satellite à moyen et long-terme.

Ventilation de la demande globale en GBPS par application (en capacité régulière et HTS utilisée)



Source : Euroconsult, édition 2021.

2.2.2 Activité Broadcast – perspectives de marché

Le Broadcast est le plus grand segment du marché SFS, il représente environ 3 200 répéteurs dans le monde, soit 50 % du volume de capacité régulière du marché (source : Euroconsult 2021).

Au global, le Broadcast bénéficie de deux tendances de fond :

- le nombre de foyers recevant la télévision par satellite devrait continuer de croître. Entre 2021 et 2026, le nombre de foyers sur les principaux marchés Vidéo d'Eutelsat (Europe, Afrique, Moyen-Orient, Russie) devrait progresser de 9 millions et représenter une part de marché du satellite comme moyen de réception de la télévision dans cette zone de 36 %, stable sur la période (source : Digital TV Research) ;
- le nombre de chaînes diffusées par satellite dans le monde a continué d'être en légère progression, dépassant les 42 000 chaînes en 2021 (source : Euroconsult 2021).

Les dynamiques de marché diffèrent selon que l'on considère les pays développés ou les pays émergents.

Dans les pays développés :

- Le marché est aujourd'hui arrivé à maturité. En particulier en Europe, la tendance devrait être une légère contraction, la montée en puissance de la Haute Définition et de l'Ultra Haute Définition étant plus que compensée par l'amélioration des formats de compression et d'encodage et la diminution du nombre de chaînes simulcastées en doublon. En Amérique du Nord, la baisse du nombre de chaînes est plus prononcée.
- Requérant plus de capacité satellitaire par chaîne que la télévision standard (un répéteur de 36 MHz pouvant diffuser plus de 20 chaînes en définition standard et en format de compression MPEG-4 ou neuf chaînes en HD et en format de compression MPEG-4), la HD a vu en un an sa pénétration augmenter sur les satellites d'Eutelsat de 28 % à 30 %. Selon Euroconsult, le nombre de chaînes HD devrait progresser à un taux annuel moyen pondéré de 7 % en EMEA et en Amérique latine sur la période 2020-2030 pour s'établir à plus de 13 000 chaînes en 2030.
- À l'inverse, les avancées technologiques en termes de compression des signaux de télévision, ainsi que l'arrêt des chaînes en Simulcast représentent des facteurs négatifs pour la demande. Le déploiement du standard DVB-S2 et l'adoption de la norme de compression MPEG-4 permettent de diffuser jusqu'à deux fois plus de chaînes par répéteur, optimisant ainsi l'utilisation de la bande passante entre les chaînes de télévision, ce qui réduit le coût d'accès à la capacité satellitaire pour les nouveaux entrants. Eutelsat est toutefois plus avancé sur le front de la compression (76 % des chaînes diffusées sont d'ores et déjà en MPEG-4) qu'en matière de Haute Définition (taux de pénétration HD de 30 %) de sorte que la croissance de la HD dans les années à venir devrait être plus importante que celle du nombre de chaînes du format MPEG-4. Il faut également noter que la généralisation d'un nouveau format de compression est un phénomène de très longue durée dans la mesure où il nécessite un équipement compatible (télévision ou Box) chez l'utilisateur final.
- La technologie Ultra Haute Définition se développe et les équipements idoines se généralisent. Elle est actuellement près de trois fois plus gourmande en ressources que la HD même en prenant en compte les gains d'efficacité permis par le format de compression HEVC, ce qui crée des opportunités de croissance de la demande.

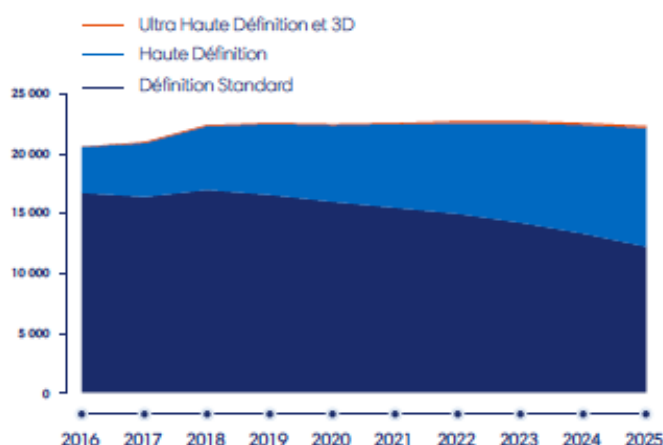
- Le développement de plateformes interactives dû à l'émergence de nouveaux modes non linéaires de consommation de la télévision, incite les opérateurs à concevoir des services « hybrides », combinant les accès à la télévision linéaire et à un catalogue de services à la demande. Une dynamique à laquelle participent les équipes d'Eutelsat qui travaillent à l'enrichissement des offres de télévision et à la fourniture de services de télévision connectée.

Dans les pays émergents, la demande en volume reste bien orientée. Selon Euroconsult, entre 2020 et 2021, la demande en capacité (Gbps) pour le Broadcast va croître de 2 % par an en Amérique latine, en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord ainsi qu'en Russie et en Asie centrale. Le principal moteur de la croissance est l'augmentation du nombre de chaînes diffusées dont le nombre a crû de 10 % au cours des cinq dernières années. Le potentiel d'augmentation du nombre de chaînes est significatif puisqu'il n'y a que deux chaînes par million d'habitants en Afrique subsaharienne, alors qu'on en compte plus de 30 par million d'habitants en Amérique du Nord.

De plus, la pénétration HD y est moins forte que dans les pays matures. Par exemple, en Afrique subsaharienne, le taux de pénétration HD est de 11 % contre 40 % en Europe de l'Ouest (source : Euroconsult 2021). La pénétration de la HD sera donc également amenée à progresser dans ces régions avec un effet positif sur la demande.

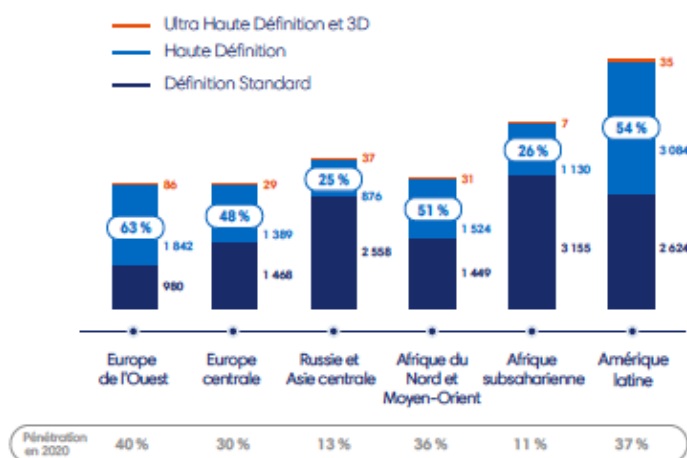
Au total, dans les principaux marchés du Groupe, le Broadcast devrait connaître une contraction moyenne annuelle en valeur dans le bas de la fourchette à un chiffre dans les années à venir.

Évolution du nombre de chaînes SD, HD et UHD en Europe Étendue et en Amérique latine



Source : Euroconsult, édition 2021.

Pénétration des chaînes en Haute Définition par sous-région en 2025



Source : Euroconsult, édition 2021.

2.2.3 Applications de Connectivité – perspectives de marché

Le marché des applications de Connectivité est un de ceux qui présente le potentiel de croissance à moyen et long terme le plus important pour le marché satellitaire.

2.2.3.1 Haut Débit Fixe

Le nombre de foyers équipés d'un terminal satellitaire connecté à Internet a crû de 27 % en cinq ans pour atteindre 3 millions de foyers dans le monde (source : Euroconsult 2021). Principalement européen et surtout américain à ce stade, le marché de l'internet haut débit par satellite va poursuivre sa croissance au cours des prochaines années, notamment en Europe, tout en s'étendant à de nouvelles zones géographiques, notamment l'Afrique.

Le développement du marché de l'internet haut débit par satellite s'appuie en particulier sur les éléments suivants :

- Dans toutes les zones géographiques, des millions de foyers resteront durablement hors d'atteinte des infrastructures terrestres et n'auront par conséquent pas d'autre moyen que le satellite pour accéder à l'internet haut débit, de sorte qu'il existe des marchés adressables significatifs à l'échelle du secteur des SFS. Par exemple, en Europe, au moins quatre millions de foyers n'auront toujours pas de connexion Internet fixe supérieure à 10 Mbps par voie terrestre en 2030 ni de connectivité 4G ou 5G en *indoor*, et ceci même en prenant en compte les plans d'investissements annoncés par les gouvernements et les opérateurs télécom. Dans la plupart des zones émergentes, le déploiement des réseaux terrestres est en retard par rapport aux pays matures de sorte que le marché adressable y est également très significatif représentant par exemple également plusieurs millions d'unités en Afrique.
- L'arrivée des satellites haut débit (« High Throughput Satellites ») exploitant la bande de fréquence Ka a permis d'améliorer significativement le coût d'accès à la ressource satellitaire pour les Services de Connectivité par rapport aux satellites traditionnels. L'arrivée des satellites HTS de seconde génération comme EUTELSAT KONNECT puis des satellites VHTS (« Very High Throughput satellites ») comme EUTELSAT KONNECT VHTS, qui disposent d'une capacité décuplée par rapport aux satellites HTS actuellement en service, permet de fournir des offres quasiment comparables en termes de qualité et de prix par rapport au très haut débit terrestre à un nombre accru d'utilisateurs, permettant un nouveau changement d'échelle de ce marché, le tout sans saturer la forte demande décrite ci-dessus.

2.2.3.2 Autres activités de Connectivité

Les autres activités de Connectivité incluent les Données Fixes, les Services aux gouvernements et la Connectivité Mobile. Elles représentent à l'horizon de la fin de la décennie, en incluant le chiffre d'affaires généré par les satellites géostationnaires et non géostationnaires, un marché total de l'ordre de 11 milliards de dollars U.S. (source : Euroconsult 2021) caractérisé par un taux de croissance annuel moyen à deux chiffres. Si l'essentiel de la croissance de ce marché sera capté par les satellites en orbite basse ou moyenne, les satellites géostationnaires continueront de jouer un rôle crucial dans ce segment, compte tenu de leurs caractéristiques notamment en termes de couverture et de débit, ainsi que du parc installé de terminaux et d'antennes

Données Fixes

Le marché des Données Fixes se compose de plusieurs segments : les réseaux d'entreprises, l'interconnexion de réseaux mobiles et le Trunking.

- Les réseaux d'entreprise VSAT : la capacité satellitaire dédiée offre aux entreprises une complémentarité de service : si la fibre optique pénètre aujourd'hui le cœur des grandes agglomérations, de nombreuses zones rurales et périphériques des villes en restent à l'écart, faute d'offrir aux opérateurs terrestres la rentabilisation de leurs investissements. L'alternative satellitaire est, en particulier dans les pays émergents, une solution optimale. Trois grands secteurs représentent l'essentiel de la demande pour ce segment de clientèle : l'industrie du gaz et du pétrole, pour la connexion des plateformes de forage sur terre et en mer, le secteur de la banque, et celui de la grande distribution, pour la circulation sécurisée des données financières et logistiques entre établissements. Plus de deux millions de terminaux VSAT pour des réseaux d'entreprises sont installés dans le monde, un chiffre qui devrait continuer de progresser fortement.
- L'interconnexion de réseaux mobiles : le marché pour l'interconnexion de réseaux mobiles est défini comme étant la transmission d'informations (majoritairement voix aujourd'hui et données demain) entre les stations cellulaires (qui se connectent directement aux terminaux mobiles comme les téléphones portables) et les différents points d'agrégation de réseaux. Le satellite est un moyen (parmi d'autres tels que la fibre ou les relais micro-ondes) de transmettre les informations entre ces points. Il est concentré dans les pays émergents notamment l'Amérique latine, l'Afrique et le sud de l'Asie. Pour les opérateurs de satellites, ce segment devrait bénéficier du développement et l'extension des réseaux mobiles 3G/4G/5G, fortement consommateurs de données, générant ainsi une demande additionnelle pour la capacité satellitaire qui permet de compléter la couverture des réseaux terrestre. En particulier, les satellites en orbite basse sont, compte tenu de leur faible latence, idéalement positionnés pour saisir cette opportunité.

- Le marché du Trunking est défini comme étant la transmission d'informations (voix ou données, on parle alors d'IP-Trunking) entre un cœur de réseau national et un autre. Ce marché est en décroissance notamment parce qu'il est concurrencé par des infrastructures terrestres, fibre ou câbles sous-marins. Le satellite conserve toutefois un rôle important dans les zones non reliées au réseau terrestre ou mal connectées au réseau. Il existe également un segment de marché spécifique qui permet de sécuriser le réseau dans les pays où la fibre est partiellement défaillante.
- Enfin le développement de l'Internet des objets (Internet of Things ou IoT) dans différentes applications (transports, logistique, agriculture, environnements intelligents...) représente un segment de marché naissant pour les opérateurs de satellites en complément des autres infrastructures, que ce soit pour connecter directement des objets ou parce que les réseaux des acteurs de l'IoT ont eux-mêmes besoin d'être interconnectés. Il représente une opportunité de croissance significative à long terme.

Au total, la demande pour les Données Fixes est attendue en forte croissance en volume compte tenu de l'augmentation du trafic de données et de l'extension des réseaux, mais elle s'accompagne d'une baisse des prix importante et durable qui reflète l'augmentation de la capacité satellitaire, notamment HTS et VHTS, disponible et la baisse du coût de revient de cette capacité. Alors que les Données Fixes sur la flotte géostationnaire du Groupe ont enregistré un déclin ces dernières années, avec une tendance qui tend toutefois à s'améliorer nettement, les satellites non géostationnaires captureront à long terme la plus grande partie de la croissance à venir de cette application.

En incluant le chiffre d'affaires généré par les satellites géostationnaires et non géostationnaires, ce marché devrait représenter une opportunité globale de près de 4 milliards de dollars U.S. de chiffre d'affaires à l'horizon de la fin de la décennie (source : Euroconsult 2021), avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 10 %.

Services aux gouvernements

La demande à moyen et long terme sur le marché des Services aux gouvernements sera soutenue par le développement des systèmes de surveillance, de sécurité et d'information dans un contexte d'augmentation des volumes de données échangés, de miniaturisation des équipements et de déploiement de systèmes télécommandés et par le recours accru aux capacités commerciales par les gouvernements dans une logique de rationalisation de l'emploi des fonds publics à long terme. L'augmentation des budgets de défense consacrés au spatial est également un facteur positif. Enfin, le contexte géopolitique reste un élément pouvant également infléchir l'évolution de la demande à court terme.

Les constellations satellites non géostationnaires vont par ailleurs étendre la taille de ce marché, compte tenu de leurs caractéristiques notamment en termes d'ubiquité de la couverture. Si les satellites géostationnaires conserveront durablement un rôle important dans ce segment, compte tenu notamment du parc de terminaux installés et du lancement de services innovants (e.g. : EUTELSAT QUANTUM), les constellations non géostationnaires vont progressivement capter la plus grande part de la croissance sur ce segment.

En incluant le chiffre d'affaires généré par les satellites géostationnaires et non géostationnaires, ce marché devrait représenter une opportunité globale de l'ordre de 4 milliards de dollars U.S. de chiffre d'affaires à l'horizon de la fin de la décennie (source : Euroconsult 2021), avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 13 %.

Connectivité Mobile

Les services de communication haut débit en situation de mobilité constituent un marché ayant un important potentiel de développement, aussi bien dans le maritime que dans l'aérien.

Bien qu'elle a été fortement affectée par la situation sanitaire mondiale, la demande pour la Connectivité à bord des avions est amenée à se développer à moyen et long terme grâce à la combinaison des facteurs suivants :

- la reprise de la croissance du trafic aérien une fois les effets de la crise sanitaire estompés ;
- le besoin croissant de Connectivité des passagers, avec la forte croissance du nombre d'appareils connectés ainsi que la montée en puissance d'usages plus gourmands en bande passante qui se traduisent par une progression exponentielle de la consommation de données par utilisateur ;
- la volonté des compagnies aériennes d'offrir ce nouveau service pour se différencier de sorte que le taux de pénétration des avions équipés pour la Connectivité en vol est destiné à augmenter ;
- l'arrivée de capacité satellitaire HTS puis VHTS (voir ci-dessus) donnant accès à des capacités plus importantes à un coût réduit et permettant à terme d'offrir au passager une expérience de très haut débit en vol devrait se traduire par une utilisation accrue du service par les utilisateurs ;
- la généralisation d'antennes plates orientables qui réduit le coût indirect (poids, maintenance).

Le marché de la Connectivité maritime par satellite est constitué de différents sous-segments qui ont chacun leurs propres dynamiques : navires marchands, bateaux de croisières, yachts. Il devrait également être en croissance compte tenu notamment d'usages plus gourmands en bande passante et de facteurs qui sont en partie communs à ceux qui expliquent la croissance de la mobilité aérienne.

À terme, en incluant le chiffre d'affaires généré par les satellites géostationnaires et non géostationnaires, ce marché devrait représenter une opportunité globale de plus de 3 milliards de dollars U.S. de chiffre d'affaires à l'horizon de la fin de la décennie (source : Euroconsult 2021), avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 17 %.

2.3 STRATEGIE DU GROUPE

La stratégie d'Eutelsat, mise en place à partir de l'exercice 2016-17, est structurée en deux étapes. La première étape a pour objectif de maximiser la génération de cash-flow libre discrétionnaire des activités de base en adaptant les objectifs opérationnels et financiers. La deuxième étape consiste pour le Groupe à renouer avec la croissance en saisissant les opportunités de long-terme dans la Connectivité.

La stratégie du Groupe est articulée autour de deux axes :

- la maximisation du cash-flow libre des activités historiques du Groupe afin de financer la transition vers des activités de Connectivité à forte croissance, tout en continuant de générer un niveau de rémunération élevé pour les actionnaires ;
- le retour à la croissance, dans les activités de Connectivité grâce à la mise en œuvre d'un « pivot Telecom », visant servir les besoins de long-terme des opérateurs Télécoms. Dans ce but, le groupe s'appuiera sur :
 - des actifs géostationnaires : dans le Haut Débit Fixe avec les satellites KONNECT et KONNECT VHTS, et dans d'autres applications *via* des investissements ciblés,
 - des actifs en orbite basse *via* la prise de participation dans OneWeb.

Le groupe cherchera à maximiser les synergies entre ses actifs géostationnaires et en orbite basse.

2.3.1 Maximisation du *cash-flow* libre

L'objectif de maximisation du cash-flow libre est poursuivi à travers la mise en place de mesures financières et opérationnelles dans les métiers historiques du Groupe, en particulier dans le Broadcast, qui représente le principal contributeur à la génération de trésorerie du Groupe.

2.3.1.1 Mesures financières

Les mesures financières s'articulent autour de quatre axes :

- L'optimisation des investissements : des économies en matière d'investissements ont été réalisées sans impacter le plan de déploiement et le chiffre d'affaires futur qui en résulte. Ces économies sont notamment permises par la mise en place d'une approche innovante de conception par les coûts : ainsi l'application de cette démarche pour la commande du satellite EUTELSAT 5 WEST B (à l'automne 2016) a permis de réaliser plus de 30 % d'économies par rapport au coût théorique de remplacement d'EUTELSAT 5 WEST A. Plus récemment, le remplacement de la constellation HOTBIRD est une autre illustration de cette démarche. D'autres éléments contribuent également à la réduction des investissements, notamment la capitalisation sur les gains d'efficacité de l'industrie ou encore un contrôle rigoureux des investissements dans les infrastructures au sol. L'enveloppe annuelle moyenne d'investissement a ainsi été réduite à un maximum de 400 millions d'euros par an.
- La réduction du coût de la dette : le refinancement des émissions obligataires venues à échéance en mars 2017, janvier 2019 et janvier 2020 a permis de générer des économies d'environ 30 millions d'euros, 24 millions d'euros et 10 millions d'euros respectivement avant impôt en rythme annuel.
- Le contrôle des charges d'exploitation avec la mise en place du plan d'économies « LEAP 1 », qui a permis de générer 32 millions d'euros d'économies en 2018-19, puis un programme « LEAP 2 » qui a permis de sécuriser des économies additionnelles de 24 millions d'euros en 2021-22.
- Une réduction de l'ordre de 70 millions d'euros de la charge annuelle d'impôt sur les sociétés suite au changement des règles de territorialité de l'impôt en France.

L'ensemble de ces mesures permet d'assurer un niveau de cash-flow libre élevé pour le Groupe, malgré l'érosion du chiffre d'affaires qu'a connue le Groupe ces dernières années. Ainsi, depuis 2017-18, le Groupe a généré un cash-flow libre discrétionnaire cumulé de plus de 2,2 milliards d'euros en cinq exercices.

Par ailleurs, le Groupe a également optimisé son portefeuille d'actifs afin de maximiser la génération de trésorerie et accélérer son désendettement : au total, depuis 2016, le Groupe a cédé plus de 750 millions d'euros d'actifs (Hispatat, WIns/DHI, EUTELSAT 25B, EBI) à un multiple d'EBITDA moyen d'environ 8x.

2.3.1.2 Adaptation de la stratégie opérationnelle dans le cœur de métier Broadcast

La stratégie du Groupe vise à optimiser la valeur de ses actifs :

- en regagnant un accès direct à ses clients lorsque cela est nécessaire, ce qui peut passer par une réorganisation de la distribution indirecte dans certains cas. Ainsi, suite au renouvellement partiel de son contrat avec le distributeur Nilesat au Moyen-Orient en Octobre 2021, le Groupe commercialise directement l'essentiel de sa capacité à la position 7/8° Ouest en s'appuyant notamment sur les ressources de Noorsat, distributeur acquis en 2018 ;
- en favorisant la montée en puissance de la Haute Définition et de l'Ultra Haute Définition par une tarification adaptée ;
- en mettant en place des politiques de prix plus segmentées avec pour objectif de permettre de capter une partie des gains d'efficacité résultant des nouveaux formats de modulation ;
- en attirant de nouvelles chaînes leaders sur leur bassin linguistique ;
- en développant des services supplémentaires permettant de renforcer les relations avec les clients tout en générant des opportunités de revenus supplémentaires. Ainsi au cours de l'exercice, Eutelsat a lancé Sat.tv, son guide électronique des programmes (EPG) enrichi, dédié aux chaînes de télévision gratuites. Ce service, actuellement disponible sur la position 7/8° Ouest pour plus de 56 millions de foyers arabophones au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, sera ouvert progressivement sur les autres positions vidéo d'Eutelsat. Il offre une grille de programme exhaustive et actualisée automatiquement avec une présentation cohérente des chaînes et une numérotation par région.

Dans le même temps, Eutelsat continue de saisir les opportunités de croissance dans les pays émergents :

- en s'appuyant sur ses ressources en orbite : ainsi, au cours de l'exercice 2020-21, Multichoice, l'un des plus importants groupes audiovisuels d'Afrique, s'est engagé pour plusieurs répéteurs supplémentaires à la position orbitale 36° Est témoignant des opportunités toujours présentes sur le marché africain ;
- en continuant d'investir de manière sélective sur les marchés les plus porteurs. Ainsi, l'entrée en service du satellite EUTELSAT 7C en janvier 2020 a permis de renforcer significativement les ressources en couverture de l'Afrique subsaharienne où les marchés Vidéo sont en expansion. Un contrat avec Canal+ pour le lancement d'une nouvelle plateforme DTH en Éthiopie a ainsi été signé peu après l'arrivée du satellite.

Enfin, à moyen terme, Eutelsat vise à maximiser la création de valeur et maximiser le retour sur capitaux employés dans son cœur de métier Vidéo en optimisant systématiquement les investissements, ce qui est mis en œuvre en particulier lors du remplacement des ressources en orbite.

2.3.2 Retour à la croissance en saisissant les opportunités de long terme dans la Connectivité

Le retour à la croissance s'appuie sur les opportunités de long terme qui se présentent dans la Connectivité, que ce soit dans le Haut Débit Fixe ou les autres applications (Données Fixes, Services aux gouvernements, Connectivité Mobile, Internet des Objets). Ce « pivot Telecom » vise à servir les besoins de long-terme des Opérateurs Télécoms.

Grâce aux actifs géostationnaires

Dans le Haut Débit Fixe par l'intermédiaire en particulier de KONNECT et KONNECT VHTS

Eutelsat a pour objectif de servir les foyers qui resteront durablement hors d'atteinte des réseaux terrestres (Fibre, 4G, 5G) en permettant aux utilisateurs situés dans les zones de la fracture numérique d'accéder à des offres très haut débit à des prix comparables à ceux des offres terrestres. Il ne vise en aucun cas à se positionner en concurrent des opérateurs télécoms mais plutôt d'agir en complémentarité de leurs réseaux.

L'exercice 2020-21 a été marqué par l'entrée en service progressive du satellite EUTELSAT KONNECT à partir de novembre 2020, qui apporte des ressources importantes permettant de servir les marchés du Haut Débit Fixe en Europe et en Afrique. Il marque un tournant dans l'évolution des satellites multifaisceaux grâce à des niveaux de flexibilité sans précédent qui permettront d'optimiser le taux de remplissage ainsi que des conditions économiques favorables, avec un coût par Gbps commercialisable nettement inférieur à celui des actifs déjà en orbite. La montée en puissance du satellite EUTELSAT KONNECT s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021-22 avec quatre des principaux marchés européens (France, Italie, Allemagne, Espagne) couverts par des accords de capacité ou de distribution avec des opérateurs majeurs (respectivement Orange, TIM, Deutsche Telekom et Hispasat).

Le Groupe a réalisé des progrès majeurs dans la mise en place de sa stratégie Haut Débit Fixe européenne avec :

- la réorganisation de son activité européenne avec :
 - la cession de la participation dans Eurobroadband Infrastructure qui porte le satellite KA-SAT, en service depuis 2011,
 - l'acquisition de Bigblu Broadband Europe, principal distributeur de Haut Débit Fixe par satellite en Europe ;
- la distribution en Europe est ainsi organisée autour de deux axes :
 - des accords « wholesale » avec des opérateurs Telecom à l'image de ceux cités dans le paragraphe précédent. Des accords potentiels avec d'autres opérateurs restent en cours de discussion. Cet axe « wholesale » constitue l'approche préférentielle du Groupe du fait de sa meilleure rentabilité et de la visibilité qu'elle apporte.
 - la distribution directe organisée autour des activités satellite européennes de Bigblu Broadband qui ont permis le lancement d'offres de détail dans plusieurs pays européens.

Un second satellite, KONNECT VHTS, dont l'application principale sera également le Haut Débit Fixe, marquera une étape majeure et un véritable changement d'échelle pour la Connectivité. Ce satellite VHTS, d'une capacité totale d'environ 500 Gbps en couverture de l'Europe et dont l'entrée en service est prévue au cours de l'année calendaire 2023, embarquera à son bord le plus puissant processeur numérique jamais mis en orbite, capable d'allier flexibilité dans l'allocation de capacité, usage optimal du spectre et déploiement progressif du réseau au sol.

Outre l'Europe, le Groupe est également présent dans d'autres zones :

- en Afrique, en s'appuyant désormais sur le satellite KONNECT qui sera à terme (après l'entrée en service de KONNECT VHTS) totalement redéployé sur l'Afrique et où les efforts de commercialisation de la capacité portent notamment dans les directions suivantes :
 - des accords de distribution avec des fournisseurs de services (par exemple Coolink au Nigeria ou Paratus et Vox en Afrique du Sud) ou des opérateurs Telecom (Telone au Zimbabwe),
 - les programmes d'inclusion numérique soutenus par les gouvernements à l'image par exemple de l'accord avec Schoolap en RDC (connexion de plusieurs milliers d'écoles) ou encore de la Poste en Côte d'Ivoire,
 - une distribution en direct qui renforce la connaissance des besoins de l'utilisateur final avec notamment quelques magasins en propre en RDC et en Côte d'Ivoire,
 - des hotspots wifi permettant de proposer un accès Internet haut débit au sein de points de trafic tels que les hôpitaux, écoles et universités, magasins, etc. ;
- en Russie, avec une charge utile HTS en bande Ka sur le satellite EUTELSAT 36C : le service a été lancé à l'automne 2016 et repose notamment sur un accord de partenariat avec l'opérateur de télévision payante russe Tricolor TV ;
- en Amérique latine, où la charge utile en bande Ka sur le satellite EUTELSAT 65 WEST A est en grande partie louée au groupe Echosstar.

Dans les autres applications de Connectivité via des investissements ciblés

Compte tenu de la forte demande dans les autres activités de Connectivité (Données Fixes, Services aux gouvernements, Connectivité Mobile, Internet des Objets), le Groupe poursuivra les opportunités de croissance avec de multiples initiatives incluant des investissements ciblés, dès lors que ceux-ci respectent ses critères financiers, apportent un facteur de différenciation et/ou sont accompagnés d'engagements significatifs de clients. Le Groupe poursuivra également l'optimisation des actifs existants dans ces applications.

Ainsi,

- Le satellite EUTELSAT 10B, dont l'entrée en service est attendue en 2023 et qui inclut notamment deux charges utiles HTS incrémentales en bande Ku, dédiées à la mobilité, offrant une couverture exceptionnelle, s'étendant des Amériques jusqu'à l'Asie. Des engagements fermes de capacité pluriannuels représentant plus d'un tiers de cette capacité HTS incrémentale ont déjà été conclus, témoignant de la forte demande pour des services de mobilité en bande Ku dans cette zone géographique.
- EUTELSAT QUANTUM, entré en service en novembre 2021, est un nouveau concept de satellite paramétrable par logiciel qui permet de proposer une offre différenciée et dont la montée en puissance se poursuit. Les clients d'Eutelsat bénéficient en effet de la flexibilité de paramétrage des faisceaux en termes de configuration de couverture, de bande passante, de puissance et de fréquences. Les Applications permises par ce nouveau concept satellitaire sont particulièrement adaptées aux clients présents sur les marchés des Services aux gouvernements et de la Mobilité qui recherchent de la flexibilité opérationnelle.

- Le satellite KONNECT VHTS, bien que dédié principalement au Haut Débit Fixe (voir ci-dessus), permettra également de disposer dès l'année calendaire 2023 d'une capacité appropriée en bande Ka sur l'Europe qui devrait permettre de délivrer une expérience de très haut débit et de répondre notamment aux besoins du marché de la Mobilité et des Services aux gouvernements.
- Dans les Services aux gouvernements, les opportunités de charges utiles dédiées seront poursuivies à l'image des charges utiles EGNOS sur les satellites EUTELSAT 5 WEST B (en service) et sur le satellite EUTELSAT HOTBIRD 13G, ainsi que la charge utile UHF sur le satellite EUTELSAT 36D.
- Par ailleurs, Eutelsat explore la possibilité d'un développement dans le marché de l'Internet des Objets (IoT) en particulier avec le projet de constellation ELO. Cette constellation s'appuie sur les nano-satellites au coût réduit (de l'ordre d'un million d'euros par satellite) permettant d'obtenir une couverture mondiale à faible débit, complémentaire des réseaux IoT terrestres, afin que les objets puissent, où qu'ils se trouvent, transmettre des données, sans impact ni sur leur coût ni sur leur consommation énergétique. Après une première phase consacrée à des tests approfondis, avec cinq satellites, dont trois ont d'ores et déjà été lancés, d'autres satellites pourraient venir progressivement s'ajouter à la constellation si cette nouvelle initiative se révélait concluante, un service commercial global étant possible avec quelques dizaines de satellites.
- Le Groupe poursuivra l'optimisation des ressources de sa flotte géostationnaire avec notamment le développement de services gérés permettant de délivrer au client un service en Mbps. Le Groupe a notamment lancé EUTELSAT ADVANCE, un portefeuille innovant de services managés associant les bandes Ka et Ku en vue du déploiement d'une véritable solution de connectivité de bout en bout à travers le monde. Cela répond aux besoins en services de connectivité dotés d'une couverture élargie, dans un contexte de migration croissante des processus métiers vers le cloud. Le Groupe continuera également de rechercher les opportunités commerciales ouvertes par la relocalisation de satellites en orbite inclinée, à l'image de l'accord conclu avec Global Eagle pour des services de mobilité à 139° Ouest.

Grâce aux actifs en orbite basse via OneWeb afin d'adresser les besoins de long-terme des Télécoms

Grâce à son investissement dans OneWeb, le Groupe dispose d'un point d'entrée attractif pour saisir les vastes opportunités offertes par les constellations en orbite basse dans les applications de Connectivité (hors Haut Débit Fixe), en particulier dans les Données Fixes, les Services aux gouvernements et la Connectivité Mobile avec, en outre, un fort potentiel de collaboration commerciale « gagnant-gagnant » entre Eutelsat et OneWeb, grâce à une importante complémentarité des ressources et des actifs. Il faut souligner que compte tenu des contraintes physiques, notamment en termes de fréquence, le nombre de constellations globales possibles est limité à deux ou trois par bande de Fréquence, de sorte que la participation dans OneWeb a une valeur stratégique.

Ayant d'ores et déjà déployé les deux tiers de son réseau mondial, la constellation OneWeb, qui bénéficie de droits prioritaires importants en matière de fréquences, garantis par l'Union Internationale des Télécommunications, opérera 648 satellites en orbite basse offrant une faible latence. Cette première génération de satellites assurera une couverture véritablement mondiale et apportera une capacité de 1,1 Tbps dédiée aux marchés des Services aux gouvernements, des Données Fixes et de la Mobilité aérienne et maritime. Il est également prévu de mettre en place une constellation de deuxième génération qui apportera des améliorations significatives en termes de capacité, de flexibilité et d'équation économique. Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, OneWeb a dû suspendre les six autres lancements prévus à partir du cosmodrome de Baïkonour. Depuis, OneWeb a conclu des accords avec SpaceX et New Space India qui lui permettront de reprendre les lancements de satellites.

Eutelsat et OneWeb ont signé un partenariat de distribution mondiale pour répondre aux principaux besoins de connectivité. Ce partenariat reflète le renforcement de la coopération entre les deux sociétés et met en évidence les synergies opérationnelles entre les deux sociétés, en permettant à OneWeb de bénéficier de la force de frappe commerciale d'Eutelsat tout en complétant la flotte de satellites géostationnaires d'Eutelsat par des ressources en orbite basse. Il pose ainsi les jalons d'une étroite coopération entre les deux opérateurs autour du développement futur d'offres combinées GEO/LEO dans le domaine de la connectivité.

Dans un contexte où les atouts technologiques des constellations en orbite basse permettront aux opérateurs de satellites de repousser les frontières de leurs marchés actuels, la complémentarité des ressources et des actifs d'Eutelsat et de OneWeb aura pour effet d'optimiser le potentiel commercial des deux sociétés, grâce notamment au rayonnement commercial d'Eutelsat, à ses fortes relations institutionnelles, à son expertise technique reconnue et à sa flotte mondiale de satellites géostationnaires, auxquels s'ajoute la capacité de OneWeb à répondre aux multiples applications qui requièrent une faible latence et une couverture globale.

2.5 STRATEGIE EN MATIERE EXTRA-FINANCIERE

La stratégie RSE du Groupe se concentre sur les domaines où Eutelsat peut maximiser son influence, en particulier sur le maintien d'un espace propre et désencombré, ainsi que la réduction de la fracture numérique. Depuis plusieurs années, Eutelsat travaille sur la réduction de son impact carbone, même si les activités d'Eutelsat ont un faible impact sur la production de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, la stratégie en matière de RSE s'articule autour de quatre axes majeurs :

- participer à l'effort visant à combler la « fracture numérique » ;
- protéger l'environnement et maintenir l'espace autour de la Terre désencombré et propre ;
- mener une politique de Ressources Humaines adaptée aux enjeux du Groupe et de la Société ;
- conforter nos relations avec les parties prenantes en promouvant nos valeurs mais aussi les principes d'éthique et de loyauté.

Des KPIs spécifiques à chacun de ces axes ont été définis et des plans d'action mis en place. Ces éléments font l'objet d'une description approfondie dans le chapitre 3 du présent document. Par ailleurs, la rémunération des mandataires sociaux inclut des objectifs liés à la performance extra-financière de l'entreprise (voir le chapitre 10 du présent document).

3 - RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

Voir le Rapport sur la Responsabilité environnementale, sociale et sociétale en Chapitre 3 du Rapport de gestion d'Eutelsat Communications S.A.

4 - PRINCIPAUX RISQUES CONCERNANT LE GROUPE ET DISPOSITIFS DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DE CES RISQUES

Les investisseurs, avant de prendre leur décision d'investissement, et les actionnaires sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent rapport y compris les risques décrits ci-dessous. Ces risques sont, à la date de dépôt du présent rapport, ceux dont la Société estime que la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière et/ou ses résultats, ses perspectives, qui sont importants pour la prise de décision d'investissement et qui sont spécifiques aux activités du Groupe. La présente section présente une synthèse des principaux risques auxquels pourrait être confronté le Groupe dans le cadre de ses activités. Les risques mentionnés ne le sont qu'à titre illustratif et ne sont pas exhaustifs. Ces risques ou encore d'autres risques non identifiés à la date de dépôt du présent rapport, ou considérés comme non significatifs par le Groupe à la date de dépôt du présent rapport, pourraient avoir un effet défavorable sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de développement du Groupe. Par ailleurs, il convient de rappeler que certains des risques mentionnés ou non dans le présent rapport peuvent être déclenchés ou survenir en raison de facteurs externes, lesdits risques étant indépendants de la volonté du Groupe.

Les principaux risques concernant le Groupe peuvent être regroupés en cinq catégories :

- risques opérationnels incluant les risques liés à la crise sanitaire ;
- risques liés à l'évolution du marché des télécommunications par satellite ;
- risques liés aux clients, y compris les risques liés à la crise russo-ukrainienne ;
- risques liés à la réglementation ;
- risques financiers.

L'importance des risques est évaluée en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact négatif en cas de réalisation. Il est précisé que les risques sont entendus comme risques nets. Au sein de chacune de ces catégories, les risques sont classés par ordre décroissant d'importance. Enfin, il faut noter que la déclaration de performance extra-financière contient une description des risques extra-financiers. À noter que certains de ces risques extra-financiers sont – compte tenu de leur importance – également inclus dans les facteurs de risque du présent chapitre.

4.1. RISQUES OPERATIONNELS

La crise sanitaire

L'OMS a annoncé début janvier 2020 la découverte d'un nouveau coronavirus appelé Covid-19 dont la circulation active a conduit un très grand nombre de pays à prendre des mesures restrictives. Dans ce contexte, la priorité du Groupe a été d'assurer la continuité de l'activité tout en préservant la santé et le bien-être de ses employés et de l'ensemble des parties prenantes.

Bien que l'activité du Groupe présente une certaine résilience par rapport à d'autres secteurs d'activité, un nouvel épisode de la crise du Covid-19, sa recrudescence, ou plus largement toute pandémie du même type pourraient avoir les conséquences suivantes :

- une diminution de la demande et du chiffre d'affaires dans certains segments ou sous-segments qui ressentent particulièrement les effets de la crise sanitaire, notamment l'Utilisation Occasionnelle qui a été affectée par le report ou l'annulation d'événements sportifs, ainsi que la Connectivité Mobile qui est touchée par l'effet de la crise sur le trafic aérien et, dans une moindre mesure, maritime ;
- des difficultés pour certains clients du Groupe, notamment des distributeurs dans le segment le plus affecté qu'est la Connectivité Mobile qui pourraient ne pas être en mesure de faire face à leurs obligations. Dans une moindre mesure, si un nouvel épisode de la crise sanitaire était amené à durer, il pourrait affecter durablement les revenus publicitaires de certains clients du Groupe dans le *Broadcast* et/ou entraîner une érosion des bases clients des opérateurs de chaînes payantes en l'absence d'événements sportifs ;
- un ralentissement du rythme des nouvelles opportunités commerciales dans un contexte économique durablement dégradé ;
- des retards de paiement et/ou des non-paiements de certains clients, menant potentiellement à des dépréciations de créances ;

- l'effet de la crise sur les activités d'autres acteurs de notre chaîne de valeur, notamment les constructeurs de satellites, les lanceurs et les installateurs d'infrastructures terrestres, pourrait engendrer des retards de mise en service pour les nouveaux satellites. EUTELSAT QUANTUM, KONNECT VHTS, EUTELSAT HOTBIRD 13G et EUTELSAT 10B ont ainsi vu leur entrée en service reportée de même que le déploiement des stations de connexion terrestres soutenant les opérations d'EUTELSAT KONNECT, de sorte que le chiffre d'affaires a été décalé.

Par ailleurs, si un nouvel épisode de la crise du Covid se traduisait par une révision à la baisse durable et significative des perspectives d'activité et de génération de trésorerie du Groupe, celui-ci pourrait être amené à enregistrer une charge de dépréciation de ses actifs (y compris son goodwill).

Un nouvel épisode de la crise sanitaire du Covid-19 ou sa recrudescence, ou une crise sanitaire du même type pourraient ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe et ses objectifs.

Les satellites exploités par le Groupe pourraient subir des pannes ou des dysfonctionnements en orbite

Les satellites sont des engins spatiaux et sensibles à l'environnement extérieur. Une fois en orbite, des dysfonctionnements peuvent survenir pour diverses raisons et entraîner une réduction de leur durée de vie opérationnelle restante et/ou une réduction permanente ou intermittente de leur capacité de transmission, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe. Si le Groupe considère que sa flotte de satellites est globalement en bon état de fonctionnement, certains satellites du Groupe ont cependant connu des pannes d'équipement et fonctionnent aujourd'hui en utilisant leurs équipements de redondance.

Un certain nombre de facteurs peuvent réduire la durée d'exploitation opérationnelle d'un satellite et/ou affecter ses capacités de transmission, parmi lesquels notamment :

- les défauts de qualité des composants ou équipements à bord du satellite ;
- les défauts de construction et de fonctionnement ;
- la consommation excessive de carburant pour atteindre la position orbitale souhaitée et y maintenir à poste le satellite ou pour le repositionner à une nouvelle position orbitale ; et
- les dommages causés par des orages électrostatiques ou solaires ou par la collision avec des micrométéorites ou des débris spatiaux.

À titre d'exemple, au cours de l'exercice 2019-20, le satellite EUTELSAT 5 WEST B a connu la perte du panneau solaire Sud du satellite avec pour conséquences une perte de puissance et de 55 % de la capacité nominale du satellite, ce qui s'est traduit par un impact sur le chiffre d'affaires estimé entre 5 et 10 millions d'euros et un coût non récurrent des mesures d'atténuation, liées pour l'essentiel au repositionnement des antennes au sol, inférieur à 10 millions d'euros.

En cas de panne ou de dysfonctionnement en orbite d'un satellite, le Groupe ne peut garantir qu'il serait en mesure d'assurer la continuité et/ou la qualité du service pour tous ses clients en utilisant des équipements redondants ou la capacité de secours d'un autre satellite, notamment du fait d'un éventuel manque de disponibilité de capacité satellitaire appropriée aux besoins des clients concernés. Également, en cas de panne ou de dysfonctionnement en orbite d'un satellite, le Groupe ne peut garantir qu'il serait en mesure d'assurer la continuité du service pour tous ses clients à cette position orbitale en procédant au lancement réussi d'un satellite de remplacement ou susceptible de remplir la mission du satellite défaillant. Dans ces circonstances, le Groupe pourrait avoir des difficultés à conserver ses clients (qui pourraient résilier ou renégocier leur contrat d'attribution de capacité) et les revenus qu'ils génèrent et pourrait ne pas être en mesure de conclure de nouveaux contrats d'attribution de capacité à des conditions satisfaisantes.

Malgré la gestion de ce risque par l'intermédiaire :

- d'une politique d'assurance qui recouvre à la fois une assurance Lancement-plus-un-an pour tous les satellites nouvellement lancés et une police en orbite pour la majorité de la flotte existante en orbite stable ;
- d'une gestion dynamique de la flotte et du plan de déploiement pouvant permettre dans certaines circonstances la relocalisation d'un satellite pour assurer tout ou partie de la mission du satellite éventuellement défaillant,

il subsiste néanmoins un risque net significatif, les mesures susnommées ne couvrant pas par exemple la totalité de la perte d'opportunité générée par une éventuelle panne en orbite ou s'accompagnant pour ce qui est de l'assurance en orbite, d'une franchise.

Par ailleurs, les satellites appartenant à des tiers où le Groupe exploite de la capacité présentent des risques spécifiques. À la date du présent rapport, le Groupe exploite en effet de la capacité sur cinq satellites appartenant à des tiers qui sont portés à l'actif de son bilan consolidé (EXPRESS-AM6 ⁵, EXPRESS-AT1, EXPRESS-AT2, EXPRESS-AMU1 ⁶ à RSCC, et

⁵ Les répéteurs opérés par EUTELSAT sur EXPRESS-AM6 le sont sous le nom EUTELSAT 53A.

⁶ Les répéteurs opérés par EUTELSAT sur EXPRESS-AMU1 le sont sous le nom EUTELSAT 36C.

ASTRA 2G à SES 7). En cas de pannes ou de dysfonctionnements affectant ces satellites, le Groupe ne peut garantir qu'il sera en mesure d'obtenir une indemnisation et une capacité disponible équivalente à des conditions comparables. Le Groupe ne peut garantir qu'un litige résultant de ces pannes ou de ces dysfonctionnements sera tranché en sa faveur. Par ailleurs, le Groupe peut être exposé au risque de faillite des propriétaires de ces satellites, ce qui pourrait entraîner la résiliation ou l'interruption de ses contrats de location de capacité. Enfin, concernant spécifiquement les satellites appartenant à RSCC, dans le contexte de la crise Russo-ukrainienne, une extension des sanctions internationales ou d'éventuelles mesures de rétorsion pourraient mettre fin à la commercialisation de capacité sur ces satellites qui génèrent au total un revenu annuel de 78 millions d'euros. De telles situations pourraient entraîner une dépréciation de ces actifs dans les comptes consolidés du Groupe, et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe pourrait ne pas être à même de conduire à bien son plan de déploiement dans les délais et les conditions prévus

Le Groupe prévoit de lancer cinq nouveaux satellites géostationnaires (KONNECT VHTS, EUTELSAT HOTBIRD 13F et EUTELSAT HOTBIRD 13G, EUTELSAT 10B et EUTELSAT 36D) avant la fin de l'année calendaire 2024. Ces satellites ont vocation à assurer la continuité du service de certains satellites en cours d'exploitation, d'augmenter les ressources à certaines positions orbitales, de renforcer ou développer l'offre de services du Groupe et d'augmenter la sécurisation de certaines positions orbitales. L'accès à l'espace selon le calendrier prévu par le Groupe est un élément clé du plan de déploiement et de la stratégie du Groupe.

Il est possible que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter le calendrier prévu pour le lancement de ces nouveaux satellites.

Le nombre de constructeurs capables de concevoir et de construire des satellites conformes aux spécifications techniques et à la qualité exigées par le Groupe est limité tout comme le nombre de fournisseurs susceptibles de lancer ces satellites. Le nombre réduit de ces fournisseurs pourrait diminuer le pouvoir de négociation du Groupe et pourrait rendre plus onéreuse la mise en œuvre de son programme de déploiement futur dans les délais prévus. De même, dans l'hypothèse où l'un des fournisseurs du Groupe ne serait pas en mesure de respecter ses engagements contractuels vis-à-vis du Groupe dans les délais prévus, cela conduirait le Groupe à réaffecter les satellites concernés à d'autres prestataires et à souscrire dans certains cas de nouveaux contrats de services de lancements, ce qui pourrait s'avérer plus onéreux.

La construction des satellites est un processus complexe qui pourrait prendre du retard par rapport au calendrier prévu, se traduire par des erreurs en matière de design du satellite ou ne pas correspondre aux spécifications souhaitées par le Groupe, d'autant plus que certains des satellites figurant dans le plan de déploiement (KONNECT VHTS, EUTELSAT 10B) ont une architecture innovante par rapport aux satellites actuellement en service ou portent des charges utiles spécifiques (EGNOS sur EUTELSAT HOTBIRD 13G, UHF sur EUTELSAT 36D). De plus, le transport des satellites vers les sites de lancement pourrait être retardé par les délais requis pour l'obtention des autorisations ou licences à l'export nécessaires au transport de certains composants du satellite.

Par ailleurs, le lancement des satellites est également un processus complexe qui pourrait prendre du retard par rapport au calendrier prévu, se traduire par un résultat non optimal comme l'insertion dans une orbite non nominale, ou en cas d'échec au lancement se conclure par la perte définitive du satellite. Cette complexité est accrue par le fait que certains satellites sont lancés avec des satellites co-passagers appartenant à des tiers, de sorte que le calendrier de lancement est également dépendant de la disponibilité des co-passagers. Le marché des lanceurs se caractérise en outre par un nombre réduit de fournisseurs de services de lancement disposant des capacités techniques afin de lancer les satellites en cours d'approvisionnement ou futurs. Ce nombre réduit ainsi que la disponibilité des co-passagers limitent la flexibilité opérationnelle ainsi que les possibilités d'accès à l'espace dans le calendrier prévu par le Groupe et pourraient augmenter le coût du programme de déploiement ou se traduire par un retard de lancement. Si l'un des fournisseurs de services de lancement n'était pas en mesure de remplir ses obligations contractuelles à l'égard du Groupe dans le calendrier prévu, en raison de difficultés opérationnelles (ex. : à la suite d'un échec de lancement) ou financières, le Groupe pourrait réaffecter le satellite concerné à un autre fournisseur de services de lancement, voire même dans certains cas, signer de nouveaux contrats de services de lancement qui pourraient se révéler plus onéreux que ceux actuellement signés.

Depuis le début de ses activités, le Groupe a ainsi perdu trois satellites à la suite d'échecs au lancement (EUTELSAT I-F3 en septembre 1985, EUTELSAT II-F5 en janvier 1994 et HOTBIRD 7 en décembre 2002). De plus, en octobre 2010, le Groupe a déclaré la perte du satellite W3B à la suite d'une anomalie de fonctionnement sur le sous-système de propulsion du satellite, après son lancement. Par ailleurs, le satellite AMOS-6, détenu par Spacecom et sur lequel le Groupe prévoyait de louer de la capacité a été perdu en septembre 2016 au cours de l'explosion de la fusée sur le pas de tir. Par ailleurs, le Groupe a fréquemment été confronté à des retards de lancement : ainsi au cours de l'exercice 2021-22, l'entrée en service de KONNECT VHTS et d'EUTELSAT 10B ont été retardées par rapport aux hypothèses précédentes du fait des retards de fabrication et de leur effet domino, y compris les difficultés d'appariement des satellites, lié à la reprogrammation des lancements, dans le contexte de la crise mondiale du Covid. Du fait de ces retards, les objectifs financiers de moyen-terme

⁷ Les répéteurs opérés par EUTELSAT sur ASTRA 2G le sont sous le nom EUTELSAT 28G.

ont dû être mécaniquement révisés.

Un retard significatif dans la construction du satellite, un report de lancement, ou un échec au lancement de l'un de ces satellites pourrait entraîner un report de génération de chiffre d'affaires, réduire la capacité du Groupe à concrétiser certaines opportunités commerciales, à mettre en œuvre sa stratégie de développement et ses objectifs de croissance, ainsi qu'à respecter ses engagements contractuels de continuité de services pour ses clients ou utilisateurs finaux. Tout retard significatif ou échec au lancement de l'un de ces satellites pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe et ses objectifs.

Les systèmes d'information et/ou les téléports du Groupe pourraient faire l'objet de dysfonctionnements ou faire l'objet de cyber-attaques

Le Groupe opère une flotte de 36 satellites ⁸ géostationnaires qui sont majoritairement contrôlés et opérés depuis ses Centres de Contrôle ou téléports. Les systèmes d'information du Groupe permettant le contrôle des satellites, des terminaux et des communications pourraient connaître des dysfonctionnements, être confrontés à la perte d'intégrité de données ou faire l'objet de cyber-attaques, voire d'actes terroristes ou de sabotage à même de compromettre la continuité du service, de provoquer une interruption de service, temporaire ou définitive ou de remettre en cause la qualité du service délivré. De telles perturbations pourraient entraîner un dommage réputationnel, la perte de clients et de chiffre d'affaires, voire d'éventuels litiges avec des clients ou des partenaires, et avoir ainsi un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Les satellites du Groupe pourraient être confrontés à des interférences affectant les opérations ou la qualité de service

Toute radiocommunication suppose l'émission d'ondes radioélectriques caractérisées notamment par leurs fréquences. Des émissions sur des fréquences identiques ou insuffisamment différenciées induisent un risque d'interférence entre ces émissions pouvant se traduire par des « brouillages radioélectriques » de nature à affecter les communications au point de les rendre inexploitable ou de dégrader la qualité de service. Bien qu'il existe un corpus de règles internationales au niveau de l'Union internationale des télécommunications (UIT), organisme des Nations Unies spécialisé dans les « assignations de fréquences » et leur coordination, le Groupe ne peut garantir que ces règles soient respectées par l'ensemble des opérateurs tiers. Des interférences pourraient ainsi affecter temporairement ou non la qualité du service rendu aux clients entraînant un dommage réputationnel et pouvant aller jusqu'à empêcher le Groupe d'être en mesure de respecter des engagements contractuels ou pouvant entraîner la perte de chiffre d'affaires ou de clients et avoir ainsi un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Les primes des polices d'assurance pour les satellites en orbite et pour les lancements pourraient augmenter dans le futur et les polices d'assurance pourraient être plus difficiles à obtenir ou à renouveler à l'avenir

Le Groupe souscrit des assurances « Lancement-plus-un-an après mise en service » couvrant les lancements de ses satellites ainsi qu'un programme d'assurance vie en orbite. Ces assurances représentent des montants d'investissements ou de charges significatifs pour le Groupe.

De nombreux facteurs, dont certains sont indépendants de la volonté du Groupe, pourraient affecter le montant des primes d'assurance. Il s'agit principalement des statistiques de pannes des satellites ou des échecs des lanceurs dans l'ensemble du secteur.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir des assurances lancement pour l'ensemble de ses satellites en cours de construction, ou les satellites à venir, à des conditions satisfaisantes, en raison notamment d'une réduction de l'offre d'assurance ou d'une augmentation substantielle des primes d'assurance lancement en fonction notamment des statistiques des échecs des lanceurs dans l'ensemble du secteur, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de renouveler son programme d'assurance vie en orbite à des conditions comparables. Une dégradation du marché de l'assurance vie en orbite ou une augmentation des primes d'assurance pourrait conduire le Groupe à réduire sa couverture des risques de pertes partielles et/ou réputées totales, ce qui pourrait avoir comme conséquence d'augmenter l'exposition du Groupe aux conséquences d'une panne ou d'un dysfonctionnement en orbite. Le programme d'assurances vie en orbite du Groupe prend en compte, pour les satellites détenus en pleine propriété les plus contributeurs en termes de revenus, non seulement la valeur nette comptable de ces satellites, mais également les revenus générés. Ces polices d'assurance couvrent les pertes partielles et/ou la perte totale (ou réputée totale) des satellites assurés, sous certaines conditions. Les polices d'assurance du Groupe, comme il est d'usage dans le secteur spatial, prévoient

⁸ Au 30 juin 2022.

systématiquement des exclusions en cas de dommages causés par des actes de sabotage, de piratage ou de terrorisme. En outre, ce programme d'assurance en orbite ne protège pas contre certains préjudices, tels que les pertes d'opportunité, les interruptions d'activité, les retards de mise en service, les pertes d'image et dans une certaine mesure les pertes de chiffre d'affaires et les potentielles dépréciations d'actifs inférieures au niveau de rétention défini.

Enfin, les assureurs pourraient contester les causes des pannes ou dysfonctionnements ou le montant à indemniser. Le Groupe ne peut garantir qu'en cas de panne ou dysfonctionnement avéré de l'un de ses satellites couverts au titre des programmes d'assurances ou d'incident au lancement, l'assurance indemniserait le Groupe dans des délais raisonnables ou pour le montant réclamé par le Groupe. L'absence d'indemnisation, l'indemnisation tardive ou l'indemnisation partielle des pertes subies pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

4.2 RISQUES RELATIFS A L'EVOLUTION DU MARCHE DES TELECOMMUNICATIONS PAR SATELLITE

Le Groupe doit faire face à une concurrence importante de la part des opérateurs de satellites et des opérateurs de réseaux terrestres, concurrence qui pourrait s'intensifier

Le Groupe doit faire face à une concurrence importante de la part des opérateurs de satellites internationaux, nationaux et régionaux. Les principaux concurrents du Groupe sont les autres grands opérateurs de satellites internationaux, tels que SES, Intelsat et sur certains segments d'activité, Inmarsat et Viasat. Certains de ces concurrents lancent de nouvelles capacités renforçant l'intensité concurrentielle. Le Groupe est également en concurrence avec des opérateurs de satellites régionaux ou nationaux, dont certains bénéficient d'avantages (par exemple fiscaux ou réglementaires) sur leur marché domestique. Par ailleurs de nouveaux opérateurs de satellites émergent avec le lancement de constellations en orbite basse (Starlink, Kuiper) se traduisant par de nouvelles capacités pouvant renforcer l'intensité concurrentielle dans certains segments. L'intensification de la concurrence entre les opérateurs de satellites pourrait conduire à une pression accrue sur les prix, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe peut également être en concurrence avec des opérateurs de réseaux terrestres (fibre optique, 4G) pour la plupart de ses services et plus particulièrement pour la diffusion de données de point à point. L'intensification de cette concurrence pourrait conduire à une pression accrue sur les prix des services de télécommunications et de radiodiffusion par satellite. Toute amélioration ou augmentation de la pénétration géographique des opérateurs de réseaux terrestres pourrait conduire les clients du Groupe à choisir les solutions de télécommunications proposées par ces opérateurs, et rendre ainsi plus difficile pour le Groupe la conservation ou le développement de son portefeuille de clients. L'intensification de la concurrence avec les opérateurs de réseaux terrestres pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Des changements technologiques pourraient rendre le système de télécommunications par satellite du Groupe obsolète et/ou accroître l'intensité concurrentielle

Certaines innovations technologiques qui pourraient être développées à l'avenir avec des solutions alternatives pourraient rendre l'infrastructure en orbite du Groupe obsolète.

L'industrie des télécommunications est soumise à des changements technologiques rapides. Si le Groupe n'était pas en mesure de s'adapter à ces changements de manière rapide et efficace ou ne sélectionnait pas les bonnes options technologiques, son système de télécommunications par satellite pourrait devenir obsolète. De ce fait, la position concurrentielle du Groupe pourrait être affaiblie, en particulier si ses concurrents étaient capables d'intégrer ces nouvelles technologies.

Ainsi, la montée en puissance des satellites ou des constellations « HTS » ou « VHTS » de forte capacité qui visent les applications autres que la Vidéo apporte une quantité importante de capacité additionnelle à un coût de production par gigabit réduit. Ceci pourrait conduire à une situation de surcapacité et de pression sur les prix notamment dans les Données Fixes et la Vidéo Professionnelle (13 % du chiffre d'affaires du Groupe) plus importante qu'attendue et pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe. De plus, plusieurs projets de constellations en orbite basse sont en cours d'implémentation et pourraient représenter de nouveaux concurrents pour le Groupe sur certaines applications de Données Fixes, de Services aux gouvernements et de Connectivité, bénéficiant notamment d'une latence réduite.

Si le système de télécommunications par satellite du Groupe devenait obsolète, la demande pour ses services pourrait diminuer, ce qui aurait un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe pourrait faire face au départ de salariés clés ou être dans l'incapacité de recruter les salariés nécessaires à son activité

Compte tenu de la forte technicité du secteur des télécommunications par satellite, le Groupe dépend, tant pour sa Direction que pour ses opérations, d'un certain nombre de salariés clés qui disposent de compétences très spécialisées et d'une grande expérience dans leurs domaines respectifs. En cas de départ de ces salariés, notamment dans les fonctions commerciales, techniques et réglementaires, le Groupe pourrait avoir des difficultés à les remplacer. En outre, l'activité du Groupe, caractérisée par une évolution technologique constante, nécessite de pouvoir attirer en permanence de nouveaux salariés avec des compétences spécifiques. À l'avenir, l'incapacité du Groupe à retenir ou remplacer ces salariés, à compétence équivalente, ou son incapacité à attirer de nouveaux salariés de très grande qualification, pourrait avoir un effet négatif sur sa stratégie de développement, son activité commerciale, ses opérations, sa situation financière et ses résultats.

La demande pour les services par satellite pourrait ne pas évoluer conformément aux attentes

Le développement du Groupe dépend notamment de l'évolution de la demande pour les applications *Broadcast* (qui représentent 62 % du chiffre d'affaires) liée à l'évolution du nombre de chaînes diffusées par satellite, à l'amélioration de la qualité de l'image et à l'évolution des formats de compression et de modulation.

L'évolution du nombre de chaînes dépend notamment du développement attendu de la télédiffusion dans les pays émergents et à son maintien en Europe. À ce titre, il faut noter que l'industrie audiovisuelle est un marché sensible aux variations des budgets publicitaires et des dépenses des ménages, qui sont eux-mêmes affectés par la conjoncture économique dans son ensemble. De plus, la concurrence de nouvelles plateformes de diffusion de contenus vidéo, notamment en ligne, pourrait également affecter les clients du Groupe dans certaines zones géographiques ou les amener à réduire leurs bouquets diffusés par satellite. Enfin, des opérations de consolidation des opérateurs de plateformes de télédiffusion par satellite et/ou des câblo-opérateurs pourraient entraîner une rationalisation du nombre de chaînes diffusées sur un marché national.

L'amélioration de la qualité de l'image est liée à la montée en puissance de la télévision Haute Définition ou Ultra Haute Définition. Cette montée en puissance pourrait ne pas se concrétiser ou être plus lente que prévu à se concrétiser. La mise en œuvre de nouveaux standards techniques de diffusion, qui s'est traduite et pourrait se traduire à l'avenir par une augmentation du taux de compression du signal, a réduit et pourrait réduire la demande de répéteurs pour un nombre de chaînes donné. Si cette baisse n'est pas compensée par une augmentation du nombre de chaînes transmises ou par un accroissement de la qualité de l'image, la demande globale de répéteurs pourrait diminuer.

Le développement des activités de Connectivité (en particulier le Haut Débit Fixe et la Connectivité Mobile qui représentent 13 % du chiffre d'affaires du Groupe) constitue le principal vecteur de la stratégie de croissance du Groupe. Cette évolution dépendra en partie de la croissance de la demande pour les services internet haut débit par satellite qui n'est pas assurée et difficilement prévisible notamment du fait du coût d'accès à la capacité satellitaire, du déploiement dans certaines zones de solutions terrestres alternatives, du coût des terminaux ou des problématiques de distribution. La croissance de la demande pour les activités de Mobilité dépend en partie de l'équipement progressif des flottes d'avions et de bateaux, de l'évolution du trafic aérien et maritime et des stratégies des compagnies aériennes qui ne sont pas du ressort du Groupe.

Enfin, le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires dans les Services aux gouvernements (12 % du chiffre d'affaires du Groupe). Ce segment comprend en effet la fourniture directe ou indirecte de Services aux gouvernements, principalement auprès de l'administration américaine, par le biais de contrats d'attribution de capacité signés avec des distributeurs et généralement renouvelables tous les ans. L'obtention et/ou le renouvellement de contrats d'attribution de capacité pour ce segment dépendent dans une large mesure du contexte géopolitique et économique international et du succès commercial des distributeurs de la capacité du Groupe. Ainsi l'exercice 2021-22 a été affecté par le contexte géopolitique au Moyen-Orient, en particulier le retrait des troupes américaines d'Afghanistan de sorte que le chiffre d'affaires des services au gouvernement a enregistré un repli de 8%. Il en résulte que le Groupe ne peut être certain qu'il sera en mesure de continuer à réaliser un chiffre d'affaires comparable dans les Services aux gouvernements, pouvant notamment être confronté au non-renouvellement ou renouvellement à des conditions moins favorables de ses contrats.

Si la demande pour les services par satellite ne se développe pas comme prévu et compte tenu de la structure de coûts fixes du Groupe, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

La croissance du Groupe dépend en partie du développement de nouvelles applications ou de projets de caractère innovant dont la rentabilité n'est pas garantie

Le Groupe investit à des échelles différentes dans des projets innovants comme par exemple « EUTELSAT QUANTUM », un satellite paramétrable par logiciel qui est entré en service en novembre 2021 ou encore EUTELSAT Advance, une solution de connectivité gérée de bout en bout. Le développement de ces nouveaux concepts dépend notamment d'une demande suffisante, de la bonne exécution dans les délais prévus de ces projets et de leur adéquation aux besoins du marché. Si ces conditions n'étaient pas remplies, la montée en puissance de ces projets innovants pourrait être plus lente ou moins rentable qu'anticipé, ce qui aurait un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, ses objectifs de croissance, sa situation financière et ses résultats.

Par ailleurs, la croissance du Groupe dépend en partie du développement de l'activité de Haut Débit Fixe pour laquelle le Groupe a consenti des investissements importants pour les marchés européens et africains, au sol, avec un réseau complexe

de stations terrestres et en orbite, avec dans un premier temps dans le satellite EUTELSAT KONNECT (entré en service progressivement à partir de novembre 2020) et KONNECT VHTS (entrée en service attendue au deuxième semestre 2023). La pleine matérialisation du potentiel de cette application qui vise à fournir un accès internet haut débit à destination des particuliers est sujette, outre au bon fonctionnement de l'infrastructure en orbite et terrestre, au succès de la stratégie de distribution du Groupe, qui inclut un volet de distribution en direct, ainsi qu'à la disponibilité de terminaux à coût compétitif. Contrairement à l'activité historique du Groupe de location de capacité satellitaire, pour ce qui est de la distribution en direct, cette activité ne bénéficie en outre pas d'un carnet de commandes et comporte structurellement des coûts d'acquisition des clients et un niveau de « churn » plus importants que l'activité traditionnelle du Groupe. Un développement plus lent qu'attendu ou une exécution plus difficile que prévu dans cette application pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les objectifs de croissance, la situation financière et les résultats du Groupe.

Enfin, le Groupe a également investi récemment 715 millions de dollars dans la constellation en orbite basse OneWeb, basée sur l'exploitation de 648 satellites, qui est la première constellation de cette nature à être mise en œuvre et qui est actuellement en phase de déploiement. Un développement plus lent que prévu de ce projet innovant, des problèmes techniques inattendus, un accès à l'espace plus difficile qu'attendu, une inadéquation non planifiée à la demande du marché ou une exécution plus difficile que prévu de ce projet pourraient avoir un impact négatif significatif sur la situation financière et les résultats du Groupe.

4.3 RISQUES LIÉS AUX CLIENTS

Le Groupe est exposé à des risques liés au caractère international de sa clientèle et de ses activités

Le Groupe fournit des services de télécommunications par satellite à des clients dans un très grand nombre de pays, avec notamment une part significative du chiffre d'affaires réalisée dans des pays émergents, sachant que : (i) Eutelsat ne réalise que 6 % de son chiffre d'affaires en France ; (ii) Eutelsat réalise 20 % de son chiffre d'affaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 8 % de son chiffre d'affaires en Afrique subsaharienne et 7 % de son chiffre d'affaires en Russie. Le développement futur du Groupe dépend en outre en partie de sa capacité à se développer dans ces marchés émergents.

Par conséquent, le Groupe est exposé à des risques géopolitiques, économiques ou autres, liés au caractère international de ses activités commerciales. Les politiques tarifaires, fiscales, réglementaires ou douanières relatives aux services fournis par le Groupe, les pratiques commerciales de certains pays, leur instabilité politique ou économique, ou encore d'éventuelles sanctions économiques à l'égard de certains de ces pays, pourraient empêcher le Groupe de mettre en œuvre sa stratégie de développement ou d'assurer la continuité de son activité et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

En particulier, dans le contexte de la crise russo-ukrainienne, il convient de rappeler que le Groupe a réalisé 6.7% de son chiffre d'affaires en Russie et qu'il loue de la capacité sur quatre satellites appartenant à l'opérateur Russe RSCC⁹. Un durcissement des sanctions à l'égard de la Russie rendant par exemple impossible la continuité du service ou les paiements par les clients pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière du Groupe et ses résultats.

Par ailleurs, si le Groupe devait tenter une action en justice contre ses clients ou ses partenaires commerciaux qui se trouvent hors de l'Union européenne, il pourrait s'avérer difficile pour lui de faire valoir ses droits, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe est exposé à un risque spécifique lié à ses distributeurs

Une portion significative de la capacité du Groupe est commercialisée par des distributeurs spécialisés. Ces distributeurs, qui revendent les ressources du Groupe à des clients finaux, pourraient avoir surestimé la demande ou avoir mal anticipé les besoins des clients et se trouver dans l'impossibilité de revendre la capacité pour laquelle ils se sont engagés. Dans ce cas de figure, ces distributeurs pourraient chercher à restituer la capacité invendue ou bien chercher à la revendre à des clients du Groupe à des prix plus bas. De plus, certains distributeurs dans des segments spécifiques comme la Connectivité Mobile (7 % du chiffre d'affaires) sont confrontés à des marges faibles et un endettement important pouvant les amener dans une situation de fragilité. Ces éléments pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Par ailleurs, depuis plusieurs années le Groupe a développé une activité d'internet haut débit fixe basée en partie sur un modèle B-to-B-to-C (*Business to Business to Consumers*) adressant les utilisateurs finaux par l'intermédiaire de distributeurs spécialisés dans certaines zones géographiques. Ces distributeurs pourraient ne pas être en mesure de développer l'activité

⁹ Russian Satellite Communications Company

au rythme prévu par le Groupe. Le Groupe pourrait également ne pas être en mesure de trouver des distributeurs adéquats dans certains marchés.

Le Groupe est dépendant de plusieurs clients importants

Le Groupe génère une part significative de son chiffre d'affaires avec un nombre limité de clients. Au 30 juin 2022, les 10 premiers clients du Groupe représentent ainsi 35 % du chiffre d'affaires (35 % au 30 juin 2021). Les cinq premiers représentent 24 % du chiffre d'affaires (24 % au 30 juin 2021) dont 16 % pour les trois premiers (16 % au 30 juin 2021). Des clients importants du Groupe pourraient décider de résilier leurs contrats, de ne pas les renouveler en totalité ou partiellement, ou de les renouveler à des conditions tarifaires moins favorables pour le Groupe, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. En outre, des clients importants du Groupe en termes de capacité et de chiffre d'affaires, situés notamment dans les marchés émergents, ou des distributeurs spécialisés pourraient rencontrer des difficultés financières, susceptibles d'entraîner notamment des retards de paiements, des impayés, ou leur faillite, pouvant donner lieu à des dépréciations de créances et/ou à la résiliation des contrats de capacité correspondants sans que le Groupe soit en mesure de substituer de nouveaux clients en remplacement des clients défaillants, ce qui pourrait également avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe est exposé au risque d'impayés ou de retard de paiements

Les créances clients du Groupe représentent un montant de 247 millions d'euros au 30 juin 2022. Dans le cours normal de ses affaires, le Groupe rencontre occasionnellement des difficultés pour obtenir le paiement du prix lié à l'utilisation de la capacité satellitaire par certains clients ou encore le paiement de cette capacité dans les délais prévus, pouvant donner lieu à des dépréciations de créances ou à un effet négatif sur le besoin en fonds de roulement du Groupe. Pour l'exercice clos le 30 juin 2022, les dotations aux provisions pour dépréciation de créances supplémentaires (nettes des reprises) se sont ainsi établies à 23 millions d'euros (26 millions d'euros au 30 juin 2021) et la variation du besoin en fonds de roulement lié aux créances clients et comptes rattachés a généré un flux de 6 millions d'euros ((80 millions d'euros au 30 juin 2021). Des retards de paiement ou des volumes d'impayés accrus pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

4.4 RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION

L'application de la réglementation internationale en matière de coordination des assignations de fréquences pourrait rendre plus difficile la mise en œuvre du plan de déploiement du Groupe

Les assignations de fréquences font l'objet d'une coordination internationale conformément aux dispositions du « Règlement des radiocommunications » de l'Union internationale des télécommunications (l'« UIT »). Cette coordination a pour objet de limiter les risques de brouillages entre émissions.

Eutelsat S.A. bénéficie d'un certain nombre d'assignations de fréquences pour lesquelles la procédure de coordination internationale, conformément au régime général défini par le Règlement des radiocommunications de l'UIT, n'a pas encore abouti, et/ou qui ne sont pas encore en exploitation avec l'un des satellites du Groupe. Pour les premières, les priorités relatives de ces assignations et de celles de tiers impliqués dans la coordination pourraient avoir pour conséquence que la coordination restreigne la capacité du Groupe à exploiter pleinement certaines de ces assignations. Pour les secondes, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de les mettre en service dans les délais fixés par le Règlement des radiocommunications, ce qui entraînerait une perte de leurs priorités actuelles. Ces deux situations pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe bénéficie également de certaines assignations de fréquences régies par l'un des deux régimes spéciaux. Si des États décidaient d'exercer leurs droits au titre de ces dispositifs ou si ces régimes spéciaux étaient modifiés, le Groupe pourrait être dans l'obligation de modifier ou d'interrompre l'utilisation qu'il fait actuellement de certaines de ses assignations, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats.

Enfin, le Règlement des radiocommunications de l'UIT ne prévoit que des modes de résolutions volontaires de litige en cas de différends entre les États membres de l'UIT relatifs au non-respect de la réglementation internationale en matière de coordination de leurs assignations de fréquences. Le Groupe pourrait être forcé d'accepter le résultat d'une transaction défavorable entre des États membres de l'UIT, portant sur des assignations de fréquences qu'il utilise, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe pourrait être confronté au risque de non-conformité aux lois et règlements qui lui sont applicables, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, les sanctions économiques, la protection des données à caractère personnel et le droit de la concurrence

Dans le cadre de la conduite de ses activités en France et à l'international, le Groupe est exposé au risque de non-conformité aux lois et règlements qui lui sont applicables, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, les sanctions économiques, la protection des données à caractère personnel et le droit de la concurrence. En cas notamment de pratiques contraires à l'éthique ou de violation des lois et règlements applicables au Groupe par tout collaborateur, le risque pourrait se matérialiser par des sanctions financières, administratives, pénales, et une atteinte à la réputation et à l'image du Groupe.

Afin de réduire son exposition au risque de corruption en particulier, le Groupe a mis en place un programme de conformité visant à prévenir et détecter les faits de corruption et de trafic d'influence, ainsi qu'un dispositif de contrôle visant à en assurer l'effectivité, conformément à la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite « loi Sapin II ») et aux recommandations de l'Agence française anticorruption (« AFA »). Toutefois, le Groupe ne peut garantir que les procédures et contrôles en place permettront d'empêcher ou de détecter toute violation des lois et règlements applicables au Groupe par tout collaborateur ; si elle venait à se réaliser, une telle violation serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

Ces violations sont passibles de sanctions civiles, telles que des peines d'amende, refus d'octroi de licences d'exportation, mises en demeure, saisies de biens, exclusion des marchés publics, résiliation des contrats existants, révocations ou restrictions de licences, ou encore de sanctions pénales ou de peines privatives de liberté.

En outre, de telles violations pourraient également nuire à la réputation du Groupe et par conséquent à son activité. Par ailleurs, toute violation de ce type par les concurrents du Groupe, si elle n'est pas identifiée, pourrait procurer à ces derniers un avantage indu lors de procédures d'appels d'offres. Les répercussions pour le Groupe de ce qui précède sont susceptibles de se traduire par un impact négatif important sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

[Le Groupe est soumis à la loi française sur les opérations spatiales](#)

La loi relative aux opérations spatiales a été publiée le 4 juin 2008 au *Journal officiel* et ses décrets d'application le 10 juin 2009, le Groupe étant surtout concerné par le décret n° 2009-643 relatif aux autorisations. Cette loi met en place un régime de licence pour les opérations spatiales et les opérations de maîtrise en orbite et notamment un régime d'autorisation auquel est soumise toute opération de lancement et de maîtrise en orbite de satellite effectué par le Groupe. Ce régime fixe un certain nombre d'exigences aussi bien administratives que techniques, opérationnelles et organisationnelles. Tout durcissement de cette législation ou, le cas échéant, l'impossibilité du Groupe à en respecter les contraintes pourrait avoir un impact sur les opérations du Groupe en orbite et/ou le plan de déploiement et par conséquent avoir un effet significatif sur la situation financière du Groupe.

[Le Groupe pourrait ne pas obtenir les droits d'atterrissage ou licences nécessaires à son activité dans certains marchés](#)

En tant qu'opérateur de satellites offrant ses services dans environ 150 pays, le Groupe est assujéti aux lois et règlements nationaux de nombreux pays en matière de communication et de diffusion. La plupart de ces pays n'imposent pas l'obtention d'autorisation ou de licence pour fournir uniquement de la capacité satellitaire à des entités elles-mêmes autorisées à exploiter des réseaux et/ou des services de communication. Dans ces pays, le Groupe n'a besoin d'une autorisation ou d'une licence que s'il entend déployer et exploiter ses propres réseaux de communication ou installer et exploiter des stations terriennes. La plupart des pays européens ainsi que de nombreux États membres de l'Organisation mondiale du commerce (l'« OMC ») font partie de cette catégorie. Toutefois, certains pays soumettent l'exploitation des satellites sur orbite à des autorisations. Dans ce cas, le Groupe doit ainsi être autorisé à fournir des services de liaison descendante depuis le satellite à destination des terminaux de stations terriennes situés dans ces pays – les « droits d'atterrissage ».

Si le Groupe ne parvenait pas à obtenir ou à renouveler les autorisations nécessaires à son activité dans certains marchés, ou encore si le régime d'autorisation devenait plus restrictif, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats.

[La fourniture par le Groupe de services de télécommunications par satellites est soumise à certaines dispositions législatives et réglementaires spécifiques dont l'évolution pourrait avoir un impact défavorable](#)

L'industrie des télécommunications par satellite dans laquelle le Groupe opère fait l'objet d'une réglementation importante. Des changements de politique ou de réglementation, au plan international dans le cadre de l'UIT, dans l'Union européenne, en France ou dans les autres pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, pourraient avoir un effet défavorable significatif, notamment si lesdits changements augmentent le coût et les contraintes réglementaires liés à la fourniture des services du Groupe.

Le Groupe doit pouvoir continuer à bénéficier des autorisations d'exploitation d'assignations de fréquences existantes aux positions orbitales auxquelles il exploite ou pourrait avoir besoin de redéployer des satellites. Il doit aussi pouvoir obtenir de nouvelles autorisations d'exploitation d'assignations de fréquences, aux mêmes ou à de nouvelles positions orbitales, pour

l'expansion future de ses activités.

En France, le régime juridique relatif aux communications électroniques est établi par le Code des postes et des communications électroniques qui fixe le cadre applicable à toute demande d'autorisation d'exploitation d'assignations de fréquences à un système satellitaire. Cette réglementation dispose d'un certain nombre d'obligations à respecter pour le titulaire d'une telle autorisation. Toute modification de cette législation qui viendrait durcir les conditions d'obtention et de mise en œuvre de ces demandes pourrait dans le futur restreindre la capacité du Groupe à obtenir des autorités françaises de nouvelles autorisations d'exploitation d'assignations de fréquences, ou à les exploiter comme il le souhaite. À l'heure actuelle, les demandes d'assignation de fréquences à l'UIT et les demandes d'autorisation d'exploitation de fréquences ne donnent lieu qu'au versement de redevances correspondant aux coûts de traitement du dossier à l'Agence nationale des fréquences. Un changement dans la politique tarifaire pourrait par exemple conduire les autorités à répercuter sur l'opérateur une partie de la valeur économique des positions orbitales qu'il exploite.

Par ailleurs, l'utilisation de fréquences radioélectriques par les stations radioélectriques au sol fait l'objet d'autorisations délivrées par l'ARCEP. Des changements de politique réglementaire au niveau mondial, européen ou national pourraient conduire à ce que certaines bandes de fréquences, jusque-là ouvertes aux satellites, ne puissent plus faire l'objet dans le futur de nouvelles demandes d'autorisation. Tel est le cas de la bande 3,4-3,8 GHz gelée en France pour les Services Fixes par Satellite depuis 2008.

En particulier, à l'occasion des Conférences mondiales des radiocommunications (CMR) qui se tiennent tous les quatre ans (la dernière s'étant tenue en 2019), certaines bandes identifiées pour des usages satellitaires peuvent être mises à l'ordre du jour et leur utilisation pour d'autres usages que satellitaires, par exemple pour les réseaux mobiles de type 5G, peut être débattue. De ce fait, toute évolution réglementaire au plan international, régional ou national pourra potentiellement avoir un impact sur la capacité du Groupe à opérer de façon optimale dans ces bandes de fréquences.

Le Groupe pourrait être soumis dans le cadre du développement de nouvelles activités à des exigences réglementaires relatives, notamment, à la radiodiffusion (contenu diffusé) et aux stations terriennes. Le respect de ces nouvelles exigences réglementaires pourrait entraîner des investissements considérables en temps et en ressources. En outre, le Groupe ne peut garantir qu'il pourra obtenir ou maintenir les autorisations nécessaires, ce qui pourrait retarder ou entraver la fourniture de services aux clients dans les pays concernés ou la mise en œuvre de sa stratégie de développement et avoir ainsi un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Par ailleurs, la modification des réglementations applicables pourrait limiter ou rendre impossible l'obtention ou le maintien des autorisations nécessaires aux activités actuelles du Groupe ou à sa stratégie de développement. Certains États pourraient également décider d'imposer aux opérateurs satellites un système de taxation pour la réception d'émissions satellites sur leur territoire. De telles évolutions pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe est soumis à des réglementations strictes en matière de contenu des émissions diffusées par ses satellites. La réglementation relative à la diffusion de programmes de télévision dans l'Union européenne prévoit que chaque État membre doit s'assurer que les émissions transmises respectent la législation applicable en matière de diffusions destinées au public, notamment en vue de la protection des mineurs et de l'interdiction de l'incitation à la haine ou à la violence pour des raisons de race, de sexe, de mœurs, de religion ou de nationalité. En tant qu'opérateur de satellites européen, le Groupe pourrait être mis en demeure de cesser la transmission d'une chaîne de télévision établie à l'extérieur de l'Union européenne dont un programme ne respecterait pas les lois et réglementations européennes et nationales applicables ou nuirait à l'ordre public. Tout régulateur européen compétent pourrait ainsi ordonner l'interruption de la diffusion de nouvelles chaînes non européennes dans les années à venir. En conséquence, il pourrait être de plus en plus difficile pour le Groupe de poursuivre sa politique de contrats à long terme pour la transmission de chaînes de télévision avec des clients étrangers, si des décisions administratives ou judiciaires peuvent à tout moment l'empêcher de fournir ses services de transmission, et inciter ainsi certains clients à utiliser les services d'opérateurs concurrents, ce qui aurait un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe. De plus, le Groupe pourrait ne pas être techniquement en mesure de cesser cette transmission sans être contraint d'interrompre la transmission de programmes d'autres chaînes de télévision faisant partie d'un même « multiplex » sur le même répéteur. Ces chaînes de télévision pourraient alors résilier les contrats correspondant à cette capacité, et exiger des dédommagements. Ce risque peut varier d'un État membre à l'autre, certaines législations audiovisuelles étant plus souples, dans les limites autorisées par le cadre communautaire, et chaque régulateur faisant sa propre appréciation du respect des principes. Certaines démarches relatives à des chaînes pouvant poser des problèmes de conformité aux principes de la directive européenne (dont les lois nationales, et la loi française en particulier, ne constituent qu'une transposition) sont initiées par la Commission elle-même et peuvent donc avoir des répercussions quel que soit le pays de régulation compétent dans l'Union européenne. La position de l'un ou l'autre des régulateurs européens compétents peut en outre évoluer et se rigidifier avec le temps, sans que rien ne permette de l'anticiper ni ne puisse l'empêcher.

Enfin, le Groupe est soumis à d'autres réglementations s'appliquant aux chaînes qu'il transporte. Certaines chaînes transportées par le Groupe peuvent être visées explicitement par des résolutions des Nations Unies transposées par des règlements de l'Union européenne qui introduisent des mesures restrictives à l'encontre de certaines entités, ou citées directement dans de tels règlements européens. Ces règlements européens s'appliquent directement au Groupe qui devra s'assurer qu'aucune des chaînes listées n'est diffusée au moyen de ses satellites. Compte tenu du nombre de chaînes transportées par le Groupe et de l'absence de liens contractuels directs avec les chaînes de télévision dans certains cas, le

risque, pour le Groupe, de transporter des chaînes visées par de tels règlements est présent.

Ainsi l'évolution de certaines dispositions législatives et réglementaires spécifiques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

[Eutelsat S.A., principale filiale opérationnelle du Groupe, est soumise aux dispositions de la Convention Amendée d'EUTELSAT IGO et Eutelsat Communications est soumise aux dispositions de la Lettre-Accord](#)

Les Statuts d'Eutelsat S.A. stipulent que le traité international portant création d'EUTELSAT IGO du 15 juillet 1982 modifié le 20 mai 1999 (ci-après la « Convention Amendée ») constitue un « document de référence » pour la conduite des activités d'Eutelsat S.A. Par ailleurs, les droits et obligations réciproques d'Eutelsat S.A. et d'EUTELSAT IGO sont définis dans un accord pris en application de la Convention Amendée (l'« Arrangement ») en date du 2 juillet 2001.

Les droits dont bénéficie EUTELSAT IGO, au titre de l'Arrangement, visent à permettre à cette dernière de veiller à ce que Eutelsat S.A. respecte les Principes de Base définis dans la Convention Amendée, à savoir l'obligation de service public/service universel pour les services de téléphonie connectés au réseau international public commuté, la fourniture de services audiovisuels en conformité avec les accords internationaux pertinents, dont notamment les dispositions de la Convention européenne sur la télévision transfrontière et les réglementations nationales, la couverture paneuropéenne du système de satellites et le respect des principes de non-discrimination et de concurrence loyale dans la définition de sa stratégie et la conduite de ses activités opérationnelles. En vue de permettre l'introduction en Bourse de la Société, Eutelsat Communications et EUTELSAT IGO ont signé une Lettre-Accord en date du 2 septembre 2005 (la « Lettre-Accord ») aux termes de laquelle la Société a pris certains engagements à l'égard d'EUTELSAT IGO notamment en termes de politique financière.

L'appréciation portée par EUTELSAT IGO sur les opérations et la stratégie d'Eutelsat S.A., au regard de l'obligation de respecter les Principes de Base pourrait être différente de celle du Groupe. La prise en compte des recommandations ou des demandes d'EUTELSAT IGO pourrait avoir pour conséquence de réduire la flexibilité et la réactivité du Groupe dans la conduite de ses affaires, dans la gestion de la structure de son endettement et de ses fonds propres et dans sa politique de distribution et pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

4.5 RISQUES FINANCIERS

[Eutelsat S.A., principale filiale opérationnelle du Groupe, pourrait être soumise à de nouvelles demandes de financement liées à la garantie financière qu'elle accorde au Fonds de Pension Fermé de l'OIG](#)

Avant la création d'Eutelsat S.A. et l'apport à cette dernière des activités opérationnelles de l'Organisation Intergouvernementale (OIG), l'OIG gérait un fonds de pension (le « Fonds de Pension Fermé ») pour ses agents. Les droits des bénéficiaires du Fonds de Pension Fermé ont été figés, et la gestion de ce fonds et des actifs correspondants confiée à un Trust (auquel la gestion des engagements de retraite correspondants a également été confiée). Conformément au traité d'apport en date du 2 juillet 2001, Eutelsat S.A. a repris la garantie financière illimitée souscrite par l'OIG pour couvrir toute insuffisance de financement du Fonds de Pension Fermé.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2017, la garantie financière avait été appelée pour un montant de 35,9 millions d'euros. Celui-ci a été évalué sur la base des projections du Trust prenant en compte les évolutions futures de marché. En mars 2017, un accord a été conclu avec le Trust pour neuf paiements annuels de 4,0 millions d'euros répartis entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2025.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, un nouvel accord remplaçant le précédent a été conclu avec le fonds de pension, portant le montant total des paiements dus au fonds au 30 juin 2021 à 38 millions d'euros, avec un échéancier allant jusqu'au 30 juin 2029. À noter que ces paiements pourront varier en fonction des futures situations financières établies annuellement.

L'évolution de la situation financière du fonds donne lieu à comptabilisation d'une provision au bilan correspondant au déficit entre les obligations de paiement incombant au Groupe et la juste valeur des actifs du fonds. Ce déficit est sensible à l'évolution des hypothèses actuarielles révisées à chaque clôture par un actuaire (taux d'actualisation, taux de rendement des actifs, taux d'augmentation des pensions, estimation de l'espérance de vie), de sorte qu'une évolution significative d'un ou plusieurs de ces paramètres pourrait se traduire par un appel de la garantie financière illimitée (appel qui reste à la discrétion du fonds) octroyée par Eutelsat S.A. au fonds au-delà des accords signés au cours des exercices 2016-17 et 2020-21 et le cas échéant à un nouvel accord générant des paiements additionnels pour Eutelsat S.A.

Au 30 juin 2022, l'obligation au titre des prestations déterminées des obligations du Trust au titre des engagements de retraite s'élève à 146 millions d'euros dans les comptes consolidés d'Eutelsat Communications, et la juste valeur de ses actifs à 145 millions d'euros. Le calcul du montant des engagements de retraite repose sur des hypothèses actuarielles, notamment le taux d'actualisation, le taux de rendement à long terme des actifs investis et l'estimation de l'espérance de vie des bénéficiaires du Fonds de Pension Fermé. L'estimation du montant de l'obligation au titre des prestations déterminées peut être plus ou moins élevée en fonction des hypothèses retenues. Ainsi, au 30 juin 2022, une hausse de 25 bps du taux

d'actualisation aurait entraîné un accroissement de la provision de 5 millions d'euros.

Par ailleurs, conformément aux accords gouvernant le Fonds de Pension Fermé, les administrateurs du Trust ont le pouvoir de liquider le Fonds de Pension Fermé en cas de survenance de certains événements, notamment s'ils estiment que le Fonds de Pension Fermé ne peut continuer à être géré de façon efficace. Dans l'éventualité où les administrateurs du Trust liquideraient le Fonds de Pension Fermé, ils nommeraient un actuaire pour déterminer l'écart éventuel entre la valeur des actifs et la valeur du passif du Fonds de Pension Fermé, et le Groupe serait contraint de verser la différence, qui pourrait être significative.

Le Groupe ne peut prévoir avec certitude le montant qu'il sera éventuellement amené à payer dans le cadre de la mise en jeu de la garantie. Toute insuffisance de financement du Fonds de Pension Fermé pourrait créer pour le Groupe de nouvelles obligations en vertu de la garantie financière, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe est exposé au risque de change

L'euro est la monnaie utilisée par le Groupe pour établir ses comptes. Cependant, une partie des activités du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro et certains de ses principaux fournisseurs étant également situés en dehors de la zone euro, le Groupe doit faire face aux risques liés à l'évolution des taux de change lors de la conduite de ses activités.

Ainsi, une partie du chiffre d'affaires et des coûts du Groupe est réalisée en dollars U.S qui a représenté environ 41 % du chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2022, sans qu'il ne soit compensé par un niveau équivalent de dépenses en devise. Le Groupe est également exposé à des risques de change dollar U.S./euro du fait de l'achat de satellites et/ou des services de lancement payables en dollars U.S. Ces contrats portent sur des montants élevés (généralement supérieurs à 50 millions de dollars U.S.) dont le paiement peut être échelonné. Par conséquent, les fluctuations des taux de change pourraient avoir des effets négatifs sur les résultats du Groupe malgré la mise en place d'une politique de couverture, le Groupe n'étant pas assuré de pouvoir couvrir l'ensemble de son exposition nette dans de bonnes conditions et/ou au-delà d'un horizon d'un an. Par ailleurs, dans la mesure où le développement des activités du Groupe en dehors de la zone euro constitue un élément clé de sa stratégie commerciale, son exposition aux fluctuations des taux de change pourrait augmenter dans l'avenir.

Par ailleurs, les fluctuations de taux de change pourraient conduire à une augmentation du prix de la capacité et des services du Groupe pour les clients lorsque ceux-ci génèrent leurs revenus en devises autres que l'euro. Ces fluctuations pourraient alors réduire la demande des clients payant en devises autres que l'euro. De plus, les clients du Groupe situés dans des pays émergents pourraient rencontrer des difficultés pour obtenir des euros ou des dollars U.S. (notamment en raison de contrôles des changes), ou être confrontés à une forte baisse de la contre-valeur en euros ou en dollars U.S. de leur chiffre d'affaires réalisé en devises locales, ce qui pourrait affecter de façon significative leur capacité à payer en euros ou en dollars U.S., et ainsi exposer le Groupe à des risques de change supplémentaires. En particulier, compte tenu du contexte lié à la crise Russo-Ukrainienne et à ses conséquences notamment sur la parité entre l'Euro et le Rouble, sur les difficultés potentielles pour les clients russes d'avoir accès à des euros et sur la fluidité des circuits de paiement, le Groupe pourrait être amené à devoir renégocier certains contrats afin d'en assouplir temporairement certaines conditions ou pourrait être confronté à des difficultés des clients pour payer en euros.

Enfin, le Groupe détient Satélites Mexicanos dont la devise fonctionnelle est le dollar américain. Les fluctuations de taux de change dollar U.S./euro peuvent par conséquent générer un risque de conversion lors de la consolidation des comptes de cette filiale par le Groupe.

Compte tenu de son niveau d'endettement, le Groupe est exposé à un risque de liquidité

Au 30 juin 2022, l'endettement net total du Groupe s'élève à 2 814 millions d'euros avec une dette brute de 3 495 millions d'euros. Les principales maturités de la dette du Groupe sont octobre 2022 (300 millions d'euros), octobre 2025 (800 millions d'euros), juin 2026 (400 millions d'euros), juillet 2027 (600 millions d'euros), octobre 2028 (600 millions d'euros) et décembre 2028 (200 millions d'euros). Au 30 juin 2022, les sources de financement du Groupe sont à 18 % bancaires, à 66 % obligataires, pour 4 % composées de dettes structurées et pour 12 % de locations financements. Les principales composantes de l'endettement du Groupe sont décrites dans la section 7.4.1 du présent rapport.

La capacité du Groupe à générer des flux de trésorerie dépend de facteurs économiques, financiers, concurrentiels, légaux, réglementaires, commerciaux et autres, qui sont indépendants de sa volonté et qui conditionneront ses performances futures. Compte tenu de son niveau d'endettement, le Groupe ne peut garantir qu'il pourra générer durablement des flux de trésorerie suffisant pour faire face à ses échéances. Si tel est le cas, le Groupe pourra être contraint de reporter ou réduire ses dépenses d'investissement, céder des actifs ou encore renoncer à des opportunités commerciales ou de croissance externe voyant ainsi sa flexibilité opérationnelle être limitée. Par ailleurs si le Groupe n'est pas en mesure de respecter les obligations relatives à sa dette, il pourra être obligé de refinancer ou de restructurer sa dette dans des conditions moins favorables ou encore avoir des difficultés à se refinancer. Une telle situation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Compte tenu des ressources disponibles (trésorerie de 681 millions d'euros et ligne de crédit non utilisées pour 1 209 millions

d'euros au 30 juin 2022) et des décaissements prévus, le Groupe considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir pour les 12 prochains mois.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt

Compte tenu de la structure financière décrite ci-dessus et bien que le Groupe mène une politique active de gestion des risques de taux décrite ci-après, la dette bancaire ainsi que la dette structurée du Groupe restent à taux variable (pour un encours total de 531 millions d'euros au 30 juin 2022) de sorte qu'une augmentation importante des taux d'intérêt pourrait se traduire par une augmentation immédiate de la charge financière du Groupe. Par ailleurs, à mesure que les principales maturités à taux fixe du Groupe doivent être refinancées, et compte tenu d'une maturité moyenne de la dette du Groupe de 4,3 années, une augmentation des taux d'intérêts se traduirait également par une augmentation progressive de la charge d'intérêt.

Ainsi une augmentation significative des taux d'intérêts pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats du Groupe.

Un changement de notation de la dette du Groupe pourrait affecter le coût et les conditions de sa dette ainsi que sa capacité à se financer

Les instruments de dette du Groupe font l'objet d'une notation par les agences de notation indépendantes, avec au 30 juin 2022 les notations sollicitées suivantes :

- i) Standard & Poor's (avec la dette d'Eutelsat Communications S.A. notée BB+/Perspective Négative et la dette d'Eutelsat S.A. notée BBB-/Perspective Négative) ; et
- ii) Fitch Ratings (avec la dette d'Eutelsat S.A. notée BBB/Perspective Stable).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, Fitch a confirmé sa notation et la perspective Stable associée. S&P a confirmé la notation mais l'a assortie d'une perspective Négative (contre une perspective Stable auparavant).

À noter par ailleurs que, bien qu'Eutelsat ait demandé le retrait de cette notation, Moody's Investors Service note la dette du Groupe de manière non sollicitée (avec la dette d'Eutelsat S.A. notée Baa3/Perspective Négative).

Ces notations affectent le coût et les modalités des lignes de crédit du Groupe. De futurs abaissements de notations ou de perspectives, s'ils devaient se produire, affecteraient probablement la capacité du Groupe à se financer et/ou les conditions associées à ces financements.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra prendre les mesures lui permettant de renforcer ou de maintenir ses notations, ni que les agences considéreront que les mesures prises par le Groupe à cet effet sont suffisantes. Par ailleurs, des facteurs indépendants du Groupe, tels que ceux liés à son secteur d'activité ainsi qu'aux zones géographiques dans lesquelles il opère, peuvent affecter l'évaluation de sa notation par les agences.

En conséquence, le Groupe ne peut garantir que la notation de sa dette ne sera pas dégradée à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

La Société est une société holding qui dépend de ses filiales pour disposer des moyens nécessaires au versement éventuel de dividendes. La capacité distributive de ses filiales peut être soumise à certaines contraintes

La Société est une société holding qui n'a qu'une capacité réduite à réaliser du chiffre d'affaires. La Société dépend donc de ses filiales pour disposer des moyens nécessaires au versement éventuel de dividendes ou à toute autre forme de distribution à ses actionnaires.

À ce titre, la Société présente un niveau d'endettement important avec, au 30 juin 2022, 400 millions d'euros d'emprunts bancaires tirés. Ces emprunts ne comportent ni garantie de filiales d'Eutelsat Communications, ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs.

Les sommes distribuables de sa principale filiale opérationnelle Eutelsat S.A. pourraient être fortement affectées par ses charges, qu'elles se traduisent ou non par un décaissement, et notamment par toutes dépréciations d'actifs enregistrées dans les comptes d'Eutelsat S.A. Dans le passé, Eutelsat S.A. a enregistré d'importantes dépréciations de ses actifs et pourrait être amenée à constater de telles dépréciations à l'avenir, réduisant d'autant son résultat net distribuable. La réduction de la capacité distributive de ses filiales pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats de la Société.

4.6 DISPOSITIFS DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MIS EN PLACE PAR LA SOCIETE

Le contrôle interne est un dispositif de la Société défini et mis en œuvre sous la responsabilité du département du Contrôle Interne visant à assurer au niveau de la Société et du Groupe :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières,

tout en contribuant à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

La Société veille à adapter son dispositif de contrôle interne au Cadre de référence de l'AMF. Le présent rapport s'appuie sur le guide de mise en œuvre du Cadre de référence, complété du guide d'application élaboré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) tels que publiés dans sa recommandation en date du 22 juillet 2010.

Les risques identifiés dans le plan de contrôle interne approuvé par le Comité d'audit font l'objet d'un suivi spécifique de la part du Contrôle Interne.

Les principales actions entreprises au cours de l'exercice incluent l'optimisation du dispositif de contrôle interne des principaux processus communs au Groupe notamment au travers de la poursuite de l'implémentation d'outils de gestion des achats, des ventes, de la trésorerie, des missions et notes de frais selon un « *core model* » Groupe. L'environnement de contrôle interne relatif au développement des activités *Broadband*, ainsi que l'acquisition de Bigblu Broadband ont fait l'objet d'une attention particulière au cours de l'exercice afin de sécuriser les nouveaux processus inhérents à ces activités.

Une cartographie des processus a été réalisée sur l'ensemble du groupe. Elle a ensuite donné lieu à un plan de formalisation des processus par priorité. A partir de cette cartographie, le contrôle interne travaille étroitement avec les opérationnels du Broadband afin d'harmoniser les procédures quand cela est possible.

Dans la description qui suit, il convient de distinguer, d'une part, les procédures de contrôle interne relatives à la sécurité des activités opérationnelles du Groupe, à savoir les procédures relatives à la gestion des risques satellites et des autres risques Groupe et, d'autre part, les procédures de contrôle interne relatives au traitement, dans le respect des dispositions en vigueur, de l'information comptable et financière concernant l'activité de la Société et de ses filiales.

La Société a pour rôle le pilotage financier et stratégique du Groupe Eutelsat. Les procédures opérationnelles décrites ci-dessous sont les procédures mises en place chez Eutelsat S.A. et ses filiales.

Politique de gestion des risques

En raison de la nature éminemment complexe des opérations d'exploitation et de développement de sa flotte de satellites, la Direction générale du Groupe est particulièrement sensible à la gestion des risques au sein du Groupe et aux mesures prises pour couvrir ces risques. La nomination d'un directeur des risques a eu lieu en 2022. Le directeur des risques supervise la démarche globale de la gestion des risques opérationnelle. Il a, par ailleurs, l'appui du contrôle interne dans les étapes suivantes :

- l'identification des risques majeurs pouvant affecter la conduite des opérations du Groupe et ses activités ainsi que la définition, conjointement avec les fonctions concernées, d'une politique ou d'un processus associé de gestion de ces risques ;
- la mise à jour de l'évaluation des risques (impact et fréquence) identifiés sur l'exercice précédent en évaluant, conjointement avec les fonctions concernées, les politiques et processus mis en place pour mitiger les risques ; et
- d'assister la Direction générale du Groupe ainsi que le Comité d'audit dans la pratique d'une politique de gestion de risques, comprenant l'ensemble des dispositions prévues pour prévenir et réduire les risques.

4.6.1 Procédures relatives à la flotte de satellites et à son exploitation

Ces procédures ont pour objectif de permettre la continuité du service de communication proposé à nos clients et utilisateurs finaux.

La gestion et le contrôle du système de satellites sont placés sous la responsabilité de la Direction technique en charge du contrôle des satellites et du contrôle de la qualité des signaux reçus ou retransmis par les satellites.

Ces activités sont menées depuis les Centres de Contrôle de la Société, lesdits Centres de Contrôle bénéficiant de centres

de secours afin de pallier toute indisponibilité ou interruption d'exploitation de ces centres. Ces centres sont situés en France et au Mexique, en fonction du satellite et de l'entité (Eutelsat S.A. ou Eutelsat Americas) responsables du contrôle et de la commercialisation du satellite. Un Centre de Contrôle de la Qualité des Signaux a été récemment ouvert à São Paulo (Brésil) pour l'assistance aux clients dans ce pays. La disponibilité opérationnelle des centres de secours est contrôlée régulièrement.

Les Centres de Contrôle sont chargés de veiller, conformément aux recommandations et procédures techniques applicables aux différents satellites, à la sauvegarde des satellites et à la continuité de l'exploitation du signal pour les besoins des clients du Groupe.

Les procédures d'exploitation des Centres de Contrôle et, plus particulièrement, du Centre de Contrôle de la Flotte sont des procédures écrites, correspondant aux différentes manœuvres et changements de configurations devant être effectués tant en situation nominale que lors d'un incident technique ou en situation de crise. Ces procédures sont revues et validées avec l'aide des simulateurs des satellites par le personnel en charge de leur contrôle et font l'objet d'une formation continue des contrôleurs.

Tous les incidents, de quelque nature que ce soit, affectant l'un des satellites ou le signal transporté tel que, par exemple, une défaillance technique ou une interruption du signal, font l'objet d'un traitement interne au département Exploitation, dans le cadre des procédures d'« escalade », permettant de faire un appel immédiat aux compétences internes ou à l'expertise des fabricants de satellites, si besoin est. Chaque incident affectant l'un des satellites ou le système de contrôle est répertorié et fait l'objet d'un suivi sous la direction du responsable de l'exploitation des satellites, afin d'en identifier les causes et de proposer et mettre en œuvre les actions correctrices nécessaires.

Tout incident significatif susceptible d'affecter la qualité ou la continuité du service de télécommunications fait par ailleurs l'objet :

- d'une information aux membres de la Direction générale ;
- d'une revue interne à la Direction technique ;
- le cas échéant, d'une revue par une commission d'experts indépendants en fonction de la nature des incidents rencontrés ;
- d'une information aux clients ; et
- le cas échéant, d'un communiqué de presse.

Capacité de secours et redondance

Dans le cadre de sa stratégie de gestion du risque, le Groupe a développé une politique de secours et de redondance en vue de réduire le risque d'interruption ou d'indisponibilité du service, ou de manquement à ses obligations contractuelles.

Les satellites du Groupe sont conçus avec une redondance adéquate en vue de faire face à des pannes d'équipement potentielles et d'atteindre ou de dépasser leur durée de vie théorique d'exploitation. Une importante redondance dans les équipements à bord permet au Groupe de substituer rapidement les équipements endommagés pendant la durée de vie d'exploitation du satellite, avec une interruption de service nulle ou minimale suivant la nature de l'incident. Certains satellites de la flotte utilisent actuellement ces redondances.

En outre, le Groupe offre une capacité de secours importante pour certaines positions orbitales clés. La capacité de secours est utilisée pour se substituer à la capacité attribuée en cas d'anomalie à bord ou de panne d'équipement sur un satellite. Une telle capacité de secours, obtenue par la combinaison de la capacité de plusieurs satellites situés à des positions orbitales proches et qui ont une couverture et des spécificités techniques similaires, permet au Groupe de fournir une continuité de service aux clients en fonction notamment du taux d'utilisation de ces satellites.

En outre, le Groupe a signé des contrats afin de garantir la continuité de service à certains de ses clients en leur offrant la possibilité de bénéficier d'une capacité avec une garantie de rétablissement sur une capacité préétablie (en général sur un satellite voisin). Ces contrats sont généralement conclus sur la base d'un prix d'attribution de capacité plus élevé. En l'absence d'une situation d'urgence ou d'un dysfonctionnement qui pourrait requérir la capacité de secours, le Groupe peut commercialiser cette capacité qui est alors soumise contractuellement à un droit de reprise.

La sécurité informatique et la certification des systèmes de contrôle des satellites et services associés

La mise en place de mesures visant à renforcer la sécurité informatique des systèmes d'information pour le contrôle des satellites et services associés s'est poursuivie pendant l'exercice écoulé.

L'équipe en charge du contrôle des satellites a obtenu une certification concernant la sécurité des systèmes d'information (ISO 27001) en 2011 pour une période de trois ans, renouvelée en juin 2014, en juin 2017 et en avril 2020.

La certification couvre :

- les opérations de contrôle et exploitation des satellites, de lancement et de mise en orbite de satellites (LEOP) ;
- les ressources humaines, définition, développement, approvisionnement, déploiement, exploitation et maintenance du logiciel, des systèmes et des réseaux informatiques des systèmes au sol pour le contrôle des satellites ; et
- la sécurité des stations pour l'exploitation des satellites géostationnaires.

Les équipes du téléport de Rambouillet ont obtenu en juin 2013 la certification ISO 27001 pour une période de trois ans, renouvelée en juin 2016 et juin 2019. La certification couvre les activités et les systèmes relatifs :

- au Centre de Contrôle des Communications ;
- à la gestion du téléport de Rambouillet ;
- à la mise en œuvre et la supervision du fonctionnement des services managés ; et
- à la sécurité de tous les sites pour la surveillance de la charge utile, les points de présence et les téléports.

En complément de la certification ISO 27001, les équipes du téléport de Rambouillet ont obtenu la certification de niveau 4 – le plus élevé – pour une période de trois ans, dans le cadre du programme de certification délivré par l'Association mondiale des téléports – ou *World Teleport Association (WTA)*. Ce programme de certification de téléports s'adresse à la fois aux opérateurs de téléport et à leurs clients. Il se positionne comme une démarche objective, transparente et reconnue internationalement qui permet d'évaluer la sécurité et la qualité des installations de notre téléport, ainsi que de la technologie qui y est utilisée et des procédures d'exploitation qui y sont mises en place, passant par une évaluation rigoureuse des éléments relatifs à la continuité de l'activité, à la chaîne de transmission, à la connectivité terrestre et satellitaire, à la sécurité des personnes et des systèmes d'information (cybersécurité) et au centre d'exploitation du réseau.

Les équipes opérationnelles d'Eutelsat Americas ont obtenu la certification ISO 27001 en août 2016 pour une période de trois ans, renouvelée en août 2019.

La certification couvre les activités et les systèmes relatifs :

- aux opérations de contrôle des satellites ;
- à l'exploitation de la charge utile ;
- à la surveillance des communications et du segment sol.

Les équipes de Skylogic Mediterraneo ont obtenu la certification ISO 27001 en 2017 pour une période de trois ans, renouvelée en mars 2020.

La certification couvre les activités et les systèmes relatifs à la conception, mise en place, fourniture et assistance technique pour les services vidéo et connectivité de données, et à la gestion du téléport de Cagliari.

Les équipes de Skylogic ont obtenu la certification ISO 27001 en 2017 pour une période de trois ans, renouvelée en mars 2020.

La certification couvre les activités et les systèmes relatifs à la conception, mise en place, fourniture et assistance technique pour les services vidéo et connectivité de données au nom du Groupe Eutelsat.

La certification des activités relatives au contrôle des satellites dans le cadre de la norme ISO 9001 obtenue en 2005 a été renouvelée quatre fois : en juin 2008, en avril 2011, en mai 2014, en mai 2017 et en avril 2020. La certification couvre le contrôle et l'exploitation des satellites, les opérations de lancement et de mise en orbite de satellites, le système au sol de contrôle de satellites (définition, développement, approvisionnement, déploiement, exploitation et maintenance).

La certification ISO 9001 a aussi été obtenue en 2011 pour les activités du téléport de Rambouillet, renouvelée en mai 2014, en mai 2017 et en juin 2020.

Pour le téléport de Rambouillet, la certification couvre les activités relatives :

- au Centre de Contrôle des Communications ;
- aux services commerciaux (gestion de signaux de télévision et des données au moyen des équipements au sol du téléport) ; et
- aux systèmes de radiofréquence et aux infrastructures techniques du téléport de Rambouillet.

Pour le téléport de la filiale Skylogic (Turin, Italie), la certification ISO 9001 obtenue en mai 2014 et renouvelée en mai 2017 et en mars 2020 couvre les activités de conception, mise en place, fourniture et assistance technique au nom du Groupe Eutelsat pour les services vidéo et connectivité de données.

En juin 2017, le téléport de la filiale Skylogic Mediterraneo (Cagliari, Italie) a obtenu la certification ISO 9001 renouvelée en mars 2020. La certification couvre les activités de conception, mise en place, fourniture et assistance technique pour les services vidéo et connectivité de données.

Par ailleurs la filiale Eutelsat Americas est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités d'exploitation depuis novembre 2007 (contrôle des satellites et de la qualité des signaux reçus ou retransmis par les satellites). Cette certification a été renouvelée en 2010, 2013, 2016 et 2019.

Un Responsable Sécurité des Systèmes d'Information a rejoint le Groupe Eutelsat en mars 2021. Rapportant au Directeur technique, avec une ligne fonctionnelle avec le Directeur Sécurité Défense, il gère l'ensemble des aspects de la cybersécurité du Groupe. Il a pour mission de développer et mettre en œuvre un programme de sécurité global afin de s'assurer que les actifs et process sont protégés et que les risques sont reconnus et traités au niveau adéquat. Il travaille en partenariat avec les équipes informatiques et d'ingénieurs satellites, pour s'assurer que le programme respecte les intérêts du Groupe et les meilleures pratiques.

- **Assurances**
- **Assurances « Lancement-plus-un-an » et assurances « vie en orbite »**
- Le Groupe a mis en œuvre des programmes d'assurances qui couvrent les différentes phases de la vie de ses satellites : le lancement (police d'assurance lancement qui couvre également la recette en orbite et la vie en orbite pendant quelques mois) et la vie en orbite (police d'assurance vie en orbite).

Les polices d'assurance « Lancement-plus-un-an » et « vie en orbite » du Groupe comprennent des exclusions usuelles aux assurances spatiales.

4.6.2 Procédures relatives à la prévention et la gestion des autres risques opérationnels du Groupe

Le plan de continuité des activités de la Société

Le plan de continuité définit les éléments suivants :

- la cartographie des processus critiques et leurs objectifs de reprise. Cette cartographie découle d'une analyse des impacts métiers liés aux *scenarii* de sinistre ;
- les modalités de gestion de la crise (logistique, communications externes et internes, processus de décision) ;
- les procédures métiers décrivant les tâches à mener sur le site de secours ;
- le système d'information de secours (applications, infrastructure systèmes et réseaux, téléphonie) ;
- les procédures décrivant les actions d'urgence à mener en cas de sinistre ; et
- la logistique nécessaire au déclenchement du plan (positions de secours des utilisateurs, salles techniques hébergeant l'infrastructure de secours).

Le plan de continuité de ses activités (PCA) vise à définir les conditions de continuité des activités commerciales, financières et administratives, juridiques, de communication institutionnelle, de gestion des systèmes d'information et des ressources humaines. Le plan de continuité a fait l'objet d'une actualisation au cours de l'exercice.

Les activités directement liées à la gestion de la flotte de satellites (en particulier celles des Centres de Contrôle des Satellites et des Communications) sont hors périmètre car déjà prises en compte dans des procédures de sécurité spécifiques décrites dans le paragraphe précédent consacré à ce sujet.

La sécurité des systèmes d'information

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé à un certain nombre de risques opérationnels et plus particulièrement à des risques susceptibles d'affecter son processus d'activité. La prise en compte des risques opérationnels liés à la sécurité des systèmes d'information du Groupe par la Direction des Systèmes d'Information se traduit par les activités suivantes :

- cartographie des risques liés à la sécurité des systèmes d'information et évaluation des impacts sur le fonctionnement du Groupe ;
- mise en place d'une politique et de standards adaptés aux besoins de sécurité du Groupe ;
- élaboration et suivi d'un plan d'actions ;
- évaluation des mesures de protection en vigueur dans les domaines organisationnels et techniques ; et
- réaction en cas d'événements suspects ou d'incidents de sécurité.

Le traitement de l'information comptable et financière

En sus des procédures de contrôle interne inhérentes à son activité principale, le Groupe a développé de façon significative les procédures de contrôle relatives au traitement de l'information comptable et financière et ce, tant au niveau de ses filiales opérationnelles qu'au niveau de ses filiales de gestion de participations. Durant l'exercice fiscal 2021-22, le Groupe a poursuivi l'implémentation d'un ERP Groupe et des outils informatiques du modèle de base au sein de chacune de ses filiales.

Par ailleurs, un reporting mensuel est préparé sous la supervision du Directeur financier et présenté au Comité exécutif. Ce reporting prend en compte les informations relatives aux différentes activités du Groupe issues des différentes Directions opérationnelles d'Eutelsat S.A. (Direction commerciale, Direction financière, Direction technique, Direction des Affaires Juridiques, etc.) après rapprochement avec les pièces comptables et juridiques appropriées.

Les procédures de clôture, de consolidation et de reporting n'ont pas fait l'objet d'amendement spécifique au cours de cet exercice. Les services financiers d'Eutelsat S.A. et ceux de ses filiales s'y sont dûment conformés.

L'élaboration des comptes consolidés

Lors de chaque arrêté mensuel, les données financières de chacune des filiales font l'objet d'une revue par le Directeur de la Consolidation afin de s'assurer notamment que les principes et méthodes comptables en vigueur au sein du Groupe sont correctement appliqués. Ces principes et méthodes comptables sont développés dans le manuel de consolidation établi et diffusé au sein du Groupe durant l'exercice. Ce manuel fait l'objet de mises à jour dès que nécessaire. De plus, le Directeur de la Consolidation adresse des instructions précises aux filiales avant chaque clôture comptable incluant un calendrier détaillé ainsi que la liste des différentes actions à mener. Par ailleurs, la formalisation accrue du processus de réalisation des comptes consolidés à partir des informations communiquées par les filiales permet de garantir la couverture de l'intégralité du périmètre.

Le processus de clôture a été renforcé dans l'ensemble des filiales du Groupe. Les lettres de représentations financières et comptables semestrielles ont été étendues sur le périmètre de vente et sont signées par les RVP tous les trimestres. Cela permet en effet de s'assurer de la connaissance de tout engagement commercial par la Direction comptable et financière.

En outre, chaque arrêté des comptes semestriels et annuels fait l'objet d'une réunion de revue et d'approbation par le Comité d'audit en présence des commissaires aux comptes de la Société.

Après application par la Société des principes et procédures comptables intégrés dans le manuel de saisie de l'outil de consolidation, les Commissaires aux comptes présentent les conclusions de leurs travaux au Comité d'audit puis au Conseil d'administration. Ce processus vise à garantir que les comptes approuvés par le Conseil d'administration donnent une image fiable et précise de la situation financière et de l'activité de la Société et du Groupe.

Dans un souci de responsabilisation du Management et de contrôle des données financières de l'ensemble des sociétés du Groupe, la Société utilise un système de consolidation et de reporting garantissant :

- une provenance unique des informations utilisées pour la consolidation légale et pour le reporting gérées au sein d'une base commune ; et
- l'inscription par les différents responsables hiérarchiques des sociétés composant le Groupe et la conservation dans le système, des données légales.

Les informations utilisées en consolidation font l'objet d'une validation par les responsables légaux des filiales par l'utilisation de lettres d'affirmation.

Assurances

Assurance responsabilité civile en orbite – Police responsabilité civile engins spatiaux

Le Groupe souscrit une police d'assurance de responsabilité civile engins spatiaux, renouvelable annuellement, qui couvre les dommages potentiels causés aux tiers par le Groupe en tant qu'opérateur d'un système de satellites.

Autres assurances en vigueur

Le Groupe a souscrit à diverses assurances de responsabilité civile, notamment une assurance couvrant ses mandataires sociaux, administrateurs et dirigeants dans l'exercice de leurs fonctions.

En outre, le Groupe dispose notamment d'une assurance dommages tous risques matériels de télécommunication au sol et équipements divers, de différentes assurances d'assistance pour le personnel, et d'une assurance couvrant les déplacements des salariés.

Les délégations de pouvoir et de signature

En principe, tous les contrats et documents matérialisant un engagement de la Société sont soumis à la signature du Directeur général ou du Directeur général délégué. Cependant, dans des cas particuliers tels que, notamment, la gestion des contrats fournisseurs de faibles montants (inférieur à 300 000 euros), des délégations de signature ont été consenties par le Directeur général à certaines personnes du Groupe. Ces délégations sont établies par la Direction des Affaires Juridiques qui en assure le suivi. Le Directeur général et le Directeur général délégué sont habilités à signer tous les engagements sans limite de montant ou de nature, sous réserve des dispositions prévues par la loi et des dispositions du Règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société.

La gestion et le suivi des contrats fournisseurs du Groupe

À l'instar des autres contrats du Groupe, la préparation, la négociation et le suivi des contrats fournisseurs et des contrats de financements de la Société sont assurés par Eutelsat S.A. en application de la convention de prestations de services intervenue entre la Société et Eutelsat S.A. C'est ainsi qu'avant d'être signés, les contrats fournisseurs font l'objet d'une revue de contrats, sous la forme d'une procédure de visas des Directeurs concernés et d'une approbation formelle émanant du Directeur général de la Société, du Directeur général délégué ou des Directeurs auxquels le Directeur général a consenti une délégation de signature.

Les procédures d'achat

Les procédures mises en place visent à garantir que tout engagement de commande de biens ou de prestations de services soit précédé d'une demande d'achat valablement autorisée.

La procédure d'autorisation préalable à tout achat se décline ainsi :

- validation par la Direction générale d'une enveloppe budgétaire par projet/activité, dans le cadre du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration ; et
- validation par la Direction du département duquel émane la demande d'achat (ainsi que par la Direction générale au-delà d'un montant prédéterminé).

Les factures reçues sont rapprochées des réceptions des prestations de services et/ou des livraisons de biens ayant fait préalablement l'objet d'un contrat ou d'une commande.

Le paiement des factures est conditionné aux accords donnés par les différents services impliqués dans le processus d'achat et ce, dans le respect des principes de contrôle interne relatifs aux règles de séparation des fonctions.

Tout paiement est fondé sur le principe de la double signature. Au-delà de certains montants prédéterminés, la signature du Directeur général ou du Directeur général délégué est également requise.

À noter que, pour ce qui est des contrats d'approvisionnement des satellites ou lanceurs, ces programmes sont préalablement approuvés par le Conseil d'administration dans le cadre de son examen de l'activité et des décisions d'investissements du Groupe. Les contrats correspondant à ces programmes font l'objet d'une procédure spécifique (technique, juridique et financière) avant leur signature par le Directeur général ou le Directeur général délégué d'Eutelsat S.A.

La prise en compte du risque de non-conformité

Au cours de l'exercice, le Groupe a renforcé son programme de lutte contre la corruption mis en place dès 2014 et en a poursuivi le déploiement notamment par :

- la mise en place d'une gouvernance dédiée au sein du Groupe, reposant sur l'organisation et l'animation d'un réseau interne de correspondants en charge de mettre en place localement les actions de conformité, d'en contrôler l'effectivité et de rendre compte des éventuelles vulnérabilités détectées ;
- le renforcement de la communication interne marquant l'engagement de l'instance dirigeante dans la lutte contre la corruption et le trafic d'influence et l'application d'une politique de « tolérance zéro » favorisant la diffusion d'une culture d'intégrité et d'éthique dans l'ensemble du Groupe ;
- la poursuite des actions engagées dans le cadre de la mise en place des huit mesures préventives prescrites par la loi Sapin II, conformément aux recommandations de l'AFA, en particulier : (i) l'élaboration d'un plan d'actions global issu de la cartographie des risques et de plans d'actions spécifiques au regard des principales zones de risques identifiées, (ii) l'élaboration et la mise à jour régulière des politiques internes en matière d'éthique et de conformité, (iii) l'automatisation des diligences précontractuelles sur les tiers et leur intégration aux procédures internes, (iv) l'optimisation du dispositif d'alerte interne, (v) l'intensification du programme de formation, et (vi) la conduite de revues de conformité par l'audit interne visant à évaluer la mise en place et l'effectivité du programme.

Pour de plus amples informations sur la gestion du risque de non-conformité, se reporter à la section 3 du présent document.

4.6.3 Prévention et gestion des risques commerciaux du Groupe

La gestion et le suivi des contrats clients

Les contrats clients du Groupe sont conclus par Eutelsat S.A. ou ses filiales sur la base de contrats standard élaborés par la Direction des Affaires Juridiques et par la Direction commerciale d'Eutelsat S.A.

Toute modification des contrats standards fait l'objet d'un examen préalable par la Direction des Affaires Juridiques avant d'être signés par les personnes habilitées.

La signature des contrats de vente fait l'objet de plusieurs étapes de validation, lesquelles varient en fonction de la valeur annuelle de chaque engagement.

Le Groupe a mis en place des processus d'élaboration des contrats d'attribution de capacité permettant notamment de vérifier que les contrats sont dûment signés et les clients facturés conformément aux conditions contractuelles prévues.

Les contrats d'attribution de capacité donnent lieu à des reportings mensuels et trimestriels établis par les Directions commerciale et financière.

La gestion du risque de crédit

À cet égard, les contrats standards conclus avec les clients contiennent une clause prévoyant la suspension ou l'interruption de service, en cas de non-paiement. La Société a souscrit un contrat avec deux agences de recouvrement.

Tout nouveau client fait l'objet d'une évaluation du risque client par l'équipe « *Credit Management* » de la Direction financière déterminant le niveau de garantie financière requis. Une réévaluation annuelle est systématiquement effectuée sur l'ensemble du portefeuille clients. Des réévaluations sont également effectuées au cas par cas tout au long de l'exercice.

Le département « *Credit Management* » est également en charge exclusive du contrôle des règlements. Une vigilance particulière est portée sur les clients situés dans les zones géographiques considérées comme étant potentiellement les plus à risque.

Tout retard de paiement fait l'objet d'une analyse précise avec les responsables clientèle concernés de la Direction commerciale et de la Direction des Affaires Juridiques suivie, le cas échéant, de mesures appropriées. Ce département « *Credit Management* » assure, en cas de réclamation, le lien avec la Direction des Affaires Juridiques, laquelle suit les actions contentieuses avec l'aide de cabinets d'avocats spécialisés.

4.6.4 Gestion des risques financiers

Le Groupe a mis en place, au niveau de sa filiale opérationnelle Eutelsat S.A., une gestion centralisée de trésorerie. Dans le cadre des conventions de prestations de services intervenues entre Eutelsat S.A. et les différentes entités du Groupe (y compris la Société), le service Trésorerie d'Eutelsat S.A. gère, pour le compte de toutes les entités du Groupe, les risques de change, de taux, de contrepartie et de liquidité.

Par ailleurs, le Groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de change, de taux d'intérêt et de contrepartie. La Direction gère activement ces expositions aux risques. Pour y faire face, le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés.

Ces instruments financiers sont négociés de gré à gré auprès de contreparties bancaires de premier rang. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière dans une optique spéculative ni de transaction présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir.

L'objectif est de réduire, là où cela semble approprié et possible, les fluctuations des revenus, de résultat et des flux de trésorerie suite à des variations de taux d'intérêts et de cours de change.

Gestion du risque de liquidité

Au 30 juin 2022, la liquidité du Groupe est importante avec des lignes de crédit disponibles non utilisées à hauteur de près de 1 209 millions d'euros et une trésorerie de 681 millions d'euros.

Au 30 juin 2022, le Groupe respectait l'ensemble des ratios financiers (covenants) imposés par ses différentes lignes de crédit tel que décrit en section 7.4. Le ratio Dette nette/EBITDA ressort à 3,27x au 30 juin 2022 (2,88x au 30 juin 2021).

Le Groupe gère le risque de liquidité en utilisant un outil lui permettant de suivre et de gérer ses besoins de liquidités récurrents. Cet outil tient compte de la maturité des investissements financiers, des actifs financiers et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires *in fine*, d'emprunts obligataires, de lignes de crédit bancaire revolving, de crédits structurés et de contrats de location de satellites.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêt en conservant une partie de sa dette à taux fixe (les emprunts obligataires d'Eutelsat S.A.) et si nécessaire par une politique de couverture ou de pré-couverture.

Pour plus d'informations, il convient de se référer à la note 7.3.6 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

Au 30 juin 2022, il n'y avait aucun instrument de couverture de taux.

Gestion du risque de change

Afin de se couvrir contre les risques liés à la fluctuation des taux de change, le Groupe peut être amené à utiliser des ventes à terme ou des ventes à termes synthétiques à barrière activante de dollars U.S. contre euros, exercées ou non en fonction du taux de change à leur date d'expiration. Le Groupe ne peut néanmoins garantir qu'il parviendra à couvrir systématiquement tous ses contrats libellés en dollar U.S.

Par ailleurs, afin de couvrir le risque de conversion, le Groupe peut également avoir recours à la création de passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs. Parmi les instruments de couverture utilisés, le Groupe peut avoir recours à des produits dérivés de change (swap de devises) documentés en couverture d'investissement net à l'étranger. Le Groupe a ainsi mis en place un swap de devises euro/dollar U.S. pour un notional de 647 millions d'euros afin de couvrir son investissement net chez Satmex.

Dans le cadre de la transition liée à la bande C, les produits de la bande C ont été couverts pour un montant nominal de 350 millions de dollars U.S., dont 77 millions de dollars ont été exercés en mai en lien avec la réception des produits de la bande C liés à la phase 1. Au 30 juin 2022, il y avait 273 millions de dollars U.S. dans le portefeuille pour couvrir les produits de la bande C liés à la phase 2 à un taux de 1,20 EUR/USD.

Pour plus d'informations il convient de se référer à la note 7.3.6 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

Gestion du risque de contrepartie

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. Le Groupe minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en acquérant des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans des limites prédéterminées. Au 30 juin 2022, le syndicat bancaire d'Eutelsat Communications comprend neuf prêteurs et celui d'Eutelsat S.A. en comporte huit pour la facilité revolver de 450 millions d'euros et neuf pour la facilité revolver de 200 millions d'euros.

En cas de défaillance d'un des prêteurs sur la partie crédit *in fine* des facilités, le Groupe conserve la totalité des montants alloués à l'origine. En cas de défaillance d'une contrepartie sur la partie revolving d'une facilité, le montant obtenu peut être inférieur au montant total demandé. Dans ce cas, le Groupe peut effectuer un (des) tirage(s) supplémentaire(s) auprès des autres contreparties afin d'obtenir le montant complémentaire nécessaire pour atteindre le montant total du tirage demandé. Le Groupe n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat. Au 30 juin 2022, le risque de contrepartie n'est pas significatif.

5 - UNE FLOTTE JEUNE COUVRANT PRESQUE L'ENSEMBLE DU GLOBE

5.1 LA FLOTTE DE SATELLITES D'EUTELSAT

Au 30 juin 2022, le Groupe opérait de la capacité sur une flotte de 36 satellites dont cinq en orbite inclinée.

Capacité en pleine propriété au 30 juin 2022

Nom du satellite	Position orbitale	Couvertures géographiques	Capacité nominale ⁽¹⁾ (en nombre de répéteurs physiques)	Date de lancement	Durée de manœuvrabilité en orbite estimée au 30 juin 2022 ⁽²⁾ (année civile)
EUTELSAT 117 WEST A	116,8° Ouest	Amériques	40 Ku/24 C	Mars 2013	2035
EUTELSAT 117 WEST B	116,8° Ouest	Amériques	40 Ku	Juin 2016	2044
EUTELSAT 115 WEST B	114,9° Ouest	Amériques	32 Ku/12 C	Mars 2015	2042
EUTELSAT 113 WEST A	113° Ouest	Amériques	24 Ku/36 C	Mai 2006	> 2024
EUTELSAT 65 WEST A	65° Ouest	Amérique latine	24 Ku/10 C/24 faisceaux en bande Ka	Mars 2016	2036
EUTELSAT 8 WEST B	8° Ouest	Moyen-Orient, Afrique, Amérique latine	40 Ku/10 C	Août 2015	2033
EUTELSAT 7 WEST A	7° Ouest	Moyen-Orient, Afrique du Nord	50 Ku	Septembre 2011	2033
EUTELSAT 5 WEST B ⁽³⁾	5° Ouest	Europe, Amériques, Afrique	35 Ku	Octobre 2019	2035
EUTELSAT 3B	3° Est	Europe, Moyen-Orient, Afrique	30 Ku/12 C/5 faisceaux en bande Ka	Mai 2014	2032
EUTELSAT 7B	7° Est	Europe, Moyen-Orient, Afrique	53 Ku/3 Ka	Mai 2013	2039
EUTELSAT 7C	7° Est	Europe, Moyen-Orient, Afrique	44 Ku	Juin 2019	2057
EUTELSAT KONNECT	7° Est	Europe, Afrique	65 faisceaux en bande Ka	Janvier 2020	2037
EUTELSAT 9B	9° Est	Europe	50 Ku	Janvier 2016	2038
EUTELSAT 10A	10° Est	Europe, Moyen-Orient, Afrique	42 Ku/10 C	Avril 2009	2023
EUTELSAT HOTBIRD 13B	13° Est	Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient	64 Ku	Août 2006	2025
EUTELSAT HOTBIRD 13C	13° Est	Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient	64 Ku	Décembre 2008	2024
EUTELSAT HOTBIRD 13E	13° Est	Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient	38 Ku	Mars 2006	2024
EUTELSAT 16A	16° Est	Europe, Moyen-Orient, Afrique, océan Indien	53 Ku/3 Ka	Octobre 2011	2027

Nom du satellite	Position orbitale	Couvertures géographiques	Capacité nominale ⁽¹⁾ (en nombre de répéteurs physiques)	Date de lancement	Durée de manœuvrabilité en orbite estimée au 30 juin 2022 ⁽²⁾ (année civile)
EUTELSAT 21B	21,5° Est	Europe, Moyen-Orient, Afrique	40 Ku	Novembre 2012	2033
EUTELSAT 28E ⁽⁴⁾	28,2/28,5° Est	Europe	4 Ku	Septembre 2013	2029
EUTELSAT 28F ⁽⁴⁾	28,2/28,5° Est	Europe	4 Ku	Septembre 2012	Durée de vie supérieure à 15 ans
EUTELSAT 28G ⁽⁴⁾	28,2/28,5° Est	Europe	4 Ku	Décembre 2014	Durée de vie supérieure à 15 ans
EUTELSAT 33E	33° Est	Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient, Asie centrale	64 Ku	Février 2009	2024
EUTELSAT 36B	36° Est	Europe, Moyen-Orient, Afrique	70 Ku	Novembre 2009	2026
EUTELSAT QUANTUM	48° Est	Flexible	8 faisceaux Quantum	Juillet 2021	2038
EUTELSAT 70B	70,5° Est	Europe, Moyen-Orient, Asie	48 Ku	Décembre 2012	2032
EUTELSAT 172B	172° Est	Asie-Pacifique, Australie, Nouvelle-Zélande	40 Ku/14 C/11 faisceaux	Juin 2017	2036
EUTELSAT 174A	174° Est	Asie-Pacifique, Australie, Nouvelle-Zélande	-	Décembre 2005	Orbite inclinée
EUTELSAT 5 WEST A	5° Ouest	Europe, Amériques, Afrique	-	Juillet 2002	Orbite inclinée
EUTELSAT 12 WEST E	12,5° Ouest	Europe, Atlantique	-	Décembre 2008	Orbite inclinée
EUTELSAT 133 WEST A	133° Ouest	Amériques	-	Mars 2001	Orbite inclinée
EUTELSAT 139 WEST A	139° Ouest	Amériques	-	Mars 2004	Orbite inclinée

(1) Le nombre de répéteurs peut être amené à varier d'une année sur l'autre du fait des relocalisations ou des changements de configuration. Les chiffres sont arrondis à l'entier.

(2) Le Groupe revoit chaque année les durées de vie estimées des satellites en orbite (voir note 7.1.2 des comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2022).

(3) Au cours de l'exercice 2019-20, le satellite EUTELSAT 5 West B a subi la perte de son panneau solaire sud, ce qui a entraîné une perte de puissance et une réduction de 55% de la capacité nominale du satellite.

(4) Dans le cadre du règlement du litige avec SES concernant la position orbitale 28,5° Est, le Groupe a conclu, en janvier 2014, un accord portant sur la contractualisation à long terme, par Eutelsat, de ressources à cette position orbitale sur la flotte des satellites de SES. Le nombre de répéteurs indiqué correspond au nombre de répéteurs en pleine propriété par Eutelsat sur la flotte de SES.

Capacité louée auprès de tiers au 30 juin 2022

Nom du satellite	Position orbitale	Couvertures géographiques	Capacité nominale (en nombre de répéteurs physiques)	Date de lancement	Durée de manœuvrabilité en orbite estimée au 30 juin 2022 (année civile)
EUTELSAT 53A ⁽¹⁾	53° Est	Europe, Afrique du	4 Ku	Octobre 2014	2029

		Nord, Moyen-Orient, Asie			
EXPRESS-AT1 ⁽¹⁾	56° Est	Sibérie	21 Ku	Mars 2014	2029
EXPRESS-AT2 ⁽¹⁾	140° Est	Extrême-Orient russe	9 Ku	Mars 2014	2029
EUTELSAT 36C ⁽¹⁾	36° Est	Afrique, Russie	52 Ku/18 faisceaux en bande Ka	Décembre 2015	2033
EUTELSAT 28G ⁽²⁾	28,2°/28,5° Est	Europe	8 Ku	Décembre 2014	Durée de vie supérieure à 15 ans

(1) Appartient à Russian Satellite Communications Company (RSCC). Cette capacité correspond à celle qui est exploitée par Eutelsat.
(2) Dans le cadre du règlement du litige avec SES concernant la position orbitale 28,5° Est, le Groupe a conclu, en janvier 2014 un accord portant sur la contractualisation à long terme, par Eutelsat, de ressources à cette position orbitale sur la flotte des satellites de SES. Le nombre de répéteurs indiqué correspond au nombre de répéteurs loués par Eutelsat sur la flotte de SES.

5.2 ACTIVITE DE LA FLOTTE

Principales évolutions depuis le 30 juin 2021 :

- EUTELSAT QUANTUM a été lancé le 30 juillet 2021 et est entré en service en novembre 2021.
- Le contrat de location portant sur de la capacité sur les satellites YAHSAT 1B et Al Yah 3 a pris fin au cours du premier trimestre de l'exercice 2021-22.
- EUTELSAT 12WG (précédemment EUTELSAT 48E) qui opérait en orbite inclinée a été désorbité en octobre 2021.
- EUTELSAT 174A opère en orbite inclinée depuis janvier 2022.

5.3 UNE POLITIQUE ACTIVE D'INVESTISSEMENTS

Principaux investissements

Satellites commandés au cours de l'exercice 2021-22 :
Néant.

Satellites commandés au cours de l'exercice 2020-21 :

Commande d'EUTELSAT 36D

Eutelsat a commandé le satellite EUTELSAT 36D pour succéder à EUTELSAT 36B, dont la durée de vie opérationnelle devrait s'achever fin 2026, à la position orbitale phare d'EUTELSAT 36° Est. EUTELSAT 36D assurera la continuité de service pour la totalité des missions existantes d'EUTELSAT 36B pour le Broadcast (Afrique et Russie) et les Services aux gouvernements (Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient et Asie centrale), tout en améliorant les couvertures et les performances. Il héberge également une charge utile UHF dédiée aux Services aux gouvernements.

Le lancement du satellite est prévu pour le premier semestre 2024 avec une boucle de protection conséquente qui illustre son importance cruciale pour ses principaux clients.

Plan de développement nominal de la flotte

Satellite	Position orbitale	Date d'entrée en service estimée (année civile)	Marchés principaux	Couverture	Nombre de répéteurs physiques	Dont capacité incrémentale
EUTELSAT 10B	10° Est	Q3 2023	Connectivité Mobile	EMEA Océan Atlantique et Indien	12 Ku 10 C >100 faisceaux Ku	-48 répéteurs Ku c. 35 Gbps

EUTELSAT HOTBIRD 13G	13° Est	S1 2023	Vidéo	Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient	80 Ku ¹ Charge utile EGNOS	Charge utile EGNOS
KONNECT VHTS	A déterminer	S2 2023	Connectivité	Europe	~230 faisceaux Ka	500 Gbps
EUTELSAT HOTBIRD 13F	13° Est	T2/T3 2023	Vidéo	Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient	80 Ku ¹	Aucune
EUTELSAT 36D	36° Est	S2 2024	Vidéo Services aux gouvernements	Afrique, Russie, Europe	70 Ku Charge utile UHF	Charge utile UHF
¹ Capacité nominale correspondant aux spécifications du satellite. La capacité opérée à la position orbitale HOTBIRD restera inchangée avec 102 répéteurs physiques opérés, une fois les contraintes réglementaires, techniques et opérationnelles prises en compte.						

5.4 SERVICES DE LANCEMENTS ASSOCIES AUX SATELLITES EN COURS DE CONSTRUCTION

D'une façon générale dans le cadre de sa politique de sécurisation de son plan de déploiement de ressources, le Groupe a notamment pour objectif de diversifier ses fournisseurs de services de lancement, afin de garantir une certaine flexibilité opérationnelle en cas d'échec de lancement. C'est ainsi, par exemple, que ses satellites sont techniquement adaptables avec un lancement possible par plusieurs types de véhicules de lancements différents. De même, la Société peut choisir de réallouer le lancement de ses satellites entre ses prestataires de services de lancement au titre de ses contrats de prestations de services de lancement fermes ou optionnels.

6 - ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022 :

- Eutelsat SA a acquis une participation minoritaire représentant un investissement de 550 millions USD dans OneWeb le 8 septembre 2021, puis un investissement de 165 millions USD le 22 décembre 2021. Ainsi, au 30 juin 2022, Eutelsat SA détient une participation de 22,91% dans OneWeb;
- la société Konnect Africa France a acquis l'intégralité des titres de Konnect South Africa le 30 juillet 2021, Konnect Africa Côte d'Ivoire le 20 septembre 2021 et Konnect Africa RDC le 9 décembre 2021 dans le cadre d'une cession intragroupe ;
- la société Eutelsat SA a acquis l'intégralité des titres de BB4A Israël le 30 juillet 2021 dans le cadre d'une cession intragroupe ;
- un bureau de représentation au Chili d'Eutelsat SA a été ouvert le 13 avril 2022.

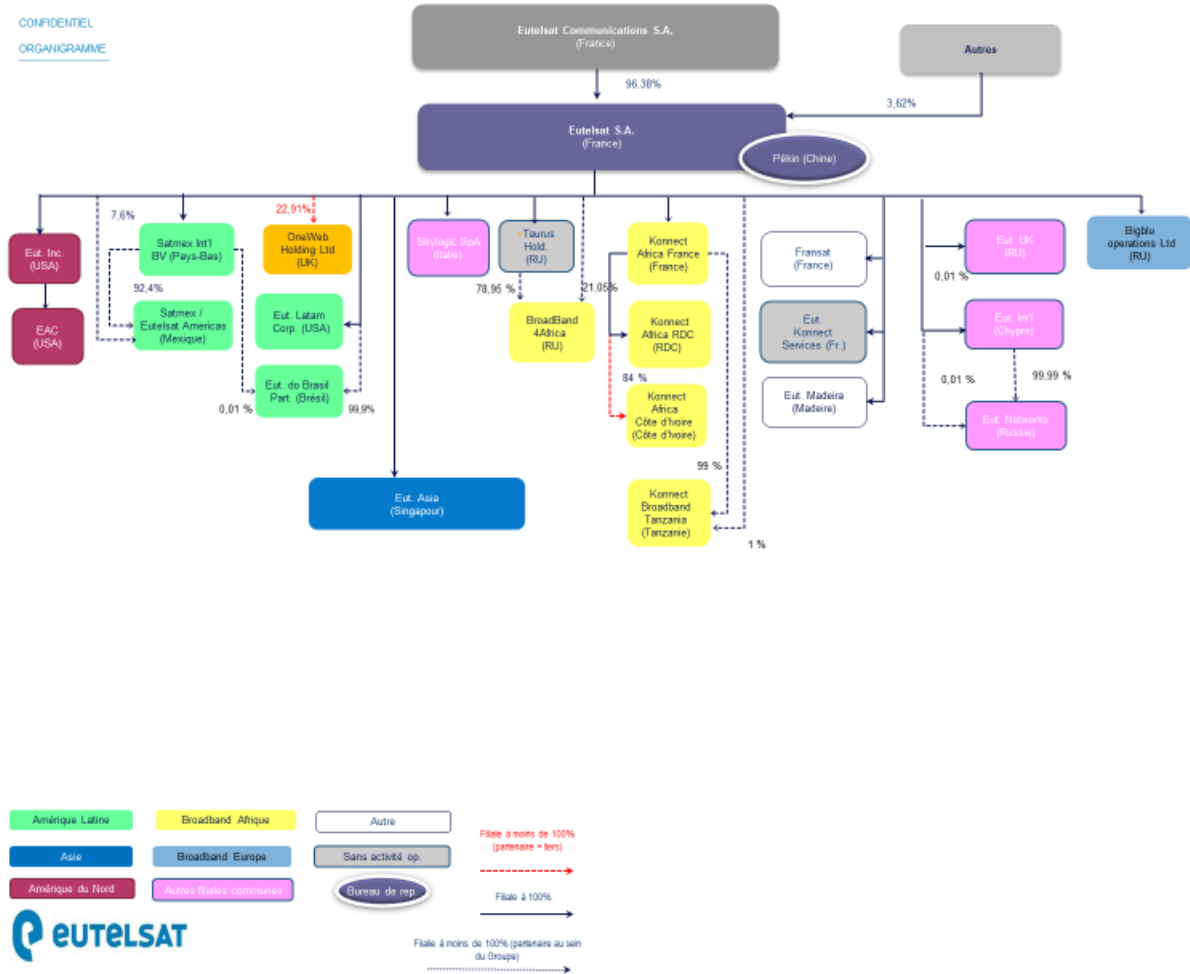
Au 30 juin 2022, la Société détient directement ou indirectement 58 filiales ou participations.

Eutelsat Communications est une société holding, qui n'a pas d'activité opérationnelle propre, autre que sa participation directe dans Eutelsat S.A.

Les chiffres d'affaires et les résultats indiqués pour les filiales à la section 6.2 sont établis sur la base des comptes annuels des sociétés concernées.

6.1 ORGANIGRAMME SIMPLIFIE DU GROUPE

L'organigramme ci-dessous est un organigramme simplifié du Groupe Eutelsat au 30 juin 2022. La liste de l'ensemble des sociétés consolidées par Eutelsat Communications au 30 juin 2022 figure en Note 3 de l'annexe aux comptes consolidés d'Eutelsat Communications située en annexe au présent rapport. Les pourcentages de droits de vote sont identiques aux pourcentages de capital.



6.2 PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 30 juin 2022, les principales sociétés opérationnelles du Groupe sont :

- Eutelsat Madeira Lda (Madère), Eutelsat Asia Pte Ltd. (Singapour), Fransat S.A. (France), et Eutelsat International Ltd. (Chypre) filiales directes détenues à 100 % par Eutelsat S.A. ;
- Eutelsat do Brasil Ltda (Brésil), Eutelsat America Corp. (États-Unis), Satélites Mexicanos, S.A. de C.V. (Mexique) et Eutelsat MENA FZ-LLC (Emirats-Arabes-Unis), filiales indirectes détenues à 100 % par Eutelsat S.A. ;
- Bigblu Operations Ltd (Royaume-Uni) détenue à 100 % par Eutelsat S.A.

Le Groupe dispose par ailleurs dans le cadre du développement de ses activités à l'international, d'un certain nombre d'autres filiales opérationnelles, chargées de représenter Eutelsat. S.A. et de promouvoir ses services, toutefois ni leur chiffre d'affaires, ni leur résultat net ne sont significatifs.

Eutelsat America Corp. (États-Unis)

Constituée en novembre 2006, Eutelsat America Corp. est une filiale de promotion et de représentation dont l'objet est de distribuer la capacité satellitaire d'Eutelsat S.A. sur le marché nord-américain. Elle est détenue à 100 % par l'intermédiaire de la filiale Eutelsat Inc et est sous « Proxy ».

Eutelsat do Madeira Lda (Portugal)

Constituée en juin 2008, Eutelsat Madeira Lda est une filiale directe détenue à 100 % par Eutelsat S.A. Cette société est

chargée de commercialiser la capacité satellitaire détenue en pleine propriété sur le satellite EUTELSAT 10A en bandes C et Ku pour la zone Afrique et les marchés lusophones et sur le satellite EUTELSAT 16A en bande Ku pour la zone Afrique et les îles de l’océan Indien. Depuis le 1^{er} juillet 2014, Eutelsat Madeira Lda commercialise également la capacité satellitaire d’Eutelsat S.A. sur le satellite EUTELSAT 3B en bandes C et Ku pour la zone de l’Afrique subsaharienne. Eutelsat Madeira Lda est également propriétaire d’une fraction du satellite E8WB.

[Eutelsat Asia Pte Ltd. \(Singapour\)](#)

Constituée en juin 2012, Eutelsat Asia Pte Ltd est une filiale directe détenue à 100 % par Eutelsat S.A. Cette société est propriétaire du satellite EUTELSAT 172B et du satellite EUTELSAT 174A.

[Fransat S.A. \(France\)](#)

Constituée en 2009, Fransat S.A. est une filiale directe détenue à 100% par Eutelsat S.A. Cette société est en charge (i) d’exploiter et de développer l’offre FRANSAT, consistant en un service d’accès par satellite aux chaînes gratuites de la TNT, (ii) de promouvoir cette offre auprès des éditeurs de services audiovisuels en vue de l’intégration de nouvelles chaînes gratuites, et enfin (iii) de fournir les moyens techniques pour l’intégration de nouvelles offres de chaînes, gratuites ou payantes, en complément de l’accès à l’offre FRANSAT.

[Satélites Mexicanos S.A. de C.V. \(Mexique\)](#)

Acquise par le Groupe en janvier 2014, la société Satélites Mexicanos, S.A. de C.V. est détenue par Eutelsat S.A., à la fois directement et indirectement par l’intermédiaire de la société Satmex International BV.

La société opère depuis mars 2014 sous le nom commercial d’Eutelsat Americas. Elle est basée à Mexico et exploite trois satellites : EUTELSAT 113 WEST A à 113° Ouest, EUTELSAT 115 WEST B et EUTELSAT 117 WEST A à 116,8° Ouest. Ces satellites couvrent 90 % de la population du continent américain.

Satélites Mexicanos S.A. de C.V. opère et commercialise une fraction du satellite EUTELSAT 65 WEST A, détenu par Eutelsat SA en copropriété avec Eutelsat do Brasil Ltda. Par ailleurs, Satélites Mexicanos S.A. de C.V. opère le satellite EUTELSAT 117 WEST B, entré en service en janvier 2017.

[Eutelsat do Brasil Ltda. \(Brésil\)](#)

Eutelsat do Brasil Ltda est une filiale indirecte à 100 % d’Eutelsat S.A. Elle est détenue à 100 % par l’intermédiaire de la filiale Eutelsat do Brasil Participatoes Ltda.

Eutelsat do Brasil Ltda s’est initialement vue attribuer par les autorités brésiliennes des droits d’atterrissage lui permettant d’offrir de la capacité pour les besoins du marché brésilien sur les satellites EUTELSAT 12 WEST A et EUTELSAT 8 WEST A. Depuis juin 2013, Eutelsat do Brasil Ltda s’est vue attribuer en complément par l’autorité brésilienne de régulation des télécommunications une licence pour un ensemble de fréquences en bandes C, Ku et Ka à la position 65° Ouest. Eutelsat do Brasil Ltda a également conclu avec Hughes, filiale d’EchoStar, un contrat de 15 ans pour la location de l’ensemble de la capacité en bande Ka couvrant le Brésil sur le satellite EUTELSAT 65 WEST A détenu en partie par Eutelsat do Brasil Ltda et opérationnel depuis le 1^{er} mai 2016.

[Eutelsat International \(Chypre\)](#)

Filiale directe à 100 % du Groupe, la société Eutelsat International Ltd est notamment en charge de commercialiser la capacité en bande Ku sur le satellite EXPRESS AT1 lancé en mars 2014 à la position 56° Est.

[Bigblu Operations Ltd \(Royaume-Uni\)](#)

Acquise par le groupe en Septembre 2020, la société BigBlu Operations Ltd est détenue directement par Eutelsat S.A. La société détient directement onze filiales à travers l’Europe.

BigBlu Operations Ltd est en charge d’exploiter et de développer l’offre Broadband en Europe et notamment la gamme européenne WE Konnect d’Eutelsat, disponible sur les satellites KONNECT et KONNECT VHTS, consistant en un service de fourniture d’internet Haut-débit fixe par satellite.

[Eutelsat MENA FZ-LLC](#)

Eutelsat MENA FZ-LLC est une filiale détenue par l’intermédiaire de Satmex International B.V. Elle est notamment en charge de commercialiser de la capacité vidéo et données pour la région du Moyen-Orient.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres d’affaires et les résultats nets contributifs des principales filiales d’Eutelsat S.A. au 30 juin 2022 :

<i>En millions d’euros</i>	Eutelsat America Corp.	Eutelsat Madeira Lda.	Eutelsat Asia Pte. Ltd.	Fransat	Satélites Mexicanos S.A. de C.V.	Eutelsat do Brasil Ltda.	Eutelsat International	Bigblu Operations Ltd	Eutelsat MENA

Chiffre d'affaires	120,1	35,4	16,5	4,1	84,4	14,6	14,8	4,5	27,3
Résultat net part du Groupe	1,1	8,0	14,0	0	85,1	(12,2)	4,7	(5,2)	(6,5)

7 - COMPTES CONSOLIDES CLOS AU 30 JUIN 2022 - INFORMATIONS FINANCIERES

7.1 BILAN CONSOLIDE SIMPLIFIE D'EUTELSAT S.A.

Le détail du bilan consolidé d'Eutelsat Communications aux 30 juin 2021 et 30 juin 2022 figure dans les comptes consolidés en annexe.

Bilan consolidé simplifié (en millions d'euros)

ACTIF (millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	5 035,5	5 513,8
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	1 223,4	1 083,1
TOTAL ACTIF	6 258,9	6 596,9
PASSIF (millions d'euros)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 061,1	2 290,9
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	3 799,2	3 273,8
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	398,6	1 032,2
TOTAL PASSIF	6 258,9	6 596,9

7.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SIMPLIFIE D'EUTELSAT S.A.

Remarque préliminaire : les analyses dans cette section sont faites sur la base du chiffre d'affaires du Groupe Eutelsat Communications compte tenu du caractère faiblement significatif des éliminations intra-groupe. La réconciliation entre le chiffre d'affaires du Groupe Eutelsat Communications et le chiffre d'affaires du Groupe Eutelsat S.A est la suivante :

	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Chiffre d'affaires Groupe Eutelsat S.A.	1 237,2	1 154,5
Eliminations intra-Groupe	(3,3)	(2,9)
Chiffre d'affaires Groupe Eutelsat Communications	1 233,9	1 151,6

7.2.1 Analyse de l'activité de l'exercice

7.2.1.1 Evolution du chiffre d'affaires

En millions d'euros	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22	Variation	
			Réelle	Comparable ¹⁰
Broadcast	741,0	696,9	-6,0%	-6,9%
Données & Vidéo Professionnelle	161,4	158,5	-1,8%	-4,2%
Services aux gouvernements	151,4	144,4	-4,6%	-7,9%
Haut Débit Fixe	80,2	68,7	-14,3%	+36,0%
Connectivité Mobile	67,2	79,9	+18,9%	+15,0%
Total Activités opérationnelles	1 201,2	1 148,3	-4,4%	-3,8%
Autres Revenus ¹¹	32,7	3,3	-89,9%	-11,8%
Total	1 233,9	1 151,6	-6,7%	-3,9%
<i>Taux de change EUR/USD</i>	<i>1,19</i>	<i>1,14</i>		

7.2.2 Évolution des charges opérationnelles au 30 juin 2022

Les coûts des opérations incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance Vie en Orbite des satellites :

- **Les coûts de personnel.** Ils incluent les salaires et les charges salariales du personnel chargé de l'approvisionnement, de l'exploitation et de la maintenance des satellites (y compris la participation légale des salariés du Groupe) ;
- **Les coûts d'exploitation et de contrôle des satellites.** Ces coûts correspondent aux frais de fonctionnement des stations terrestres et aux coûts d'équipement, qui comprennent notamment la télémétrie, le contrôle, le positionnement, la gestion de la charge utile, la maintenance des logiciels et les équipements des centres de contrôle des satellites, ainsi que la supervision et la gestion du trafic. Le montant de ces coûts est fonction du nombre de satellites et des familles de satellites exploités, du repositionnement éventuel de satellites, ainsi que du nombre et du type de services offerts. Ces coûts incluent également les charges de sous-traitance des opérations de télémétrie, de contrôle et de suivi pour un certain nombre de satellites en orbite. De plus, Eutelsat S.A. a conclu des contrats de prestation de services relatifs au contrôle des systèmes de communications par satellite.
- **Les Primes d'assurance Vie en Orbite des satellites :** l'assurance Vie en Orbite d'un satellite prend généralement effet à l'expiration de la police d'assurance lancement (généralement un an après le lancement du satellite). Lorsque le Groupe souscrit une assurance lancement prévoyant une couverture Vie en Orbite, les primes relatives aux périodes postérieures au premier anniversaire de la date de lancement sont traitées comme des coûts d'assurance Vie en Orbite. Selon la politique de gestion des risques choisie, et en fonction des conditions générales du marché de l'assurance spatiale, les frais liés aux primes d'assurance peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les frais commerciaux et administratifs incluent notamment :

- Les coûts du personnel administratif et commercial (y compris la participation légale) ;
- Les frais généraux liés aux loyers des locaux, aux études externes et à la logistique ;
- Les dépenses liées au développement et à la commercialisation de nouveaux produits ;
- Une partie des taxes d'exploitation ;
- Et les provisions sur les créances clients ou autres créances.

La C.E.T (Contribution Economique Territoriale) est répartie entre les coûts des opérations et les frais commerciaux et administratifs (sur la base des effectifs correspondant).

¹⁰ A taux de change et périmètre constants. La variation est calculée comme suit : i) le chiffre d'affaires en dollars U.S. de l'exercice 2021-22 est converti au taux de l'exercice 2020-21 ; ii) la contribution de BigBlu Broadband Europe au chiffre d'affaires du 1^{er} juillet 2021 au 30 septembre 2021 est exclue du chiffre d'affaires de l'exercice 2021-22 ; iii) la contribution d'Eurobroadband Infrastructure est exclue du chiffre d'affaires de l'exercice 2021-22 ; iv) le chiffre d'affaires lié aux opérations de couverture de change est exclu des « Autres Revenus ».

¹¹ Les « Autres Revenus » incluent principalement l'effet de couverture de change du chiffre d'affaires euros/dollars, la rémunération de services de conseil ou d'ingénierie, ainsi que des indemnités de fin de contrat.

Les charges opérationnelles (frais commerciaux et administratifs et coûts des opérations) représentent au total 25% du chiffre d'affaires 2021-22 (25% l'année précédente) et ont diminué de 7,4% par rapport à l'exercice précédent compte tenu d'un effet de périmètre favorable, de moindres provisions pour créances douteuses et de la poursuite d'une forte discipline en matière de coûts sur les activités historiques qui compensent largement les coûts additionnels liés aux activités de croissance. Dans le contexte du programme d'économie de coûts LEAP 2, 24 millions d'euros d'économies ont été pleinement sécurisées, dans le haut de la fourchette de l'objectif visant à générer des économies annuelles de 20 à 25 millions d'euros.

L'EBITDA du Groupe ressort ainsi à 870 millions d'euros contre 930 millions d'euros au 30 juin 2021, soit un recul de 6,4%.

En conséquence, et compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires, la marge d'EBITDA ressort à 75,3% contre 75,1% l'année dernière, soit une augmentation de 0,2 points.

7.2.3 Dotations aux amortissements et autres charges ou produits opérationnels

Les dotations aux amortissements correspondent principalement à l'amortissement des satellites et installations terrestres, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels « Contrats clients et relations associés ».

Elles constituent le poste de charges le plus important du Groupe.

Pour l'exercice 2021-22 les dotations aux amortissements ressortent à 437 millions d'euros en baisse de 26 millions d'euros, du fait notamment de la cession de KA-SAT en mai 2021 et de la fin de la période d'amortissement de certains actifs qui compensent largement l'effet de l'entrée en service de KONNECT en novembre 2020 et d'EUTELSAT QUANTUM en novembre 2021 ;

Les « Autres produits et charges opérationnels » s'établissent à +47 millions d'euros au 30 juin 2022, contre (67) millions d'euros un an plus tôt. L'exercice 2021-22 inclut notamment le produit de 125 millions de dollars lié à la phase 1 de la bande C, partiellement compensé par la dépréciation de certains actifs enregistrée principalement au premier semestre. L'exercice 2020-21 incluait notamment des coûts liés au déménagement du siège social à Issy-les-Moulineaux, au programme LEAP 2 et à des activités de fusions et acquisitions ainsi que des dépréciations d'actifs.

7.2.4 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au chiffre d'affaires diminué du coût des opérations, des frais commerciaux et administratifs et des dotations aux amortissements et autres charges et produits opérationnels.

Au 30 juin 2022, le résultat opérationnel s'élève à 480 millions d'euros, en hausse de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

7.2.5 Résultat financier

Le résultat financier se traduit par une charge de (60) millions d'euros au 30 juin 2022, contre une charge de (88) millions d'euros au cours de l'exercice précédent, reflétant principalement l'impact favorable des gains et des pertes liés aux variations de change.

7.2.6 Impôt sur les sociétés

Le taux d'impôt ressort à 16 % en 2021-22 (contre 14 % un an plus tôt) et reflète le taux de 30 % appliqué au produit lié à la bande C mentionné plus haut.

7.2.8 Résultat net consolidé

Au 30 juin 2022, le résultat net consolidé ressort ainsi à 283 millions d'euros contre 269 millions au titre de l'exercice 2020-21.

7.2.9 Résultat net attribuable au Groupe

Le résultat net attribuable au Groupe ressort à 283 millions d'euros, comparé à 264 millions d'euros un an plus tôt, soit une hausse de 7,1 %. Il représente une marge nette de 24 %.

7.3 LIQUIDITE ET RESSOURCES FINANCIERES DU GROUPE

Les besoins de liquidités du Groupe incluent principalement le financement de la construction et du lancement de satellites, le service de sa dette et le financement de ses besoins en fonds de roulement.

La principale ressource financière du Groupe est constituée des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles d'Eutelsat S.A. Le Groupe dispose de ressources financières supplémentaires du fait des lignes de crédit qui lui ont été accordées (emprunts bancaires et obligataires).

7.3.1 Situation de l'endettement net¹² du Groupe

Au 30 juin 2022, l'endettement net total du Groupe s'élève à 2 458 millions d'euros, et comprend principalement : (i) 200 millions d'euros d'emprunts tirés dans le cadre du crédit *in fine* d'Eutelsat S.A. avec la Banque européenne d'investissement (BEI), (ii) 2 300 millions d'euros d'emprunts obligataires émis par Eutelsat S.A., (iii) 421 millions d'euros de dette liée aux contrats de location portant principalement sur le financement de satellites ; (iv) 133 millions d'euros de Dettes structurées - (crédit export et facilité de crédit Eutelsat S.A.) ; (v) +41 millions d'euros au titre de la part change de la juste valeur du *swap* de devises, (vi) 40 millions d'euros de prêt intragroupe et (vii) 677 millions d'euros de disponibilités et valeurs mobilières de placement (net des soldes créditeurs des banques).

Le Groupe dispose à cette date de 1 009 millions d'euros non tirés, au titre de ses différentes lignes de crédit.

Le tableau ci-dessous décrit les principales composantes de la dette brute du Groupe au 30 juin 2022 (hors location financement) :

(en millions d'euros)	Montant accordé	Montant utilisé	Échéance
Crédit renouvelable Eutelsat S.A. n°1	450	-	28 avril 2024
Crédit renouvelable Eutelsat S.A. n°2	200	-	25 juin 2023
Facilité de crédit Eutelsat S.A. n°1	200	200	Trois tranches : 30 juin 2022 : 67M€ 30 juin 2023 : 80M€ 30 juin 2024 : 53M€
Facilité de crédit Eutelsat S.A. n°2	200	-	Trois tranches : 30 juin 2024 : 75M€ 30 juin 2025 : 50M€ 30 juin 2026 : 75M€
Facilité de crédit Eutelsat S.A. n°3	159	-	Trois tranches : 30 juin 2025 : 53M€ 30 juin 2026 : 53M€ 30 juin 2027 : 53M€
Crédit <i>in fine</i> Eutelsat S.A. avec BEI	200	200	8 décembre 2028
Emprunt obligataire 2022 Eutelsat S.A.	300	300	10 octobre 2022
Emprunt obligataire 2025 Eutelsat S.A.	800	800	2 octobre 2025
Emprunt obligataire 2027 Eutelsat S.A.	600	600	13 juillet 2027
Emprunt obligataire 2028 Eutelsat S.A.	600	600	13 octobre 2028
Contrats de location	-	421	-

¹² L'endettement net du Groupe comprend l'ensemble des dettes bancaires et emprunt obligataire ainsi que les dettes liées aux contrats de location financement de satellites diminué des disponibilités et valeurs mobilières de placement (voir notes 7.3.4 des comptes consolidés en annexe).

Part change du <i>swap de devises</i>	-	+41	13 janvier 2025
Total	3 709	3 162	

Au 30 juin 2022, l'endettement bancaire du Groupe portait intérêts à taux variable (en général EURIBOR plus marges) et la partie endettement obligataire portait intérêts à taux fixe. Le coût moyen de la dette tirée par le Groupe après effet des instruments de couverture s'établit à 2,76 % et la maturité moyenne pondérée de l'endettement du Groupe s'élève à 4,2 années.

7.3.2 Description des instruments financiers en vigueur au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022

Lignes de crédit et emprunts obligataires d'Eutelsat S.A. :

La structure de financement d'Eutelsat S.A. se présente comme suit :

- une émission obligataire de 300 millions d'euros le 1er octobre 2012 pour une durée de dix ans arrivant à maturité le 10 octobre 2022 sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg (« l'Emprunt Obligataire 2022 »). L'emprunt obligataire 2022 porte un coupon annuel de 3,125 % émis à 99,148 % et remboursable *in fine* à 100 % du montant total principal ;
- une émission obligataire de 800 millions d'euros le 25 septembre 2018 pour une durée de sept ans arrivant à maturité le 2 octobre 2025 sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg (« l'Emprunt Obligataire 2025 »). L'emprunt obligataire 2025 porte un coupon annuel de 2,000 % émis à 99,400 % et remboursable *in fine* à 100 % du montant total principal ;
- une émission obligataire de 600 millions d'euros le 6 juin 2019 pour une durée de huit ans arrivant à maturité le 13 juillet 2027 sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg (« l'Emprunt Obligataire 2027 »). L'emprunt obligataire 2027 porte un coupon annuel de 2,250 % émis à 99,822 % et remboursable *in fine* à 100 % du montant total principal ;
- une émission obligataire de 600 millions d'euros le 13 octobre 2020 pour une durée de huit ans arrivant à maturité le 13 octobre 2028 sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg (« l'Emprunt Obligataire 2028 »). L'emprunt obligataire 2028 porte un coupon annuel de 1,500 % émis à 99,619 % et remboursable *in fine* à 100 % du montant total principal ;
- Le crédit export couvert par Credendo, d'un montant initial de 121 millions d'euros et portant intérêt à taux variable (taux fondé sur l'EURIBOR 6 mois) a servi à financer la construction d'un satellite. Il a été remboursé en totalité pour son montant résiduel de 21,2 millions d'euros au cours de l'exercice.
- une ligne de crédit *revolving* de 450 millions d'euros conclue le 28 avril 2017 pour une durée initiale de cinq ans avec deux options d'extension d'un an soumises à l'approbation des prêteurs, qui ont été exercées et approuvées. Les tirages d'une durée maximale de six mois sont rémunérés au taux EURIBOR (ou LIBOR pour les tirages libellés en dollars) majoré d'une marge comprise entre 0,23 % et 0,95 % en fonction de la note à long terme attribuée par Standard & Poor's à Eutelsat S.A. En outre, en vertu de ce contrat de crédit, Eutelsat S.A. est tenue de maintenir un rapport entre endettement total net et EBITDA annualisé (tels que ces termes sont définis contractuellement et basé sur les comptes consolidés du sous-groupe Eutelsat S.A. présentés en normes IFRS) inférieur ou égal à 4 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année). Au 30 juin 2022, aucun montant n'était tiré sur cette ligne de crédit ;
- une facilité de crédit d'un montant maximal de 200 millions d'euros conclue le 17 avril 2019. Cette facilité est composée de trois tranches remboursables respectivement en juin 2022, juin 2023 et juin 2024, chaque tranche portant un taux d'intérêt fixe majoré d'une marge prédéfinie. Par ailleurs, en vertu de ce contrat de crédit, Eutelsat S.A. est tenue de maintenir un rapport entre endettement total net et EBITDA annualisé (tels que ces termes sont définis contractuellement et basé sur les comptes consolidés du sous-groupe Eutelsat S.A. présentés en normes IFRS) inférieur ou égal à 4 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année). Au 30 juin 2022, 200 millions d'euros étaient tirés sur cette ligne de crédit.
- une ligne de crédit *revolving* de 200 millions d'euros conclue en juin 2021 pour une durée de deux ans, initialement. Deux extensions d'un an, sous réserve de l'accord des prêteurs pour la seconde, sont possibles. Les tirages d'une durée maximale de six mois sont rémunérés au taux EURIBOR (ou LIBOR pour les tirages libellés en dollars) majoré d'une marge qui est fonction de la note à long terme attribuée par Standard & Poor's à Eutelsat S.A. En outre, en vertu de ce contrat de crédit, Eutelsat S.A. est tenue de maintenir un rapport entre endettement total net et EBITDA annualisé (tels que ces termes sont définis contractuellement et basé sur les comptes consolidés du sous-groupe Eutelsat S.A. présentés en normes IFRS) inférieur ou égal à 4 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année). Au 30 juin 2022, aucun montant n'était tiré sur cette ligne de crédit ;

- une facilité de crédit d'un montant maximal de 200 millions d'euros conclue en juin 2021. Cette facilité est composée de trois tranches remboursables respectivement en juin 2024, juin 2025 et juin 2026, chaque tranche portant un taux d'intérêt fixe majoré d'une marge prédéfinie. Par ailleurs, en vertu de ce contrat de crédit, Eutelsat S.A. est tenue de maintenir un rapport entre endettement total net et EBITDA annualisé (tels que ces termes sont définis contractuellement et basé sur les comptes consolidés du sous-groupe Eutelsat S.A. présentés en normes IFRS) inférieur ou égal à 4 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année). Au 30 juin 2022, aucun montant n'était tiré sur cette ligne de crédit.
- un crédit *in fine* (Term Loan) d'un montant de 200 millions d'euros conclue avec la Banque européenne d'investissement (BEI) le 27 novembre 2020 pour une durée de 8 ans, arrivant à échéance en décembre 2028. Les périodes d'intérêts sont des périodes de six mois débutant le 10 juin et le 10 décembre de chaque année civile.
- une facilité de crédit d'un montant maximal de 159 millions d'euros conclue en mars 2022. Cette facilité est composée de trois tranches remboursables respectivement en juin 2025, juin 2026 et juin 2027, chaque tranche portant un taux d'intérêt fixe majoré d'une marge prédéfinie. Par ailleurs, en vertu de ce contrat de crédit, Eutelsat S.A. est tenue de maintenir un rapport entre endettement total net et EBITDA annualisé (tels que ces termes sont définis contractuellement et basé sur les comptes consolidés du sous-groupe Eutelsat S.A. présentés en normes IFRS) inférieur ou égal à 4 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année). Au 30 juin 2022, aucun montant n'était tiré sur cette ligne de crédit.

Les contrats de crédit et les émissions obligataires ne comportent ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs mais comportent des clauses restrictives, sous réserve d'exceptions usuelles contenues dans les contrats de prêts, limitant la capacité d'Eutelsat S.A. et de ses filiales, notamment à :

- Consentir des sûretés ;
- Contracter des dettes supplémentaires ;
- Consentir des prêts et réaliser des investissements ;
- S'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) ;
- Modifier la nature de l'activité de la Société et de ses filiales.

Les emprunts évoqués au paragraphe 7.4.2 prévoient la possibilité :

- pour chaque prêteur partie aux contrats de crédit de demander en cas de changement de contrôle d'Eutelsat S.A. ou d'un changement de contrôle d'Eutelsat Communications (hors prise de contrôle par les actionnaires de référence du Groupe) le remboursement anticipé de l'intégralité des contrats de crédit. Cette disposition ne s'applique pas pour les réorganisations au sein du Groupe ;
- pour chaque prêteur partie aux émissions obligataires de demander en cas de changement de contrôle d'Eutelsat S.A. ou d'un changement de contrôle d'Eutelsat Communications accompagnée de la dégradation des notations des obligations le remboursement anticipé de l'intégralité des obligations émises.

Les contrats de crédit comportent un engagement de conserver des polices d'assurance Lancement-plus-un-an pour tout satellite localisé à 13° Est et, pour tout satellite localisé à une autre position orbitale, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Les frais d'émission supportés lors des émissions obligataires et des crédits exports ont été étalés pendant la durée des emprunts. Les frais restants à étaler au titre des primes d'émission au 30 juin 2022 s'élevaient à 13 millions d'euros.

7.4 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de change et de taux d'intérêt. La Direction gère activement ces expositions aux risques. Pour y faire face, le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie suite à des variations des taux d'intérêts et des cours de change.

La politique du Groupe vise à recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer ces expositions aux risques et respecter ses covenants financiers. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir.

Ces risques sont décrits dans les Facteurs de Risques situés à la partie 4 du présent rapport.

7.5 LITIGES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges commerciaux. Le Groupe a donc exercé son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus, et a constitué une provision dès lors qu'il s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou trop peu étayés, aucune provision n'a été comptabilisée.

8 - COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2022 - INFORMATIONS FINANCIERES

8.1 PRINCIPES COMPTABLES ET FINANCIERS

Les comptes annuels au 30 juin 2022 sont établis en conformité avec les dispositions de Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2016-07 du 4 novembre 2016. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base : (i) la continuité de l'exploitation, (ii) l'indépendance des exercices, (iii) la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et (iv) conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

8.2 EXTRAITS DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2022

Le détail du Bilan et du Compte de résultat de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2022 est présenté dans les comptes annuels en annexe 2 au présent rapport.

9 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La Société est contrôlée par la société Eutelsat Communications, société cotée sur le marché réglementé Euronext Paris, détenant 96,38% des actions et droits de vote de la Société. Le solde de détention se répartit entre les salariés, dirigeants et certains anciens membres de l'organisation internationale EUTELSAT IGO.

9.1 CODE DE REFERENCE UTILISE POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE POLITIQUE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration de la société Eutelsat Communications établit, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, une section sur le gouvernement d'entreprise de même nature que la présente section.

La Société se réfère au Code de Gouvernement d'entreprise Afep-Medef de janvier 2020 (ci-après le « Code de Référence »), cependant certaines recommandations du Code AFEP MEDEF ne sont pas appliquées par la Société mais le sont au niveau d'Eutelsat Communications. Nous vous invitons à vous reporter à la section 9.1 du rapport de gestion de la société Eutelsat Communications

9.2 DISSOCIATION DES FONCTIONS DE PRESIDENT ET DE DIRECTEUR GENERAL

En application des dispositions légales et réglementaires (articles L. 225-51-1, R. 225-26 et R. 225-27 du Code de commerce) les fonctions de Président du Conseil et de Directeur général sont dissociées au sein de la Société.

9.3 DIRECTION GENERALE DU GROUPE EUTELSAT S.A.

Au 30 juin 2022, Dominique D'Hinnin est Président du Conseil, Eva Berneke est Directrice générale, et Michel Azibert est Directeur général délégué.

La Direction générale est assistée d'un Comité Exécutif composé de la Directrice générale, du Directeur général délégué, du Directeur commercial, de la Directrice financière, de la Secrétaire générale et Directrice des affaires juridiques, de la Directrice des ressources humaines, du Directeur technique, du Directeur de la Transformation et du Directeur de la Stratégie et des Ressources. Le Comité exécutif, est composé de 50 % de femmes et reflète le fort engagement du Groupe en faveur de la mixité, au sein des instances dirigeantes.

9.4 LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL APORTEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant

9.5 POLITIQUE DE MIXITE ET DIVERSITE ET DE REPRESENTATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Diversité

Le Conseil d'administration considère que la diversité contribue à l'innovation et la croissance de la société. Le Conseil recherche dans sa composition une diversité de genre, d'âge, de qualification et d'expérience professionnelle. Sa composition traduit cet engagement avec ses membres à 50% de femme et ayant une grande diversité d'expérience et d'expertise.

Cet engagement va au-delà du Conseil d'administration. Ainsi la Société cherche une représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein de la société y compris dans les fonctions d'encadrement. Par ailleurs, le Conseil d'administration examine régulièrement la politique de diversité et non-discrimination de la société applicable à l'ensemble des collaborateurs et au instances dirigeantes et discute chaque année le plan d'action sur la diversité et les résultats. En application de la politique de

recrutement décidée par le Conseil pour les postes de membre du Comité exécutif, tous les recrutements à ces postes doivent comporter au moins 30% de candidatures féminines, ce qui va au-delà des exigences du Code de Commerce.

Représentation des salariés au sein du Conseil d'administration

Deux représentants du Comité Social et Economique de la Société sont convoqués aux séances du Conseil d'administration.

La Société est par ailleurs dotée d'un censeur. Conformément à l'article 11.3 des statuts, le Secrétaire Général de la société EUTELSAT OIG remplit ce rôle. Au 30 juin 2022, M. Piotr Dmochowski-Lipski nommé en qualité de Secrétaire Général d'EUTELSAT OIG est censeur.

9.6 MISSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société, le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration procède à tout moment aux vérifications et aux contrôles qu'il juge opportuns.

9.7 LES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant

9.8 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES FRANÇAISES ET ETRANGERES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2022

Le Conseil est composé de Dominique D'Hinnin (Président), Eva Berneke, Bpifrance Participations (représentée par Samuel Dalens¹³), Bpifrance Participations (représentée par Paul-François Fournier), Agnès Audier, Esther Gaide et Dennis Pivnyuk.

Des informations ainsi que la liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs au 30 juin 2022 sont détaillées ci-après :

DOMINIQUE D'HINNIN

Administrateur, Président du Conseil d'administration

Biographie

Dominique D'Hinnin est nommé Président indépendant du Conseil d'Eutelsat S.A. le 4 octobre 2017. Il est ancien élève de l'École normale supérieure et Inspecteur des finances. Il a mené l'essentiel de sa carrière au sein du groupe Lagardère qu'il a rejoint en 1990 en tant que conseiller de Philippe Camus. Il fut ensuite nommé Directeur de l'Audit Interne du groupe et Directeur financier de Hachette Livre en 1993, puis en 1994, *Executive Vice President* de Grolier, Inc. (Connecticut, États-Unis). Il fut Directeur financier de Lagardère de 1998 à 2009 et Cogérant de Lagardère SCA de 2009 à 2016. Il a été membre du Conseil d'administration d'Airbus et Canal+ et membre du Conseil consultatif de PricewaterhouseCoopers France. Dominique D'Hinnin est actuellement également administrateur de la société de médias espagnole PRISA, de la société française Edenred, de la société française Technicolor, de la société privée de distribution belge Louis Delhaize S.A. et de la compagnie américaine, Golden Falcon Acquisition Corp.

¹³ Depuis le 30 mai 2022, suite à la démission de Mme Stéphanie Frachet de son mandat de représentante permanente de Bpifrance Participations.

<p>Né le 4 août 1959</p> <p>62 ans</p> <p>Nationalité française</p> <p>Adresse professionnelle :</p> <p>Eutelsat Communications</p> <p>32, boulevard Gallieni</p> <p>92130 Issy-les-Moulineaux</p> <p>1^{re} nomination/cooptation :</p> <p>4 octobre 2017</p> <p>Échéance du mandat :</p> <p>Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025</p>	<p>AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU SEIN DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Président du Conseil d'administration d'Eutelsat S.A. (depuis le 8 novembre 2017) <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p> <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Représentant permanent de FSP (jusqu'au 8 novembre 2018) <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p>	<p>MANDATS ET FONCTIONS EXERCES EN DEHORS DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Administrateur de Edenred (société cotée) (depuis 2017) – Administrateur de Technicolor (société cotée) (depuis 2019) <p>Hors de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Administrateur de Louis Delhaize S.A. (Belgique) (depuis 2017) – Administrateur de Golden Falcon Acquisition Corp. (société cotée, États-Unis) (depuis 2020) <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <p>N/A</p> <p>Hors de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Administrateur de Prisa (société cotée, Espagne) (jusqu'à 2022)
--	--	--

<h2 style="margin: 0;">EVA BERNEKE</h2> <p style="margin: 0;">Administratrice, Directrice générale d'Eutelsat Communications</p>		
<p>Biographie</p> <p>Eva Berneke a rejoint Eutelsat SA le 1er janvier 2022 en tant que Directrice générale et administratrice. Eva Berneke possède une expérience considérable dans les domaines des télécommunications et de la haute technologie. Elle rejoint Eutelsat après avoir dirigé KMD, la principale société danoise d'informatique et de logiciels, spécialisée dans la fourniture de solutions et de services informatiques à destination des secteurs public et privé, et qui fait désormais partie du groupe NEC. Durant son mandat, elle a supervisé la transformation de KMD, qui est passé du statut de fournisseur de services essentiellement à destination des gouvernements, à celui d'une entreprise moderne et numérique, présente tant dans le secteur public que privé. Avant cela, Eva Berneke a occupé plusieurs postes de direction au sein de TDC, anciennement TeleDenmark, la plus grande entreprise de télécommunications du Danemark, notamment en tant que Directrice de la stratégie et Directrice de la division Wholesale Business. Elle a débuté sa carrière chez McKinsey où elle s'est spécialisée dans le secteur des technologies, médias et télécommunications et a travaillé pendant dix ans dans leurs bureaux parisiens. Eva est membre de conseils d'administration de groupes internationaux tels que Lego et Vestas Wind Systems, ainsi que de l'École polytechnique française. Diplômée de l'Université technique du Danemark, où elle a obtenu une maîtrise en génie mécanique, elle est également titulaire d'un MBA de l'INSEAD.</p>		
<p>Né le 22 avril 1969</p> <p>53 ans</p> <p>Nationalité danoise</p> <p>Adresse professionnelle :</p> <p>Eutelsat Communications</p> <p>32, boulevard Gallieni</p>	<p>AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU SEIN DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Directrice générale et Administratrice 	<p>MANDATS ET FONCTIONS EXERCES EN DEHORS DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Administratrice non exécutif d'École Polytechnique (depuis 2019)

<p>92130 Issy-les-Moulineaux</p> <p>1^{re} nomination/cooptation :</p> <p>1^{er} janvier 2022 en qualité de Directrice générale et administratrice</p> <p>Échéance du mandat :</p> <p>Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024</p>	<p>d'Eutelsat S.A. (depuis le 1^{er} janvier 2022)</p> <p>Hors de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Administratrice d'Eutelsat Inc. (États-Unis) (depuis le 1^{er} janvier 2022) – Administratrice et Présidente d'Eutelsat Americas (ex-Satélites Mexicanos S.A. de C.V. (Mexique) (depuis le 1^{er} janvier 2022) <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <p>N/A</p> <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p>	<p>Hors de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Administratrice non exécutif de OneWeb Holdings Limited (Royaume-Uni) (depuis 1^{er} janvier 2022) – Administratrice non exécutif de The Lego Group (Danemark) (depuis 2011) – Administratrice non exécutif Vestas Wind Systems (Danemark) (depuis 2019) <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <p>N/A</p> <p>Hors de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Directrice général de KMD (Danemark) (jusqu'à 2021) – Administratrice non exécutif de Danish National Bank (Danemark) (jusqu'à 2021) – Administratrice non exécutif de DTU (<i>Denmark Technical University</i>) (Danemark) (jusqu'à 2020)
--	--	---

BPIFRANCE INVESTISSEMENT REPRÉSENTÉ PAR PAUL FRANÇOIS FOURNIER

Administrateur

Biographie

Bpifrance Investissement est actuellement représenté Paul François Fournier, Directeur de l'Innovation et membre du Comité exécutif de la Banque Publique d'Investissement (Bpifrance), depuis avril 2013. Paul François Fournier a passé près de 20 ans au sein du groupe Orange. Diplômé de Telecom ParisTech, il a débuté sa carrière au sein du groupe France Télécom Orange en 1994 en tant qu'ingénieur commercial dans le secteur Entreprises France. Après sept années passées au développement du service aux entreprises, en 2001, il est nommé Directeur *Broadband* de Wanadoo, où il a supervisé le développement des offres ADSL en France, qui est passé de quelques milliers d'utilisateurs en 2001 à plus de 3 millions d'utilisateurs à la fin de l'année 2004. À l'international, en sa qualité de membre du Comité exécutif du groupe Wanadoo, il supervise par la suite des projets stratégiques comme le lancement de la Livebox et de Voice Over IP, en partenariat avec les start-up françaises Inventel et Netcentrex.

En complément de son expérience dans le domaine des services Internet et des partenariats (il a été par exemple le maître d'œuvre des acquisitions par Orange de Dailymotion et de Citivox, ainsi que des partenariats conclus entre Orange et Microsoft, Google et Facebook), il a une excellente connaissance opérationnelle du marketing de l'innovation. Il a été, en 2011, Directeur exécutif du Technocentre d'Orange, en charge de l'innovation de produit (*Box, Cloud, etc.*) où il a radicalement transformé l'organisation de la société passant à un modèle régional et décentralisé (création des technocentres d'Amman et d'Abidjan).

<p>Né le 15 mars 1968</p> <p>54 ans</p> <p>Nationalité française</p> <p>Adresse professionnelle :</p> <p>Eutelsat Communications</p> <p>32, boulevard Gallieni</p>	<p>AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU SEIN DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Représentant permanent, administrateur 	<p>MANDATS ET FONCTIONS EXERCES EN DEHORS DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Directeur de l'Innovation, membre du Comité exécutif et administrateur de Bpifrance
--	---	---

<p>92130 Issy-les-Moulineaux</p> <p>1^{re} nomination/cooptation :</p> <p>4 octobre 2017</p> <p>Échéance du mandat :</p> <p>Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025</p>	<p>d'Eutelsat S.A. (depuis le 7 octobre 2021)</p> <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p> <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <p>N/A</p> <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil de surveillance de Cornovum - Administrateur de Prodways Group - Administrateur de Sigfox - Administrateur de CNRS <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p> <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Wanadoo Group - Membre du Conseil de surveillance de Younited (jusqu'à 2019) - Administrateur de Parrot (jusqu'à 2022) <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p>
--	---	---

<h2 style="color: #0070C0;">BPIFRANCE PARTICIPATIONS REPRÉSENTÉ PAR SAMUEL DALENS</h2> <p>Administrateur</p>		
<p>Biographie</p> <p>Bpifrance Participations (depuis le 12 juillet 2013, antérieurement Fonds Stratégique d'Investissement) est depuis 2022 représenté par Samuel Dalens, Directeur d'investissement chez Bpifrance dans l'équipe Large Cap, qui investit dans les ETIs et grandes entreprises. Samuel possède quatorze ans d'expérience en finance et capital-investissement. Avant de rejoindre Bpifrance, Samuel a travaillé 2 ans au Ministère des Affaires Etrangères puis 4 ans au Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget puis Agence des Participations de l'Etat). Samuel est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de Telecom Paris, et ingénieur des Mines. Samuel est actuellement <i>Financial Controller</i> au Conseil de Surveillance de STMicroelectronics, membre du Conseil de Surveillance de STMicroelectronics Holding, censeur au Conseil d'Administration de Gascogne, membre du Comité de Surveillance d'Attis 2 (actionnaire de Gascogne) et membre du Conseil d'Administration de Labrador Investment Holdings Ltd (actionnaire de Cerba Healthcare).</p>		
<p>Né le 15 janvier 1983</p> <p>39 ans</p> <p>Nationalité française</p> <p>Adresse professionnelle :</p> <p>Eutelsat Communications</p> <p>32, boulevard Gallieni</p> <p>92130 Issy-les-Moulineaux</p> <p>1^{re} nomination/cooptation :</p> <p>17 février 2011 (Fonds Stratégique d'Investissement)</p> <p>Échéance du mandat :</p>	<p>AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU SEIN DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant permanent de Bpifrance Participations, administrateur d'Eutelsat S.A. (depuis le 30 mai 2022) <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p> <p>Échus :</p>	<p>MANDATS ET FONCTIONS EXERCES EN DEHORS DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Censeur au conseil de Gascogne - Membre du comité stratégique d'Attis 2 <p>Hors de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Financial Controller</i> au conseil de surveillance de STMicroelectronics - Membre du conseil de surveillance de STMicroelectronics Holding

Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022	<p>En France :</p> <p>N/A</p> <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p>	<p>– Membre du conseil de surveillance de STMicroelectronics Holding</p> <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <p>– Représentant permanent de Bpifrance Participations, administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – FT1CI (actionnaire de STMicroelectronics Holding) (jusqu'à 2019) – Antalis International (jusqu'à 2018) – Censeur au conseil d'Idemia (jusqu'à 2020) <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p>
--	--	--

<h2 style="color: #0070C0;">AGNES AUDIER</h2> <p>Administratrice</p>		
<p>Biographie</p> <p>Agnès Audier est administratrice d'Eutelsat SA depuis le 19 mars 2020.</p> <p>Agnès Audier est ancienne élève de l'École normale supérieure, Ingénieure en chef du Corps des mines, physicienne de formation (avec un diplôme de troisième cycle en sciences des matériaux), et diplômée de Sciences-Po. De 1993 à 1995, elle a été conseiller technique auprès du ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, Mme Simone Veil. De 1995 à 1997, elle a été Directrice du cabinet du ministre des PME, du Commerce et de l'Artisanat, M. Jean-Pierre Raffarin qui sera par la suite nommé Premier ministre. De 1997 à 2001, Agnès Audier a été SVP, Directrice de la Stratégie et des Programmes Transverses et Secrétaire du Comité exécutif du groupe Vivendi. Elle devient ensuite Directrice générale de VivendiNet, la branche Internet et technologie de Vivendi Universal. De 2003 à 2006, elle a été <i>Executive Vice President</i> et Directrice de la Performance Opérationnelle du groupe Havas, un leader mondial de publicité et de communication. En 2007, elle rejoint BCG (Boston Consulting Group) où elle a été membre du Comité opérationnel Europe de l'Ouest et Amérique latine et a été élue Directrice associée en 2008. Agnès Audier est actuellement, depuis octobre 2019, consultante indépendante sur des enjeux de transformation digitale et data et <i>Senior Advisor</i> au BCG. Elle est également administratrice de Worldline, administratrice du Groupe Crédit Agricole, membre du comité stratégique du Think Tank de CosmiCapital, et Présidente bénévole du Conseil de SOS Seniors, l'association à but non lucratif dédiée aux soins aux personnes âgées.</p>		
<p>Née le 3 novembre 1964</p> <p>57 ans</p> <p>Nationalité française</p> <p>Adresse professionnelle :</p> <p>Eutelsat Communications</p> <p>32, boulevard Gallieni</p> <p>92130 Issy-les-Moulineaux</p> <p>1^{er} nomination/cooptation :</p> <p>19 mars 2020</p> <p>Échéance du mandat :</p> <p>Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024</p>	<p>AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU SEIN DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Représentante permanente du Fonds Stratégique de Participation (FSP), administrateur d'Eutelsat Communications S.A. (depuis le 4 novembre 2016) <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p> <p>Échus :</p> <p>En France :</p>	<p>MANDATS ET FONCTIONS EXERCES EN DEHORS DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Administratrice de Worldline (société cotée) (depuis 2020) – Administratrice de Groupe Crédit Agricole (CASA) (société cotée) (depuis 2021) – Présidente du Conseil d'administration de SOS Seniors (bénévole) – Membre du comité stratégique du Think Tank CosmiCapital (depuis 2022) <p>Hors de France :</p>

	<p>N/A</p> <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p>	<p>N/A</p> <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Directrice associée au Boston Consulting Group (de 2008 au 1^{er} octobre 2018) – Administratrice de Ingenico (jusqu'à 2020) – Administratrice de Hime (holding de la SAUR) (jusqu'à 2022) <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p>
--	---	---

<h2 style="color: #0070C0;">ESTHER GAIDE</h2> <p>Administratrice</p>		
<p>Biographie</p> <p>Esther Gaide est actuellement, depuis mars 2018, Directrice financière du groupe Elior. Diplômée de l'ESSEC et expert-comptable, Esther Gaide a débuté sa carrière en 1983 dans l'audit externe, d'abord au sein de PricewaterhouseCoopers (PwC) à Paris et Londres et puis au sein de Deloitte à Paris et aux États-Unis. En 1994, elle rejoint le groupe Bolloré en tant que Directrice Audit Interne Groupe où elle met en place le département de l'audit interne en participant à la fois à la réorganisation du département maritime et à la prise de contrôle du groupe Rivaud. Entre 1996 et 2006, elle occupe successivement les postes de Directrice financière de Bolloré Division Logistiques, Directrice financière de Bolloré Division Logistiques Afrique et enfin Directrice du Contrôle du groupe, où elle est responsable de l'ensemble des fonctions financières centrales de gestion, consolidation et de contrôle. En 2006, elle rejoint Havas pour devenir par la suite Directrice financière adjointe et DRH du groupe Havas. En 2011, elle rejoint Technicolor (ex-Thomson) en tant que Directrice du Contrôle du groupe supervisant l'ensemble des fonctions financières de gestion, de consolidation et de contrôle. En 2012, elle est désignée Directrice financière adjointe du groupe, avant d'être nommée Directrice financière et membre du Comité exécutif de Technicolor, en 2015. Elle est également membre du conseil d'administration d'Illiad, un fournisseur de services de télécommunications.</p>		
<p>Née le 6 septembre 1961</p> <p>60 ans</p> <p>Nationalité française</p> <p>Adresse professionnelle :</p> <p>Eutelsat Communications</p> <p>32, boulevard Gallieni</p> <p>92130 Issy-les-Moulineaux</p> <p>1^{re} nomination/cooptation :</p> <p>19 mars 2020</p> <p>Échéance du mandat :</p> <p>Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025</p>	<p>AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU SEIN DU GROUPE EUTELSAT AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Administratrice d'Eutelsat Communications S.A. (depuis le 8 novembre 2017) <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p> <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <p>N/A</p> <p>Hors de France :</p> <p>N/A</p>	<p>MANDATS ET FONCTIONS EXERCES EN DEHORS DU GROUPE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES</p> <p>En cours :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Directrice financière d'Elior Group – Représentante permanente d'Elior Group au sein du Conseil d'administration de ELIOR RESTAURATION ET SERVICES, S.A. – Directrice générale d'ELIOR FINANCEMENT, S.A. – Représentante permanente d'Elior Participations : <ul style="list-style-type: none"> – Présidente d'ELIOR FA3C SAS – Présidente d'ELIOR TRÉSORERIE SAS – Présidente d'ELIOR GESTION SAS – Présidente de SACORES SAS – Présidente d'EGEE VENTURE SAS

		<ul style="list-style-type: none"> - Présidente de L'ACADÉMIE PAR ELIOR SAS - Administratrice de SC2R SAS - Présidente de BERCY SERVICES I – BSI SAS - Présidente de BERCY SERVICES XXV – BSXXV SAS - Présidente de BERCY SERVICES XXIX – BSXXIX SAS - Présidente d'ELEAT SOLUTIONS SAS - Présidente d'ELIOR DATA RC FRANCE SAS - Représentante permanente d'EGEE VENTURE, Présidente de BERCY SERVICES XXVII – BSXXVII SAS - Directrice générale BERCY SERVICES II – BSII SAS - Représentante permanente d'ELIOR RESTAURATION ET SERVICES au sein du Conseil d'administration de : <ul style="list-style-type: none"> - ELRES, SAS - ELIOR ENTREPRISES, SAS - Représentante permanente d'Elior Participations, lui-même Directeur de C2L - Représentante permanente de DUCASSE DÉVELOPPEMENT - Représentante permanente d'ELIOR GESTION au sein du Conseil d'administration de RESTAURANTS ET SITES - Administratrice d'Iliad SA (depuis 2021) <p>Hors de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directrice d'ELIOR RISTORAZIONE - Directrice de GEMEAZ ELIOR SpA - Directrice d'ELICHEF HOLDING SpA - Directrice de MY CHEF RISTORAZIONE COMMERCIALE - Représentante d'ELIOR RESTAURATION ET SERVICES au sein du Conseil d'administration de SERUNION S.A. - Directrice d'Elior UK Holdings Limited - Directrice d'Elior UK Plc - Directrice de Waterfall Elior Limited - Directrice d'Edwards and Blake Limited <p>Échus :</p> <p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directrice financière de Technicolor (jusqu'à 2018) - Représentante permanente d'Elior Group au sein du Conseil d'administration de AREAS WORLDWIDE, S.A. (jusqu'à 2019) - Représentante permanente d'AREAS WORLDWIDE, membre et Présidente du Conseil de Surveillance de Elior Participations, SCA (jusqu'à 2019) - Représentante permanente de la HOLDING DE RESTAURATION CONCÉDÉE, elle-même Directrice de
--	--	---

		C2L (jusqu'à 2019) Hors de France : N/A
--	--	---

DENNIS PIVNYUK		
Administrateur		
Biographie Dennis Pivnyuk est administrateur d'Eutelsat depuis le 10 décembre 2009. Parallèlement à cette nomination il est directeur financier auprès de l'entreprise Russian Satellite Communications Company (RSCC) entreprise d'Etat russe qui opère dans le domaine des communications par satellites.		
Né le 14 mars 1971 51 ans Nationalité russe Adresse professionnelle : Eutelsat Communications 32 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux 1re nomination/cooptation : 10 décembre 2009 Échéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022	Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe Eutelsat au cours des 5 dernières années En cours : En France : N/A Hors de France : N/A Échus : En France : N/A Hors de France : N/A	Mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe Eutelsat au cours des 5 dernières années En cours : N/A Hors de France : Directeur Financier de Russian Satellite Communications Company (RSCC) Échus : En France : N/A Hors de France : N/A

9.9 JETONS DE PRESENCE VERSES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant.

9.10 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL DE LA SOCIETE

Nous vous informons que sur la base des informations portées à notre connaissance les principaux actionnaires de la Société sont les suivants au 30 juin 2022 :

Actionnaire	% des droits de vote	% des actions
Eutelsat Communications	96,38 %	96,38 %
Salariés et dirigeants	0,04 %	0,04 %
Autres actionnaires minoritaires	3,58 %	3,58 %

Concernant les options de souscription ou d'achat d'actions

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Concernant les augmentations de capital résultat de l'exercice d'options de souscription d'actions

Néant.

Concernant un changement de contrôle de la Société

Néant.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

	Opération concernée	Montant nominal maximal	Durée de la délégation et expiration
1.	(i) Délégation de compétence pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise (8 ^e résolution de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021) ;	44 millions d'euros (plafond indépendant).	Durée maximum de 26 mois à compter de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021.
2.	Délégation de compétence au Conseil d'administration :		
	(i) à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société : a - avec maintien du droit préférentiel de souscription aux actionnaires (9 ^e résolution de l'Assemblée du 7 octobre 2021), b - avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public (10 ^e résolution de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021), c - avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre par placement privé visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (11 ^e résolution de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021),	a- 44 millions d'euros (imputable sur le plafond commun aux 9 ^e , 11 ^e et 13 ^e résolutions de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021) b, c.- 22 millions d'euros (imputable sur le sous-plafond commun aux 10 ^e , 11 ^e et 13 ^e résolutions de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021)	Durée maximum de 26 mois à compter de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021.
3.	Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, décidée en application des 9^e à 11^e résolutions (12 ^e résolution de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021).	Plafond prévu dans la résolution en application de laquelle l'émission initiale a été décidée, dans la limite de 15 % de l'émission initiale.	Durée maximum de 26 mois à compter de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021.
4.	Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou de son Groupe (13 ^e résolution de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021)	2 millions d'euros (imputable sur le sous-plafond commun aux 9 ^e à 11 ^e résolutions de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021)	Durée maximum de 26 mois à compter de l'Assemblée générale du 7 octobre 2021.

Tableau récapitulatif des délégations devant être soumises au vote lors de l'Assemblée générale du 6 octobre 2022

Aucune délégation ne sera soumise au vote lors de l'Assemblée générale du 6 octobre 2022.

10 - AUTRES INFORMATIONS PRESENTEES

10.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe a dépensé un montant non significatif au titre des frais de recherche et développement au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022.

10.2 TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices (cf. annexe 3).

10.3 CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES VISEES A L'ARTICLE 39.4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Le montant des charges et dépenses non déductibles visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts s'élève à 64,0 milliers d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2022 et la charge d'impôt sur les sociétés (et les contributions additionnelles) associée à 18,2 milliers d'euros.

10.4 CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Il n'existe pas au 30 juin 2022 de contrat de travail ou de contrat de service liant les administrateurs de la Société avec la Société ou l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages de quelque nature que ce soit.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont informés des conventions réglementées.

Nous vous remercions donc de vous référer au rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour de plus amples informations.

Au titre de l'article 225-38 du Code de commerce les conventions suivantes, autorisées par le Conseil d'administration, se sont poursuivies au cours de l'exercice :

- Convention de refacturation en cas d'acquisition d'actions sur le marché par Eutelsat Communications dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'Attribution Gratuite d'Actions de la société Eutelsat Communications au bénéfice de salariés et du management du Groupe Eutelsat ;
- Convention d'intégration fiscale datée du 2 juillet 2007.

Une nouvelle convention réglementée a été conclue le 28 février 2022. Il s'agit d'un pacte d'actionnaires relatif à OneWeb Holding Limited conclu entre les principaux actionnaires de OneWeb et la Société, aux fins d'établir les règles relatives au gouvernement d'entreprise, à l'information des actionnaires, au financement de OneWeb et les modalités de transfert des titres de OneWeb.

10.5 ACQUISITION D' ACTIONS PAR LA SOCIETE

Néant.

10.6 PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Vous trouverez de plus amples informations dans le rapport spécial du Conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L.225-177 et L. 225-197 du Code de commerce.

La participation des salariés au capital de la Société représente 0,015% du capital au 30 juin 2022.

10.7 POLITIQUE DE DIVIDENDES

La politique de distribution des dividendes est définie par le Conseil d'administration, après analyse notamment des résultats et de la situation financière du Groupe.

Eutelsat S.A. a procédé à la distribution :

- d'un montant de 0 euro par action au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020,
- d'un montant de 0,20 euro par action au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021,
- d'un montant de 0 euro par action au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022.

	Revenus éligibles à l'abattement (<i>en euros</i>)		Revenus non éligibles à l'abattement de 40%* (<i>en euros</i>)
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 2019/20	0 (0,0 par action)	-	-
Exercice 2020/21	200 000 000 (0,20) par action)	-	-
Exercice 2021/22	0 (0,0) par action)	-	-

*Abattement mentionné à l'article 158.3-2° du Code général des impôts

10.8 AFFECTATION DU RESULTAT

Le montant de la distribution proposé à l'Assemblée générale du 6 octobre 2022 au titre de l'exercice clos au 30 juin 2022 est nul.

10.9 INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Un rapport sur la responsabilité sociale, sociétale et environnementale de l'entreprise est disponible dans le rapport de gestion d'Eutelsat Communications.

10.10 DELEGATIONS DE POUVOIRS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR LES ASSEMBLEES GENERALES DES ACTIONNAIRES

Voir le chapitre 9.10.

10.11 EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

10.12 ECHEANCIER DES PAIEMENTS FOURNISSEURS ET CLIENTS

Le tableau ci-dessous détaille les informations sur les délais de paiement clients et fournisseurs (en euros) conformément à l'article L441.6-1.

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu												
Art D441-I-1° : Factures recues non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme						Art D441-I-1° : Factures émises non réglées à la date de la clôture de						
	0 Jours	1-30 Jours	31-60 Jours	61-90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et plus)	0 Jours	1-30 Jours	31-60 Jours	61-90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de facture concernées	184	41	21	16	204	282						
Montant total des factures concernées	-10 028 037.59	-1 290 958.61	-1 947 763.05	-2 270 462.68	-2 206 283.41	-7 715 467.75	-8 882 434	3 807 601	5 302 502	4 123 104	125 138 085	138 371 292
Pourcentage du montant total des	-4.02%	-0.52%	-0.78%	-0.91%	-0.88%	-3.09%						
Pourcentage du CA de l'exercice (HT)												
(B) factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de facture exclues	169											
Montant total des factures exclues	9 266 117.27											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (Contractuel ou délai légal)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des reatrs.de	contractuelle											

10 – OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L.432-4 du Code du Travail, les observations éventuelles formulées par le Comité d'Entreprise sur la situation économique et sociale de la Société vous seront communiquées avant votre réunion en Assemblée.

ANNEXE 1 - COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022

ANNEXE 2 - COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022

ANNEXE 3 – TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES (ART. R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	30/06/22	30/06/21	30/06/20	30/06/19	30/06/18
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	658 555 373	658 555 373	658 555 373	658 555 373	658 555 373
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 013 162 112.	1 013 162 112.	1 013 162 112.	1 013 162 112.	1 013 162 112.
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	985 097 197	1 035 215 689	990 310 297	1 003 574 315	1 073 095 815
Résultat avant impôt, participation, dot.					
amortissements et provisions	673 773 985	631 065 956	811 677 537	904 501 439	787 750 589
Impôts sur les bénéfices	24 315 979	54 169 505	74 959 865	108 356 442	173 668 535
Participation des salariés	2 624 681	4 504 105	5 723 974	7 384 360	6 845 373
Dot. Amortissements et provisions	283 195 848	288 191 854	295 708 641	224 741 371	283 348 310
Résultat net	363 637 477	284 200 492	435 285 057	564 019 266	323 888 371
Résultat distribué		202 632 422		567 370 783	324 211 876
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0.64	0.56	0.72	0.78	0.6
Résultat après impôt, participation dot.amortissements et provisions	0.36	0.28	0.43	0.56	0.32
Dividende attribué		0.2		0.56	0.32
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	616	550	550	559	560
Masse salariale	60 726 940	68 320 816	62 367 733	59 135 886	61 230 640
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	30 961 893	35 071 517	33 325 227	31 819 070	33 511 865

ANNEXE 4 – TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour le tableau des honoraires des commissaires aux comptes, il convient de se reporter à la note 10 des états financiers consolidés d'Eutelsat S.A.

ANNEXE 5 – RAPPORT DE VERIFICATION DE L'INFORMATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Eutelsat S.A.

Exercice clos le 30 juin 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eutelsat S.A.

Exercice clos le 30 juin 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Eutelsat S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Eutelsat S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Evaluation des actifs immobilisés et durée d'utilisation des satellites

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 30 juin 2022, les immobilisations corporelles et incorporelles de votre groupe s'élevaient à 4,8 milliards d'euros et les titres des sociétés mises en équivalence s'élèvent à 0,6 milliard d'euros au regard d'un total du bilan de 6,6 milliards d'euros. Cet actif immobilisé est essentiellement composé des écarts d'acquisition et des contrats clients et des relations associées comptabilisés dans le cadre de regroupements d'entreprises, des satellites en orbite ou en cours de construction, des droits d'utilisation et des équipements au sol, ainsi que des participations du groupe dans des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.</p> <p>Les écarts d'acquisition sont suivis au niveau du seul segment opérationnel de la société. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux positions orbitales, portant un ou plusieurs satellites, ainsi que les contrats clients et des relations associées</p> <p>Les notes 7.1.1, 7.1.2, 7.1.3 et 7.1.4 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les modalités d'évaluation des écarts d'acquisition, d'amortissement des contrats clients et des relations associées et celles des satellites en orbite ainsi que les modalités de réalisation des tests de perte de valeur de ces actifs.</p> <p>La note 7.2 de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités de comptabilisation des titres mis en équivalence.</p>	<p>Nous avons examiné :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ les travaux réalisés par votre groupe pour déterminer la durée d'utilité des satellites et la cohérence des durées retenues avec les données techniques disponibles ;▶ les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur, en particulier la détermination des unités génératrices de trésorerie ;▶ les méthodes d'estimation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des autres actifs des unités génératrices de trésorerie. <p>Nous avons porté une attention particulière aux tests de dépréciation (i) des écarts d'acquisition ainsi que (ii) des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles la valeur comptable est proche de la valeur recouvrable estimée et celles dont l'historique de performance est limité compte tenu du caractère récent des lancements de satellites.</p> <p>Nous avons par ailleurs apprécié les principales estimations retenues par la direction pour établir les prévisions de flux de trésorerie à partir des informations disponibles, parmi lesquelles les perspectives de marché, les carnets de commandes et les réalisations passées. Nous avons apprécié la pertinence des taux d'actualisation et des taux de croissance long terme retenus, avec l'assistance de nos experts en évaluation</p>

Nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs et la détermination de la durée d'amortissement des satellites en orbite constituaient un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de votre groupe, (ii) des estimations nécessaires pour déterminer la durée d'utilisation attendue des satellites ainsi que l'horizon des flux de trésorerie d'exploitation qui reposent sur des évaluations techniques, (iii) du jugement nécessaire à la détermination des unités génératrices de trésorerie et (iv) des estimations et des hypothèses utilisées pour la détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent fondée sur des prévisions de flux de trésorerie actualisés dont la réalisation est par nature incertaine.

financière et nous avons réalisé des calculs de sensibilité sur les valeurs recouvrables déterminées par la direction.

Enfin, nous avons également évalué le caractère approprié des informations fournies dans les notes 7.1.1, 7.1.2, 7.1.3 et 7.1.4 et 7.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

■ Reconnaissance du chiffre d'affaires et dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires de votre groupe s'élevait à 1,2 milliard d'euros et les créances clients inscrites au bilan de votre société s'élevaient à 0,3 milliard d'euros. Votre groupe est amenée à traiter avec de multiples clients en France et à l'étranger. Le chiffre d'affaires est principalement issu des contrats conclus avec les clients pour la fourniture de services de capacité satellitaire, couvrant des périodes allant de plusieurs mois à plusieurs années.</p> <p>Les notes 6.1 et 7.3 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires et des modalités d'évaluation des créances clients.</p> <p>Nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires et la détermination des provisions pour dépréciation des créances clients constituaient un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de votre groupe, de la diversité et du volume des contrats existant entre votre groupe et ses clients, ainsi que du jugement nécessaire à l'appréciation du caractère recouvrable des créances clients tout au long de la vie des contrats.</p>	<p>Notre approche d'audit sur la reconnaissance du chiffre d'affaires et la dépréciation des créances clients inclut à la fois des tests sur le contrôle interne et des contrôles de substance, sur les comptes en eux-mêmes.</p> <p>Nos travaux relatifs au contrôle interne ont porté principalement sur la contractualisation, la facturation, le recouvrement des créances clients et la comptabilisation du chiffre d'affaires.</p> <p>Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par votre groupe et testé les contrôles clés identifiés. Par ailleurs, nous avons également inclus dans nos équipes des membres ayant une compétence particulière en systèmes d'information de manière à évaluer certains contrôles généraux informatiques et contrôles applicatifs sur les données intégrées dans le système et servant à la reconnaissance du chiffre d'affaires.</p> <p>Nos contrôles de substance, relatifs au chiffre d'affaires et aux dépréciations des créances clients, ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ analyser les clauses contractuelles sur un échantillon de contrats, notamment les nouveaux contrats les plus significatifs de la période et les opérations particulières, afin d'examiner le traitement comptable applicable ; ▶ apprécier les hypothèses utilisées dans la reconnaissance du chiffre d'affaires ;

- ▶ examiner avec la direction les raisons du retard de paiement de certains clients et l'estimation des perspectives de recouvrement des créances dans le contexte de la crise ukrainienne, en considérant, entre autres, les facteurs tels que les dépôts de garantie, l'historique de paiement et les relations commerciales en cours entre ces clients et votre groupe ;
- ▶ contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie de votre groupe.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 6.1 et 7.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Eutelsat S.A. par les assemblées générales du 22 mars 2001 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit et du 9 novembre 2007 pour le cabinet MAZARS.

Au 30 juin 2022, le cabinet ERNST & YOUNG Audit était dans la vingt-deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS était dans la quinzième année dont treize années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 29 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Achour Messas

Nicolas Macé

Groupe Eutelsat S.A.

Société anonyme au capital de 658 555 372,80 euros

Siège social : 32, boulevard Gallieni, 92130 Issy Les Moulineaux

422 551 176 R.C.S. Nanterre

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros, sauf données par action)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Produits des activités ordinaires	6.1	1 237,2	1 154,5
Coûts des opérations	6.2	(94,6)	(93,2)
Frais commerciaux et administratifs	6.2	(212,9)	(191,4)
Dotations aux amortissements	7.1.1, 7.1.2, 7.1.3	(463,2)	(437,3)
Autres produits et charges opérationnelles	6.3	(66,8)	47,2
Résultat opérationnel		399,7	479,7
Coût de la dette nette		(65,9)	(57,7)
Autres produits et charges financiers		(22,0)	(1,8)
Résultat financier	6.4	(87,9)	(59,5)
Résultat courant avant impôt		311,7	420,2
Impôts sur les sociétés	6.5	(42,6)	(66,2)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	7.2	-	(71,5)
Résultat net		269,1	282,5
Part attribuable au Groupe		263,7	282,5
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		5,4	-
Résultat de base et dilué par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat Communications	6.6	0,260	0,276

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Résultat net		269,1	282,5
<i>Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global</i>			
Écart de conversion	7.6.4	(16,5)	117,3
Effet d'impôt	7.6.4	(9,3)	21,0
Variations de juste valeur des instruments de couverture ⁽¹⁾	7.6.3	1,6	(43,3)
Effet d'impôt	7.6.3	15,0	10,6
<i>Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global</i>			
Variations des engagements de retraite	7.7	20,1	56,8
Effet d'impôt		(5,2)	(14,7)
Total autres éléments de gains et pertes du résultat global		5,8	147,6
Total état du résultat global		274,9	430,2
Part attribuable au Groupe		269,5	430,2
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		5,4	-

⁽¹⁾ Les variations de juste valeur des instruments de couverture ne concernent que les couvertures de flux de trésorerie, les couvertures d'investissement net à l'étranger étant présentées en écarts de conversion

ETATS CONSOLIDES DE LA SITUATION FINANCIERE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Actif			
Écarts d'acquisition	7.1.1	438,8	487,4
Immobilisations incorporelles	7.1.1	232,9	214,4
Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	7.1.2	3 730,4	3 677,6
Droits d'utilisation sur contrats de location	7.1.3	517,5	452,9
Titres des sociétés mises en équivalence	7.2	-	605,7
Actifs financiers non courants	7.4.3	70,6	40,5
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats non courants	7.3	37,7	34,0
Actifs d'impôts différés	7.8	7,7	1,2
Total des actifs non courants		5 035,5	5 513,8
Stocks		8,1	12,9
Créances clients et comptes rattachés	7.3.1	245,3	247,8
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats courants	7.3	17,4	18,8
Autres actifs courants		42,5	32,2
Actif d'impôt exigible		28,3	29,3
Actifs financiers courants	7.4.3	26,8	65,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.4.1	855,0	677,0
Total des actifs courants		1 223,4	1 083,1
Total de l'actif		6 258,9	6 596,9

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Passif			
Capital social	7.6.1	658,6	658,6
Primes liées au capital		8,0	8,0
Réserves et résultat consolidés		1 394,5	1 624,3
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Total capitaux propres		2 061,1	2 290,9
Dettes financières non courantes	7.4.2	2 766,5	2 359,8
Dettes locatives non courantes	7.4.3	411,6	365,9
Autres passifs financiers non courants	7.4.3	89,0	94,7
Dettes sur immobilisations non courantes	7.4.3	188,7	134,1
Passifs de contrats clients non courants	7.3.3	117,5	159,2
Provisions non courantes	7.7	83,0	17,6
Passifs d'impôts différés	7.8	142,9	142,4
Total des passifs non courants		3 799,2	3 273,8
Dettes financières courantes	7.4.2	45,4	338,3
Dettes locatives courantes	7.4.3	24,1	59,8
Autres dettes et passifs financiers courants	7.4.3	117,4	299,0
Fournisseurs et comptes rattachés		84,4	76,0
Dettes sur immobilisations courantes	7.4.3	25,0	163,3
Impôt à payer		20,8	23,6
Passifs de contrats clients courants	7.3.3	69,0	65,2
Provisions courantes	7.7	12,6	7,1
Total des passifs courants		398,6	1 032,2
Total du passif et des capitaux propres		6 258,9	6 596,9

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2021	30 juin 2022
Flux d'exploitation			
Résultat net		269,1	282,5
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	71,5
Charges d'impôts et d'intérêts, autres éléments d'exploitation		138,0	(18,1)
Dotations aux amortissements et aux provisions		458,2	448,2
Impôts différés	7.8	(17,9)	13,0
Variations des clients et comptes rattachés		79,9	5,7
Variations des actifs sur contrats clients et autres actifs		6,0	4,0
Variations des fournisseurs et comptes rattachés		(12,6)	(3,2)
Variations des passifs de contrats clients et autres passifs		19,2	31,2
Impôts payés		(49,5)	(28,0)
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation		890,3	806,8
Flux d'investissements			
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles	7.1.1, 7.1.2	(183,4)	(177,2)
Remboursements d'assurance		6,6	-
Cessions ⁽¹⁾		41,5	-
Produit de libération de la bande C	2.2	-	86,1
Acquisitions de titres de participation et autres mouvements ⁽²⁾		(48,0)	(491,9)
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement		(183,3)	(582,9)
Flux de financement			
Distributions		-	(202,6)
Augmentation des emprunts	7.4.2	800,0	-
Remboursement des emprunts	7.4.2	(1 287,9)	(117,4)
Remboursement des dettes locatives	7.4.3	(91,5)	(14,1)
Frais d'émission d'emprunt		(5,2)	(2,3)
Intérêts et autres frais financiers payés		(74,2)	(73,5)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle ⁽³⁾		(8,8)	-
Primes et soultes payées sur instruments financiers dérivés		(6,0)	(6,7)
Autres variations		-	-
Trésorerie utilisée par les opérations de financement		(673,5)	(416,6)
Incidence des variations de change sur la trésorerie		(6,5)	14,7
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie		26,9	(178,0)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		828,1	855,0
Trésorerie à la clôture de l'exercice		855,0	677,0
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie à clôture de l'exercice</i>	7.4.1	855,0	677,0
<i>dont Découverts compris dans les dettes à clôture de l'exercice</i>		-	-

⁽¹⁾ Au 30 juin 2021, les cessions incluent le versement de 41,5 millions d'euros d'euros lié à la cession des d'Eurobroadband Infrastructure et ses filiales.

⁽²⁾ Au 30 juin 2021, les acquisitions de titres de participation incluent le paiement de 48,2 millions d'euros au titre de l'acquisition de Big Blu Europe dont 6,8 millions d'euros en compte séquestre. Au 30 juin 2022, elles incluent le paiement de 494,9 millions d'euros lié à l'acquisition de participations dans OneWeb Holdings Limited (voir note 3.2.1) ainsi que le remboursement du compte séquestre au titre de l'acquisition de Big Blu Europe pour 3,9 millions d'euros (voir note 3.2.2).

⁽³⁾ Au 30 juin 2021, les opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle incluent le paiement d'un complément de prix lié à l'acquisition des parts minoritaires d'Eutelsat International intervenue sur l'exercice clos le 30 juin 2020.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros sauf données par actions)	Capital social			Réserves et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Nombre	Montant	Primes				
Au 30 juin 2020	1 013 162 112	658,6	8,0	1 193,0	1 859,6	70,4	1 930,0
Résultat net de la période	-	-	-	263,7	263,7	5,4	269,1
Autres éléments de gains et pertes du résultat global ⁽¹⁾	-	-	-	5,8	5,8	-	5,8
Total du résultat global	-	-	-	269,5	269,5	5,4	274,9
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres ⁽²⁾	-	-	-	(68,0)	(68,0)	(75,8)	(143,8)
Au 30 juin 2021	1 013 162 112	658,6	8,0	1 394,5	2 061,1	-	2 061,1
Résultat net de la période	-	-	-	282,5	282,5	-	282,5
Autres éléments de gains et pertes du résultat global ⁽¹⁾	-	-	-	147,6	147,6	-	147,6
Total du résultat global	-	-	-	430,1	430,1	-	430,1
Distributions de dividendes	-	-	-	(202,6)	(202,6)	-	(202,6)
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres ⁽²⁾	-	-	-	2,3	2,3	-	2,3
Au 30 juin 2022	1 013 162 112	658,6	8,0	1 624,3	2 290,9	-	2 290,9

⁽¹⁾ Les variations des autres éléments de gains et pertes du résultat global comprennent les gains et pertes actuariels constatés sur les avantages postérieurs à l'emploi ainsi que la variation de la réserve de réévaluation sur les instruments financiers (cf. Note 7.6.3) et de la réserve de conversion (cf. Note. 7.6.4), nets des effets d'impôts associés.

⁽²⁾ Au 30 juin 2021, les transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres correspondent principalement à la cession d'EBI

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. PRESENTATION GENERALE	9
1.1 Activité.....	9
1.2 Exercice fiscal	9
1.3 Approbation des comptes	9
NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	9
2.1 Prise de participation dans ONEWEB Holdings Ltd.....	9
2.2 Processus de libération de la Bande C	9
2.3 Lancement et mise en service du satellite Eutelsat Quantum.....	9
2.4 Impacts du conflit russo-ukrainien.....	10
NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11
3.1 Périmètre de consolidation	11
3.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation	13
NOTE 4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	15
4.1 Bases de préparation des comptes	15
4.2 Règles de présentation.....	15
4.3 Jugements comptables et estimations significatives	15
NOTE 5. INFORMATION SECTORIELLE	16
NOTE 6. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT	17
6.1 Chiffre d'affaires.....	17
6.2 Charges opérationnelles.....	18
6.3 Autres produits et charges opérationnels.....	20
6.4 Résultat financier	21
6.5 Impôt sur les sociétés.....	21
6.6 Résultat par action	22
NOTE 7. NOTES ANNEXES DU BILAN	23
7.1 Actifs immobilisés.....	23
7.2 Titres mis en équivalence.....	30
7.3 Créances, actifs et passifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats.	31
7.4 Actifs et passifs financiers	35
7.5 Juste valeur des instruments financiers.....	42
7.6 Capitaux propres	45
7.7 Provisions	46
7.8 Actifs et passifs d'impôts.....	49
NOTE 8. PARTIES LIEES	50
NOTE 9. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	52
NOTE 10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	52

NOTE 1. PRESENTATION GENERALE

1.1 ACTIVITE

Exploitant de la capacité sur 36 satellites, le Groupe est l'un des leaders dans les services fixes par satellite. Il exploite et fournit principalement de la capacité pour des Services Vidéo, des Données Fixes, ainsi que des Services aux gouvernements et offre également de la capacité dans des applications de Connectivité (Haut Débit Fixe et Connectivité Mobile). Grâce à sa flotte de satellites, le Groupe couvre l'ensemble du continent européen, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Afrique sub-saharienne, une partie importante des continents asiatiques et le continent américain.

1.2 EXERCICE FISCAL

L'exercice a une durée de 12 mois du 1^{er} juillet au 30 juin.

1.3 APPROBATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés au 30 juin 2022 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 25 juillet 2022. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 6 octobre 2022.

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 PRISE DE PARTICIPIATION DANS ONEWEB HOLDINGS LTD

Le 27 avril 2021, le Groupe a annoncé une prise de participation de 550 millions de dollars dans OneWeb Holdings Ltd. L'opération a été finalisée le 8 septembre 2021. La constellation OneWeb bénéficie de droits prioritaires importants en matière de fréquences, garantis par l'Union Internationale des Télécommunications, et opèrera 648 satellites en orbite basse offrant une faible latence. Le 29 juin 2021, Bharti Global a également exercé une option d'achat de titres pour un montant de 350 millions de dollars amenant la participation d'Eutelsat à 20,52% une fois l'opération close le 8 septembre 2021.

Le 5 octobre 2021, Eutelsat a annoncé sa participation à une partie de la dernière option d'achat de Bharti Global dans OneWeb Holdings Ltd pour un montant total de 165 millions de dollars. Cette opération a porté, une fois les autorisations réglementaires obtenues le 22 décembre 2021, la participation d'Eutelsat à 25,13 %.

Le 28 février 2022, Hanwha Systems UK Ltd a finalisé sa prise de participation à hauteur de 300 millions de dollars portant la participation d'Eutelsat à 22,91 %.

Cette participation, financée en totalité par les liquidités disponibles du Groupe, est consolidée au 30 juin 2022 en appliquant la méthode de la mise en équivalence, le Groupe détenant une influence notable dans la structure.

Les impacts de cette acquisition sont présentés dans la Note 3.2 « Principales évolutions du périmètre de consolidation ».

2.2 PROCESSUS DE LIBERATION DE LA BANDE C

Dans le cadre de la libération des fréquences 3,7-4 GHz (bande C) sur le territoire américain faisant suite à la décision fédérale publiée par la FCC (le régulateur américain des communications) le 3 mars 2020, le Groupe a mis en place un plan de transition qui comporte deux phases correspondant chacune à la libération de certaines fréquences et donnant lieu au paiement d'incitations financières à hauteur de 125 millions de dollars U.S. pour la première phase et 382 millions de dollars pour la seconde phase.

En Octobre 2021, la FCC a validé la certification de la première phase du plan de transition du Groupe. Un produit de 125 millions de dollars a dans ce cadre été comptabilisé en autres produits opérationnels. Les fonds correspondants ont été reçus en Décembre 2021. Les travaux relatifs au plan de transition de la seconde phase sont finalisés pour les stations terrestres revendiquées par le Groupe et doivent encore faire l'objet d'une validation par la FCC.

2.3 LANCEMENT ET MISE EN SERVICE DU SATELLITE EUTELSAT QUANTUM

Le satellite EUTELSAT QUANTUM a été lancé avec succès le vendredi 30 juillet 2021 et mis en service le 10 Novembre 2021. Positionné à 48° Est, ce satellite ouvre une nouvelle ère dans les services satellitaires commerciaux. Grâce à sa programmation par logiciel, le satellite est doté d'une flexibilité en orbite qui permet à ses utilisateurs, en particulier ceux opérant sur les marchés gouvernementaux et de la mobilité, de définir et de paramétrer eux-mêmes les performances et la couverture de leurs services.

2.4 IMPACTS DU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Eutelsat est exposé à hauteur de 6,7% de son chiffre d'affaires de l'exercice 2021-22 à des clients russes et n'a pas d'exposition significative à l'Ukraine en termes de chiffre d'affaires. Le Groupe loue également de la capacité sur quatre satellites appartenant à l'opérateur russe RSCC desservant principalement les clients russes mentionnés ci-dessus et représentant une dette actualisée de 319 millions d'euros au 30 juin 2022. Bien que le Groupe possède deux filiales en Russie, la quasi-totalité des opérations avec les clients et fournisseurs russes sont portées par des filiales situées en dehors du territoire russe. Le Groupe ne présente pas d'arriérés de paiement significatifs avec ses clients russes au 30 juin 2022.

Au 30 juin 2022, Eutelsat SA détient une créance de 37 millions de dollars vis-à-vis du fournisseur d'immobilisations ILS suite à la résiliation d'un contrat de lanceur. Sa recouvrabilité sera à réévaluer régulièrement en fonction de l'évolution de la situation.

De plus, la constellation en orbite basse OneWeb, dans laquelle Eutelsat détient une participation de 22,9 %, a dû suspendre les six lancements restants prévus à partir du cosmodrome de Baïkonour. Depuis, OneWeb a conclu des accords avec SpaceX et New Space India lui permettant de reprendre les lancements de satellites.

NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent la Société Eutelsat S.A., ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Groupe »).

PRINCIPES COMPTABLES

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister. La part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe est comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle.

Les comptes des sociétés sous contrôle conjoint sont consolidés par mise en équivalence lorsque celles-ci sont qualifiées de coentreprises et suivant le pourcentage d'intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat lorsqu'elles sont qualifiées d'activités conjointes.

Les comptes des entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%.

3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2022, la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle au 30 juin 2022	% d'intérêt au 30 juin 2022
Eutelsat S.A.	France	IG	100,00%	100,00%
Sous-groupe Eutelsat S.A.				
Eutelsat Konnect Services	France	IG	100,00%	100,00%
Fransat S.A.S	France	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat do Brasil LTDA ⁽¹⁾	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Participações LTDA ⁽²⁾	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Satmex International BV ⁽³⁾	Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
Satelites Mexicanos S.A. de C.V. ⁽⁴⁾	Mexique	IG	100,00%	100,00%
EAS Delaware Corp.	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
SMVS Administracion S de R.L de C.V. ⁽⁵⁾	Mexique	IG	100,00%	100,00%
SMVS Servicios Tecnicos S de R.L de C.V ⁽⁶⁾	Mexique	IG	100,00%	100,00%
Satmex USA LLC ⁽⁷⁾	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Servicos de Telecom. do Brasil Ltda ⁽⁸⁾	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Latam Corp.	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Skylogic S.p.A.	Italie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Russia ⁽⁹⁾	Russie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Services & Beteiligungen GmbH	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Inc.	États-Unis	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat America Corp.	États-Unis	IG	100,00%	100,00%
ES 172 LLC	États-Unis	IG	100,00%	100,00%
EA 172 UK	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
ES 174E LTD	Chypre	IG	100,00%	100,00%

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle au 30 juin 2022	% d'intérêt au 30 juin 2022
Eutelsat UK Limited	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Polska spZoo	Pologne	IG	100,00%	100,00%
Skylogic Mediterraneo S.r.l	Italie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Madeira Unipessoal Lda	Madère	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Asia Pte.Ltd	Singapour	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Australia Pty Ltd	Australie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat International Ltd	Chypre	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Networks LLC ⁽¹⁾	Russie	IG	100,00%	100,00%
Taurus Satellite Holding Limited	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Broadband4Africa Limited	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Konnect Africa France	France	IG	100,00%	100,00%
BB4A Israel Ltd	Israël	IG	100,00%	100,00%
Konnect Africa Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
Konnect South Africa Ltd	Afrique du Sud	IG	100,00%	100,00%
Konnect Africa RDC ⁽¹⁾	République démocratique du Congo	IG	100,00%	100,00%
Konnect Broadband Tanzania Limited	Tanzanie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat BH D.O.O. SARAJEVO ⁽²⁾	Bosnie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Bulgaria ⁽²⁾	Bulgarie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat MENA FZ-LLC	Dubaï	IG	100,00%	100,00%
Noorsat Media City Ltd	Chypre	IG	100,00%	100,00%
Noor El Sharq Satellite	Jordanie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Cyprus Ltd	Chypre	IG	100,00%	100,00%
Sat Internet Services Gmbh	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Getinternet GmbH	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Orbitcom GmbH	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Europasat Iberica s.l	Espagne	IG	100,00%	100,00%
Europasat France	France	IG	100,00%	100,00%
Bigblu Operations Limited ⁽²⁾	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Bigblu Services Holding Limited ⁽²⁾	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Bigblu Services Limited ⁽²⁾	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BBE Bigblu Broadband Ellada ⁽²⁾	Grèce	IG	100,00%	100,00%
Bigblu Broadband Ireland Limited ⁽²⁾	Irlande	IG	100,00%	100,00%
Open Sky S.p.A	Italie	IG	100,00%	100,00%
Europasat SP .Zo.o ⁽¹⁾	Pologne	IG	100,00%	100,00%
Satelite de Sabedoria – Servicios de Internet Unipessoal LDA	Portugal	IG	100,00%	100,00%
OneWeb Holdings Limited ⁽³⁾	Royaume-Uni	MEE	22.91%	22.08%

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

⁽¹⁾ Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 31 décembre pour des raisons légales ou historiques.

⁽²⁾ Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 30 novembre pour des raisons historiques.

⁽³⁾ Société dont l'exercice fiscal est clos au 31 mars.

Les autres sociétés ont un exercice fiscal clos au 30 juin.

3.2 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.2.1 Exercice clos le 30 juin 2022

Investissement dans OneWeb Holdings Ltd

Le 8 septembre 2021, le Groupe a finalisé une prise de participation de 550 millions de dollars dans la société OneWeb Holdings Ltd. La constellation OneWeb bénéficie de droits prioritaires importants en matière de fréquences et opérera 648 satellites en orbite basse offrant une faible latence. Concomitamment, Bharti Global a exercé une option d'achat de titres pour un montant de 350 millions de dollars, amenant la participation d'Eutelsat à 20,52% une fois l'opération close le 8 septembre 2021.

Le 6 octobre 2021, Eutelsat a annoncé sa participation à une partie de la dernière option d'achat de Bharti Global dans OneWeb Holdings Ltd pour un montant total de 165 millions de dollars. Cette opération a porté, une fois les autorisations réglementaires obtenues le 22 décembre 2021, la participation d'Eutelsat à 25,13 %.

Le 28 février 2022, Hanwha Systems UK Ltd a finalisé sa prise de participation à hauteur de 300 millions de dollars portant la participation d'Eutelsat à 22,91 %.

Le Groupe exerce une influence notable dans OneWeb Holdings Ltd : le Groupe dispose de sièges au conseil d'administration de la société, participe aux décisions relatives au pilotage de la société et lui amène une expertise technique essentielle. En conséquence, cette participation est consolidée par mise en équivalence.

L'évaluation du goodwill au 30 juin 2022 est provisoire. L'allocation du prix d'acquisition au 8 septembre 2021 s'établit comme suit :

Bilan à 100%	Au 8 septembre 2021	
	(en millions d'euros)	(en millions de dollar)
Actifs non courant	1 541.1	1 827.7
Actifs courants	970.8	1 151.3
Total Actif	2 511.8	2 979.0
Passif non courant	120.3	142.7
Passif courant	164.6	195.3
Total Passif	284.9	337.9
Situation nette (100%)	2 226.9	2 641.1
Quote-part acquise du Groupe dans la situation nette	457.0	542.0
Goodwill résiduel provisoire	7.6	9.0
Contrepartie transférée	464.5	550.9
Prix d'acquisition	464.5	550.9

La seconde augmentation de capital du 22 décembre 2021 a conduit à un goodwill complémentaire préliminaire de 8,4 millions d'euros.

Acquisition de BigBlu Operations Ltd

Le Groupe a finalisé le 30 septembre 2020 l'acquisition de 100% des titres de capital de BigBlu Operations Ltd réglés en numéraire pour 40 millions de livres sterling (44 millions d'euros). La société et ses filiales opèrent les activités haut débit par satellite en Europe du groupe Bigblu Broadband. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du Groupe consistant à se développer dans le domaine du haut-débit par satellite en Europe.

L'évaluation du goodwill a été finalisée dans les 12 mois suivant la prise de contrôle et intègre notamment la valeur de la relation clients acquise au cours de cette opération a été évaluée de façon distincte et qui constitue un actif incorporel.

L'allocation du prix d'acquisition (sur la base du versement réalisé au bénéfice du vendeur pour 40 millions de livres sterling) au 30 Juin 2022 s'établit comme suit :

	(en millions de livres sterling)	(en millions d'euros)
Relation client	4,7	5,2
Immobilisations incorporelles	1,1	1,2
Immobilisations corporelles	4,0	4,4
Droits d'utilisation	0,8	0,8
Stocks	0,3	0,3
Créances clients	6,6	7,3
Actifs liés aux contrats clients	11,0	12,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	0,2
Autres actifs	7,1	7,8
Total Actif	35,9	39,4
Dettes locatives	0,8	0,8
Dette fournisseurs	22,8	25,1
Passifs liés aux contrats clients	12,2	13,4
Autres dettes	10,4	12,2
Impôt différés passifs	0,9	1,0
Total Passif	47,1	52,6
Goodwill résiduel provisoire	51,5	57,0
Contrepartie transférée	40,2	43,8
Prix d'acquisition	40,2	43,8

Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables de BigBlu Operations Ltd, n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs au cours de l'exercice clos au 30 Juin 2022. Le prix d'acquisition a fait l'objet d'un ajustement de 2,8 millions de livres sterling versé en Janvier 2022.

Au 30 juin 2021, l'allocation provisoire du prix d'acquisition s'établissait comme suit :

	(en millions de livres sterling)	(en millions d'euros)
Relation client	4,7	5,2
Immobilisations incorporelles	1,0	1,1
Immobilisations corporelles	4,0	4,5
Droits d'utilisation	0,8	0,8
Stocks	0,3	0,3
Créances clients	7,3	8,1
Actifs liés aux contrats clients	11,0	12,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	0,2
Autres actifs	7,4	8,1
Total Actif	36,7	40,6
Dettes locatives	0,8	0,8
Dette fournisseurs	22,9	25,1
Passifs liés aux contrats clients	12,2	13,5
Autres dettes	10,5	12,1
Impôt différés passifs	0,9	1,0
Total Passif	47,2	52,6
Goodwill résiduel provisoire	48,3	53,2
Contrepartie transférée	37,7	41,1
Prix d'acquisition	37,7	41,1

3.2.2 Exercice clos le 30 juin 2021

Cession d'Euro Broadband Infrastructure

Le 30 avril 2021, le Groupe a finalisé la cession de sa participation dans Euro Broadband Infrastructure Sàrl (EBI). Cette cession a été réglée en numéraire pour un montant initial de 143 millions d'euros. L'impact net résultant de cette cession dans le tableau de flux de trésorerie du Groupe s'élève à 41,5 millions d'euros, après prise en compte notamment de la trésorerie détenue par EBI à la date de la cession (qui représentait un montant de 100,9 millions d'euros). Par ailleurs, des immobilisations corporelles pour un montant total de 131,7 millions d'euros, constituées principalement du satellite KA SAT opéré par EBI, ont été sorties du périmètre de consolidation lors de cette cession. Les impacts de cette opération sur le résultat du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 sont présentés dans la note 6.3 « Autres produits et charges opérationnels ».

NOTE 4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

4.1 BASES DE PREPARATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés au 30 juin 2022 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date et dont les textes sont disponibles à l'adresse Internet suivante : http://ec.europa.eu/commission/index_fr

Le Groupe applique depuis le 1er juillet 2021 les nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous et adoptées par l'Union Européenne :

- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16, en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence – Phase II
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : présentation des principes comptables ;
- Amendements à l'IFRS 16 Contrats de location : Covid-19 – Loyers ;
- Amendements à IAS 8 Principes comptables : définition des estimations comptables.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

4.2 REGLES DE PRESENTATION

4.2.1 Conversion des états financiers et transactions en devises étrangères

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro.

Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Les éléments bilanciaux sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat qui proviennent des variations de taux de change sont présentés en écarts de conversion dans les capitaux propres. Le Groupe ne consolide aucune société dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat de change.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

La principale devise étrangère utilisée est le dollar U.S. Le taux de clôture retenu est de 1,051 dollar U.S. pour 1 euro et le taux moyen de la période est de 1,138 dollar U.S. pour 1 euro.

4.2.2 Présentation des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, qui est inférieur à 12 mois. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

4.3 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES

La préparation des états financiers consolidés du Groupe requiert le recours à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 30 juin 2022, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de l'estimation des provisions et l'appréciation des passifs éventuels, de la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt, et de l'évaluation du risque clients.

NOTE 5. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe considère qu'il n'opère que dans un seul secteur opérationnel se fondant sur l'appréciation des services rendus et la nature des risques associés, plutôt que sur leur destination. Il s'agit de la fourniture de services de communications par satellite pour la vidéo, les réseaux d'entreprise et à haut débit, et les mobiles, principalement aux opérateurs de communications et diffuseurs internationaux, intégrateurs de réseaux d'entreprise et entreprises pour leurs besoins propres.

Les indicateurs de performance suivis par la Directrice générale et la Directrice financière, qui forment le principal organe de décision opérationnel du Groupe, sont les suivants :

- le chiffre d'affaires ;
- l'EBITDA défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciations d'actifs, autres produits et charges opérationnels et le taux de marge de l'EBITDA par rapport au chiffre d'affaires ;
- les investissements cash couvrant les acquisitions de satellites, d'autres immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements au titre des facilités de crédit à l'exportation et au titre des dettes locatives, les investissements cash s'entendent nets des produits d'assurance y afférent, le cas échéant ;
- le cash-flow discrétionnaire défini comme les flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation duquel sont soustraits les investissements cash ainsi que les intérêts et autres frais financiers payés nets des produits d'intérêt reçus ;
- le ratio de dette nette sur EBITDA (voir note 7.4.4 « Dette nette »).

Le reporting interne est une présentation du compte de résultat consolidé du Groupe suivant une répartition de postes différente des états financiers consolidés afin de faire ressortir ces indicateurs de performance mais dont les principaux agrégats sont identiques à ceux figurant dans les comptes consolidés du Groupe. Le reporting est établi conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

La majeure partie des actifs du Groupe est constituée des satellites en orbite, le reste des actifs étant principalement localisé en France, en Italie et au Mexique.

NOTE 6. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT

6.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

PRINCIPES COMPTABLES

La majorité des contrats concernent la fourniture de services de capacité satellitaire auprès de clients distributeurs (qui revendent la capacité à des utilisateurs finaux) et de clients utilisateurs (qui utilisent la capacité pour leurs propres besoins). Ces contrats couvrent généralement des périodes allant de plusieurs mois à plusieurs années à l'exception de certains contrats portant sur de la fourniture de capacité occasionnelle de courte durée. Pour l'ensemble de ces contrats, le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, au fur et à mesure du transfert du contrôle de la capacité au client sur la période contractuelle en fonction du volume d'unités de capacité satellitaire vendu (exprimé en Mhz ou Mbps selon les contrats). Cette méthode permet de reconnaître le chiffre d'affaires correspondant au niveau de service rendu à nos clients pour une période donnée en tenant compte des éventuelles variations de volume d'unités vendues au cours du contrat.

Certains contrats incluent des contreparties variables telles que des prix variables ou des périodes de gratuité. Pour ces contrats, le Groupe estime le montant de contrepartie auquel il aura droit en échange de la fourniture des services promis au client et en tient compte dans la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors qu'il est hautement probable que la levée ultérieure de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du chiffre d'affaires comptabilisé.

Le Groupe prend parfois à sa charge des frais marketing (promotion, publicité, ...) ou techniques (principalement des achats et installations d'antennes) pour le compte de certains clients. Lorsque ces frais ne sont pas distincts du service transféré au client, ils constituent une même obligation de performance avec le service de capacité et la contrepartie payable au client est reconnue en réduction du chiffre d'affaires sur la durée du contrat. Lorsque la contrepartie payable au client est octroyée en contrepartie d'un service distinct de la part du client et correspond à la juste valeur du service pour le Groupe elle est comptabilisée en charges opérationnelles.

Certains contrats prévoient la possibilité d'une résiliation anticipée, moyennant le versement d'indemnités. Lorsque ces indemnités sont versées dans le cadre d'une modification de contrat qui ne porte pas sur des services distincts du contrat existant, les services du contrat amendé ne forment qu'une seule et même obligation de performance avec les services partiellement remplis à la date de modification. Ces indemnités sont alors étalées sur la durée de vie du contrat modifié.

Dans le cadre de son activité de Haut Débit Fixe, le Groupe vend à ses clients des terminaux en complément de la fourniture de capacité satellitaire. Suivant le type de terminal et le cadre contractuel qui peut varier suivant la zone géographique adressée et le type de client (distributeur ou utilisateur final), le Groupe détermine si la vente de terminal constitue une obligation de performance distincte de la fourniture de capacité, ou si elle ne forme, avec la fourniture de capacité, qu'une seule obligation de performance. Lorsque le terminal constitue une obligation de performance distincte du service de capacité, le chiffre d'affaires et la charge d'achat de l'équipement sont intégralement reconnus lors du transfert de contrôle du terminal. Dans le cas où la vente de terminal et de capacité constitue une même obligation de performance, le chiffre d'affaires du service de capacité est reconnu sur la durée moyenne de la relation client et celui du terminal sur la durée moyenne d'utilisation de l'équipement. La charge d'achat du terminal est étalée sur la même durée que la vente, en tant qu'un coût d'exécution du contrat. L'actif et le passif relatifs à l'étalement de l'achat et de la vente du terminal sont présentés de manière distincte en autres actifs et passifs de contrats clients.

6.1.1 Chiffre d'affaires par application

Le chiffre d'affaires par application se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Broadcast	741,0	696,9
Données & Vidéo Professionnelle	161,4	158,5
Services aux gouvernements	151,4	144,4
Haut Débit Fixe	80,2	68,7
Connectivité Mobile	67,2	79,9
Total Activités opérationnelles	1 201,2	1 148,3
Autres Revenus	36,0	6,2
Total	1 237,2	1 154,5
Taux de change EUR/USD	1,188	1,138

Les autres revenus incluent l'effet de couverture de change euros / dollars, la rémunération de services de conseil ou d'ingénierie fournis à des tiers ainsi que des indemnités de fin de contrat.

6.1.2 Chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation des clients, se présente comme suit :

(en millions d'euros et pourcentage)	30 juin 2021		30 juin 2022	
Régions	Montant	%	Montant	%
France	81,4	6,5	73,7	6,4
Italie	146,0	11,8	129,7	11,2
Royaume-Uni	66,2	5,4	68,9	6,0
Europe (autres)	325,7	26,3	310,1	26,9
Amériques	231,0	18,7	235,1	20,4
Moyen-Orient	241,3	19,5	214,5	18,6
Afrique	94,1	7,6	99,5	8,6
Asie	35,2	2,9	33,9	2,9
Autres ⁽¹⁾	16,4	1,3	(10,9)	(0,9)
Total	1 237,2	100,0	1 154,5	100,0

⁽¹⁾ Les autres revenus incluent l'effet de couverture de change du chiffre d'affaires euros/dollars qui s'élève à (11,8) millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2022 contre 15,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

6.1.3 Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires futur correspondant aux contrats d'attribution de capacité ou de services (y compris les contrats pour les satellites en cours d'approvisionnement). Il s'établit à 4,0 milliards d'euros au 30 juin 2022. Le carnet de commandes sécurisé, qui correspond aux exigences requises par IFRS 15 et excluant le chiffre d'affaires soumis à des clauses de rupture anticipées, s'élève à 3,2 milliards d'euros. Le montant du carnet de commande sécurisé à échéance à moins de 5 ans s'élève à 2,5 milliards d'euros, dont 1,6 milliard à moins de 2 ans.

6.2 CHARGES OPERATIONNELLES

Les coûts des opérations incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance-vie en orbite des satellites.

Les frais commerciaux et administratifs comprennent essentiellement les coûts du personnel administratif et commercial, l'ensemble des dépenses de marketing et de publicité ainsi que les frais généraux rattachés.

Les charges opérationnelles relatives aux dépréciations sur les créances commerciales et les actifs sur contrat clients s'élèvent à 23,5 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 32,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021).

6.2.1 Charges de personnel

Les charges de personnel (y compris la participation légale des salariés) se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Coûts des opérations	58,5	54,9
Charges commerciales et administratives	90,3	80,9
Total	148,8	135,8

Les salariés d'Eutelsat S.A. bénéficient d'un Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE) alimenté par versements volontaires des salariés, d'un dispositif de Compte Epargne Temps (CET) et d'un accord d'intéressement conclu pour une durée de trois ans assis sur des objectifs révisables annuellement.

6.2.2 Effectifs

Le Groupe compte 1 093 salariés équivalent temps plein à la clôture au 30 juin 2022 contre 1 132 à la clôture au 30 juin 2021.

Le nombre moyen d'employés, en équivalent temps plein sur l'exercice, s'établit comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2022
Opérations	511	510
Fonctions commerciales et administratives	598	602
Total	1 109	1 112

6.2.3 Rémunération en actions et assimilés

PRINCIPES COMPTABLES

Les paiements fondés sur des actions sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des plans et sont comptabilisés en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans dénoués en actions ou des autres passifs financiers pour les plans dénoués en trésorerie. Ils sont réévalués à chaque clôture afin de tenir compte de l'évolution des hypothèses d'acquisition des droits (taux de rotation du personnel, probabilité d'atteinte des critères de performance) et, pour les plans dénoués en trésorerie, de l'évolution des conditions de marché (cours de bourse).

Le Groupe a octroyé des actions fictives à certains salariés en novembre 2019, novembre 2020, novembre 2021. L'attribution de ces actions fictives est généralement soumise à une condition de présence et à l'atteinte de conditions de performance.

La charge constatée au titre de ces plans (hors charges sociales) s'est élevée à 1,4 millions d'euros sur l'exercice clos le 30 juin 2022 contre 2,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

Les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Caractéristiques des plans	Plan novembre 2019	Plan novembre 2020	Plan novembre 2021
Période d'acquisition	Juillet 2019 - Juin 2022	Juillet 2020 - Juin 2023	Juillet 2021 - Juin 2024
Mode de règlement	Trésorerie	Trésorerie	Trésorerie
Nombre maximal d'actions attribuables à l'origine	144 963	287 597	206 094
Nombre de bénéficiaires	16	21	24
Nombre d'actions et conditions de performance des plans d'actions fictives			
Nombre d'actions total en circulation	90 113	235 592	176 121
Objectifs de performance	Chiffre d'affaires, <i>cash-flow</i> libre discrétionnaire et CSR	Chiffre d'affaires, <i>cash-flow</i> libre discrétionnaire et CSR	Chiffre d'affaires, <i>cash-flow</i> libre discrétionnaire et CSR
Juste valeur des actions au 30 juin 2022			
Juste valeur	10,96€	10,20€	9,51€
Valorisation totale du plan au 30 juin 2022 (en millions d'euros) ⁽¹⁾	0,7	1,3	0,5
Charge de l'exercice			
Charge de l'exercice clos le 30 juin 2022 (en millions d'euros)⁽¹⁾	0,2	0,7	0,5

⁽¹⁾ Hors charges sociales

6.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

PRINCIPES COMPTABLES

Les autres produits et charges opérationnels sont constitués des produits et charges inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils comprennent notamment les dépréciations d'actifs, le coût des échecs au lancement et les remboursements d'assurance y afférant, les litiges non commerciaux nets des frais engagés, les frais de restructuration, les résultats de cession d'immobilisations et les conséquences des évolutions de périmètre (frais d'acquisitions et résultats de cession).

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Autres produits opérationnels	1,3	108,0
Autres charges opérationnelles	(68,1)	(60,8)
Total	(66,8)	47,2

Au 30 juin 2022, les autres produits opérationnels comprennent le produit de libération de la phase 1 de la bande C pour 106,6 millions d'euros (voir note 2.2). Les autres charges opérationnelles incluent principalement les dépréciations sur des satellites et lanceurs pour 33,8 millions d'euros, des coûts de restructuration pour 7,2 millions d'euros et un ajustement de l'impact de cession d'EBI pour 10,9 millions d'euros.

Au 30 juin 2021, les autres charges opérationnelles incluent principalement les dépréciations sur des satellites pour 27,9 millions ainsi que des charges relatives à des litiges non commerciaux pour 13,9 millions d'euros, l'impact de la cession d'EBI pour 8,8 millions d'euros et la restructuration d'activités non significatives pour 6 millions d'euros.

6.4 RESULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Charges d'intérêts après couverture	(63,4)	(60,2)
Intérêts sur dettes locatives	(14,3)	(11,9)
Frais d'émission d'emprunt & commissions	(5,6)	(8,9)
Intérêts capitalisés	17,1	16,2
Coût de la dette brute	(66,1)	(64,7)
Produits financiers	0,2	7,0
Coût de la dette nette	(65,9)	(57,7)
Variation des instruments financiers dérivés	-	(0,9)
Résultat de change	(16,0)	16,6
Autres	(6,0)	(17,5)
Résultat financier	(87,9)	(59,5)

La charge d'intérêts comprend respectivement 9,2 millions d'euros et 9,5 millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022 de charges liées à l'exercice et à la résiliation d'instruments de pré-couverture destinés à fixer le taux d'intérêt des émissions obligataires d'octobre 2018, de juin 2019 et octobre 2020.

Le montant des intérêts capitalisés est dépendant de l'avancement et du nombre des programmes de constructions satellitaires constatés au cours de l'exercice concerné. Le taux d'intérêt retenu pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables est de 2,55% au 30 juin 2022 contre 2,38% au 30 juin 2021.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2022 et 2021 incluent notamment la part inefficace de la valeur temps des instruments dérivés qualifiés dans une relation de couverture.

6.5 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt du Groupe se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Charge d'impôt courant	(60,5)	(53,2)
Produit (charge) d'impôt différé	17,9	(13,0)
Total impôt sur les sociétés	(42,6)	(66,2)

Le rapprochement de la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence, avec la charge d'impôt réelle, s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Résultat courant avant impôt	311,7	420,2
Taux d'impôt de droit commun en France	32,0%	28,41%
Charge d'impôt théorique	(99,8)	(119,4)
Bénéfices non taxables	72,5	62,6
Différences de taux d'imposition	3,1	1,7
Utilisation de pertes fiscales	-	0,4
CVAE	(2,8)	(2,2)
Impôts différés nés au cours de l'exercice antérieur et reconnus sur la période	-	-
Autres différences permanentes	(15,6)	(9,4)
Charge d'impôt	(42,6)	(66,3)
Taux d'impôt effectif	13,7%	15,8%

Les autres différences permanentes intègrent principalement l'impact des différences de change et des effets d'inflation sur les positions d'impôts différés de la filiale Satellites Mexicanos pour respectivement 15,2 millions d'euros et (5,3) millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022.

6.6 RESULTAT PAR ACTION

PRINCIPES COMPTABLES

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires d'Eutelsat Communications par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant chaque période considérée. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour le calcul des résultats par action (de base et dilué).

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Résultat net	269,1	282,5
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux participations ne donnant pas le contrôle	(5,4)	-
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action	263,7	282,5
Nombre moyen d'actions	1 013 162 112	1 013 162 112

NOTE 7. NOTES ANNEXES DU BILAN

7.1 ACTIFS IMMOBILISES

7.1.1 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

PRINCIPES COMPTABLES

Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise est évaluée à sa juste valeur et inclut les clauses de rémunération éventuelles en tenant compte de leur probabilité de survenance. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en autres produits et charges opérationnels lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exerçable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur. Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur en date d'acquisition, le profit ou la perte en découlant est comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisitions sont évalués dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise, à la date du regroupement, pour un montant égal à la différence entre la somme de la juste valeur de la contrepartie versée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an au niveau du seul segment opérationnel du Groupe.

Contrats clients et relations associées

Les contrats clients et relations associées, acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière telles que celles fondées sur les revenus ou la valeur de marché. Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie économique, estimée sur la base de la durée moyenne des relations contractuelles existant à la date d'acquisition et de taux de renouvellement attendus.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de frais de développement capitalisés, de licences et de droits orbitaux.

Les frais de développement sont capitalisés et amortis sur une durée comprise entre 3 et 7 ans dès lors que le Groupe peut démontrer :

- la capacité technique à réaliser l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- l'intention et la capacité d'achever le développement de l'actif, et de l'utiliser ou de le vendre,
- la capacité à utiliser ou vendre l'actif,
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cet actif,
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'actif,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'actif durant sa phase de développement.

Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou durant la phase de recherche d'un projet interne) sont reconnues en charges dans les frais commerciaux et administratifs lorsqu'elles sont encourues.

Les droits orbitaux et les licences sont amortis sur leur durée d'utilisation, généralement respectivement comprises entre 13 et 23 ans et entre 1 et 13 ans.

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Total
Immobilisations brutes			
Valeur brute au 30 juin 2020	401,5	585,9	987,4
Acquisitions	-	21,2	21,2
Transferts	-	12,7	12,7
Variations de change	(15,9)	(15,0)	(30,9)
Cessions et mises au rebut	-	(5,3)	(5,3)
Entrée de périmètre	53,2	6,3	59,5
Sortie de périmètre	-	(6,3)	(6,3)
Valeur brute au 30 juin 2021	438,8	600,0	1 038,4
Acquisitions	-	12,4	12,4
Transferts	-	11,5	11,5
Variations de change	44,9	37,0	81,9
Cessions et mises au rebut	-	(3,2)	(3,2)
Entrée de périmètre	3,7	-	3,7
Valeur brute au 30 juin 2022	487,4	657,2	1 144,6
Amortissements et dépréciations			
Amortissements cumulés au 30 juin 2020	-	(323,1)	(323,1)
Dotations aux amortissements	-	(59,0)	(59,0)
Transferts et autres	-	2,8	2,8
Variations de change	-	0,4	0,4
Reprises (cessions et mises au rebut)	-	6,0	6,0
Sortie de périmètre	-	6,2	6,2
Amortissements cumulés au 30 juin 2021	-	(366,7)	(366,7)
Dotations aux amortissements	-	(55,8)	(55,8)
Transferts et autres	-	0,3	0,3
Variations de change	-	(18,8)	(18,8)
Reprises (cessions et mises au rebut)	-	1,5	1,5
Dépréciation	-	(3,2)	(3,2)
Amortissements cumulés au 30 juin 2022	-	(442,7)	(442,7)
Valeur nette au 30 juin 2020	401,5	262,8	664,3
Valeur nette au 30 juin 2021	438,8	232,9	671,7
Valeur nette au 30 juin 2022	487,5	214,4	701,9

PRINCIPES COMPTABLES

Les satellites et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs.

Le coût des satellites comprend toutes les dépenses encourues pour leur mise en service, notamment les coûts de construction, de lancement, d'assurance au lancement, les intérêts capitalisés, les primes d'intéressement et autres coûts directement attribuables à la supervision du programme (études, frais de personnel et prestations de conseil).

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés pour la part encourue au cours de la période de construction. En l'absence d'emprunt spécifiquement adossé à l'immobilisation en cours de construction, les intérêts capitalisés sont calculés à partir d'un taux de capitalisation égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts du Groupe.

Les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- 12 à 24 ans pour les satellites,
- 5 à 10 ans pour les équipements de surveillance du trafic,
- 2 à 5 ans pour les équipements informatiques,
- 3 à 10 ans pour les aménagements et agencements des constructions.

Les satellites sont amortis à compter de leur mise en service technique. Le délai observé entre le lancement d'un satellite et sa mise en service technique peut varier entre un et neuf mois, suivant le mode de propulsion utilisé par le satellite.

Le Groupe revoit chaque année les durées d'utilité résiduelles de ses satellites en orbite, en se fondant à la fois sur leur utilisation prévue et sur l'évaluation technique de leur durée de vie. En cas de réduction ou d'allongement de la durée d'utilité, le plan d'amortissement est revu de façon prospective.

Les immobilisations en cours de construction comprennent principalement les jalons de paiements, représentatifs de l'avancement de la construction des satellites en cours, ainsi que les avances versées au titre des lanceurs et des assurances au lancement.

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Immobilisations brutes				
Valeur brute au 30 juin 2020	6 198,7	479,4	1 061,3	7 739,3
Acquisitions	1,8	27,8	379,4	409,0
Cessions	-	(5,1)	-	(5,1)
Mises au rebut	(155,6)	(14,6)	-	(170,2)
Variations de change	(63,0)	(1,8)	(0,4)	(65,1)
Entrée de périmètre	-	4,5	-	4,5
Sortie de périmètre	(296,0)	(68,4)	-	(364,4)
Transferts et autres	182,5	33,5	(226,0)	(10,3)
Valeur brute au 30 juin 2021	5 868,3	455,4	1 214,4	7 538,0
Acquisitions	7,6	26,0	276,5	310,0
Cessions	-	(1,2)	-	(1,2)
Mises au rebut	(136,6)	(2,1)	(1,7)	(140,4)
Variations de change	155,0	5,3	0,4	160,7
Entrée de périmètre	-	-	-	-
Sortie de périmètre	-	-	-	-
Transferts et autres	167,7	10,5	(281,5)	(103,3)
Valeur brute au 30 juin 2022	6 062,0	494,0	1 208,1	7 763,9
Amortissements et dépréciations				
Amortissements cumulés au 30 juin 2020	(3 488,8)	(392,9)	(1,2)	(3 882,9)
Dotations aux amortissements	(312,4)	(27,0)	-	(339,4)
Dépréciations	(16,2)	-	-	(16,2)
Reprises (cessions)	-	5,0	-	5,0
Reprises (mises au rebut)	155,6	13,3	-	169,0
Variations de change	27,0	1,1	-	28,1
Sortie de périmètre	175,3	57,4	-	232,7
Transferts et autres	(1,6)	(3,3)	1,2	(3,7)
Amortissements cumulés au 30 juin 2021	(3 461,1)	(346,4)	-	(3 807,5)
Dotations aux amortissements	(290,2)	(29,7)	-	(319,8)
Dépréciations	(12,0)	-	-	(12,0)
Reprises (cessions)	-	0,9	-	0,9
Reprises (mises au rebut)	136,6	1,0	-	137,6
Variations de change	(82,6)	(3,1)	-	(85,8)
Transferts et autres	-	0,3	-	0,3
Amortissements cumulés au 30 juin 2022	(3 709,2)	(377,0)	-	(4 086,2)
Valeur nette au 30 juin 2020	2 709,9	86,6	1 060,1	3 856,7
Valeur nette au 30 juin 2021	2 407,0	109,0	1 214,4	3 730,4
Valeur nette au 30 juin 2022	2 352,8	117,0	1 208,1	3 677,6

Les transferts portant sur les satellites au cours de la période close le 30 juin 2022 correspondent à la mise en service du satellite Eutelsat Quantum lancé au cours de la période. Au 30 juin 2022, la ligne « Transferts et autres » relative aux immobilisations en cours reflète les impacts de la résiliation de deux contrats de lanceurs pour un montant d'actifs de 90 millions d'euros.

Le Groupe a constaté une dépréciation sur un satellite pour respectivement 12,0 millions d'euros et 16,2 millions d'euros aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021.

Les dates d'entrée en service attendues des satellites en cours de construction à la date d'arrêté des comptes sont les suivantes :

Projets	Années
Konnnect VHTS, EUTELSAT 10B, Hotbird 13F et Hotbird 13G	Année calendaire 2023
EUTELSAT 36 D	Année calendaire 2024

7.1.3 Droits d'utilisation sur contrats de location

PRINCIPES COMPTABLES

Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation d'un actif spécifique sont comptabilisés à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation, assortis d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location, c'est-à-dire qu'ils transfèrent le contrôle du bien sur la totalité de la durée de la location.

Les droits d'utilisation sont généralement amortis sur la durée de la location correspondant à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur du droit d'utilisation et de la dette locative est déterminé, pour chaque contrat, en fonction du taux marginal d'endettement correspondant estimé.

Les actifs de faible valeur unitaire ainsi que les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois sont comptabilisés en charge.

Les droits d'utilisation ont évolué comme suit sur l'exercice clos le 30 juin 2022 :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Total
Immobilisations brutes			
Valeur brute au 30 juin 2020	850,9	34,8	885,7
Nouveaux contrats	-	40,1	40,1
Modifications de contrats et résiliations anticipées de contrats	(3,2)	(12,7)	(15,9)
Mises au rebut	-	(0,7)	(0,7)
Variation de change	-	(0,4)	(0,4)
Entrée de périmètre	-	0,8	0,8
Valeur brute au 30 juin 2021	847,7	61,9	909,6
Nouveaux contrats	-	0,1	0,1
Modifications de contrats et résiliations anticipées de contrats	-	0,3	0,3
Mises au rebut	-	-	-
Variation de change	-	1,0	1,0
Entrée de périmètre	-	-	-
Valeur brute au 30 juin 2022	847,7	63,4	911,0
Amortissements et dépréciations			
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2020	(311,4)	(18,0)	(329,4)
Dotations aux amortissements	(54,4)	(10,5)	(64,9)
Dépréciations	(11,7)	-	(11,7)
Reprises (modifications et résiliations anticipées de contrats)	1,6	11,5	13,1
Reprises (mise au rebut)	-	0,7	0,7
Variations de change	-	0,1	0,1
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2021	(375,9)	(16,1)	(392,1)
Dotations aux amortissements	(53,0)	(8,9)	(61,9)
Dépréciations	(4,3)	-	(4,3)
Reprises (modifications et résiliations anticipées de contrats)	-	0,1	0,1
Reprises (mise au rebut)	0,4	-	0,4
Variations de change	-	(0,4)	(0,4)
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2022	(432,8)	(25,3)	(458,1)
Valeur nette au 30 juin 2020	539,5	16,8	556,3
Valeur nette au 30 juin 2021	471,8	45,8	517,5
Valeur nette au 30 juin 2022	414,9	38,1	452,9

Les droits d'utilisation des satellites portent essentiellement sur les contrats de location Express AT1, Express AT2, Express AM6, Express 36C et Astra 2G. Les durées de location sur ces contrats couvrent la durée de vie attendue de ce type de satellite, à ce titre, aucun de ces contrats ne comporte d'options d'achat au terme du contrat.

Aucune option de renouvellement n'a été retenue pour établir la durée des contrats de location.

Le Groupe a constaté des dépréciations sur des droits d'utilisation de répéteurs sur certains satellites pour respectivement 4,3 millions d'euros et 11,7 millions d'euros aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021.

PRINCIPES COMPTABLES

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles non amorties

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que la marque, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Actifs amortissables

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il est relevé un indice externe ou interne indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables (par exemple la perte d'un client important ou un incident technique sur un satellite).

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. En déterminant ses UGT, le Groupe prend en compte les conditions d'utilisation de sa flotte, et notamment la capacité de certains satellites à servir de *back-up* pour d'autres satellites.

Les UGT correspondent aux positions orbitales, portant un ou plusieurs satellites, ainsi que les contrats clients et relations associées (après prise en compte de l'interdépendance technique ou économique de leurs flux de trésorerie).

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs. Ces flux sont générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité, actualisés en utilisant le WACC du Groupe défini pour le test de dépréciation, et construits à partir du plan moyen terme approuvé par la Direction générale et revu par le Conseil d'administration. Les revenus de ce plan sont établis à partir du carnet de commandes par satellite, des études de marché ainsi que du plan de déploiement des satellites existants et futurs. Les coûts du plan pris en compte dans le test de dépréciation comprennent essentiellement les coûts d'assurance en orbite, les coûts techniques et commerciaux directement attribuables aux satellites testés et la charge d'impôt. Au-delà d'une durée maximum de cinq ans, les flux de trésorerie sont estimés en appliquant des taux d'évolution constants.

La juste valeur diminuée des frais de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou d'une unité) lors d'une opération, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts d'opération.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées sous les rubriques autres produits autres charges opérationnels.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition du Groupe sont suivis au niveau du seul segment opérationnel d'Eutelsat.

La valeur recouvrable des écarts d'acquisition a été estimée sur la base de la valeur d'utilité déterminée à partir d'une valorisation du Groupe fondée sur les flux de trésorerie futurs. Cette analyse intègre une part significative de jugement de la Direction du Groupe.

Les flux de trésorerie retenus sont basés sur le plan d'affaires à 5 ans du Groupe approuvé par le Conseil d'Administration en février 2022 et mis à jour en juillet 2022 couvrant les périodes allant jusqu'à l'exercice 2025-26, sur le plan à long terme défini de manière constante sur un horizon couvrant les périodes allant jusqu'à l'exercice 2033-34, et sur une valeur terminale. Le Groupe considère pertinent d'utiliser des projections au-delà de 5 ans, compte tenu de la visibilité long terme dont il dispose pour une part significative de son activité et de son profil de croissance attendu que le plan à long terme permet de mieux appréhender.

S'agissant des paramètres financiers tels que le WACC (retenu à 7,86%) et le taux de croissance à long terme utilisé dans la valeur terminale, les analyses de sensibilité montrent qu'une hausse du WACC de 44bp ou une baisse du taux de croissance à long terme de 103bp pourraient conduire à une valeur d'utilité inférieure à l'actif net comptable des actifs testés au 30 juin 2022. Un taux de croissance à l'infini nul ne conduirait pas à une valeur d'utilité inférieure à l'actif net comptable des actifs testés.

Par ailleurs, les principales hypothèses opérationnelles pouvant impacter la valeur recouvrable des actifs sont le niveau d'EBITDA et le montant d'investissement. Les hypothèses opérationnelles du plan à long terme se fondent sur des modèles de marché internes sur la trajectoire de chacun des segments d'activité du Groupe ainsi que sur des études stratégiques externes. Les analyses de sensibilité montrent qu'une diminution de l'EBITDA de 2,7% sur chaque année des plans utilisés et sur la valeur terminale n'entraînerait pas non plus de reconnaissance d'une dépréciation sur les écarts d'acquisition.

Les tests de dépréciation mis en œuvre au 30 juin 2022 sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés n'ont pas conduit à enregistrer de charges de dépréciation.

Actifs amortissables

Concernant les tests de dépréciation des satellites au 30 juin 2022, les flux de trésorerie utilisés sont fondés sur la période du plan d'affaires à 5 ans approuvé par le Conseil d'Administration en février 2022 et mis à jour en juillet 2022 puis sur des flux de trésorerie étendus jusqu'à la fin de vie de chaque satellite sur la base d'un taux normatif de croissance. Pour les satellites concernés, il est à noter que les tests de dépréciation au 30 juin 2022 s'appuient sur des flux de trésorerie incluant les fonds restant à recevoir au titre de la deuxième phase de la libération des fréquences de la Bande C aux Etats-Unis d'Amérique pour un montant de 382 millions de dollars avant impôt. Ces tests ont conduit à enregistrer une charge de dépréciation relative à un satellite détenu en propre pour respectivement 12,0 millions d'euros et 16,5 millions d'euros aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021 (voir Note 7.1.2 « Immobilisations corporelles et immobilisations en cours ») et une charge de dépréciation sur des droits d'utilisation pour respectivement 4,3 millions d'euros et 11,7 millions d'euros aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021 (voir Note 7.1.3 « Droits d'utilisation sur contrats de location »).

7.1.5 Engagements d'achats

En complément des éléments comptabilisés au bilan, le Groupe est engagé auprès de fournisseurs pour l'acquisition d'immobilisations (satellites et autres immobilisations) et la réalisation de prestations de services pour un montant total de 840 millions d'euros au 30 juin 2021 et pour 574 millions d'euros au 30 juin 2022.

L'échéancier aux 30 juin 2021 et 30 juin 2022 des paiements futurs au titre de ces engagements s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2021	Au 30 juin 2022
Echéance à moins de 1 an	395	300
Entre 1 et 2 ans	291	109
Entre 2 et 3 ans	21	23
Entre 3 et 4 ans	122	126
Echéance à plus de 4 ans	11	16
Total	840	574

7.2 TITRES MIS EN EQUIVALENCE

PRINCIPES COMPTABLES

Les participations du Groupe consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence et en cas d'indice de perte de valeur, la valeur comptable peut être amenée à être dépréciée dans le cas où sa valeur recouvrable serait inférieure à celle-ci.

Valeur de la participation dans OneWeb Holdings Ltd.

Au 30 juin 2022, les titres des sociétés mises en équivalence représentent la valeur de mise en équivalence de la société OneWeb Holdings Ltd, et le résultat des sociétés mises en équivalence correspond à la quote-part du Groupe dans le résultat de OneWeb Holdings Ltd.

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Participations à l'ouverture	-	-
Acquisitions de titres	-	613,3
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-	(71,5)
Ecart de conversion	-	63,8
Participations à la clôture	-	605,7

Dans le cadre du conflit russo-ukrainien, la constellation en orbite basse OneWeb a dû suspendre six lancements prévus à partir du cosmodrome de Baïkonour. Un test de perte de valeur de la participation dans OneWeb Holdings Ltd. a été effectué afin de déterminer si sa valeur recouvrable était supérieure à sa valeur comptable. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2022.

Les principales données financières de OneWeb Holdings Ltd sur la base du dernier arrêté des comptes au 31 mars 2022, sont les suivantes :

(en millions de dollars)	31 mars 2022
Résultat net	(388,8)
Bilan	
Actifs non courants	2 021,7
Actifs courants	1 161,0
Capitaux propres	2 794,2
Passifs non courants	281,0
Passifs courants	107,5

(en millions d'euros)	31 mars 2022
Quote-part d'actif net du Groupe	
Situation nette	2 511,4
Pourcentage de détention	22,91%
Quote-part d'actif net du Groupe	575,4
Goodwill	16,8
Ajustement de la quote-part du Groupe dans la situation nette	(0,4)
Valeur comptable des intérêts du Groupe au 31 mars 2022	591,7
Quote part de résultat net de mars à juin 2022	(19,6)
Ecart de conversion	33,5
Valeur comptable des intérêts du Groupe au 30 juin 2022	605,7

7.3 CREANCES, ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS ET COUTS D'OBTENTION ET D'EXECUTION DES CONTRATS

PRINCIPES COMPTABLES

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations, comptabilisées en frais commerciaux et administratifs, afin de couvrir les risques de pertes attendues. Ces dépréciations sont établies sur la base d'une approche statistique des pertes de crédit attendues par marché et par région, après prise en compte des dépôts et garanties reçus, et complétées, le cas échéant, par une dépréciation spécifique en cas de manquement à des paiements contractuels ou de difficultés financières significatives d'un client.

Les actifs de contrats clients incluent les actifs relatifs au chiffre d'affaires reconnu au titre des prix variables ou des périodes de gratuité non encore facturés au client. Les coûts d'obtention des contrats correspondent aux contreparties payées au client. Les coûts d'exécution des contrats incluent l'étalement des coûts des ventes de terminaux de l'activité Haut Débit.

Les passifs de contrats sont composés des avances reçues des clients ou facturées en amont de la fourniture des services.

Les créances clients, actifs et passifs de contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats se synthétisent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Actifs		
Créances clients et comptes rattachés	245,3	247,8
Actifs sur contrats clients	40,3	41,7
Coûts d'exécution des contrats	5,4	3,2
Coûts d'obtention des contrats	9,3	7,9
Total actifs courants et non courants	300,4	300,6
<i>Dont part non courante</i>	37,7	34,0
<i>Dont part courante</i>	262,7	266,6
Passifs		
Passifs financiers - Garanties et engagements reçus	48,5	40,1
Passifs de contrats clients	186,4	224,4
Total passifs courants et non courants	234,9	264,5
<i>Dont part non courante</i>	152,9	186,9
<i>Dont part courante</i>	82,0	77,5

7.3.1 Créances clients

Les créances clients échues et non échues se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Créances non échues	112,5	117,6
Créances échues entre 0 et 90 jours	42,6	42,5
Créances échues entre 90 et 365 jours	58,7	48,9
Créances échues depuis plus de 365 jours	128,0	130,2
Dépréciation	(96,5)	(91,3)
Total	245,3	247,8

Les créances échues depuis plus de 365 jours comprennent des facturations de dépôts de garantie pour un montant de 10,1 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 15,5 millions d'euros au 30 juin 2021). Celles-ci ne présentent pas de risque de dépréciation au compte de résultat. La provision de dépréciation d'un montant de 91,3 millions d'euros au 30 juin 2022 couvre 76% des créances échues depuis plus de 365 jours hors dépôts facturés et représente 41% de la totalité des créances échues.

Par ailleurs, étant donné la nature des activités et des géographies dans lesquelles il opère, le Groupe est amené régulièrement à recouvrer des créances échues depuis plus d'un an.

Le risque de crédit, lié au fait qu'un client n'honore pas sa dette à l'échéance fixée, est suivi au niveau de chaque entité sous la supervision des responsables financiers assistés pour les plus importantes d'entre elles par un credit manager et conformément aux instructions communiquées par le service recouvrement du Groupe. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs. Selon l'appréciation des responsables financiers, les entités peuvent être conduites à se couvrir contre le risque de crédit en obtenant de la part des clients des garanties bancaires auprès d'établissements financiers de premier rang et des compagnies d'assurance et des dépôts de garantie.

Le risque de crédit est réduit par les garanties et engagements reçus suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2021		30 juin 2022	
	Valeur des créances	Valeur de la garantie	Valeur des créances	Valeur de la garantie
Dépôts de garantie reçus	82,4	20,8	64,1	14,1
Garanties bancaires ou cautions d'assurances	15,0	25,1	18,6	20,4
Garanties maison-mère	5,2	5,2	2,9	2,9
Total	102,6	51,0	85,6	37,4

Les dépôts de garantie sont comptabilisés en passifs financiers. Les garanties bancaires et garanties de maisons-mères n'apparaissent pas au bilan.

Les 10 premiers clients du Groupe représentent 35 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2022 (35% au 30 juin 2021). Les cinq premiers représentent 20 % du chiffre d'affaires (24 % au 30 juin 2021).

Les dépréciations des créances clients ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Total
Valeur au 30 juin 2020	119,2
Dotations (reprises) nettes	25,6
Reprises utilisées	(44,9)
Variations de change	(1,5)
Sortie de périmètre	(1,9)
Valeur au 30 juin 2021	96,5
Dotations (reprises) nettes	22,9
Reprises utilisées	(29,5)
Variations de change	1,5
Valeur au 30 juin 2022	91,3

7.3.2 Actifs de contrats clients, coûts d'obtention et d'exécution des contrats non courants

(en millions d'euros)	Total
Actifs de contrats clients au 30 juin 2020	42,8
Consommation d'actifs de contrats clients sur la période	(12,5)
Nouveaux actifs de contrats clients comptabilisés sur la période	9,3
Reprises (dépréciations) nettes	1,6
Ecart de conversion	(0,9)
Actifs de contrats clients au 30 juin 2021	40,3
Consommation d'actifs de contrats clients sur la période	(5,8)
Nouveaux actifs de contrats clients comptabilisés sur la période	5,7
Reprises (dépréciations) nettes	0,7
Ecart de conversion	0,8
Actifs de contrats clients au 30 juin 2022	41,7

Les coûts d'obtention et d'exécution des contrats se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Total
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2020	49,2
Consommation des coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients sur la période	(14,6)
Nouveaux coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients comptabilisés sur la période	8,2
Entrée de périmètre	12,3
Sortie de périmètre	(40,6)
Ecart de conversion	0,2
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2021	14,7
Consommation des coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients sur la période	(4,5)
Nouveaux coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients comptabilisés sur la période	0,9
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2022	11,1

7.3.3 Passifs de contrats clients

Les passifs de contrats clients se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Total
Passifs de contrats clients au 30 juin 2020	187,5
Reconnaissance du chiffre d'affaires sur la période	(42,5)
Nouveaux passifs de contrats clients comptabilisés sur la période	56,4
Ecart de conversion	(4,1)
Entrée de périmètre	13,5
Sortie de périmètre	(24,5)
Passifs de contrats clients au 30 juin 2021	186,4
Reconnaissance du chiffre d'affaires sur la période	(77,1)
Nouveaux passifs de contrats clients comptabilisés sur la période	107,5
Ecart de conversion	7,7
Passifs de contrats clients au 30 juin 2022	224,4

PRINCIPES COMPTABLES

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée des comptes de caisse et des dépôts à vue bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les dépôts à court terme à échéance de moins de trois mois à l'origine, les comptes à terme, ainsi que des parts d'OPCVM facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, la valeur liquidative étant établie et publiée quotidiennement et soumise à un risque négligeable de changement de valeur. Les parts d'OPCVM sous option de juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisées à leur juste valeur, les gains et pertes, réalisés ou latents, liés au changement de la juste valeur de ces actifs étant comptabilisés dans le résultat financier.

Dettes financières

Les dettes financières sont constituées d'emprunts bancaires, d'emprunts obligataires et de dettes structurées. Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Ces coûts sont présentés en frais et primes d'émission et étalés sur la durée de l'emprunt.

Actifs financiers

A l'exception des instruments financiers dérivés et des titres non consolidés, les actifs financiers sont comptabilisés en coût amorti. Une dépréciation est constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indicateur de perte de valeur. Les titres non consolidés sont valorisés à la juste valeur.

Passifs financiers

Les dettes locatives reconnues en contrepartie des droits d'utilisation correspondent à la somme des paiements futurs actualisés des contrats de location. Le taux d'actualisation retenu pour évaluer ces dettes est déterminé par contrat en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le contrat.

Lorsque le Groupe octroie des promesses d'achat fermes ou conditionnelles de leur participation à des actionnaires minoritaires, le montant correspondant des participations ne donnant pas le contrôle est reclassé en passif financier pour la juste valeur de l'engagement. Le passif financier est réévalué à chaque clôture en contrepartie des capitaux propres, en l'absence de précisions apportées par les normes IFRS.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations ultérieures de juste valeur étant enregistrées en résultat financier. Les instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture.

Les opérations de couverture s'effectuent en ayant recours à des instruments financiers dérivés, dont les variations de juste valeur ont pour but de compenser l'exposition des éléments couverts à ces mêmes variations. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres, dans les autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global, pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace sont constatées en résultat financier. Le Groupe dispose d'instruments financiers dérivés destinés à couvrir des flux de trésorerie (*forwards* et *forwards KI*) ainsi que l'investissement net de ses filiales au Mexique, à Singapour et à Dubaï (*cross currency swap*). Les options *forwards*, *forwards KI*, et la composante taux du *cross currency swap* sont présentées en actif ou passif financier selon la position et la composante change est incluse dans la dette nette du Groupe.

Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte affecte ce dernier. Les gains et pertes ainsi transférés sont comptabilisés dans le résultat au niveau de l'élément couvert.

7.4.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Trésorerie	331,1	82,5
Équivalents de trésorerie	523,9	594,5
Total	855,0	677,0

7.4.2 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Taux	30 juin 2021	30 juin 2022	Échéance
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	Variable	69,0	39,9	Juin 2026
Crédit <i>in fine</i> BEI	0,488 %	200,0	200,0	Décembre 2028
Emprunt obligataire 2022	3,125 %	300,0	-	Octobre 2022
Emprunt obligataire 2025	2,000 %	800,0	800,0	Octobre 2025
Emprunt obligataire 2027	2,250 %	600,0	600,0	Juillet 2027
Emprunt obligataire 2028	1,500 %	600,0	600,0	Octobre 2028
Dettes structurées				
	Variable	14,2	0,0	Mai 2024
	0,65%	67,0	0,0	Juin 2022
	0,75%	80,0	80,0	Juin 2023
	0,90%	53,0	53,0	Juin 2024
Sous-total des dettes (part non courante)		2 783,2	2 372,9	
Frais et primes d'émission		(16,7)	(13,1)	
Total des dettes (part non courante)		2 766,5	2 359,8	
Dettes structurées	Variable	7,1	-	
Emprunt obligataire 2022	3,125 %	-	300,0	Octobre 2022
Intérêts courus non échus		38,2	38,3	
Total des dettes (part courante)		45,4	338,3	
Total		2 811,9	2 698,0	

La totalité de l'endettement est libellée en euros.

Le crédit *in fine* et les dettes structurées sont assortis d'un covenant financier qui prévoit un rapport entre l'endettement total net et EBITDA inférieur ou égal à 4,0 pour 1. Les covenants des crédits *in fine* prévoient également pour chaque prêteur la possibilité de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A ou d'Eutelsat Communications. Les obligations sont également assorties d'un covenant bancaire qui prévoit pour chaque prêteur la possibilité de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A ou d'Eutelsat Communications accompagné d'une dégradation de la notation d'Eutelsat S.A. Au 30 juin 2022, le Groupe respecte l'ensemble des covenants bancaires.

Les contrats de crédit ne comportent ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs mais comportent des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles prévues dans ce type de contrat de prêt) limitant la capacité d'Eutelsat S.A. et de ses filiales, notamment à consentir des sûretés, contracter des dettes supplémentaires, céder des actifs, s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) et modifier la nature de l'activité de la Société et de ses filiales.

Les contrats de crédit comportent un engagement de conserver des polices d'assurance « Lancement plus un an » pour tout satellite localisé à 13° Est et, pour tout autre satellite, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, le Groupe dispose au 30 juin 2022 de lignes de crédit actives d'un montant total non tiré de 1 209,0 millions d'euros (1050,0 millions d'euros au 30 juin 2021). Ces lignes sont assorties de covenants bancaires de même type que ceux existants sur le crédit *in fine* et les dettes structurées.

L'échéancier des dettes, hors frais et primes d'émission et intérêts courus non échus, au 30 juin 2022 est le suivant :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	39,9	-	39,9	-
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	-	-	200,0
Dettes structurées	133,0	-	133,0	-
Emprunt obligataire 2022	300,0	300,0	-	-
Emprunt obligataire 2025	800,0	-	800,0	-
Emprunt obligataire 2027	600,0	-	-	600,0
Emprunt obligataire 2028	600,0	-	-	600,0
Total	2 672,9	300,0	972,9	1 400,0

7.4.3 Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs financiers se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Titres de participation non consolidés	14,7	17,7
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	39,0	-
Autres actifs financiers	43,7	87,8
Total	97,4	105,5
<i>Dont part courante</i>	26,8	65,0
<i>Dont part non courante</i>	70,6	40,5

⁽¹⁾ Voir Note 7.4.5 « Instruments financiers dérivés ».

Au 30 juin 2022, les autres actifs financiers comprennent des sommes à recevoir de fournisseurs de lanceurs dont les contrats ont été résiliés pour un montant de 46,7 millions d'euros.

Les autres dettes et passifs financiers se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Dettes locatives	435,6	425,7
Autres créiteurs	103,4	225,8
Dettes sur immobilisations	213,7	297,5
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	29,1	105,7
Dettes sociales	51,5	43,6
Dettes fiscales	22,3	18,6
Total	855,7	1 116,9
<i>Dont part courante</i>	166,4	522,1
<i>Dont part non courante</i>	689,3	594,8

⁽¹⁾ Voir Note 7.4.5 « Instruments financiers dérivés ».

Les autres créiteurs comprennent le capital non appelé par OneWeb Holdings Ltd au 30 juin 2022 pour 128,4 millions d'euros.

Au fur et à mesure de la construction de certains satellites, des acceptations de jalons entraînent la reconnaissance d'une immobilisation en cours et d'une dette fournisseurs. Les dettes sur immobilisation non courantes représentent un montant de 134,1 millions d'euros au 30 juin 2022 et incluent les acceptations de jalons ayant pour échéance la livraison des satellites.

La variation des dettes locatives sur la période se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	Nouveaux contrats	Flux de trésorerie	Autres	Effets de change	Variation des intérêts courus	30 juin 2022
Satellites	384,0	-	(8,2)	(0,1)	-	3,5	379,2
Immobilier	47,1	0,1	(2,3)	(0,1)	0,7	-	45,6
Autres	4,5	-	(3,6)	-	-	-	0,9
Total	435,6	0,1	(14,1)	(0,2)	0,7	3,5	425,7

Les dettes locatives comprennent les intérêts courus de 2,2 millions d'euros au 30 juin 2021 et de 3,5 millions d'euros au 30 juin 2022.

7.4.4 Dette nette

La dette nette se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	69,0	39,9
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	200,0
Emprunts obligataires	2 300,0	2 300,0
Dettes structurées	221,2	133,0
Part change du <i>cross currency swap</i>	(38,7)	41,3
Dettes locatives	434,0	420,6
Dette brute	3 185,5	3 134,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(855,0)	(677,0)
Dette nette	2 330,5	2 457,8

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2020	Flux de trésorerie	Flux non cash	Effets de change	var. de juste valeur et autres	30 juin 2021
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	483,1	(414,1)	-	-	-	69,0
Crédit <i>in fine</i> BEI	-	200,0	-	-	-	200,0
Emprunts obligataires	2 200,0	100,0	-	-	-	2 300,0
Tirage RCF	300,0	(300,0)	-	-	-	-
Dettes structurées	246,1	(73,7)	48,8	-	-	221,2
Part change du <i>cross currency swap</i>	(4,3)	-	-	-	(34,4)	(38,7)
Dettes locatives	489,6	(91,5)	34,9	0,1	0,8	434,0
Total	3 714,4	(579,3)	83,7	0,1	(33,6)	3 185,5

Le flux de trésorerie de 100 millions d'euros sur les emprunts obligataires correspond, d'une part, au remboursement de l'emprunt obligataire échu au cours de l'exercice 2021 pour (500,0) millions d'euros, et, d'autre part, à une nouvelle émission obligataire pour 600,0 millions d'euros arrivant à échéance en octobre 2028 (voir Note 2.5).

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	Flux de trésorerie	Flux non cash	Effets de change	var. de juste valeur et autres	30 juin 2022
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	69,0	(29,1)	-	-	-	39,9
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	-	-	-	-	200,0
Emprunts obligataires	2 300,0	-	-	-	-	2 300,0
Dettes structurées	221,2	(88,2)	-	-	-	133,0
Part change du <i>cross currency swap</i>	(38,7)	-	-	-	80,0	41,3
Dettes locatives	434,0	(14,1)	0,1	0,7	(0,1)	420,6
Total	3 185,5	(131,4)	0,1	0,7	79,9	3 134,8

7.4.5 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une évaluation par un expert indépendant qui est rapprochée des valorisations transmises par les contreparties bancaires. Le tableau ci-après présente les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés par type de contrat :

(en millions d'euros)	Notionnels		Justes valeurs		Variation de juste valeur sur la période	Impact résultat (hors coupons)	Impact capitaux propres (hors coupons)
	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022			
Vente à terme synthétique à barrière active (Eutelsat S.A.)	235,5	487,8	(0,4)	(47,4)	(47,0)	(0,9)	(46,1)
Cross Currency Swap	572,0	646,8	10,3	(58,3)	(68,6)	-	(68,6)
Total des instruments de change	807,5	1 134,6	9,9	(105,7)	(115,6)	(0,9)	(114,7)
Swap pré-hedge	-	-	-	-	-	-	-
Total des instruments de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers dérivés	807,5	1 134,6	9,9	(105,7)	(115,6)	(0,9)	(114,7)

Au 30 juin 2022, le montant cumulé des justes valeurs des instruments financiers dérivés ressort en négatif pour 105,7 millions d'euros (voir Note 7.4.3 « Actifs et passifs financiers »).

Les coupons des instruments de taux qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisés directement en résultat. La variation comptabilisée en capitaux propres au titre de ces instruments correspond à la variation de juste valeur hors coupon. Les coupons du *cross currency swap* et des *forwards* qualifiés de couverture d'investissement net à l'étranger, ainsi que la variation de juste valeur hors-coupon, sont comptabilisés directement en capitaux propres.

La juste valeur et les échéances des instruments dérivés qualifiés de couverture se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat au 30 juin 2021						
	Total	À 1 an au plus	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	À plus de 5 ans
Couverture du risque de change	9,9	(0,4)	-	-	10,3	-	-
Total net au 30 juin 2021	9,9	(0,4)	-	-	10,3	-	-

(en millions d'euros)	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat au 30 juin 2022						
	Total	À 1 an au plus	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	À plus de 5 ans
Couverture du risque de change	(105,7)	(47,4)	-	(58,3)	-	-	-
Total net au 30 juin 2022	(105,7)	(47,4)	-	(58,3)	-	-	-

7.4.6 Gestion des risques

Le Groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de change et de taux d'intérêt. Pour y faire face, le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie suite à des variations des taux d'intérêts et des cours de change.

Risque de change

Par ses opérations de vente de capacité satellitaire, le Groupe est principalement receveur de devises, et majoritairement de dollar U.S. Le Groupe est donc majoritairement exposé au risque de change dollar U.S./euro.

Afin de se couvrir contre les risques liés à la fluctuation des taux de change, le Groupe peut être amené à utiliser des ventes à terme ou des ventes à termes synthétiques à barrière activante de dollars U.S. contre euros, exercées ou non en fonction du taux de change à leur date d'expiration. Le Groupe ne peut néanmoins garantir qu'il parviendra à couvrir systématiquement tous ses contrats libellés en dollar U.S. Par ailleurs, afin de couvrir le risque de conversion, le Groupe peut également avoir recours à la création de passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs. Parmi les instruments de couverture utilisés, le Groupe peut avoir recours à des produits dérivés de change (*cross currency swaps et forwards*) documentés en couverture d'investissement net à l'étranger. Le Groupe a ainsi mis en place un swap de devises euro dollar U.S. pour un notionnel de 680 millions de dollars afin de couvrir son investissement net dans deux filiales basées au Mexique, à Singapour et à Dubaï.

Compte tenu de son exposition au risque de change, le Groupe estime qu'une hausse de 10% de la valeur du taux euro/ dollar U.S générerait (hors instruments de change) une baisse du chiffre d'affaires de 43,8 millions d'euros et une baisse des charges opérationnelles de 4,9 millions d'euros. Elle entraînerait également une variation négative de 162 millions d'euros de la réserve de conversion du Groupe et une hausse de 62 millions d'euros sur la part change du *cross currency swap* comptabilisée en dettes financières.

Risque de taux

Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêt en conservant une partie de sa dette à taux fixe (emprunts obligataires d'Eutelsat S.A.) et si nécessaire par une politique de couverture ou de pré-couverture.

Compte tenu de l'ensemble des instruments financiers dont dispose le Groupe au 30 juin 2022, une augmentation de dix points de base (+0,1%) du taux d'intérêt EURIBOR aurait un impact négligeable sur la charge d'intérêts et la réévaluation des instruments financiers entraînant un impact sur le compte de résultat.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. Le Groupe minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en acquérant des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée.

Le Groupe n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat.

Au 30 juin 2022, le risque de contrepartie n'est pas significatif sur ces opérations.

Risque de liquidité

Le Groupe gère le risque de liquidité en tenant compte de la maturité des investissements financiers, des actifs financiers et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires *in fine*, de lignes de crédit bancaire *revolving*, d'emprunts obligataires et de contrats de location de satellites.

La maturité contractuelle de la dette du Groupe se présente comme suit :

Au 30 juin 2021 (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Echéancier au 30 juin 2021					
			juin-22	juin-23	juin-24	juin-25	juin-26	Au-delà de 5 ans
Prêt auprès d'Eutelsat Communications S.A.	(69,0)	(69,0)	-	(69,0)	-	-	-	-
Emprunts obligataires	(2 286,8)	(2 555,9)	(47,9)	(338,5)	(38,5)	(38,5)	(838,5)	(1 254,0)
Crédit in fine BEI	(199,8)	(207,4)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(202,4)
Dettes structurées	(218,1)	(227,3)	(9,9)	(76,3)	(88,1)	(53,0)	-	-
Dettes locatives	(434,0)	(434,0)	(0,3)	(22,2)	(46,5)	(50,4)	(51,8)	(262,8)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	(28,8)	(28,8)	(0,4)	-	-	(28,4)	-	-
Total dettes financières	(3 236,5)	(3 522,4)	(59,5)	(507,0)	(174,1)	(171,3)	(891,3)	(1 719,2)
Autres passifs financiers	(181,3)	(181,3)	(120,7)	(60,6)	-	-	-	-
Total passifs financiers	(3 417,8)	(3 703,7)	(180,2)	(567,6)	(174,1)	(171,3)	(891,3)	(1 719,2)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	38,7	38,7	-	-	-	38,7	-	-
Actifs financiers	59,5	59,5	26,7	32,8	-	-	-	-
Trésorerie	331,1	331,1	331,1	-	-	-	-	-
Equivalent de trésorerie	523,9	523,9	523,9	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	953,2	953,2	881,7	32,8	-	38,7	-	-
Position nette	(2 464,6)	(2 750,5)	701,5	(600,4)	(174,1)	(132,6)	(891,3)	(1 719,2)

⁽¹⁾ Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

Au 30 juin 2022 (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Echéancier au 30 juin 2022					
			juin-23	juin-24	juin-25	juin-26	juin-27	Au-delà de 5 ans
Prêt auprès d'Eutelsat Communications S.A.	(39,9)	(39,9)	-	(39,9)	-	-	-	-
Crédit <i>in fine</i> BEI	(199,8)	(207,3)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(202,4)
Emprunts obligataires	(2 289,6)	(2 517,4)	(347,9)	(38,5)	(38,5)	(838,5)	(22,5)	(1 231,5)
Dettes structurées	(130,5)	(134,5)	(81,0)	(53,5)	-	-	-	-
Dettes locatives	(420,6)	(420,6)	(54,8)	(51,0)	(52,2)	(54,7)	(55,9)	(152,1)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	(105,7)	(105,7)	(47,4)	-	(58,3)	-	-	-
Total dettes financières	(3 186,1)	(3 425,4)	(532,1)	(183,9)	(150,0)	(894,2)	(79,4)	(1 586,0)
Autres passifs financiers	(288,0)	(288,0)	(251,6)	(36,4)	-	-	-	-
Total passifs financiers	(3 474,1)	(3 713,4)	(783,7)	(220,3)	(150,0)	(894,2)	(79,4)	(1 586,0)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	105,5	105,0	65,0	40,5	-	-	-	-
Trésorerie	594,5	594,5	594,5	-	-	-	-	-
Equivalent de trésorerie	82,5	82,5	82,5	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	782,5	782,0	742,0	40,5	-	-	-	-
Position nette	(2 691,4)	(2 931,4)	(41,7)	(179,8)	(150,0)	(894,2)	(79,4)	(1 586,0)

⁽¹⁾ Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

7.5 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le montant pour lequel un actif financier pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

7.5.1 Juste valeur des actifs

Les tableaux suivants ventilent chaque actif composé d'instruments financiers en indiquant sa juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(en millions d'euros)	Total	Valeur nette comptable au 30 juin 2021			
		Coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur par le résultat	Juste valeur au 30 juin 2021
Actifs non courants					
Prêts et avances à long terme	32,8	18,1	-	14,7	32,8
Actifs sur contrats clients	30,4	30,4	-	-	30,4
Actifs courants					
Créances clients	245,3	245,3	-	-	245,3
Actifs sur contrats clients	9,8	9,8	-	-	9,8
Autres créances	42,5	42,5	-	-	42,5
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					
Qualifiés de couverture	39,0	-	39,0	-	39,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Trésorerie	523,9	-	-	523,9	523,9
Equivalent de trésorerie ⁽²⁾	331,1	-	-	331,1	331,1

⁽¹⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché)

⁽²⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

(en millions d'euros)	Total	Valeur nette comptable au 30 juin 2022			
		Coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur par le résultat	Juste valeur au 30 juin 2022
Actifs non courants					
Prêts et avances à long terme	40,5	22,8	-	17,7	40,5
Actifs sur contrats clients	34,0	34,0	-	-	34,0
Actifs courants					
Créances clients	247,8	247,8	-	-	247,8
Actifs sur contrats clients	18,8	18,8	-	-	18,8
Autres créances	32,2	32,2	-	-	32,2
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					
Qualifiés de couverture	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Trésorerie	594,5	-	-	594,5	594,5
Equivalent de trésorerie ⁽²⁾	82,5	-	-	82,5	82,5

⁽¹⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché)

⁽²⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

A l'exception des instruments financiers dérivés et des titres non consolidés, la valeur comptable des actifs constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

7.5.2 Juste valeur des passifs

Les tableaux suivants ventilent chaque passif composé d'instruments financiers en indiquent sa juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(en millions d'euros)	Valeur nette comptable au 30 juin 2021				Juste valeur au 30 juin 2021
	Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	
Dettes financières					
Emprunts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	69,0	69,0	-	-	69,0
Emprunts à taux variable	218,1	218,1	-	-	218,1
Emprunt obligataire ⁽¹⁾	2 286,8	2 286,8	-	-	2 453,4
Emprunts à taux fixe	199,8	199,8	-	-	199,8
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers					
Non courants	472,1	472,1	-	-	472,1
Courants	140,7	140,7	-	-	140,7
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾					
Qualifiés de couverture	29,1	29,1	-	-	29,1
Fournisseurs et comptes rattachés	84,4	84,4	-	-	84,4
Dettes sur immobilisations	213,7	213,7	-	-	213,7

⁽¹⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

⁽²⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

(en millions d'euros)	Valeur nette comptable au 30 juin 2022				Juste valeur au 30 juin 2022
	Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	
Dettes financières					
Emprunts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	39,9	39,9	-	-	39,9
Emprunts à taux variable	130,5	130,5	-	-	130,5
Emprunt obligataire ⁽¹⁾	2 289,6	2 289,6	-	-	2 156,5
Emprunts à taux fixe	199,8	199,8	-	-	199,8
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers					
Non courants	402,3	402,3	-	-	402,3
Courants	311,3	311,3	-	-	311,3
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾					
Qualifiés de couverture	105,7	-	105,7	-	105,7
Fournisseurs et comptes rattachés	76,0	76,0	-	-	76,0
Dettes sur immobilisations	297,5	297,5	-	-	297,5

⁽¹⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

⁽²⁾ Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

A l'exception des emprunts obligataires et des instruments financiers dérivés, la valeur comptable des passifs financiers constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

Les justes valeurs des emprunts obligataires de niveau 1 (prix coté sur un marché) se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Emprunt obligataire 2022	312,1	302,3
Emprunt obligataire 2025	856,9	776,3
Emprunt obligataire 2027	657,1	561,2
Emprunt obligataire 2028	627,3	516,7
Total	2 453,4	2 156,5

7.6 CAPITAUX PROPRES

PRINCIPES COMPTABLES

Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés à des augmentations ou réduction de capital sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

7.6.1 Capital social

Au 30 juin 2022, le capital social d'Eutelsat S.A. est composé de 1 013 162 112 actions, d'une valeur nominale de 0,65 euro. Il n'y a pas eu de mouvement sur la période close au 30 juin 2022.

7.6.2 Dividendes

Le 7 octobre 2021, les actionnaires réunis en Assemblée Générale Mixte ont décidé de distribuer un montant brut de 0,20 euro par action, soit un montant total de 202,6 millions d'euros totalement prélevé sur le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2021.

Lors de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2022, aucun dividende ne sera proposé au titre de l'exercice clos au 30 juin 2022.

7.6.3 Variation de la réserve de réévaluation des instruments dérivés

La réserve de réévaluation des instruments dérivés qualifiés de couverture (incluant l'effet d'impôt) a évolué comme suit sur l'exercice :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2021	(35,8)
Variations de juste valeur en capitaux propres recyclables en résultat	(32,7)
Solde au 30 juin 2022	(68,5)

La réserve de réévaluation des instruments dérivés inclut (6,6) millions d'euros de débouclément de *forwards* documenté en couverture d'investissement net à l'étranger.

7.6.4 Réserves de conversion

La réserve de conversion (incluant l'effet d'impôt) a évolué comme suit sur l'exercice :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2021	102,6
Variation nette sur la période	138,3
Solde au 30 juin 2022	240,9

La principale devise générant des écarts de conversion est le dollar US.

La réserve de conversion au 30 juin 2022 inclut (58,3) millions d'euros au titre du *cross currency swap* documenté en couverture d'investissement net à l'étranger ainsi que (112,2) millions d'euros relatifs au *cross currency swap* échu.

7.7 PROVISIONS

PRINCIPES COMPTABLES

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relative à l'actualisation est comptabilisée en charges financières.

L'évolution des provisions entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	Reprise		Reclassement	Variation de périmètre	Constat en capitaux propres	Variation de change	30 juin 2022
		Dotation	Utilisée					
Garantie financière donnée à un fonds de pension	59,8	0,9	(4,3)	-	-	(55,4)	-	1,1
Indemnités de départ en retraite	14,6	1,3	(0,2)	-	(3,1)	(1,4)	-	11,2
Autres avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	5,4	0,2	(0,1)	(0,2)	-	-	-	5,3
Total avantages postérieurs à l'emploi	80,0	2,4	(4,6)	(0,2)	(3,1)	(56,8)	-	17,6
Litiges commerciaux, salariaux et fiscaux	15,6	0,9	(3,3)	(6,8)	(0,1)	-	0,7	7,1
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Total provisions	95,6	3,4	(7,9)	(7,0)	(3,2)	(56,8)	0,7	24,7
<i>Dont part non courante</i>	83,0	-	-	-	-	-	-	17,6
<i>Dont part courante</i>	12,6	-	-	-	-	-	-	7,1

⁽¹⁾ Les autres avantages postérieurs à l'emploi concernent essentiellement des indemnités de fin de contrat dans diverses filiales.

7.7.1 Garantie financière donnée à un fonds de pension

Eutelsat S.A. a donné une garantie financière au fonds de pension en charge du régime de retraite mis en place par l'Organisation Inter Gouvernementale (OIG) lors de l'apport par cette dernière de son activité opérationnelle à Eutelsat S.A. en 2001. Ce régime de retraite à prestations définies a été fermé et les droits acquis gelés préalablement à l'apport. La garantie financière octroyée par Eutelsat S.A. est évaluée et comptabilisée de manière similaire à un engagement de retraite à prestations définies bien que le Groupe n'ait pas repris directement les engagements souscrits auprès de l'OIG sur le plan juridique. Cette garantie peut être exercée à certaines conditions en comblement de sous-investissements futurs, sans qu'il existe de seuil quantitatif déclenchant l'appel de cette garantie.

En 2017, la garantie financière a été appelée pour un montant de 35,9 millions d'euros sur la base des projections de déficit du régime et un accord a été conclu avec le fonds de pension pour neuf paiements de 4,0 millions d'euros répartis entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2025.

En 2021, un nouvel accord remplaçant le précédent a été conclu avec le fonds de pension, portant le montant total des paiements dus au fonds au 30 juin 2022 à 38 millions d'euros, avec un échéancier allant jusqu'au 30 juin 2029.

Ces paiements pourront évoluer en fonction des futures situations financières établies annuellement.

L'évolution des obligations et des actifs du régime entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	207,5	199,1
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	-
Coût financier	3,1	3,0
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gains)/pertes	(4,6)	(48,2)
Prestations versées	(6,9)	(7,9)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	199,1	146,0

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture	123,9	139,3
Rendement attendu des actifs du régime	1,8	2,0
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gains)/pertes	16,4	7,2
Contributions versées	4,1	4,3
Prestations versées	(6,9)	(7,9)
Juste valeur des actifs du fonds à la clôture	139,3	145,0

La durée moyenne pondérée des obligations est de 14,3 ans.

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime n'incluent aucun instrument financier émis par Eutelsat S.A. ni aucun bien immobilier ou mobilier détenu ou utilisé par Eutelsat S.A. Le rendement effectif des actifs du régime s'élève à 18,2 millions d'euros et 9,2 millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022, respectivement.

Les évaluations actuarielles ont été réalisées sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2021	30 juin 2022
Taux d'actualisation	1,50%	3,35%
Taux d'augmentation des pensions	1,75%	2,00%

Une baisse de 25 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation de la provision de 5,2 millions d'euros.

Les provisions ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Provision à l'ouverture de l'exercice	83,7	59,8
Charge nette comptabilisée en résultat	1,2	0,9
(Gains) / pertes actuarielles	(21,0)	(55,4)
Contributions versées	(4,1)	(4,3)
Provision à la clôture de l'exercice	59,8	1,1

7.7.2 Indemnités de départ retraite et assimilés

PRINCIPES COMPTABLES

Les régimes de retraite du Groupe sont constitués de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées en « Charges de personnel » sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services sont rendus par les bénéficiaires des régimes.

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe s'est engagé à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations. L'évaluation de ces prestations s'effectue sur la base de la méthode actuarielle des *unités de crédit projetées* consistant à projeter les montants des paiements futurs attendus sur la base d'hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite) et financières (augmentation des salaires et actualisation). La charge de l'exercice correspondant au coût des services rendus est constatée en « Charges de personnel » et les effets de l'actualisation dans le résultat financier. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Régimes à prestations définies

Les engagements de retraite à prestations définies du Groupe sont principalement constitués du régime d'indemnités de départ en retraite des salariés d'Eutelsat S.A.

Aux 30 juin 2021 et 2022, la situation du régime se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	14,6	14,6
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,0	1,1
Coût financier	0,2	0,2
Écarts actuariels	0,9	(1,4)
Indemnités versées	(2,0)	(0,2)
Autres	-	(3,1)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	14,6	11,2

La durée moyenne pondérée des obligations est de 11,4 ans.

L'évaluation actuarielle effectuée a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2021	30 juin 2022
Taux d'actualisation	1,25%	3,25%
Taux d'augmentation des salaires	0% durant 2 ans puis 2%	0% durant 1 an puis 2,0%

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'obligations privées de première catégorie (AA et AAA) d'une durée cohérente avec celle du régime valorisé.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations patronales versées au régime de retraite obligatoire en France au cours de l'exercice à ce titre s'élèvent à 6,3 millions d'euros et 6,3 millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022 respectivement.

Les salariés, à l'exception des mandataires sociaux salariés, bénéficient par ailleurs d'une retraite sur-complémentaire par capitalisation, à contributions définies, financée par des cotisations salariales et patronales égales à 6% du salaire annuel brut dans la limite de huit fois le plafond de la Sécurité sociale française. Les cotisations patronales versées au cours de l'exercice à ce titre s'élèvent à 2,0 millions d'euros et 2,0 millions d'euros aux 30 juin 2021 et 2022 respectivement.

7.7.3 Litiges et passifs éventuels

PRINCIPES COMPTABLES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges commerciaux. Le Groupe exerce son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus, et constitue une provision dès lors qu'il s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou trop peu étayés, aucune provision n'a été comptabilisée.

7.8 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS

7.8.1 Actifs et passifs d'impôts différés

PRINCIPES COMPTABLES

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions en utilisant la méthode bilancielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés par nature ont évolué de la manière suivante entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	Variation de change et reclassements	Résultat de la période	Constat en capitaux propres	30 juin 2022
Impôts différés actifs					
Instruments financiers dérivés	46,3	(2,7)	(8,9)	28,6	63,3
Déficits reportables	15,4	0,4	(11,3)	-	4,4
Provisions client	22,3	0,1	3,7	-	26,1
Garantie financière donnée au fonds de pension	5,6	-	0,3	(14,3)	(8,4)
Provisions pour risques et charges	6,0	0,1	(1,3)	-	4,8
Actifs incorporels et corporels	28,5	1,0	(12,6)	-	16,8
Autres	10,1	2,0	5,8	-	17,9
Total impôts différés actifs	134,2	0,9	(24,3)	14,3	125,0
Impôts différés passifs					
Instruments financiers dérivés	(5,8)	2,7	(0,6)	0,1	(3,7)
Actifs incorporels	(0,9)	-	(0,6)	-	(1,5)
Actifs corporels	(224,3)	(8,5)	11,4	-	(221,4)
Autres	(38,4)	(4,8)	3,6	-	(39,6)
Total impôts différés passifs	(269,4)	(10,7)	13,7	0,1	(266,2)
Position nette active / (passive)	(135,2)	(9,8)	(10,6)	14,3	(141,2)
Reflété comme suit dans les comptes :					
Impôts différés actifs	7,7				1,2
Impôts différés passifs	(142,9)				(142,4)
Total	(135,2)				(141,2)

L'actif ou le passif d'impôt différé correspond à la somme des positions nettes des entités consolidées.

Les impôts différés passifs portent essentiellement sur les différences temporelles taxables générées par :

- la comptabilisation à la juste valeur des contrats clients et relations associées et des autres immobilisations incorporelles dans le cadre des acquisitions d'Eutelsat S.A. et de Satmex ;
- les amortissements accélérés pratiqués sur les satellites au niveau fiscal.

L'échéancier de recouvrement des actifs d'impôts différés sur déficits reportables est présenté dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Echéanciers des pertes fiscales reportables activées	14,9	10,5	-	0,2	4,3
Total	14,9	10,5	-	0,2	4,3

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un stock de pertes fiscales reportables non reconnues pour un montant de 146,3 millions d'euros au 30 juin 2022 (131,6 millions d'euros au 30 juin 2021) dont les dates d'expiration sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Dates d'expiration des pertes fiscales reportables non reconnues	146,6	-	1,0	1,2	144,4
Total	146,6	-	1,0	1,2	144,4

7.8.2 Procédure de vérification

La société Eutelsat S.A., appartenant au groupe d'intégration fiscale dont Eutelsat Communications S.A. est la société mère intégrante, a fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité sur les exercices clos aux 30 juin 2012, 2013 et 2014. En décembre 2016, elle a reçu une proposition de rehaussement relative aux exercices clos aux 30 juin 2013 et 2014. Suite à l'exercice de recours précontentieux et aux discussions qui s'en sont suivies, les montants réclamés par l'administration fiscale ont été sensiblement réduits. Un désaccord persiste sur certains rehaussements, sur lesquels Eutelsat estime disposer d'arguments solides en défense.

La société a également fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité au titre des exercices clos aux 30 juin 2015, 2016 et 2017 et a reçu en décembre 2018 puis en décembre 2019, des propositions de rehaussements relatives à ces deux exercices. La société a répondu à cette ces propositions de rehaussements et a contesté la quasi-totalité des chefs de redressements. Fin mai 2022, le service vérificateur a répondu aux observations de la société. Elle indique maintenir la majorité des rehaussements initiaux. La société conteste cette position et a initié l'ensemble des recours précontentieux à cet effet.

Une procédure de vérification de comptabilité de la société au titre des exercices clos aux 30 juin 2018, 2019 et 2020 est en cours. La société a reçu une proposition interruptive de prescription portant sur l'exercice 2018 qu'elle a contestée dans son intégralité. Les opérations de vérification sont toujours en cours en ce qui concerne les exercices 2019 et 2020.

NOTE 8. PARTIES LIEES

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires directs ou indirects, et leurs filiales, qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe ;
- des actionnaires minoritaires des entités que le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale ; et
- des principaux dirigeants.

8.1 PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le Groupe considère que la notion de principaux dirigeants regroupe, dans le contexte de gouvernance d'Eutelsat, le Comité exécutif présidé par le Directeur Général ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

Les rémunérations allouées au Comité exécutif se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Rémunérations ⁽¹⁾	7,7	11,0
Total avantages court terme	7,7	11,0
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	0,06	0,06
Paielements fondés sur les actions ⁽³⁾	0,4	0,5
Total avantages long terme	0,46	0,56

⁽¹⁾ Elles incluent les salaires bruts y compris part variable, les primes, les avantages en nature, l'intéressement, la participation et les charges sociales versés.

⁽²⁾ Ils correspondent au coût des services passés des régimes de retraite à prestations définies.

⁽³⁾ Ils correspondent à la charge enregistrée au compte de résultat au titre des rémunérations en actions.

En cas de fin de mandat de la Directrice Générale et du Directeur Général Délégué, il est prévu un engagement de non-concurrence, rémunéré par le versement pendant 18 mois de 50% de la rémunération fixe. Cet engagement prévoit que le Directeur général et le Directeur général délégué s'abstiennent pendant cette durée de travailler directement ou indirectement pour tout opérateur de satellites.

Les rétributions des membres du Conseil d'administration perçues au titre de l'exercice clos au 30 juin 2022 s'élèvent à 0,9 million d'euros (0,8 million d'euros au titre de l'exercice clos au 30 juin 2021).

8.2 AUTRES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées autres que les principaux dirigeants se résument comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Chiffre d'affaires	25,4	8,0
Résultat financier	12,9	12,5
Créances brutes (y compris factures à établir)	79,9	28,4
Dettes (y compris factures à recevoir)	470,0	356,0

Le chiffre d'affaires porte sur la fourniture de services liés au suivi et au contrôle des satellites.

Les dettes comprennent les contrats de location au titre des satellites Express AT1, Express AT2, Express AM6 et Eutelsat 36C.

NOTE 9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTE 10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	EY				Mazars			
	Montant N	%	Montant N-1	%	Montant N	%	Montant N-1	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels consolidés								
Eutelsat S.A.	116	28%	167	47%	116	24%	122	25%
Filiales	301	72%	184	52%	375	76%	360	73%
Sous-total	417	85%	351	99%	491	98%	482	98%
Services autres que la certification des comptes								
Eutelsat S.A.	-	-	3	1%	3	30%	-	-
Filiales	71	100%	-	-	7	70%	7	2%
Sous-total	71	15%	3	1%	10	2%	7	2%
Total	488	100%	354	100%	501	100%	489	100%

Les services autres que la certification des comptes correspondent essentiellement aux travaux réalisés dans le cadre de revues financières non réglementées.,